LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LVI — NO 72

MONTRÉAL, SAMEDI 27 MARS 1965

MÉTÉOROLOGIE

Le ciel se dégagera ce matin. Un peu plus froid. Max.: 32. Dimanche: Ensoleillé; nuageux en soirée.

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTRÉAL

10¢

FÊTE DU JOUR
Saint Jean Damascène

LES ÉMISSIONS TÉMOIGNAGE
sur 50 postes
du lundi au samedi

Face à la levée de boucliers et aux pressions du cabinet

Lesage décide d'interrompre sa lutte en faveur de la formule Fulton-Favreau

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — Après l'offensive du premier ministre au cours des dernières semaines en faveur de la formule Fulton-Favreau, le gouvernement, sous la pression de plusieurs membres du cabinet, a décidé de battre en retraite.

Les uns parlent d'une pause, les autres de recul stratégique. D'autres vont jusqu'à dire: "Devant l'opposition de plusieurs ministres, M. Lesage a dû céder".

Quoi qu'il en soit, il est certain que c'est à la suite d'une discussion franche, pour ne pas dire violente, au Conseil des ministres, que le gouvernement a décidé d'adopter, pour le moins, une attitude d'attente.

Il en profitera pour faire faire par une agence spécialisée un sondage parmi la population pour savoir jusqu'à quel point les gens comprennent véritablement le sens de la formule de rapatriement et constater si le sentiment d'opposition a atteint les couches populaires.

De plus, on veut pouvoir jauger l'attitude des membres de la Chambre des Communes.

Le rejet de la version originale du bill 3 par le Conseil législatif ne pouvait pas mieux tomber. Comme le gouvernement ne veut pas entamer à l'Assemblée législative le débat sur la formule de rapatriement avant que le sort du projet de loi restreignant les pouvoirs de la Chambre haute ne soit réglé, le rejet du bill donne un excellent prétexte à cette retraite que désire la majorité des membres du cabinet.

La levée de boucliers contre la formule de rapatriement a vivement impressionné les ministres. Seul M. Lesage, avec l'agressivité qu'on lui connait, a cru bon de répliquer. D'où sa série d'interventions à la radio, à la télévision et devant quelques clubs sociaux.

Il est allé même jusqu'à convoquer une conférence de presse pour répondre aux arguments avancés par le directeur du DEVOIR contre la formule Fulton-Favreau. C'est à cette occasion qu'il a lâché, en écartant du revers de la main toute possibilité de recours à un référendum, la fameuse expression "non instruits" qui n'a pas eu l'heur de plaire à ses collègues du cabinet.

M. Lesage était en pleine campagne, seul contre tous. Pour étoffer la lutte en faveur de la formule, il a lui-même demandé à son conseiller juridique, Me Louis-Philippe Pigeon, d'aller croiser le fer à la télévision avec nul autre que Me Jacques-Yvan Morin.

M. Pigeon y a perdu quelques plumes et la formule également.

Le premier ministre a voulu mêler d'autres membres du cabinet à son offensive. C'est pourquoi il a délégué le ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, et le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, auprès des étudiants de l'université de Montréal. Les deux ministres s'y sont rendus à contre-coeur et ont parlé sans conviction.

Rappelons que le principal lieutenant de M. Lesage dans cette affaire de rapatriement est M. Paul Gérin-Lajoie. Durant toute cette effervescence, le ministre de l'éducation était en Europe. Dès son retour, il fut l'homme le plus surpris du monde de constater que, durant son absence, le premier ministre avait enfourché sa monture de bataille.

M. Gérin-Lajoie a trouvé la lutte bien mal engagée. Lui-même et plusieurs de ses collègues ne se seraient pas gênés pour le faire savoir à M. Lesage. Ce dernier a dû mettre de l'eau dans son vin en renonçant à la campagne qu'il avait entreprise.

On lui a fait comprendre que ce n'était pas avec des arguments juridiques et des avocasseries qu'il pourrait venir à bout de la vague d'émotivité soulevée contre la formule de rapatriement. Il avait beau avoir obtenu un vote de confiance du Conseil général de la fédération libérale, cela ne pèse pas lourd contre l'opposition populaire!

Un autre argument aurait convaincu le premier ministre, c'est celui de l'attitude des fédéraux vis-à-vis la formule. Les libéraux de M. Pearson la favorisent; mais les conservateurs et les néo-démocrate s'y opposent. Il s'agirait que les créditistes du Québec se joignent à l'opposition pour que le gouvernement fédéral ne puisse jamais faire adopter la formule de rapatriement.

A quoi servirait aux ministériels de Québec de perdre la face pour une formule qui risque de n'être jamais approuvée par le gouvernement minoritaire Pearson et d'être certainement rejetée, advenant un changement, par un gouvernement conservateur ou néo-démocrate?

Le gouvernement serait-il assez candide pour lier son sort à cette formule dont un grand nombre de ses ministres disent qu'elle ne signifie absolument rien, "car, expliquent-ils, formule ou pas formule, rapatriement ou pas rapatriement, ce sera toujours par sa force politique que le Québec réussira à obtenir quelque chose d'Ottawa et des autres provinces".

Le gouvernement laissera donc le tout en veilleuse. M. Lesage pourra, de temps à autre, parler de la formule de rapatriement comme il se propose de le faire, a-t-il dit hier au représentant du DEVOIR, le 10 avril prochain; mais on peut être assuré qu'il ne se lancera pas, sans le consentement de ses collègues, dans une offensive du genre de celle qu'il vient de terminer.

Le gouvernement fait donc une retraite stratégique qui permettra de tâter le pouls de l'opinion populaire et de trouver des moyens plus efficaces de convaincre les gens des avantages de la formule de rapatriement ou tout simplement les laisser tout tomber et d'attendre les événements du côté d'Ottawa.

Ottawa a levé l'interdit qui frappait l'Américain Sibley

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — Le ministre de la citoyenneté et de l'immigration, M. John Nicholson, a fait volte-face: Mulford Sibley, universitaire du Minnesota et auteur à sensation, pourra venir à Winnipeg s'adresser aux pacifistes et aux étudiants sans devoir répondre de ses idées auprès des autorités de l'immigration. Le ministre n'avait que le choix de retraiter ou d'être la cible d'un autre boucan à la Chambre des communes. Il a sagement préféré la première solution.

Les explications qu'il a données pour justifier son revirement étaient moins valides que les excuses qu'il avait invoquées pour justifier sa première décision. Il a décidé, a-t-il dit, d'exercer le pouvoir discrétionnaire que lui confère la loi dans de tels cas. S'il n'était pas d'accord avec l'article de loi en vertu duquel le professeur Sibley a été interdit une premièr fois, comme il l'a révélé à la Chambre mercredi, on se demande pourquoi il n'a pas usé dès la première fois de son pouvoir discrétionnaire.

Quoi qu'il en soit, le ministre a été assez habile, sinon de parer à l'incident, de prévenir la tempête qu'il aurait pu provoquer. Les fonctions de l'immigration sont excessivement délicates. Elles ont déjà emporté plus d'un ministre. L'adresse avec laquelle M. Nicholson s'est tiré de ce premier faux-pas augure bien de son avenir.

L'affaire Sibley a illustré encore une fois les multiples faiblesses de la loi de l'immigration. Le professeur a été interdit en vertu de l'article cinq (paragraphe 'L' et 'M') de la loi qui se lit comme suit:

"Nulle personne... ne doit être admise au Canada si elle est membre de l'une des catégories suivantes:

"L) les personnes qui sont ou ont été, en tout temps, avant ou après l'entrée en vigueur de la présente loi, membres ou associés d'une organisation, d'un groupe ou d'un corps quelconque, qui, à ce qu'il y a raisonnablement lieu de croire, favorisent ou préconisent ou à l'époque où ces personnes en étaient membres ou associées, ont favorisé ou préconisé, le renversement, par la force ou autrement, du régime, des institutions ou des méthodes démocratiques, tels qu'ils s'entendent au Canada...

"M) les personnes qui se sont adonnées au renversement par la force ou autrement, du régime, des institutions ou des méthodes démocratiques, tels qu'ils s'entendent au Canada..."

Or, quels sont les mouvements qui, "tel qu'on l'entend au Canada", sont visés par ces deux catégories. Il semble que le parti communiste et le parti nazi (encore que George Lincoln Rockwell, qui s'intitule chef des nazis américains, ait été admis à deux reprises au Canada ces derniers temps) en constituent les deux extrémités. Pour autant qu'on sache, le professeur Sibley ne fait partie ni de l'un, ni de l'autre groupe.

Ce qu'on sait du professeur Sibley est qu'il est Quaker et pacifiste, qu'il est l'auteur d'un livre sur la non-violence intitulé "The Quiet Battle", qu'il est professeur de science politique à l'université du Minnesota, l'un des plus éminents politicologues des Etats-Unis et qu'il jouit du respect et de l'amitié du sénateur Eugene McCarthy, du Minnesota, et du vice-président américain Hubert Humphrey.

On sait en outre qu'il a naguère signé dans le journal des étudiants de l'université du Minnesota un article délibérément provocant qui contenait, en particulier, ce paragraphe:

"J'aimerais voir sur le campus un ou deux professeurs communistes, un cercle communiste étudiant, une succursale de l'Association américaine pour la promotion de l'athéisme, une Société pour la défense de l'amour libre, une Ligue favorisant le renversement du gouvernement par la violence jeffersonnienne (c'est-à-dire par les procédés qu'autorise la déamocratie la plus vigilante), une Ligue contre l'automatisation et peut-être même un cercle de nudistes."

On soupçonne enfin que le professeur Sibley fait ou a déjà fait partie de trois comités (le Comité de Minneapolis sur les droits civils, le Comité de Minneapolis contre les déportations, et le Comité du Minnesota pour la défense des immigrants) dénoncés jadis par une commission du Congrès américain comme étant de caractère subversif.

Rien de tout cela, naturellement, n'autorise à conclure que le professeur Sibley nourrit des idées subversives ou adhère au mouvement communiste ou nazi. Mais la loi de l'immigration n'en demande pas autant. Elle précise qu'il n'est pas besoin d'avoir la certitude que nos hôtes défendent des idées contraires à nos principes démocratiques, mais qu'il suffit d'entretenir des doutes.

L'article 20 qui guide l'application de cette section de la loi stipule que tout agent de l'immigration qui entretient ces doutes a le devoir de faire subir un examen aux personnes désirant entrer au Canada et que le seul refus de répondre aux questions de l'agent constitue, en soi, un motif suffisant à l'expulsion. Voilà précisément ce qui est arrivé au professeur Sibley. Il n'a pas daigné faire part de ses idées à l'agent de l'immigration qui l'a accueilli à Winnipeg en fin de semaine dernière et celui-ci l'a renvoyé dare-dare d'où il venait.

Le ministre qui, semble-t-il, avait été prévenu au préalable de la visite du professeur Sibley et n'ignorait pas l'examen qu'on entendait lui faire subir, a d'abord soutenu devant la Chambre la décision de ses fonctionnaires. Il n'a cependant pas hésité à reconnaître la faille de la loi qui autorisait l'agent de Winnipeg à interdire l'entrée du pays à l'intellectuel américain. Cette faille apparaît d'autant plus grossière lorsqu'on sait que le professeur Sibley ne demandait pas à immigrer au Canada, mais simplement à y passer une couple de jours de façon à pouvoir se rendre à l'invitation de la Voix des femmes et des étudiants de l'université du Manitoba.

La loi de l'immigration n'a fort heureusement pas toujours été interprétée aussi rigoureusement par les agents de l'immigration. (Le professeur Sibley, croit-on, est la première personne à qui on ait interdit l'entrée au Canada dans de telles circonstances). Mais si elle tend désormais à l'être, il devient plus urgent que jamais de la modifier. Sinon, elle viendra très souvent en conflit avec une autre loi sanctionnée par le Parlement canadien: la Déclaration des droits de l'homme qui doit garantir la liberté de pensée et de parole. Non seulement cette liberté doit-elle valoir pour nos visiteurs, mais davantage pour les citoyens canadiens qui les reçoivent et désirent connaître leurs points de vue.

M. Nicholson a spontanément reconnu que la loi, interprétée de telle façon, était capable de porter atteinte à notre liberté de penser, d'agir et de parler. Aussi a-t-il promis d'inclure dans le Livre blanc sur l'immigration qu'il compte déposer prochainement à la Chambre des communes un article libéralisant la section de la loi qui a permis de prohiber l'admission au Canada du professeur Sibley.

Le Canada veut une solution "concertée" à la crise de l'ONU

NATIONS UNIES, N.Y. —Le représentant du Canada, M. Paul Tremblay, a proposé vendredi à l'ouverture du comité spécial de l'ONU pour l'examen du problème des opérations de la paix de l'ONU que des consultations approfondies aient lieu à ce sujet entre les membres permanents du conseil de sécurité.

"Si un accord ne paraît pas se dégager de ces consultations, la délégation canadienne pourrait recommander que les négociations se poursuivent à un niveau plus élevé afin d'engager la responsabilité des gouvernements à aboutir à un règlement", a dit M. Tremblay.

Le représentant du Canada a souligné qu'il est indispensable que le comité élabore une solution "concertée" afin d'éviter que l'assemblée générale ne se trouve au 1er septembre dans la situation de paralysie où elle était en février, de crainte d'une "confrontation" entre les Etats-Unis et l'URSS. Il estime que dans ce but, il est nécessaire de rechercher à la fois une solution du problème des arriérés financiers et de la réglementation de futures opérations pour le maintien de la paix.

L'ouverture des travaux du comité spécial a été marquée par une intervention soviétique à peu près entièrement consacrée à la stigmatisation des opérations entreprises par les Etats-Unis dans le Sud-Est asiatique et surtout, cette intervention contenait l'avertissement que ces opérations "minaient" la coexistence pacifique en même temps qu'elles constituaient une intolérable violation du droit des gens.

Johnson part en guerre contre le Ku Klux Klan

WASHINGTON — Aussitôt après avoir annoncé l'arrestation des responsables du meurtre de Mme Liuzzo, militante intégrationniste tuée jeudi soir sur la route de l'Alabama, le président Johnson a déclaré hier après-midi qu'il avait donné l'ordre au ministre de la justice, M. Ketzenbach, de mettre au point un projet de loi "qui placerait désormais les activités du Ku Klux Klan sous le contôle effectif des lois". M. Johnson a précisé qu'il soumettrait cette proposition de loi au Congrès dès que ce dernier aura voté le projet sur les droits civiques et en suggérant que les membres du Congrès commencent dès maintenant à enquêter sur les activités du Klan.

"Si des 'Klansmen' entendent ma voix — a dit le président dans la deuxième partie de sa déclaration télévisée — ceci est à la fois un appel et un avertissement de démissionner du Klan et de rentrer dans une société honnête avant qu'il ne soit trop tard."

"Le Klan ne nous intimidera pas", a poursuivi le président ajoutant: pas plus que les terroristes du Vietnam.

En ce qui concerne les poursuites dont peuvent faire l'objet les quatre membres du Klan arrêtés par le FBI, elles seront limitées en ce qui concerne le gouvernement fédéral à l'inculpation de conspiration pour violer les droits civiques d'une personne, en l'occurrence Mme Liuzzo. Le meurtre lui-même relève uniquement de l'Etat dans lequel il a été commis et dans ce cas précis de l'Etat d'Alabama.

Le président Johnson avait annoncé à 12 h. 40 l'arrestation par les agents du F.B.I. de quatre membres du Ku Klux Klan de l'Alabama pour le meurtre, commis la veille, de Mme Viola Gregg Liuzzo, active militante intégrationniste de Détroit.

L'annonce de ces arrestations a été faite d'une manière dramatique par le président Johnson qui avait à ses côtés le ministre de la justice M. Nicholas Katzenbach et le directeur du FBI M. Edgar Hoover.

Le président a rendu hommage à la promptitude avec laquelle le FBI avait mené son enquête aboutissant à l'arrestation des coupables de "ce crime horrible".

Les quatre prévenus seront inculpés immédiatement, a-t-il dit, et traduits rapidement devant la justice.

Mme Liuzzo, a dit le président, a été assassinée par les ennemis de la justice qui pendant des années "ont employé la corde, les armes à feu et le goudron et les plumes" pour terroriser leurs voisins. Ils ont profité de la nuit pour commettre leur crime, a ajouté le président, comme c'est leur habitude parce que leurs actes ne supportent pas la lumière du jour. "J'ai lutté toute ma vie contre eux, a déclaré le président Johnson, car leur loyauté n'est pas envers les Etats-Unis d'Amérique mais envers une société de bigots à cagoules".

M. Johnson, dont la déclaration télévisée est interprétée comme une déclaration de guerre au Ku Klux Klan, a identifié les quatre hommes arrêtés par les agents du FBI comme étant: Eugene Thomas, 43 ans, de Bessemer; William Oriville Eaton, 41 ans, également de Bessemer; Gary Thomas Rowe, 31 ans, de Birmingham et Collie Leroy Wilkins junior, 21 ans, de Fairfield, Alabama.

Mme Viola Gregg Liuzzo, jeune mère de cinq enfants roulait en voiture sur la route de Selma en compagnie d'un jeune homme noir. (Ils avaient fait la navette plusieurs fois dans la soirée pour transporter des manifestants intégrationnistes). Une voiture, qui les suivait depuis plusieurs milles, les a soudain doublés. Durant la manoeuvre de dépassement, quelqu'un, de l'autre voiture, a ouvert le feu à plusieurs reprises. Mme Liuzzo s'est affalée sur le volant.

Les premiers jeux d'hiver canadiens à Québec en 67

QUEBEC — Les premiers jeux d'hiver interprovinciaux auront lieu au mont Sainte-Anne, à 15 milles au nord-est de Québec, à la fin de la saison d'hiver 1966-67. La nouvelle a été annoncée simultanément hier aux parlements de Québec et d'Ottawa.

A Ottawa, le ministre de la santé, Mlle Judy LaMarsh, a révélé que le gouvernement fédéral verserait une subvention spéciale de $700,000 pour l'organisation de ces jeux et que la contribution de Québec sera supérieure à celle d'Ottawa. A Québec, le premier ministre Jean Lesage a déclaré que son gouvernement s'est engagé à construire une route pavée qui mène au bas du mont Sainte-Anne.

A propos de l'accord intervenu à ce sujet entre Québec et Ottawa, M. Lesage a souligné qu'il ne s'agit pas d'un nouveau plan conjoint, mais plutôt d'une "initiative concertée et de caractère temporaire prise par les deux gouvernements".

Ces jeux attireront des touristes et des sportifs dans la région de Québec et contribueront ainsi au bien-être économique de la région, a-t-il précisé.

Les Jeux d'hiver canadiens sont organisés par la Fédération canadienne des sports amateurs et, un projet mis au point en 1962, prévoyait qu'ils débuteraient en 1965. Les gouvernements provincial et fédéral n'ont apparemment pas réussi à s'entendre sur leur participation financière respective.

Un groupe d'hommes d'affaires de la ville de Québec ont continué à travailler à la réalisation du projet et ont créé à cette fin la "Corporation des premiers jeux d'hiver canadiens"; cet organisme reçoit l'appui du Conseil consultatif national de la santé et du sport amateur.

Demande de 3 comparses de Lucien Rivard

Le juge Robert Ouimet a décidé hier qu'il se prononcera le 9 avril sur la demande d'habeas corpus qu'ont présentée trois Montréalais qui tentent d'échapper à l'extradition. Tout comme Lucien Rivard, Julien Gagnon, Emile Groleau et Raymond Jones, s'ils sont remis aux autorités américaines, devront répondre à Houston, au Texas, à une accusation d'avoir fait entrer illégalement 76 livres d'héroïne dans ce pays. Me Pierre Lamontagne, procureur du gouvernement américain, a signalé que les tribunaux ont déjà rejeté des demandes semblables formulées par Lucien Rivard.

Après trois jours d'instruction, l'enquête préliminaire est ajournée au 6 avril

Le juge prend en délibéré une requête de l'avocat de M. Dupuis

par Gilles LESAGE

ST-JEAN. — Le magistrat André Régnier fera savoir à la reprise de l'enquête préliminaire de M. Yvon Dupuis si la Couronne doit transmettre à Me Raymond Daoust une copie des trois déclarations que M. Roch Deslauriers a faites à la Gendarmerie royale, au cours du mois de janvier dernier.

Le représentant du ministère public, Me Jean Bienvenue, s'est vigoureusement opposé à cette demande du procureur de l'ex-ministre d'Etat, et le juge l'a prise en délibéré jusqu'au six avril.

M. Deslauriers, le promoteur de l'hippodrome qui a soutenu mercredi avoir remis un pot-de-vin de $10,000 au député de St-Jean, le 9 mai 1961, a subi à nouveau hier le feu des questions de M. Daoust.

Ce dernier a par ailleurs annoncé son intention d'intenter des procédures en mépris de cour contre un commentateur du poste de radio CJAD de Montréal, M. Leslie Roberts.

M. Daoust a soutenu qu'il lui était nécessaire de prendre connaissance des déclarations du témoin clé de la Couronne, pour pousser plus avant son contre-interrogatoire et pour continuer de le mettre en contradiction avec lui-même.

Il avait précédemment soumis deux déclarations à M. Deslauriers. Dans la première, datée du 24 janvier 1964, M. Raoul Gobeille affirme qu'il a vu M. Deslauriers remettre la somme de $10,000 en argent à M. Dupuis. Dans la seconde, portant la date du 5 janvier 1965, Deslauriers affirme que la déclaration précédente avait été préparée par lui-même. Il ajoute qu'il est peiné de dire que cette déclaration était incorrecte, parce qu'au moment où il remit les deux enveloppes contenant chacune $5,000 à M. Dupuis, à son bureau d'Ottawa, M. Gobeille l'attendait dans son auto stationnée sur le terrain du parlement.

Ce deuxième document, le témoin précise qu'il l'a signé à la demande de M. Israël Lefrançois, et qu'il contient la vérité. Il admet que le premier, qui fut adressé au ministre Bernard Pinard, était inexact, et qu'il n'avait pas pesé tous ses mots. Il voulait justifier ses nombreuses dépenses pour l'obtention du permis de piste de courses, y inclus le don d'un cadeau de $10,000. La Couronne refusant une première fois de lui remettre copie des déclarations de M. Deslauriers aux officiers de la Gendarmerie, M. Daoust tente de contourner la difficulté.

Le témoin admet alors que dans sa première déclaration à la RCMP, probablement le 16 janvier dernier il a mentionné la date du 29 juin comme étant celle de la remise du pot-de-vin (ou du dépôt) à M. Dupuis. Les enquêteurs ayant vérifié les faits entourant cette date demandèrent à M. Deslauriers s'il leur avait monté un "bateau" ou une "machination". Ce qui, dit-il, le désarma.

Après de minutieuses vérifications, il se souvint que la remise des enveloppes s'était produite le 9 mai. Il en est totalement sûr.

En fut-il ainsi pour les circonstances entourant cette remise, demande le procureur du prévenu? M. Deslauriers ne s'en souvient pas avec précision. Il admet ensuite que la RCMP a remis à son avocat le texte complet de ses déclarations, et que ce texte est actuellement en sa possession.

Me Daoust lui demande de le produire en cour. Avant que M. Deslauriers n'ait le temps d'esquisser une réponse, Me Bienvenue réaffirme son opposition catégorique. Il s'appuie sur le code, la doctrine et la jurisprudence, pour affirmer qu'au stade de l'enquête, la Couronne a toute discrétion pour transmettre ou non de tels documents au procureur du prévenu. Il ajoute qu'il ne serait pas pertinent de révéler la teneur de ce document à ce moment-ci.

Me Daoust soutient, au contraire, que c'est le droit strict de l'accusé de prendre connaissance immédiatement de tels documents. Autrement, dit-il, le prévenu peut en subir de graves préjudices et le magistrat pourra difficilement juger s'il y a suffisance de preuve pour l'envoyer à son procès. Il laisse entendre que la Couronne a des choses à cacher.

Me Bienvenue bondit et s'élève contre cette "affirmation gratuite" de son collègue. On voit, ajoute-t-il, où de telles affirmations et insinuations conduisent en lisant les journaux.

Un peu plus tard, Me Daoust devait laisser entendre que le témoin avait subi un "cuisinage en règle" de la part de la Gendarmerie. Me Bienvenue demanda à nouveau avec insistance que le procureur s'abstienne de laisser planer des insinuations qu'il ne prouve pas.

Il fut à nouveau question du document assermenté que M. Deslauriers a signé le 26 décembre dernier, à la demande de M. Réal Rousseau. Il précise qu'il n'a apporté que deux corrections, à la plume, au texte dactylographié qui lui fut présenté, parce qu'il voulait rectifier "la partie la plus répréhensible". Il n'a rien modifié du reste parce que M. Dupuis lui avait toujours affirmé que M. Earl avait demandé $10,000 pour garantir sa solvabilité.

Il ajoute que de retour à St-Jean, après sa rencontre avec M. Rousseau, M. Dupuis lui a reproché vivement d'avoir apporté des corrections au texte dactylographié, dont il avait dit la veille qu'il ressemblait fort aux "expressions" du député.

Dans ce document qu'il a dit avoir signé sous "forte pression", M. Deslauriers affirme que M. Dupuis n'a jamais demandé de cadeau et que c'est plutôt M. Earl qui a exigé une "garantie" de $10,000. Cette présumée demande de M. Earl, a-t-il réaffirmé hier, lui fut transmise par M. Dupuis, non par le ministre lui-même.

Le chiropraticien de 31 ans a été le seul témoin entendu au cours des trois premiers jours de l'instruction. Il a passé une dizaine d'heures dans le box. Il témoignera à nouveau à la reprise.

En fin de journée, Me Daoust a affirmé qu'il intentera des procédures en mépris de Cour contre le commentateur Leslie Roberts qui, a-t-il dit devant le magistrat, "est allé très loin en faisant des commentaires personnels sur la cause que vous entendez présentement".

M. Roberts se serait porté, hier matin, sur les ondes de CJAD, à la défense de l'ancien ministre du revenu, M. Paul Earl, en commentant les déclarations faites par M. Deslauriers au cours de son long contre-interrogatoire.

Sans discuter de cette affaire, Me Bienvenue souhaita que Me Daoust "fasse les choses au lieu de les annoncer", se disant heureux que le défenseur du prévenu partage son point de vue au sujet des "affirmations gratuites" contre lesquelles il s'est élevé à plusieurs reprises au cours des trois premiers jours de l'instruciton.

L'enquête se poursuivra le 6 avril, et les jours suivants.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

AVIS AUX CAMIONNEURS ET AUX PROPRIETAIRES D'AUTOBUS

Classification des chemins publics et pesanteurs totales permises, y compris la charge durant la période du dégel

PRINTEMPS 1965

AVIS IMPORTANT

TOUS LES PERMIS SPÉCIAUX OU GÉNÉRAUX SONT ANNULÉS POUR LA PÉRIODE DU DÉGEL

CHEMINS PUBLICS SUR LESQUELS LES PESANTEURS D'ÉTÉ SONT PERMISES

(Le poids total comprend celui du véhicule et de sa charge)

Camions à 2 essieux	28,000 livres
Camions à 3 essieux	40,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 3 essieux	46,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 4 essieux	60,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 5 essieux	70,000 livres
Autobus	28,000 livres

GRANDES ROUTES

Route 2 : Pont Legardeur — Montréal — Frontière d'Ontario;
Route 2 : Champigny — Pont de Québec — Lévis (rond-point);
Route 2B : Dorval — Boulevard Décarie;
Route 2C : Québec — Champigny;
Route 3 : Sorel — Valleyfield;
Route 3A : De la route 3 (Saint-Timothée paroisse) à la route 2 (Saint-Ignace-du-Coteau-du-Lac) via Pont Mgr Langlois;
Route 4 : Ville Saint-Pierre — Pont Honoré-Mercier;
Route 5 : Sherbrooke — Rock Island;
Route 7 : Pont Victoria — Boulevard Taschereau (route 9);
Route 8 : Montréal — Pont de Saint-Eustache;
Route 8 : Masson — Hull;
Route 9 : Etat de New-York — Montréal — Québec;
Route 9B : Laprairie — Notre-Dame-du-Mont-Carmel — Frontière des Etats-Unis;
Route 9C : Candiac (route 9) — Caughnawaga (route 4);
Route 11 : Pont Viau — Ste-Rose — Saint-Jérôme;
Route 11A Pont de Cartierville — Pont de Sainte-Rose;
Route 15 : Québec — Ste-Anne-de-Beaupré — Les Escoumins;
Route 15 : Hauterive — Baie-Comeau — Sept-Iles — Moisie;
Route 16 : Chicoutimi — Jonquière;
Route 16 : Bagotville — St-Siméon;
Route 16A : Bagotville — Jonquière via rond-point (route 54);
Route 17 : Dorion — Pointe-Fortune;
Route 18 : Montréal — Pont de Terrebonne;
Route 32 : Saint-Dominique — Saint-Hyacinthe (route 9);
Route 37 : Tour de l'île de Montréal;
Route 38 : Tour de l'île Jésus;
Route 54 : Québec — Chicoutimi;
Route 54C : Québec — Charlesbourg (1ère ave);

CHEMINS SECONDAIRES

Tous les chemins secondaires de l'île Jésus.
Tous les chemins secondaires de l'île de Montréal.
Chemin Petite-Côte — De la route 11-A à la route 8.
Chemin Bas-Saint-Martin — De la route 11-A à la route 11.
Route Sainte-Claire (Villes de Québec-Ouest et Charlesbourg-Ouest)
Boulevard Hamel (Ville de Québec-Ouest).
Boulevard Charest (du boul. Saint-Sacrement, Québec, à la route 2).
Chemin et descente de la Butte dans Varennes.

CHEMINS PUBLICS AVEC RESTRICTIONS

CHEMINS DE LA CLASSE 2

(Le poids total permis comprend celui du véhicule et de sa charge)

Camions à 2 essieux	23,000 livres
Camions à 3 essieux	32,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 3 essieux	37,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 4 essieux	48,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 5 essieux	56,000 livres
Autobus	28,000 livres

Ces pesanteurs sont permises sur les chemins publics suivants :

GRANDES ROUTES

Autoroute des Cantons de l'Est : Pont Champlain — Omerville;
Route 1 : Montréal — Sherbrooke Thetford-Mines — Vallée-Jonction — Pont de Québec;
Route 2 : Lévis (rond-point) — Rivière-du-Loup — Frontière du N.-Brunswick;
Route 2 : Champigny — Trs-Rivières Charlemagne (Pont Legardeur);
Route 3 : Sorel — Sainte-Angèle — Pont de Québec;
Route 4 : Pont-Mercier — Trout River;
Route 5 : Plessisville — Victoriaville — Sherbrooke;
Route 6 : Sainte-Flavie — Gaspé — Matapédia — Ste-Flavie;
Route 6A : Rivière-au-Renard — Saint-Majorique;
Route 7 : Iberville — Frontière des Etats-Unis;
Route 8 : Saint-Eustache — Lachute — Masson;
Route 9A : Route 9B — Frontière des Etats-Unis via Napierville;
Route 10 : Rivière-du-Loup — Ste-Flavie;
Route 11 : Saint-Jérôme — Mont-Laurier—Grand Remous — Maniwaki — Hull;
Route 12 : Rougemont — Saint-Hyacinthe — Saint-Denis;
Route 13 : Sainte-Angèle — Drummondville — Granby;
Route 14 : Valleyfield (route 3) — Canton Franklin (route 52);
Route 15 : Les Escoumins — Houterive;
Route 15A : Baie Saint-Paul — La Malbaie (via les Eboulements);
Route 16 : Chicoutimi — Bagotville;
Route 16 : Jonquière — Saint-Bruno;
Route 19 : Trois-Rivières — Shawinigan — Grand'Mère — La Tuque;
Route 19B : Yamachiche — Shawinigan — Grand'Mère — Saint-Tite;
Route 20 : Victoriaville — Drummondville;
Route 21 : Sorel — Saint-Hilaire;
Route 21 : Richelieu village — Iberville;
Route 22 Drummondville — Richmond — Sherbrooke — Stanhope;
Route 23 : Lévis — Armstrong — Frontière des Etats-Unis;
Route 24 : Saint-Jean-Port-Joli — Saint-Pamphile;
Route 24 : Saint-Gédéon — Saint-Georges de Beauce;
Route 28 : Sherbrooke — Bury — Beauceville;
Route 32 : Saint-Dominique — Acton Vale—Village Durham Sud;
Route 32 : Danville — Asbestos;
Route 34 Woburn à Saint-Gérard (route no 1);
Route 34 Sainte-Eulalie (route no 9) à Saint-Célestin (r. 13)
Route 35 : Masson — Buckingham — Mont-Laurier;
Route 36 : Beauharnois — Ville de Saint-Jean (cité);
Route 39 : Knowlton — Highwater (Etats-Unis);
Route 40 : Marieville — Cowansville;
Route 40A : Iberville — Sainte-Brigide (route 40);
Route 45 : Senneterre — Amos — La Reine;
Route 46 : Macamic — Rouyn — Ville-Marie — Témiscamingue;
Route 47 : Beloeil à la route no 9B;
Route 48 : Charlemagne — L'Assomption — Joliette;
Route 48A : Saint-Sulpice — L'Assomption;
Route 49 : Black Lake — Plessisville;
Route 50 : Coaticook — Magog;
Route 51 : Saint-André — Frontière du Nouveau-Brunswick;
Route 52 : Huntingdon — Knowlton;
Route 53 : Saint Henri — Sainte-Germaine;
Route 54A : Lac Jacques-Cartier — Hébertville;
Route 55 : Tour du Lac Saint-Jean;
Route 58 : Mont-Laurier — Senneterre;
Route 59 : Cheminis — Rouyn — Louvicourt;
Route 60 : Amos — Val-d'Or;
Route 61 : Amos — Rivière Héva;
Route 62 : Ville-Marie — Belleterre;
Route 63 : Paradis — La Sarre — Destor;
Route 64 : Val d'Or — Despinassy — Beatyville;
Route 105A : Highwater (route 39) — Richford (Vermont);

CHEMINS SECONDAIRES

Anse-Pleureuse à Gaspé (via Murdochville).
Sainte-Anne-des-Monts à New Richmond.
Matane à Amqui.
Les Saules — Camp Valcartier.
Loretteville — Charlesbourg — Sainte-Thérèse.
Neuville — Saint-Raymond.
Pont-Rouge — Saint-Basile — Cap-Santé (route 2).
Deschambault — Saint-Marc-des-Carrières.
Chicoutimi — Saint-Ambroise — Ile Maligne.
Saint-Bruno — Saint-Gédéon — Saint-Jérôme.
Raccordement route 1 (Rivière Blanche) à Thetford-Mines.
Chemin Saint-Albert (route 20), à Warwick (route 5).
Route Saint-Cyrille (route 20) à La Baie (route 3)
Raccordement Pont Galt (Sherbrooke) à la route 1 vers Ascot Nord.
Ancienne route 1 — Black Lake — Thetford Mines.
Saint-Jacques de Dupuy — Normétal.
Saint-Félicien — Chibougamau — Chapais — Desmaraisville.
Amos — Matagami.
Saint-Lambert — Charny — Pont de Québec.
Saint-Martin — Saint-Honoré de Shenly — Saint-Evariste.

CHEMINS DE LA CLASSE 3

(Le poids total permis comprend celui du véhicule et de sa charge)

Camions à 2 essieux	20,000 livres
Camions à 3 essieux	24,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 3 essieux	28,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 4 essieux	33,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 5 essieux	33,000 livres
Autobus	26,000 livres

Ces pesanteurs totales de la classe 3 s'appliquent à toutes les grandes routes et à tous les chemins secondaires non compris dans les classes 1 et 2.

Pour le transport des matières périssables, des animaux de boucherie, des engrais, des graines de semence, de l'huile, de la gazoline, du charbon et pour les déménagements, les pesanteurs permises sur les grandes routes et les chemins secondaires de la classe 2 peuvent être augmentées de dix pour cent (10%), et les pesanteurs de la classe 2 seront permises sur les chemins de la classe 3 pourvu qu'en aucun cas ces pesanteurs n'excèdent celles permises en été.

Le ministère de la Voirie pourra en tout temps modifier les pesanteurs totales permises.

N.B. — La date d'entrée en vigueur des restrictions sur la circulation routière pour la période du dégel sera annoncée par les organes d'information.

Informations religieuses

Secrétariat pour les non-croyants

CITE DU VATICAN — Un "Secrétariat pour les non-croyants" a été constitué à côté du Secrétariat pour les religions non chrétiennes que préside le cardinal Paolo Marella, apprend-on dans les milieux généralement bien informés du Vatican. Le secrétariat de ce nouvel organisme a été confié à un salésien, le Père Vincenzo Miano, doyen de la faculté de philosophie à l'Université pontificale salésienne. Le Père Miano est également écrivain et recteur notamment d'un ouvrage sur l'athéisme. Cet organisme qui ne relèvera pas du concile viendra s'ajouter au Secrétariat pour l'unité des chrétiens que préside le cardinal Augustin Bea et au Secrétariat pour les religions non chrétiennes. Il sera consacré, semble-t-il, à l'étude des problèmes posés par les différentes formes d'athéisme et d'indifférence religieuse existant dans le monde.

Aspiration fragile

SAINT-DOMINGUE — "L'humanité aspire à la paix, que tous invoquent et dont on proclame partout l'absolue nécessité. Et pourtant, ce désir de paix apparaît trop souvent comme une réalité apeurée, fragile, presque toujours menacée par l'inégalité sociale, par le heurt des esprits, des groupes de pression, en définitive par l'inconstance et la faiblesse humaine," a notamment déclaré le pape Paul VI dans un message enregistré qui a été diffusé jeudi à Saint-Domingue au cours de la cérémonie de clôture du 11e congrès marial international.

Réunions consultatives

GENEVE. — Le Conseil oecuménique des Eglises annonce qu'il aura sous peu deux réunions consultatives non officielles avec des spécialistes catholiques des questions sociales et missionnaires. La première, qui se tiendra à Genève du 28 au 31 mars, sera une conférence consultative sur l'Eglise et la société. Elle abordera l'étude des besoins théologiques que pose la définition de la responsabilité chrétienne à l'égard de la société. Les 25 participants feront aussi un tour d'horizon de l'état actuel des réflexions du Conseil oecuménique et de l'Eglise catholique dans ce domaine. La seconde conférence consultative réunira 16 participants du 5 au 10 avril près de Lausanne pour leur permettre de procéder à un échange de vues sur les problèmes théoriques et pratiques que pose aux Eglises leur mission universelle. Ces deux rencontres ont été préparées en collaboration avec le secrétariat du Vatican pour l'unité chrétienne.

Les vols spatiaux

ROME. — "La vocation biblique de l'homme, le dominateur de l'univers, poursuit son chemin". C'est ce qu'a dit le commentateur de Radio-Vatican en exprimant l'admiration du monde entier pour l'exploit des cosmonautes russes. "Cette vocation, a poursuivi le commentateur, trouve dans l'intelligence, dans la science, et dans la technique humaine sa plus haute confirmation et son dynamisme propulseur, l'instrument de sa réalisation progressive". Radio-Vatican a souligné pour conclure : "La foi ne craint pas les découvertes et les conquêtes, elle s'en alimente. Elle souhaite seulement que le développement technique et scientifique de l'homme soit soutenu par une maturité morale et religieuse suffisante".

Religieuse cosmonaute ?

NEW YORK — Une religieuse bénédictine, Soeur Marie-Margaret Bealmear, qui prépare le doctorat de physiologie à l'université de South Bend (Indiana), a été invitée par le Centre spatial de la N.A.S.A., à Houston (Texas), à participer à l'entraînement spatial des cosmonautes. La religieuse a décliné l'invitation, assurant que la lettre de la N.A.S.A. lui avait certainement été adressée par erreur. Il n'en reste pas moins qu'elle avait toutes les qualifications requises pour être employée par la N.A.S.A.: Licenciée en physiologie, ses recherches lui ont déjà valu les félicitations de la Fondation nationale scientifique, de la Commission de l'énergie atomique et de l'Institut national de la santé publique. "Je doute que la N.A.S.A. veuille mettre une femme sur orbite, a déclaré Soeur Marie Margaret, et j'ai huit mois de plus que l'âge limite requis."

Dialogue avec les non-croyants

PARIS — Prononçant l'allocution de clôture de la 17e Semaine des intellectuels catholiques, Mgr Veuillot, archevêque-coadjuteur de Paris, a parlé du dialogue des chrétiens avec les non-croyants et déterminé les conditions auxquelles il doit répondre.

Il a affirmé: "Il n'est ni abusif ni indiscret, mais pleinement conforme aujourd'hui à la loi d'un authentique dialogue que des esprits difficiles, quand ils se rencontrent pour parler de Dieu, ne taisent pas leurs convictions intimes, car leurs échanges manqueraient d'une qualité indispensable s'ils ne confrontent pas, dans la sérénité et la loyauté d'un dialogue mesuré et respectueux de l'autre, les raisons décisives d'une attitude qui donne à leur existence son sens ultime."

Evoquant les inquiétudes de certains chrétiens devant ce dialogue, l'archevêque a affirmé: "Il serait gravement erroné de dénoncer d'emblée comme suspecte la volonté de dialogue, comme si elle constituait un symbole de la fragilité de la foi." Puis il a ajouté: "Il y a certes des contrefaçons du dialogue, par exemple, quand on cherche dans l'entretien une occasion d'accentuer les lézardes qu'on a pu constater dans ses propres convictions religieuses."

Après avoir dit qu'il faut tenir pour saine l'intention d'écouter le monde et de lui répondre, qui anime dans la France d'aujourd'hui tant de croyants intègres, Mgr Veuillot a conclu en invitant les chrétiens à poursuivre le dialogue dans l'humilité, la lucidité et la prudence. C'est là l'obligation évangélique, le mandat missionnaire, le devoir d'apostolat.

Au cours des assises, M. Georges Ronay, écrivain et journaliste hongrois, a parlé du renouveau du catholicisme en Hongrie.

Très liée, jusqu'en 1945 à l'organisation féodale de la société hongroise, a-t-il dit, l'Eglise s'est trouvée, la guerre finie, privée de la plupart de ses moyens d'action. Cependant, les églises restent ouvertes. Pendant la période stalinienne, l'essentiel fut de survivre.

Aujourd'hui, a poursuivi, M. Ronay, il s'agit de s'engager aux côtés des marxistes dans la lutte pour la construction d'une société plus juste, tout en témoignant silencieusement de sa foi. Il appartient aux catholiques, a-t-il souligné, de montrer la vie de Dieu en se révélant eux-mêmes les plus vivants de tous les hommes, les plus efficaces dans la construction pratique du socialisme. Plutôt que sur l'inquiétude religieuse, il faut mettre l'accent sur la foi comme accomplissement de l'homme.

Les sarcasmes mêmes des marxistes à l'égard des catholiques et qui sont les conséquences de l'attitude des chrétiens hongrois d'hier — pour lesquels l'orateur s'est montré sévère — ont servi à purifier l'Eglise et à mesure que la purification se maintient, a affirmé M. Ronay, les preuves tangibles se multiplient d'un changement d'atmosphère, d'un établissement du crédit et de l'autorité de la pensée catholique, d'une force d'attraction, contestée parfois, mais réelle.

C'est en somme, un dialogue, sans dialoguer, qui s'ébauche. Les catholiques occidentaux qui viennent en Hongrie sont surpris de notre espoir. Cet espoir est réel, a conclu l'orateur.

Pendant ce temps, à Varsovie, M. Wladislaw Gomulka, secrétaire général du parti ouvrier polonais, dans le rapport qu'il a présenté au troisième plenum du parti communiste, a traité notamment du plan intérieur. Il a dit qu'il y avait, au sein du front d'unité nationale, une place pour les rassemblements sociaux et politiques des catholiques, mais non en tant que délégués ou représentants de tous les croyants, mais en tant que délégués des milieux qui recherchent dans leur idéologie chrétienne des motifs pour leur attitude positive envers l'autorité populaire et pour leur activité patriotique.

"La religion, a ajouté M. Gomulka, est l'affaire privée des citoyens. L'autorité populaire traite de la même façon les croyants et les non-croyants. La majorité des croyants fait une différence entre la foi et les convictions politiques. C'est dans ce contexte qu'elle voit la justification de sa participation au front d'unité nationale".

Aucun changement sans que toutes les Eglises aient été consultées

TUNIS — "Rien ne doit être touché aux articles de foi et aux traditions fondamentales du christianisme sans qu'au préalable aient été consultées toutes les Eglises. Je dis bien toutes les Eglises. Nous ne saurions accepter les interprétations décidées sans notre approbation", a déclaré à l'hebdomadaire tunisien "Jeune Afrique", l'archimandrite Mesrole K. Krikorian, l'un des secrétaires de la conférence qui a eu lieu en janvier dernier à Addis-Abéba, à propos des déclarations du Concile du Vatican sur la responsabilité des Juifs dans la mort du Christ.

De son côté, le Saint-Synode de l'Eglise copte, réuni à Alexandrie (Egypte), a dénoncé unanimement la "tentative de certains cardinaux lors du deuxième Concile du Vatican d'innocenter le peuple juif de la crucifixion du Christ."

"Cette tentative a pour but de gagner l'appui des Juifs et d'exploiter ce soutien à des fins politiques", a notamment affirmé le Saint-Synode, réuni sous la présidence de Mgr Kyrillos VI, patriarche d'Alexandrie.

Par contre, le Saint-Synode a approuvé unanimement les résolutions de la Conférence des cinq Eglises monophysites, qui a eu lieu à huis clos à Addis-Abéba.

Au sujet de cette conférence, l'archimandrite Krikorian a précisé que c'est la première fois, depuis 15 siècles, que les cinq Eglises monophysites se réunissent, à cause, a-t-il souligné, du mouvement général de rapprochement face aux exigences du monde moderne". Si la capitale du Négus a été choisie, a-t-il expliqué, c'est parce qu'elle est la seule métropole politico - religieuse de l'univers oriental et que le Négus est la seule puissance temporelle qui puisse patronner les cinq Eglises monophysites.

L'archimandrite a dit, enfin, qu'au cours de ses travaux, la Conférence s'était préoccupée de la jeunesse et qu'elle avait décidé de renforcer "notre propagande et notre action missionnaire, de resserrer les liens entre la pratique religieuse et les activités sociales, culturelles, militantes, bref de rendre notre religion plus vivante et plus présente. Il est apparu utile et important d'unir fermement les cinq Eglises en vue d'une mission d'intérêt commun. La possibilité d'une coopération avec les Eglises grecques orthodoxes et l'Eglise catholique romaine, ainsi qu'avec les Eglises anglicanes et le Conseil oecuménique des Eglises a été également étudiée très attentivement."

Rome et l'Alabama

ROME — "La violence, l'intolérance, la discrimination raciale sont des insultes à la loi de Dieu et à la loi naturelle. Elles constituent la négation de la charité", a déclaré le commentateur de la Radio Vaticane, en parlant des événements sanglants qui viennent de se produire en Alabama, aux Etats-Unis. "L'indignation et l'émotion que l'assassinat d'un ministre du culte à Selma a suscitées dans le monde entier sont une raison de réconfort, a-t-il ajouté. Ce sont des signes de diffusion d'une sensibilité et d'une maturité morale, une raison d'espérer pour l'avenir. Mais le travail à accomplir est encore immense pour qu'à tous les hommes soient reconnus théoriquement et pratiquement les droits que Dieu et la nature leur ont donnés." Pendant ce temps, l'organe du diocèse catholique de Worcester (Massachusetts, Etats-Unis), "The Catholic Free Press", a suggéré que la hiérarchie catholique des Etats-Unis demande au Vatican l'ouverture du procès de canonisation du Rév. James Reeb, pasteur blanc de l'Eglise luthérienne, décédé des suites des blessures qui lui furent infligées par un groupe de racistes à Selma (Alabama).

Le cardinal Heenan a reçu des instructions : plus de débat public sur les contraceptifs

LONDRES. — De retour de Rome, où il a reçu la barrette rouge, le cardinal Heenan, archevêque de Westminster, a déclaré à son arrivée à Londres: "J'ai reçu des instructions afin de mettre un terme au débat public sur la question de la limitation des naissances. Je ne ferai, pour ma part, aucune déclaration à ce sujet sur ce qui vient de se passer."

Que s'est-il passé pendant l'absence du primat d'Angleterre et du pays de Galles? Deux jeunes prêtres ont pris publiquement position sur la question brûlante de l'usage des contraceptifs par les fidèles de l'Eglise catholique; ils se sont dits tous deux en faveur du contrôle des naissances.

Pour le grand public protestant de Grande-Bretagne, que les pasteurs des diverses dénominations laissent libres à ce sujet, cette affaire prend l'aspect d'un "test" du libéralisme. Comment, dit-on, parler d'unité avec une Eglise aussi retardataire, qui refuse à ses fidèles le droit de vivre avec leur temps? Et de citer l'exemple de l'Eglise anglicane, pourtant considérée comme réactionnaire à l'égard des autres Eglises protestantes, qui a pris position sur cette question depuis quelques années déjà.

La publicité qu'on accorde en Grande-Bretagne à la limitation des naissances n'a pas manqué de toucher le public catholique qui, jusqu'à la réunion du Concile oecuménique du Vatican, évitait de parler de ce sujet, s'en remettant généralement au jugement de son clergé.

De nombreux foyers catholiques avaient espéré que les pères conciliaires, réunis pour la première fois depuis un siècle en la Basilique Saint-Pierre de Rome, s'attaqueraient sans tarder au principal problème de notre époque, celui de l'équilibre des couples chrétiens. La troisième session du Concile s'étant achevée sans s'être prononcée sur cette question on put mesurer leur déception au ton des lettres qu'ils envoyèrent aux journaux.

En octobre dernier, l'affaire Biezanek prit une ampleur que la hiérarchie catholique tenta en vain de minimiser. Le docteur Biezanek, femme médecin, catholique fervente, mère de famille nombreuse, avait ouvert dans le nord de l'Angleterre, une clinique afin d'instruire les jeunes mères de famille sur les divers moyens anti-conceptionnels, leur permettant d'équilibrer leur vie sexuelle et leur vie de famille. Sur son refus de fermer la clinique, elle se vit interdire l'accès aux sacrements.

Mais la crise qui frappait les laïcs allait bientôt toucher les clercs et non les moindres d'entre eux, puisque le premier à prendre position était un archevêque, Mgr Thomas Roberts, de la Compagnie de Jésus, ancien archevêque de Bombay et actuellement théologien à la communauté jésuite de Farm Street, à Londres. "Sur le terrain de la raison, la condamnation des moyens anticonceptionnels artificiels ne peut pas se défendre", déclarait-il au cours d'une émission télévisée en novembre dernier.

Un tel exemple ne devait pas demeurer sans suites. Il y a quelques semaines, un jeune prêtre régulier, le Père McMahon, professeur dans un collège religieux, écrivait dans un journal qu'il était inhumain de faire souffrir des femmes en leur interdisant des moyens anticonceptionnels qui, peut-être, dans peu de temps, seraient "déclarés non seulement licites, mais désirables". Appelé à Rome, pour y défendre devant le supérieur de son ordre, ses affirmations, il n'en est pas encore revenu.

Quelques jours plus tard, un autre jeune prêtre, l'abbé Joseph Cocker, vicaire d'une paroisse de l'île de Wight, qui s'était prononcé publiquement en faveur des déclarations du Père McMahon, se voyait interdire par l'évêque de son diocèse.

Ceci n'a pas empêché, une fois de plus, Mgr Roberts, de défendre ses vues et celles des jeunes prêtres, devant plusieurs millions de téléspectateurs de la B.B.C.

Interviews de la semaine à
TEMOIGNAGE

LUNDI : L'abbé Denis Rivest : Pourquoi tous ces changements liturgiques ?
MARDI : Marcel Marcotte, S.J. : Comment savoir ce que le Seigneur attend de moi ?
MERCREDI : Henri Guindon, S.M.M. : Un Fils nous parle de son Père.
JEUDI : Guy Poisson, P.S.S. : Nos parents veulent-ils une école chrétienne ?
VENDREDI : Guy Poisson, P.S.S. : Le Rapport Parent étouffera-t-il l'école chrétienne ?
SAMEDI : Jean Bolleau, S.J. : Croire c'est s'attacher à quelqu'un.

A Montréal et aux environs, écoutez
CKAC 730 à 8h.50 du soir
CKBS 1240 à 3h.45 de l'après-midi.

SEMINAIRE DE SAINTE-THERESE

Cours classique complet pour les garçons

— Admission en éléments latins (8e classique)
— après une 7e année ou une 6e année
— examens d'entrée obligatoires : les samedis 20 février, 6 et 20 mars, à 9h.00 a.m.

— Admission en belles-lettres spéciale (avec ou sans latin)
— après la 11e scientifique
— inscription avant le 30 mars

Externat et pensionnat avec congé de fin de semaine
Bureau des admissions 435-3695

Cours collégial (belles-lettres à philosophie) pour les demoiselles

Pavillon Marie-Thérèse-Dugué

— Admission en belles-lettres
— après la versification

— Admission en belles-lettres spéciale (avec ou sans latin)
— après la 11e scientifique

Inscription les samedis 20 mars, 3 et 24 avril, à 9 a.m.

Bureau des admissions 435-2861

COLLÈGE ROUSSIN

12085 est, Notre-Dame, Montréal 5 Tél. 645-4553

PENSIONNAT

Dirigé par les Frères du Sacré-Coeur

COURS D'ÉTUDES :

Le cours secondaire scientifique du Collège Roussin comprend :
a) Les 8e et 9e années scientifiques
b) Les 10e et 11e années scientifiques :
Option Sciences-Mathématiques
Option Sciences-Lettres
c) Le cours préparatoire aux études supérieures (12e année)

EXAMENS D'ADMISSION :

Les samedis 3 et 17 avril à 2.30 heures p.m.

N.B.—Un élève ayant terminé sa 6e année avec un pourcentage de 85% peut être admis en 8e scientifique, s'il subit avec succès les tests d'admission.

Prospectus sur demande

DURILLONS

DOULEUR

à la plante des pieds

causée par les durillons

Pour les durillons, callosités et brûlements à la plante du pied, les remèdes et appareils du Dr Scholl sont tout indiqués pour vous apporter le soulagement désiré. Confort durable à bas prix. Venez dès aujourd'hui.

- Ajustement de chaussures pour cas difficiles
- Bas élastiques
- Service complet de pédicure
- Conseils gratuits d'experts

Attention spéciale aux INSTITUTIONS RELIGIEUSES. Nous avons les souliers réglementaires pour religieux et religieuses.

Wolfe Street Foot Clinic

Etablie depuis 1941

1410, rue WOLFE
LA. 1-0580

COURTIER D'ASSURANCES GENERALES

disposant d'un système comptable et de collection parfaitement au point recherche.

COLLEGUE

dans la région de Montréal pour administration commune de leurs bureaux.

Volume indifférent

Renseignements reçus confidentiels

Ecrire

CASE 1189
LE DEVOIR

LE DEVOIR

MONTRÉAL, SAMEDI 27 MARS 1965

Le député fédéral Jean-Luc Pepin a prononcé une conférence hier à la Chambre de Commerce française au Canada. Sur notre photo, de gauche à droite, MM. Gérard Parizeau, vice-président de la Chambre, Jean-Luc Pepin, Bernard Leclerc, président, et Pierre Salbaing, vice-président de la Chambre. (Photo Le Devoir)

J.-L. Pepin: la France devient le "quatrième pilier" de la politique étrangère du Canada

La France devient un quatrième pilier de la politique extérieure du Canada, (après les organismes régionaux et mondiaux, le Commonwealth et les Etats-Unis), tant du point de vue commercial que du point de vue strictement politique, a affirmé hier le député fédéral Jean-Luc Pépin, secrétaire parlementaire du ministre du commerce.

M. Pépin était conférencier au déjeuner de la Chambre de commerce française au Canada. Il a cité de nombreuses statistiques (inventant à ce propos le néologisme "statisfaction": satisfaction que l'on éprouve à entendre des statistiques) qui indiquent que les rapports commerciaux et culturels entre le Canada et la France ont cru sensiblement au cours des toutes dernières années, bien que la France ne soit que le dixième acheteur du Canada et au cinquième rang des fournisseurs de notre pays (après l'Angleterre, le Venezuela, le Japon et l'Allemagne de l'Ouest).

Selon le député fédéral, le Québec peut et doit être l'intermédiaire de l'accroissement des communications culturelles et économiques entre les deux pays. Mais il avait signalé auparavant que les accords Paris-Québec n'impliquent pas qu'Ottawa entend renoncer à entretenir des relations avec la France dans le même domaine.

"Certains le voudraient, a dit M. Pépin, qui prêchent l'impossibilité de l'entente entre francophones et anglophones au Canada tout en reprochant à l'autorité fédérale de ne pas pratiquer mieux le bilinguisme; qui, consciemment ou non, voudraient placer le gouvernement français dans l'obligation d'arbitrer nos accrochages constitutionnels. Il semble bien que les autorités françaises ont compris le danger de cette situation si on en juge par le nombre et l'importance des conventions entre Paris et Ottawa."

Avant le déjeuner d'hier midi, la Chambre de commerce française au Canada a tenu son assemblée générale, au cours de laquelle elle a élu son conseil d'administration pour 1965. M. Bernard Leclerc a été réélu président.

Au cours de l'assemblée, M. Yves Plattard, conseiller commercial auprès de l'ambassade de France, a fait un exposé sur les échanges commerciaux franco-canadiens en 1964. Il a insisté plus particulièrement sur l'évolution de la situation économique en France en faisant ressortir la nécessité dans laquelle se trouvait le gouvernement de mettre en vigueur un plan de stabilisation visant à enrayer l'inflation pour permettre à l'économie française de trouver un second souffle avant de reprendre son rythme d'expansion.

Coup de théâtre à l'Office de l'information

Deux hauts fonctionnaires quittent leur poste en accusant leurs supérieurs d'ingérence partisane

QUEBEC (DNC) — Une querelle qui dure depuis plusieurs mois entre le directeur de l'Office de l'information et de la publicité du Québec et le secrétaire de la Province a abouti hier à un coup de théâtre. Alors que le directeur, M. Hubert Potvin, et M. Jean Girard, chef de la division de la documentation, annonçaient leur démission aux courriéristes parlementaires, le sous-secrétaire, responsable de l'information, M. René Montpetit, les déclarait tous deux suspendus pour causes d'insubordination et d'indiscipline.

M. Potvin et Girard ont motivé leur geste en expliquant qu'ils étaient victimes de pressions partisanes de leurs chefs immédiats, le ministre Bona Arsenault et M. René Montpetit.

Ils ont reproché particulièrement au secrétaire de la Province "son intervention dans la teneur générale de la revue de presse "Commentaires", intervention qui empêchait les responsables de l'information officielle d'oeuvrer normalement, c'est-à-dire selon des critères non-partisans".

Comme exemple d'ingérence, ils ont signalé l'enquête faite au sein de l'Office de l'information par M. Maurice Leroux, directeur des relations extérieures de la Fédération libérale, et par M. Guy Gagnon, secrétaire exécutif du premier ministre. Cette enquête, ont dit MM. Potvin et Girard, se concluait en faveur de l'Office mais n'a jamais été rendue publique".

Ils reprochent à M. Arsenault de se désintéresser complètement de l'Office, d'où un manque déplorable de directives. Ils déplorent l'absence d'une définition claire des fonctions du directeur de l'Office dans le document officiel du Conseil des ministres.

M. Montpetit, dès jeudi, recommandait, dans une lettre, au secrétaire de la Province de suspendre M. Potvin. Hier matin, la lettre de suspension était rédigée. C'est quelques heures plus tard, que M. Potvin, qui n'avait pas encore reçu cette lettre, annonçait sa démission de même que celle de M. Girard aux courriéristes parlementaires.

En réponse aux déclarations de MM. Potvin et Girard, M. Montpetit, au nom du ministre, a remis à la tribune parlementaire, le communiqué suivant:

"Une lettre a été adressée ce jour à MM. Hébert Potvin et Jean Girard, signée par le secrétaire de la province, les informant de leur suspension en vertu de l'article 61 de la loi de la Commission du service civil pour causes d'insubordination et d'indiscipline.

"Monsieur Claude Paulette, déjà directeur adjoint et coordonnateur de l'Office d'information et de publicité, a été autorisé par le secrétaire de la province à prendre immédiatement charge de l'Office d'information et de publicité.

"Quant aux actes d'insubordination et d'indiscipline que le secrétaire de la province a l'intention de porter à l'attention de la Commission du service civil, il est évident que nous ne pouvons les dévoiler publiquement avant la tenue de l'enquête de la Commission du service civil.

"L'Office d'information et de publicité a été établi suivant une structure déterminée par la Commission du service civil et approuvée par le Conseil des ministres, dans laquelle on trouve la description de toutes les tâches. D'autre part, les rapports devant exister aux divers échelons d'un ministère sont bien connus. Le ministre et le sous-ministre les ont déjà respectés. Les conflits d'autorité qui sont survenus depuis plusieurs mois à l'Office d'information et de publicité proviennent uniquement du fait que M. Potvin, pour sa part, n'a jamais voulu respecter ces structures établies par la Commission du service civil et approuvées par le Conseil des ministres.

"Les fonctions assignées à l'Office d'information et de publicité sont celles d'être un office d'information et de publicité et non pas un organe de propagande. Il ne faut pas non plus que l'Office d'information et de publicité serve aucune idéologie que ce soit celles des partis représentés à l'Assemblée législative ou d'aucun autre groupement".

Ottawa assurera les producteurs laitiers d'un prix moyen de $3.50 les 100 livres

OTTAWA — Le ministre de l'agriculture a annoncé hier aux Communes une nouvelle politique laitière dont le but est d'assurer aux producteurs un prix national moyen de $3.50 les 100 livres de lait de transformation utilisé au pays.

M. Harry Hays a également fait part de son projet d'établir une commission canadienne de l'industrie laitière qui aura pour mission, en collaboration avec les provinces, d'assurer les relations de portée générale entre les gouvernements et l'industrie laitière.

La législation nécessaire à la formation de cette commission sera présentée au Parlement dans le plus bref délai possible, a dit le ministre.

L'objectif visant à assurer aux producteurs un prix national moyen de $3.50 les 100 livres de lait ou de l'équivalent en crème, basé sur la production de 1964-1965, sera réalisé à l'aide de deux programmes :

1. Un programme de paiement d'appoint, doublé d'une subvention directe et d'une aide à l'exportation, destiné à assurer un prix moyen national de $3.30 les 100 livres de lait, ou de l'équivalent en crème, utilisé au pays;

2. Un paiement supplémentaire aux producteurs de lait de transformation et de crème qui, au total, égalera approximativement la différence entre le niveau de soutien de $3.30 et $3.50 les 100 livres de lait ou l'équivalent en crème en prenant comme base la production du lait de transformation en 1964-1965.

Afin d'encourager l'établissement d'exploitations laitières rentables, le gouvernement ne versera pas de paiement supplémentaire aux producteurs qui en 1964-1965 auront vendu moins de 10,000 livres de lait, la production d'environ deux vaches.

Echelle

Pour que les petits producteurs jouissent d'un traitement équitable, le paiement supplémentaire sera effectué à un taux donné par 100 livres de lait qui ira en diminuant à mesure que la production augmentera.

Ce taux variera, par exemple, de 25 cents les 100 livres de lait pour les premières 47,999 livres, à 10 cents les 100 livres pour un volume de vente dépassant 95,999 livres.

On estime entre 200,000 et 210,000 le nombre de producteurs qui seront admissibles à ce paiement supplémentaire.

La somme moyenne de ce paiement s'élèvera à un peu plus de $100 par producteur à travers le pays.

M. Hays a précisé que ce programme intérimaire s'appliquera aux 11 mois débutant le 1er mai prochain. La prochaine campagne laitière commencera donc le 1er avril 1966.

Le prix de soutien du beurre demeurera à 64 cents la livre, livré à Montréal et à Toronto.

Les partis de l'opposition ont tous exprimé leur satisfaction à l'annonce de la création de la Commission de l'industrie laitière mais ont émis des doutes sur l'assurance que les producteurs toucheront bien bien $3.50 du 100 livres de lait en vertu de la nouvelle politique annoncée par M. Hays.

M. Clément Vincent (PC — Nicolet-Yamoska) a déclaré qu'il faudrait étudier plusieurs facteurs avant de déterminer la nature exacte de l'aide qui sera ainsi apportée aux producteurs.

Il a signalé que les dépenses du ministère de l'agriculture ne représentent que 3 p.c. du budget total alors que les Etats-Unis consacrent à cette fin 8 p.c. de leur budget.

M. Vincent a également demandé le rétablissement de la prime de quatre cents au fromage pour exportation. Cette prime a été réduite à deux cents l'an passé.

M. Arnold Peters (NPD, Timiskaming) a émis l'opinion qu'il est difficile de mettre ce programme en oeuvre pour le 1er mai. Selon lui, les fermiers sont mécontents des subsides qu'ils reçoivent du gouvernement, et cette annonce ne sera pas de nature à les satisfaire. Il a ajouté que les fermiers qui n'ont que quelques vaches ne toucheront rien alors que ce sont les riches propriétaires qui profiteront davantage de ce programme d'aide.

M. H. A. Olson (CS, Medicine Hat) ne croit pas que, en vertu de cette nouvelle politique, les producteurs laitiers toucheront effectivement $3.50 les 100 livres de lait.

Quant à M. Charles-Arthur Gauthier (créditiste, Roberval), il a recommandé que la commission canadienne de l'industrie laitière comprenne une division spéciale qui étudierait les problèmes particuliers du Québec dans ce domaine.

Selon lui, le prix de soutien devrait être haussé de $4.

La Commission scolaire de Hull en faillite!

OTTAWA — Selon le journal "Le Droit," d'Ottawa, la commission scolaire de Hull, au Québec, se déclarera en faillite mercredi soir, alors que tous les commissaires donneront leur démission et mettront l'organisme sous la tutelle du ministère de l'Education.

La raison de ce geste serait que la commission des écoles catholiques de Hull refuse d'obtempérer à un ordre du gouvernement provincial lui enjoignant de hausser la taxe scolaire selon les taux normalisés qu'il a établis pour Hull.

La commission scolaire est assurée de terminer le présent exercice financier avec un déficit de $600,000. On croit que le déficit serait encore augmenté par suite de la hausse de traitements accordée aux professeurs après la signature de la nouvelle convention collective de travail.

Les négociations, à ce sujet, sont en cours.

Les commissaires, toujours selon le journal, auraient tenté de faire absorber le déficit par Québec, signalant que le taux actuel de la taxe a atteint le point de saturation.

Le gouvernement exigerait que la commission scolaire porte le taux de la taxe de $15 à $17.68 immédiatement et à $19.80 pour son prochain exercice financier.

Rapport prochain de l'enquête sur Bordeaux

L'enquête d'une escouade spéciale de la Sûreté provinciale sur les conditions à la prison de Bordeaux, en banlieue de Montréal, est à toute fin pratique terminée, et son rapport devrait être soumis au procureur général la semaine prochaine.

M. Claude Wagner avait ordonné cette enquête à la suite de l'évasion du présumé trafiquant de stupéfiants, Lucien Rivard, le 2 mars dernier. Ce dernier est toujours au large.

Le sous-inspecteur Paul Champagne, de la SPQ, a fait savoir que le rapport, qui sera passablement long, sera terminé d'ici quelques jours.

Bien que les officiers de la police n'aient pas voulu divulguer les détails de l'enquête, on croit qu'elle a porté sur la sécurité de la prison, et sur des affirmations voulant que certains prisonniers aient bénéficié de privilèges spéciaux. Plusieurs gardiens et détenus auraient été interrogés.

L'API se préoccupera de la formation des "cadres moyens"

QUEBEC — Le directeur général du Conseil d'orientation économique du Québec, M. Roland Parenteau, a rappelé que l'organisme qu'il dirige, tout en se préoccupant de planification, s'interdisait "toutefois d'élaborer de vastes programmes" notamment en raison de l'insuffisance de données fournies par les chercheurs sur les caractéristiques de notre milieu économique.

M. Parenteau, qui s'adressait aux membres de l'Association professionnelle des industriels, réunis en assemblée générale, à Québec, jeudi dernier, a ajouté qu'il revenait plutôt au Conseil économique de "proposer des objectifs réalisables par l'Etat ou par l'entreprise privée."

Il a souligné que quelques-uns des projets les plus importants du Québec actuel avaient eu leur origine au sein de cet organisme, soit la Société générale de financement, le projet de complexe sidérurgique le régime des rentes de l'Etat, et la caisse de dépôts et placements.

M. Parenteau a précisé que l'organisme qu'il dirige "ne détient pas le pouvoir d'appliquer ses propres recommandations."

La planification, si nécessaire quelle soit, a-t-il dit, ne peut être que le résultat d'une collaboration ordonnée entre le gouvernement, l'entreprise privée et les corps intermédiaires.

Il a souligné que la collaboration du Conseil avec les agents économiques restait pour le moment embryonnaire et qu'il faudra nécessairement l'accélérer et la développer.

Les associations patronales, a-t-il dit, sont les agents tout indiqués pour coordonner les nombreuses décisions qui relèvent des chefs d'entreprise.

Le vice-président du Conseil économique du Canada, M. J.L.E. Couillard, qui a aussi pris la parole devant ce groupe d'hommes d'affaires, a déclaré pour sa part que "la formation des patrons, des cadres et des employés constituait une condition essentielle de la réussite" d'une politique de plein emploi.

"C'est une tâche qui relève au premier chef de la responsabilité des organismes concernés, a-t-il dit, particulièrement des organismes patronaux."

Ceux-ci, appuyés par les ressources gouvernementales disponibles, devront trouver les moyens de coordonner les efforts des participants de l'entreprise à tous les niveaux, a dit M. Couillard.

Gignac n'a pas l'intention de témoigner, dit son avocat

L'avocat de Robert "Bob" Gignac, Me Yves Mayrand, a nié que son client lui avait signifié son intention de témoigner à nouveau devant la Commission Dorion.

Me Mayrand a dit sa surprise en prenant connaissance d'un article publié par un journal de Toronto qui lui faisait dire que Gignac était prêt "à se mettre à table".

Cette nouvelle, a-t-il dit, risque de compromettre la sécurité de son client qui était détenu jusqu'à jeudi soir à la prison de Bordeaux.

On sait que la police provinciale a annoncé tard jeudi soir que Robert Gignac avait été conduit de la prison de Bordeaux aux cellules de la PP dans le centre de Montréal.

La police a cependant refusé de dire pourquoi Gignac, qui est sous le coup de six accusations de parjure à la suite de sa déposition devant la commission Dorion, avait été transféré au quartier général de la PP.

D'autres rapports non confirmés veulent que Gignac soit conduit plus tard en dehors de la ville et que des précautions spéciales soient prises pour protéger sa vie.

C'est à la suite de la publication de l'article du quotidien torontois que le juge Dorion aurait annoncé, jeudi après-midi, que la commission qu'il préside pourrait siéger à nouveau mardi et mercredi "à cause de certains événements".

Il semble maintenant que le tribunal n'aura pas à siéger de nouveau avant le 5 avril, à Québec, cette fois, tel que prévu.

AVIS de DÉCÈS

CARDINAL — A Outremont, le 25 mars 1965 à l'âge de 41 ans, est décédé, M. Jean-Luc Cardinal, époux de Lise Deacary, gérant des ventes de Casgrain et Charbonneau. Les funérailles auront lieu lundi le 29 courant. Le convoi funèbre partira du Salon J. R. Deslauriers Limitée, no 5650 Chemin Côte-des-Neiges à 9 heures, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 9h.30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Manifestation contre les procédures d'exception visant M. Jacques Hébert

Le Comité de défense pour la liberté d'expression contre les procédures d'exception tiendra vendredi prochain, le 2 avril, aux salons de l'Union nationale française, 429 Place Viger, une manifestation pour "protester contre le principe des procédures inquisitoriales qui demeurent dans nos lois et, dans l'immédiat, aider l'écrivain Jacques Hébert, victime de ces procédures".

Tous sont invités à cette manifestation, qui se tiendra de cinq heures à huit heures. Des artistes et des hommes de loi entretiendront l'auditoire de la liberté, et il y aura ensuite un bal musette aux sons de l'accordéon.

Le comité de défense pour la liberté d'expression est appuyé par une vingtaine d'associations professionnelles et syndicales. Son bureau de direction est formé de M. Jean-Louis Roux, président, de Mlle Monique Bosco, et de MM. Jean Bode, Claude Jasmin et René Hurtubise.

Il a été formé à la suite de la condamnation de l'écrivain montréalais Jacques Hébert à un mois de prison et $3,000 d'amende ou un deuxième mois de prison, sous une accusation d'outrage au tribunal faisant suite à la publication de "J'accuse les assassins de Coffin".

Le comité veut d'une part porter en appel jusqu'aux plus hautes cours le jugement prononcé contre Jacques Hébert et d'autre part obtenir l'abolition de tout recours au type de procédure invoquée contre M. Hébert. Ceux qui veulent contribuer au fonds du comité doivent faire les chèques à l'ordre du Comité de défense contre les procédures d'exception et les adresser, aux soins de la Société des auteurs et compositeurs, 4364 St-Denis, Montréal.

Le Comité s'élève contre le fait qu'on ait poursuivi M. Hébert en vertu d'une procédure d'exception, l'outrage au tribunal, avec comme conséquence que : 1) il a été présumé coupable au lieu d'être présumé innocent; 2) il a été privé du droit d'être jugé par ses pairs, c'est-à-dire par un jury; 3) il a été privé du droit à une défense pleine et entière, notamment du droit de faire entendre des témoins; 4) il a été mis dans l'obligation de témoigner contre lui - même sous serment.

"A partir du moment où un procureur général choisit de poursuivre un citoyen à cause de ses écrits, en usant d'une procédure odieuse en elle-même et outrageante pour les droits fondamentaux de l'homme, il est temps de s'inquiéter de la liberté d'expression", liton dans un pamphlet diffusé par le Comité.

V'NEZ SOUPER!

Spécialité canadienne

A partir de 5 heures tous les jours table d'hôte et à la carte

Repas pour les couche-tard jusqu'à 2H. A.M.

LE DIMANCHE SOUPER DE FAMILLE

Restaurant licencié

V'NEZ VEILLER!

SPECTACLES sur SEMAINE à 9h.30 et 11h.30

LE SAMEDI: 9h. - 11h.30 - 1h.
LE DIMANCHE: 7h.30 et 9h.30
LUNDI: Relâche

Réservations : 842-3605

Chez Jacques Labrecque

1430 RUE STANLEY MONTREAL

JOLICOEUR, LAVALLEE, MORIN et TRUDEL
PSYCHOLOGUES ASSOCIES

Luc Jolicoeur
Lydia Landry-Trudel
Claude Lavallée
Pierre Morin
Claude Trudel

MEMBRES DE LA CORPORATION DES PSYCHOLOGUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

80 est, Boul. Henri-Bourassa Tél. : 384-1051

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

COURS DE VENTE GRATUIT

Les Compagnies Prêts et Revenu vous invitent à un cours gratuit sur la vente du Fonds Mutuel. Si vous êtes intéressé à vous créer une carrière dans ce genre d'investissement que l'on qualifie de

"Méthode moderne de faire du placement"

assistez à ce cours qui débutera le 30 mars 1965 à 8:00 hres p.m. à l'hôtel Reine Elisabeth, Salon Bersimis.

Une invitation est aussi faite aux dames qui seraient intéressées.

Pour réserver votre place, communiquez par téléphone entre 9:00 hres a.m. et 5:00 hres p.m. à 866-1068.

ASSURANCE AUTOMOBILE

L. M. DESILETS
Montréal 861-5395
Québec.872-7186
St-Hilaire 467-5636

HERCULE GAMACHE
1594 est, rue Fleury
388-5530

Maître - Tailleur

Choix de tissus :
Cosserat (Tergal)
Marzotto
Harper

QUEBEC — PAR PLAISIR OU PAR AFFAIRES

Motel Laurentides

LE H/MOTEL LE PLUS COMPLET AU CANADA

GRATIS : Transport de l'aéroport ou de la gare, (avisez d'avance). Quality Court. Fameux restaurant Bastogne. Entièrement climatisé. Le plus près du centre de Québec. Salles de conférences gratuites.

350 boul. Ste-Anne, Québec 5
Tél.: (418) 663-7881 TWX 610-571-3739
(MTL.: ZENITH 72110)

L'HOPITAL DES SEPT-ILES

recherche des personnes ayant les qualifications suivantes :

Diététicienne

Technicien (ne) en radiologie, en laboratoire.

Gardes-bébés.

Infirmières licenciées en pédagogie, chirurgie, maternité.

Monitrices en médecine et chirurgie.

Salaire selon l'expérience, bénéfices marginaux avantageux, (bénéfices spéciaux). Toute demande doit être faite par écrit au :

DIRECTEUR DU PERSONNEL
HÔPITAL DES SEPT-ILES
45, rue Père Divet, Sept-Iles, P.Q.

UNE ÉDITION BEAUCHEMIN

AU CARREFOUR DES SOUVENIRS

de Marcel Valois

AUTOUR DE LA MUSIQUE — PORTRAITS — SOUVENIRS — PAROLE ET CHANT — DANSE.

En vente dans toutes les librairies.

$3.00

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE

450, avenue Beaumont, Montréal 15 Tél.: 273-5181

EDITORIAL

Plaire ou voir clair?

A la dernière page du Livre blanc qu'il vient de déposer en Chambre, M. Alcide Courcy annonce la formation prochaine d'une commission royale d'enquête sur l'agriculture.

Pourquoi cette nouvelle commission? Quel devrait être son mandat?

•

De toutes les classes de producteurs économiques, la classe agricole est probablement celle qui bénéficie des marques d'attention les plus détaillées et les plus nombreuses de la part des pouvoirs publics. Les mesures d'assistance directe ou indirecte visant à aider tel groupe de cultivateurs, à faciliter le rendement de tel secteur du monde agricole, sont légion. A première vue, le citadin en est tout ébahi.

Ce que nous ignorons trop, c'est que, malgré tous ces palliatifs, la situation du monde agricole n'a cessé de s'aggraver depuis la fin de la dernière guerre. La production des cultivateurs s'est accrue. Leur revenu brut a également monté. Mais leur revenu réel, c'est-à-dire leur pouvoir d'achat véritable, a sans cesse baissé depuis 20 ans. Alors que les prix augmentaient partout, les produits de la ferme ont continué, depuis 1948, de se vendre à des prix à peu près stationnaires.

Le cultivateur paie plus cher qu'autrefois pour se vêtir, se déplacer, se soigner, instruire ses enfants, équiper sa maison et se récréer. Mais le revenu qu'il tire de son travail n'a pas augmenté au même rythme que ses dépenses. Il gagne aujourd'hui en moyenne $40.00 par semaine, contre plus de $80.00 pour l'ouvrier industriel de Montréal.

•

Cette situation fait tout de suite surgir un grand nombre de questions. Avons-nous trop de cultivateurs dans le Québec? Ceux que nous avons sont-ils compétents et efficaces? L'organisation actuelle des fermes correspond-elle aux exigences les plus récentes de la technique agricole et administrative? Les unités de production que nous comptons présentement sont-elles assez grandes pour faire vivre convenablement leur homme? La répartition, à travers le territoire, des fermes présentement exploitées correspond-elle aux données de la géographie, favorise-t-elle l'entrée efficace des produits de la ferme sur les marchés?

Ou encore, le mal ne proviendrait-il pas d'une organisation défectueuse des marchés? Que se passe-t-il exactement, depuis le moment où le cultivateur produit ses oeufs, son porc ou son lait, jusqu'à celui où j'achète ces produits dans le comptoir moderne d'une épicerie montréalaise? Le citadin s'engraisserait-il aux dépens de l'agriculture? Ou le gros de l'argent versé par le citadin serait-il empoché par des intermédiaires dispendieux qui feraient payer plus cher que le produit lui-même l'emballage élégant dans lequel celui-ci est offert à la clientèle?

Ces questions, formulées en langage simple, font sourire le profane. Il est convaincu, lui, qu'il paie fort cher ce qu'il achète. Mais nous ne saurions oublier indéfiniment que nous sommes ici en face d'un très grave problème de justice sociale.

Il ne s'agit pas d'abord de se pencher sur la misère du cultivateur, de s'apitoyer sur son sort. Il s'agit plutôt de voir si, comparé aux autres agents de la vie économique, celui-ci jouit vraiment, de la part du corps social, de la considération, de la protection auxquelles il a droit pour occuper une place égale à celle des autres sur l'échiquier économique. Les salariés ont fait, depuis deux générations, des gains considérables: ces gains furent réalisés, quoi qu'on en ait pu dire, grâce à certains avantages précis — et fort lourds de conséquences — qu'accordaient aux syndicats ouvriers les lois du travail. Les cultivateurs, pendant ce temps, se groupaient eux aussi en association, mais sans pousser aussi loin que les salariés des villes les effets légaux du régime d'association.

De cette différence de régime, entretenue en grande partie par l'individualisme somnolent des cultivateurs, dépend peut-être en définitive l'infériorité actuelle de ceux-ci.

De toute manière, il ne s'agit pas d'abord de songer à un régime de faveur pour les cultivateurs. Il faut définir une fois pour toutes les limites exactes que doit prendre le secteur agricole dans la vie économique de la province. Il faut aussi définir avec précision les conditions dans lesquelles peut s'exercer chez nous, de manière rentable, la profession agricole. Ce n'est qu'après avoir répondu à ces questions qu'on pourra préciser le régime juridique à l'intérieur duquel pourront être assurées la stabilité et la rentabilité de l'entreprise agricole.

•

Il faut, en somme, mettre fin au régime des marchandages, des demi-mesures, des concessions particulières, des palliatifs. Maintenant saisie de la véritable dimension du problème, l'opinion exige à bon droit la mise en oeuvre d'une politique d'ensemble.

Pour qu'une telle politique voie le jour, une enquête d'envergure est nécessaire. Qu'on en confie sans délai la réalisation à des hommes compétents et indépendants qui sauront chercher à voir clair plutôt qu'à plaire. Qu'on leur donne un mandat très large, le temps et les moyens voulus pour étudier la question sous tous ses aspects. Qu'on n'oublie pas d'inclure dans le mandat l'étude de la formation professionnelle des agriculteurs et aussi des relations qui doivent exister entre l'agriculture proprement dite et d'autres secteurs de l'économie rurale, en particulier la forêt. Ainsi conçue, l'enquête projetée sera autre chose qu'un écran de fumée. Elle sera la première étape vers l'élaboration de la politique désirée.

Claude RYAN

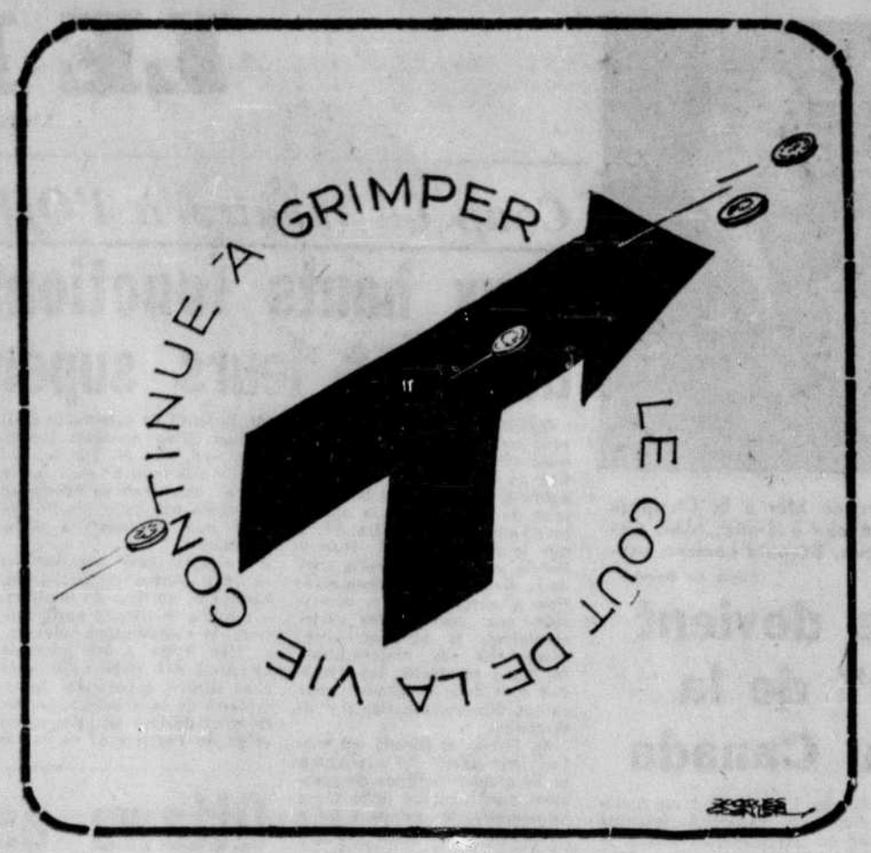

L'ex-roi Farouk est mort dans un oubli quasi total

par Eric ROULEAU

L'ex-roi Farouk a succombé la semaine dernière à une crise cardiaque. Il était âgé de quarante-cinq ans. Il a été terrassé par le mal alors qu'il terminait un repas particulièrement copieux dans un restaurant français, Isle-de-France, situé à une dizaine de kilomètres de Rome. Il était accompagné d'une jeune femme blonde, qui n'a pas été identifiée.

Ayant perdu connaissance, il a été transporté dans une ambulance à l'hôpital Sainte-Camille. A son arrivée à la clinique, le médecin de service ne put que constater le décès.

On trouva dans les poches de l'ancien souverain un revolver de calibre 6.35, 97 000 lires en billets et une carte d'identité avec la mention : 'profession, rentier'.

Les Egyptiens retiendront peut-être deux images du dernier souverain de la vallée du Nil. Au crépuscule du 26 juillet 1952, un homme chauve, les traits bouffis, obèse jusqu'à la laideur, vêtu de l'uniforme d'apparat d'amiral de la flotte, les yeux cachés sous d'épaisses lunettes fumées, quitte solennellement le palais de Ras el Tine, à Alexandrie pour monter à bord du yacht royal **Al Mahroussa**. Une foule silencieuse, la gorge serrée par un mélange de pitié et de joie, assiste au départ en exil du descendant de l'Albanais Mohammed Ali, qui, cent cinquante-trois ans auparavant, fondait la dynastie de la "rénovation nationale".

Le 29 juillet 1937, quinze ans presque jour pour jour avant ce départ forcé, un peuple en liesse acclamait follement l'accession officielle au trône d'un jeune homme de 17 ans, fraîchement émoulu des écoles britanniques. La silhouette mince et athlétique, le regard clair et beau, le sourire timide et charmeur d'un adolescent, le roi Farouk avait aussitôt conquis le coeur des foules. Se rendant au Parlement pour prêter le serment constitutionnel, il était installé dans un carrosse semblable à ceux en usage à la cour de Saint-James. D'un geste lent et gracieux, il répondait aux ovations d'une nation qui identifiait la jeunesse de son nouveau souverain à ses espoirs d'un avenir radieux. Personne n'en doutait: il libérerait l'Egypte de la mainmise étrangère et assurerait au peuple un niveau de vie décent.

Deux dates qui marquent les limites d'une époque que les Egyptiens veulent à jamais révolue. Le règne de Farouk avait pourtant débuté sous d'heureux auspices. Proclamé roi à la mort de son père, le 28 avril 1936, le jeune souverain devait quatre mois plus tard ratifier le traité d'indépendance signé par Nahas Pacha, aux termes duquel la Grande-Bretagne s'engageait à évacuer ses troupes de l'ensemble du territoire, à l'exception de la zone du canal de Suez. L'année suivante, à Montreux, les 'capitulations' étaient abolies et l'"égyptianisation de l'Egypte paraissait augurer une émancipation totale qui ne saurait tarder.

Mais le roi Farouk ne tarde pas à s'engager sur la même voie autoritaire que son père avait suivie. Le 30 décembre 1937, défiant l'opinion publique, il révoque le gouvernement du Wafd — le grand parti nationaliste de l'époque, dirigé par Nahas pacha — et prononce la dissolution de la Chambre. C'est le début d'une succession de cabinets minoritaires soutenus par des Parlements préfabriqués et surtout par la volonté d'un roi qui entendait se réserver l'exclusivité du pouvoir.

Le peuple lui pardonna aussitôt cette première "erreur de jeunesse", dont la responsabilité fut rejetée sur son entourage. Le roi, disait-on, était foncièrement un patriote qui libérerait le pays de l'influence britannique, demeurée prépondérante malgré le traité de 1936. Cette impression devait se confirmer au début de la deuxième guerre mondiale. Le roi affichait alors des sympathies pro-axistes, et l'idée qu'une victoire allemande pourrait débarrasser le pays de ses tuteurs britanniques était très répandue dans le peuple. Résistant aux pressions de l'ambassade britannique, le roi Farouk refusa de déclarer la guerre aux puissances de l'Axe et proclama la "non-belligérance" de l'Egypte. Il s'entoura, en outre, d'hommes qui, de notoriété publique, entretenaient des relations secrètes et suivies avec Berlin et Rome.

L'avance triomphale des troupes du général Rommel vers Alexandrie devait, cependant, précipiter la crise entre le palais et l'ambassade britannique. Le 4 février 1942, les troupes anglaises, avec tanks et mitrailleuses, assiegeaient le palais d'Abdine. Farouk était sommé d'appeler au pouvoir le président du Wafd, Nahas pacha, "bête noire" du gouvernement britannique, mais fidèle à ses conceptions antifascistes. Il était, en tout cas, le seul leader politique qui pouvait mobiliser le peuple en faveur des alliés.

Pour conserver son trône, le roi céda à l'ultimatum britannique. La capitulation, à n'en pas douter, sonnait déjà le glas du régime. Le peuple en était profondément humilié; les jeunes officiers nationalistes, dont Gamal Abdel Nasser et son petit groupe de conspirateurs qui faisaient encore confiance au souverain, furent amèrement déçus par son manque de fermeté. Chaque militaire ressentait l'événement comme un affront personnel. L'un d'eux, Mohamed Neguib, qui devait servir de figure de proue à la révolution de 1952, manifestait sa fierté de soldat et de patriote en démissionnant sur-le-champ. Le roi Farouk, lui, ne faisait qu'inaugurer une ère d'étroite collaboration avec l'occupant britannique, à qui il n'avait désormais plus rien à refuser...

D'autant plus qu'au lendemain de la guerre le mouvement national assume un caractère progressiste : / antiféodal, anticapitaliste et même parfois antiroyaliste. Le palais est désormais identifié aux grands propriétaires fonciers qui peuplent les allées du pouvoir, aux bourgeois enrichis par le conflit mondial et dont les représentants siègent au sein des gouvernements et, enfin, aux "impérialistes" anglo-américains, dont les projets de "défense commune" du Proche-Orient sont accueillis avec faveur par Farouk, qui voit dans la guerre froide le moyen de s'assurer la protection du bloc occidental.

En février 1948, à la sortie d'un cinéma, le roi est conspué, pour la première fois, par une foule de badauds. En avril, nouveau fait sans précédent, la police se met en grève. Les signes avant-coureurs de la décomposition de l'Etat se multiplient : débrayages d'ouvriers de l'industrie, jacqueries paysannes sur les terres appartenant à des membres de la famille royale, extension de l'influence communiste dans les milieux urbains.

Le 15 mai 1948, la guerre de Palestine permet au roi Farouk de monter une manoeuvre de diversion de grande envergure. La "jihad" (guerre sainte) contre les "usurpateurs sionistes" nécessite une "mobilisation nationale". La loi martiale est proclamée. Les communistes, assimilés aux sionistes pour les besoins de la cause, les syndicalistes, les dirigeants nationalistes, les "défaitistes", sont internés en bloc. La presse est muselée. Le Juif devient le seul ennemi à abattre.

Mais l'aventure ne dure pas. La défaite militaire nourrit les rancoeurs non seulement des civils, mais surtout des soldats, qui, dans leurs tranchées, apprennent par des camarades de passage la *dolce vita* dans laquelle se complaisent le roi, son entourage et la classe dirigeante dans les cabarets du Caire et d'Alexandrie. Vaincue l'armée apprend la trahison dont elle était la victime : l'armement livré, de mauvaise qualité, avait été acheté, par des intimes du roi, au rabais contre de grosses commissions. C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase : Gamal Abdel Nasser et ses compagnons jurent d'abattre la monarchie honnie.

Le coup de grâce n'a été donné que le 23 juillet 1952 ; l'agonie devait en effet durer quatre ans, au cours desquels Farouk tenta par tous les moyens de prolonger la vie de son régime.

Le 26 janvier 1952, petit Néron, il assiste, impassible, à l'incendie du Caire. Entouré de six cents officiers, invités à sa table, il refuse d'interrompre le banquet pour sévir contre les incendiaires. Pourquoi l'aurait-il fait? Le lendemain, il devait prendre prétexte de "l'incurie de l'administration" pour rétablir la loi martiale et révoquer le gouvernement de Nahas pacha. Celui-ci, à l'encontre de la volonté royale, avait auparavant dénoncé le traité anglo-égyptien de 1936 et déclenché la guérilla contre les forces britanniques dans la zone du canal de Suez.

Parti en exil, le roi Farouk perdit rapidement la cohorte de confidents et d'"amis" qui l'avaient adulé pendant plus de quinze ans. Ayant dilapidé une bonne partie de sa fortune, il menait depuis quelques années une vie relativement effacée. La presse à sensation se désintéressa progressivement de ses faits et gestes. Il est mort oublié des hommes et de Dieu.

Eric ROULEAU.
(Le Monde)

PAYS TIRAILLÉ ENTRE L'AFRIQUE ARABE ET L'AFRIQUE NOIRE

Le Soudan vit un drame profond

par AFRICANUS

De tous les pays d'Afrique, l'ex-Soudan anglo-égyptien s'était caractérisé depuis son indépendance par son silence. Ses prises de position dans le domaine international n'étaient pas agressives, son évolution interne n'attirait pas les journalistes. Mais depuis quelques mois, les incidents vont se multipliant à Khartoum et le malaise du Sud va croissant. En fait, ce n'est pas une crise, mais une série de crises gouvernementale, religieuse, économique, elles-mêmes recouvrant un drame profond.

L'étranger arrivant au Soudan est surpris par le côté composite et artificiel du pays, le nombre de partis et de clans, de races et de tribus, et de langues — il y en a 110. En ce début du mois de mars, Khartoum se présente sous son meilleur jour (la capitale a connu un maximum de 39.6° un certain "hiver"). L'aérodrome est modeste. Les salles d'attente sont un peu à l'abandon, les sièges fatigués et les limonades colorées comme dans tous les pays arabes. La poussière recouvre les vitrines exaltant les qualités du coton à longues fibres, richesse du pays.

A ce confluent du Nil Blanc et du Nil Bleu — ce dernier venant d'Ethiopie — trois villes se sont créées. L'avion permet de distinguer Khartoum-Sud, ville gouvernementale et centre politique et administratif; Omdurman, ville arabe et musulmane; Khartoum-Nord, faubourg industriel; Khartoum — "la trompe d'éléphant" — a été reconstruite par le général Kitchener vainqueur du Mahdi. Il manque d'urbanistes? il choisit comme plan le dessin de l'Union Jack, facilitant ainsi la mise en place de l'artillerie en cas de troubles mais non les problèmes de circulation. Parmi les jeunes officiers de l'expédition Kitchener, le jeune Churchill, qui reçoit le baptême du feu au siège d'Omdurman en 1898.

L'opposition entre Nord et Sud

Condominium anglo-égyptien, le Soudan devient indépendant en 1956. C'est un vaste pays, 2,500,000 km2, peuplé d'environ 13 millions d'habitants et composé de trois régions. Le Nord c'est le désert. Au Centre, c'est le pays musulman et arabisé (Kardofan, Djesira, Khartoum, le pays Sena). Au Sud, le pays africain noir, avec des paysages typiques, en particulier ceux du "pays des rivières". La région des marais recouvre 300 000 km2 aux hautes eaux. Cette région fut le plus sérieux obstacle pour les explorateurs descendant vers le Sud à la recherche des sources du Nil. Sur les lacs et les fleuves, une végétation aquatique, "le sedd", tantôt enracinée comme les papyrus et les roseaux, tantôt flottante comme la laitue d'eau. Elle constitue par endroits un véritable tapis flottant, parfois assez résistant pour supporter le poids d'un homme. L'on devine l'obstacle à la navigation : en 1883 un navire prisonnier a vu mourir de faim une partie de l'équipage. Mais d'autres problèmes préoccupent les Soudanais aujourd'hui. Essentiellement l'opposition entre le Sud (peuple d'environ 4 millions d'Africains animistes et chrétiens) et les 9 millions d'Arabo-Musulmans du Centre.

Depuis la crise de novembre ayant mis fin au régime militaire, le gouvernement chargé des affaires courantes a été renversé. Un nouveau gouvernement a été constitué, mais le premier ministre est toujours Sirr el-Khatim el-Khali. L'homme indispensable du Soudan est un ancien instituteur. Il a pour lui de bien connaître le Sud, où il enseigna durant douze années et où il dispose d'un capital précieux de sympathie. Près de 50,000 Noirs du Soudan se seraient réfugiés dans les pays voisins. D'où viennent-ils? Du Soudan méridional c'est-à-dire des provinces du Bar-el-Ghazal, du Haut Nil et d'Equatoria. Celles-ci forment une sorte de poche où se sont réfugiées les populations autochtones repoussées par les invasions arabes et fuyant les marchands d'esclaves égyptiens et turcs. Cette région "africaine" est entourée par l'Ethiopie, la République Centre-Afrique et, au Sud, par l'Ouganda et le Kenya.

Les gens du Sud souffrent d'un complexe de l'abandon. A Juba, on déclare volontiers que sur le plan économique le pays est complètement négligé. Il n'aurait aucune part dans le plan septennal de développement de 27 millions de livres. Réduit à l'état de fournisseur de matières premières, le Sud voit croître son sous-emploi. Cependant les griefs sont essentiellement politiques. Les colonisateurs britanniques avaient déclaré pendant longtemps la région "closed area" et nul n'y avait accès sans une autorisation spéciale. Le gouvernement de Khartoum a continué sous des formes diverses. L'illustre "Sudan Political Service" hésitait entre l'intégration progressive du Sud africain et animiste dans le Soudan et une autonomie régionale. Certains songeaient même à l'orientation vers le monde noir avec lequel les populations sont alliées. Faute d'avoir tranché, les Britanniques ont légué un problème très difficile à résoudre à l'Etat successeur qui a commis plus d'une maladresse à l'égard des Sudistes.

Les troubles actuels paraissent bien avoir pour origine une série de mesures qui jalonnent les dix dernières années. En 1955 un "comité de soudanisation" des cadres se réunit. Il ne comprend aucun représentant du Sud et sur 800 emplois, il en attribue 796 aux Nordistes. Indépendant en janvier 1956, le Soudan estime qu'il n'y a pas de problème du Soudan méridional. Le journal **Sudan Gelid** écrit le 21 mai 1960 : "L'unité du pays sera réalisée le jour où la langue arabe et le culte du Livre (le Coran) seront communs à tous les habitants de ce pays". Des difficultés étaient dès lors prévisibles avec les Missions catholiques et protestantes qui, en l'absence de cadres administratifs avaient rempli des responsabilités excédant leurs compétences. Selon les réfugiés en Ouganda, de fortes pressions seraient exercées sur les étudiants pour qu'ils se convertissent à l'Islam afin de pouvoir poursuivre leurs études. Comme le notait un observateur : "La propagande islamique va de pair avec une pression sans rémission pour le progrès de la langue arabe, celle-ci est la seule qui soit enseignée à l'école même dans les provinces du Sud, massivement non arabes. On se demande s'il existe au monde de cas plus pur de colonialisme linguistique et religieux".

L'enjeu concerne toute l'Afrique

Dans la capitale du Sud, à Juba, petite bourgade, chef-lieu d'une vallée habitée par les paysans Bari, l'on fait état de l'aggravation de la situation. Echauffourées, coups de mains, embuscades se succéderaient. Les chefs du mouvement séparatiste renforceraient leur emprise sur le pays. Des administrations parallèles seraient mises en place et prélèveraient l'impôt. Enfin, les éléments autonomistes auraient profité des expéditions d'armes vers le Congo-Léo pour les détourner à leur profit et s'équiper ainsi gratuitement.

A Khartoum, le premier ministre doit faire front à plusieurs crises. Les militaires sont remuants. La situation économique n'est pas satisfaisante. Au sein du gouvernement le "front islamique" prédomine avec les 7 sièges détenus (Umma, Frères Musulmans, Nationaux unionistes) et ce front ne serait pas, dans le fond, en faveur de concessions à l'égard du Sud. Pourquoi céder aux demandes d'autonomie régionale, puisque l'unanimité des leaders africains de l'OUA (Organisation pour l'Unité Africaine) se prononce pour le maintien des Etats dans leur intégrité? Les Nordistes craignent que, sous couvert d'autonomie régionale, les Sudistes s'engagent dans un processus irréversible les conduisant à l'indépendance. Les Sudistes, eux, redoutent de tomber dans un piège tendu par Khartoum et d'accepter une fédération, qui se révélerait aussi centralisatrice et autoritaire que le régime actuel, une fois la crise passée.

En réalité la partie n'est pas jouée et elle dépasse par ses implications le Soudan. Si ce pays échoue et ne parvient pas à trouver un "modus vivendi" acceptable par les Africains du Sud et par les Arabo-Musulmans du Nord, alors la faille risque de se prolonger au-delà du Soudan, notamment au Tchad, au Niger, au Nigéria. La fédération de la Nigéria connaît des problèmes analogues et l'opposition entre les provinces islamisées et celles plus purement africaines a lourdement hypothéqué les élections à la fin de 1964, au point de mettre en danger l'existence du pays. L'Afrique risque ainsi de se déchirer selon une nouvelle ligne de partage. Si, par contre, les Soudanais parviennent à régler d'une façon harmonieuse cette querelle, alors le Soudan aura oeuvré non seulement pour lui, mais également pour l'unité de l'Afrique.

AFRICANUS
(Preuves - Informations)

BLOCS NOTES

Les tarifs de la CTM

L'augmentation des tarifs de la Commission de transport de Montréal, qui entre en vigueur ce matin, n'a pas jusqu'ici soulevé beaucoup d'opposition. Elle était prévue et annoncée au moins depuis la présentation du dernier rapport annuel en janvier. M. L'Allier avait alors déclaré que le déficit accumulé était de $1,324,655, et qu'il faudrait de nouveaux revenus ; on a estimé qu'avec le maintien des tarifs jusqu'ici en vigueur, le déficit aurait probablement dépassé $8 millions au 30 avril 1966.

L'attitude de certains corps intermédiaires a bien changé depuis dix ans ; lors de l'augmentation de tarif de l'automne 1955, les trois centrales syndicales du temps avaient organisé un boycottage des tramways qui n'eut guère de succès ; mais une manifestation contre la hausse des billets dégénéra en émeute et causa pour quelque $100,000 de dommages.

Au début de 1956, les autorités municipales avaient institué un comité d'enquête, dont les travaux furent prolongés et qui finit par présenter un rapport en septembre 1956, recommandant que le service soit placé sous une autorité métropolitaine, ce qui rejoint une recommandation du récent rapport Blier.

Le fardeau des usagers

La municipalisation du tramway en 1951 avait eu un curieux résultat, alors que la ville garantissait la dette, la Commission chargée d'administrer le service n'avait aucun compte à rendre aux autorités municipales. D'autre part, le mandat de la Commission l'obligeait à hausser automatiquement les tarifs en cas de déficit, car elle n'avait pas d'autre possibilité de revenu.

Pendant quarante ans, les Montréalais avaient été victimes, sous l'ancienne compagnie, des suites du mouillage de capital de 1911 ; la Commission d'enquête Tremblay, dans son rapport de 1950, concluait que cette majoration indue du capital avait été, à l'origine, de $14 millions, et que cet abus représentait au moment de la municipalisation un fardeau financier de l'ordre de $29 millions, qui était injuste, mais que la nouvelle régie devait faire payer par les usagers.

Or au même moment, le transport en commun s'est trouvé à subir la concurrence de l'automobile. La clientèle du service tendait à diminuer, ce qui créait des déficits ; la hausse des tarifs comblait temporairement l'écart, mais elle chassait en même temps des clients qui voyaient dans ces majorations un motif de voyager en automobile, soit individuellement, soit par groupes d'employés d'une même entreprise.

Rôle de la ville

Pour briser ce cercle vicieux, on aurait pu envisager le recours à des subsides, car un service amélioré et fourni à un prix raisonnable aurait pu attirer un plus grand nombre de clients ; un subside de la ville à cette fin aurait été justifié parce que le problème de la circulation aurait été moins aigu; tandis que les tarifs élevés ramenaient les déficits et augmentaient l'affluence des voitures privées au centre de la ville.

Après l'émeute de 1955, les autorités montréalaises avaient demandé à Québec que la CTM fût placée sous le contrôle de Montréal, de telle sorte que la ville aurait pu envisager une autre solution que la hausse continuelle des tarifs qui ne réglait rien. Ce n'est qu'à la session de 1964 que la Législature a fini par accorder à Montréal le contrôle de la CTM. Et cette réforme n'a été obtenue qu'à cause du métro et de la nécessité de prévoir l'intégration du futur service souterrain avec le réseau d'autobus en surface.

Sous l'ancienne formule de la CTM indépendante, la hausse de tarif était le seul moyen de boucler le budget. Mais voici qu'on impose une nouvelle augmentation, alors que la ville peut envisager un autre mode de financement des déficits. A quoi cela tient-il? C'est que le problème a évolué de nouveau. La construction du métro a valu à la ville une autorité directe sur la CTM, mais le coût de ce réseau souterrain exige maintenant un financement plus étendu.

Le coût du métro

Le transport en commun à Montréal est déjà un service largement interurbain, et la commission indépendante tirait ses revenus de toute la zone desservie. On peut croire cependant que l'affluence des voyageurs au coeur de la ville imposait à la métropole pour l'entretien des rues une dépense proportionnellement plus lourde et qui profitait aux banlieues sans contribution de leur part. Ce dernier aspect demeure toutefois sujet à contestation.

L'avènement du métro rend ce déséquilibre indiscutable. Car si le service proprement dit doit être financé par les usagers et donc par les tarifs, les tunnels n'entrent pas dans ce calcul; autrement leur coût élevé rendrait le service non rentable. Or c'est Montréal qui a assumé seule la dépense d'aménagement de ces rues souterraines réservées au transport en commun. Par les correspondances, le métro servira à un grand nombre d'usagers non Montréalais. Il convient donc que cette dépense soit équitablement répartie.

Les villes voisines se plaignent qu'on ne les a pas consultées, mais si on avait attendu un accord sur ce sujet, le métro ne serait pas encore commencé; on peut en juger par les débats sur les problèmes intermunicipaux, et par l'échec des pourparlers en vue de l'utilisation du tunnel sous le mont Royal pour le transport en commun.

Un service régional

Dans les circonstances actuelles, si Montréal avait voulu accorder un subside à la CTM pour éviter une hausse de tarifs, les autres villes auraient-elles accepté de payer leur part? La nouvelle hausse comporte donc une meilleure répartition, et de plus, son effet sera atténué par l'utilisation du métro dès l'an prochain. Ce qui devient maintenant nécessaire c'est que le coût des tunnels du métro soit partagé entre les villes dont les citoyens utiliseront ce futur service.

Cette réforme devrait être assurée par la régionalisation du service de transport en commun sous le contrôle du Conseil général de Montréal recommandé par le rapport Blier. De cette façon, Montréal récupérera une partie importante de ses frais, car la dette des tunnels sera assumée par le Conseil général ou Montréal ne paiera qu'environ 70 p.c. des dépenses communes. L'on prévoit que Montréal devra réinvestir les millions ainsi récupérés, dans des prolongements du métro, et notamment pour sa part dans l'embranchement vers le nord-ouest qui utilisera le tunnel sous le mont Royal.

Il faudra évidemment que dans cette perspective, le transport en commun ne soit plus sous l'autorité directe de Montréal, mais sous le contrôle réel du Conseil général. Cela devrait permettre un meilleur financement du service, et la stabilisation raisonnable des tarifs.

P. S.

La Bible vous parle

Qui commet le péché est du diable, car le diable est pécheur dès l'origine.

(I Jn 3, 8)

Texte choisi par la Société Catholique de la Bible

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: $20. Ailleurs au Canada: $16. A l'étranger : $36. Edition du samedi : $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE : 844-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

OPINION LIBRE

La formule Fulton-Favreau est lourde de dangers

par Roch BOUCHARD

secrétaire du comité Louis-Riel

Monsieur le directeur,

Le Comité Louis-Riel se prononce contre l'adhésion du Québec à la formule Fulton-Favreau de rapatriement et de modification de la constitution canadienne. Il juge cette loi prématurée, inacceptable en elle-même, et demande la tenue au Québec d'un référendum sur la question.

La formule Fulton-Favreau est prématurée parce qu'étant donné l'état actuel des forces, l'heure est davantage aux négociations politiques qu'à la formulation juridique. Il serait très malvenu, à notre avis, de geler les rapports qui prévalent depuis quelques années dans un arrêté constitutionnel. De plus, au moment où se produit au Québec une nouvelle prise de conscience par les corps intermédiaires, où un comité spécial sur la constitution a été créé par l'Assemblée législative, alors qu'une commission fédérale étudie les rapports entre les deux nations et que se préparent les états généraux du Canada français, nous croyons qu'il existe trop d'impondérables pour qu'on s'impose ce qui a été justement appelé une "camisole de force".

Rigidité inacceptable

Le Comité pense aussi que la formule est inacceptable pour la nation canadienne-française, à la fois pour sa procédure d'amendement et pour sa procédure de délégation de pouvoirs. D'abord pour la procédure d'amendement : l'article 2 de la loi prévoit quatre cas précis, dont l'usage du français et de l'anglais. Dans ces matières, la constitution ne pourrait être amendée sans l'unanimité des provinces. A supposer, par exemple, que le Nouveau-Brunswick optât pour la reconnaissance officielle du bilinguisme à l'intérieur de sa juridiction, il suffirait du seul veto d'une autre province pour invalider sa décision. De même, on conçoit difficilement qu'un gouvernement québécois désireux de proclamer l'unilinguisme au Québec, puisse obtenir l'assentiment unanime des dix autres gouvernements. Il est vrai que le droit de veto nantit les provinces d'une certaine autorité ; mais cette autorité sur les affaires des autres n'est pas à confondre avec l'autonomie. Nous croyons plutôt que ce droit de veto constitue un mécanisme beaucoup trop négatif, un "bâton dans les roues", qui générait l'évolution du Canada en même temps que celle des provinces. Et il s'en faut de beaucoup qu'il garantisse au Québec un statut particulier...

En dehors de ces cas précis, la loi prévoit une procédure d'amendement quelque peu différente : l'article 5 du projet stipule que dans tous les autres cas la constitution pourra être amendée avec l'assentiment des deux tiers des provinces, formant au moins cinquante pour cent de la population canadienne. Ainsi, le Québec pourrait assister impuissant à la diminution de ses pouvoirs, advenant certaines ententes entre le gouvernement central et une partie des provinces.

La délégation de pouvoirs, cheval de Troie

Mais la formule se révèle particulièrement dangereuse lorsqu'elle propose, à l'article 13, une procédure de délégations de pouvoirs législatifs entre Ottawa et les provinces. Les paragraphes 1 et 2 de l'article prévoient les cas de délégation des provinces au fédéral. La loi dit que les pouvoirs stipulés aux paragraphes 6, 10, 13 et 16 de l'article 92 de la constitution pourront être délégués au gouvernement fédéral avec l'assentiment de quatre provinces. Le fédéral pourrait alors légiférer dans ces domaines et ses lois s'appliqueraient aux provinces ayant consenti à la délégation. Mais ce que le Livre blanc sur la constitution ne dit pas, c'est que cet article 13 permettrait au fédéral d'envahir de façon détournée des domaines particulièrement vastes, et que la jurisprudence lui avait toujours refusés.

Les paragraphes 3 et 4 de l'article 13 prévoient le cas de la délégation des pouvoirs du fédéral aux provinces. Mais pour se faire déléguer des pouvoirs, une province devra rencontrer l'assentiment et la participation de 3 autres provinces. On aperçoit dès lors l'extrême difficulté pour le Québec de trouver ces appoints s'il voulait, par exemple obtenir un statut particulier dans la Confédération.

Isolement du Québec

Une telle procédure de délégation aurait donc pour effet d'accroître les pouvoirs centraux, mais à partir de différents points de la périphérie : les provinces anglaises, dont les intérêts sont dans la centralisation, auraient tôt fait de nouer des ententes, tandis que le Québec, qui doit évoluer vers une plus grande autodétermination, ne pourrait accroître ses pouvoirs faute d'intérêts communs.

Le Comité Louis-Riel pense donc que la formule Fulton-Favreau de rapatriement de la constitution comporte le risque très grave d'une balkanisation du Canada, en marge duquel se trouverait le Québec. Notre "statut particulier" en serait alors un d'isolement, de mise à l'écart, et pourrait être mieux dit "singulier statut". Alors que la commission Laurendeau-Dunton n'a trouvé personne au Québec pour se dire satisfait du statu quo constitutionnel, la formule Fulton-Favreau aurait comme résultat de nous y enfermer pour toujours.

Le gouvernement du Québec s'est engagé à faire ratifier cette formule par l'Assemblée législative, mais la nation n'ayant pas été consultée, le Comité Louis-Riel ne la considère comme aucunement solidaire de cet engagement. Car on peut douter que le mandat du gouvernement Lesage s'étende jusqu'à choisir le régime constitutionnel dans lequel le peuple du Québec désire vivre.

C'est pourquoi le Comité demande à M. Lesage de décréter la tenue d'un référendum sur la question de l'adhésion du Québec à la formule Fulton-Favreau.

Le Comité Louis-Riel, récemment formé à Ottawa, est constitué de professionnels, universitaires, professeurs et fonctionnaires d'expression française, qui se proposent d'étudier les conditions de citoyenneté canadienne-française dans la capitale fédérale, et de s'intéresser, par la recherche et le comité de vigilance à l'orientation politique, sociale et économique du Québec.

Roch BOUCHARD,
Secrétaire général du
Comité Louis-Riel,
professeur de philosophie
au Collège Bruyère,
d'Ottawa.

Actualité de Lord Durham

par Ramsay COOK

Le rythme des événements est tel ces temps-ci qu'il devient difficile d'examiner par le menu toutes les questions importantes dans un journal, ce qu'il faudrait pourtant faire pour arriver à une juste compréhension de la situation, à une parfaite appréciation de tous les facteurs. Parmi les événements majeurs des dernières semaines, figure tout particulièrement le rapport préliminaire de la commission Dunton-Laurendeau.

Il s'agit là en effet d'un document qui a trait au problème le plus important du Canada et d'un document qui est le fruit de plusieurs mois de travail attentif. Les hommes politiques et les journalistes en attendaient impatiemment la publication tout comme l'homme de la rue. Or, voici qu'après quelques jours de commentaires, parfois sommaires, souvent hâtifs, en tout cas nombreux, sur ce documen clé (commentaires dont plusieurs reposaient apparemment sur une lecture superficielle d'un mauvais résumé du rapport), il semble que ce dernier retombe déjà dans l'oubli. Certes, quelques phrases clés, quelques formules frappantes subsistent ("la plus grande crise que le pays a connue", "les deux majorités", etc.) mais déjà d'autres problèmes retiennent en priorité l'attention: de l'insaisissable M. Rivard à la formule Fulton-Favreau, en passant par les événements du Vietnam et de l'Alabama. Il n'est pas excessif de dire, dès lors, que le rapport préliminaire de la commission Dunton-Laurendeau est déjà devenu un matériel de travail pour les historiens.

Comme la période 1820-1837...

Ce document soulève plusieurs questions importantes qui appellent une large discussion : pour que disparaissent les tensions et les désaccords en ce pays, il faut en effet qu'on en cerne et qu'on en comprenne les causes. D'ailleurs la question la plus importante posée dans le rapport est précisément celle qui a trait à la source de la crise actuelle. Peut-être la principale difference entre cette crise et celles qui l'ont précédée réside-t-elle en ceci qu'il n'y a pas eu cette fois d'événement précis qui ait provoqué une explosion de ressentiments longtemps contenus.

Il n'y a eu en effet ces dernières années ni l'équivalent de l'affaire Riel, de l'affaire des Ecoles du Manitoba ou de la conscription pour service outre-mer. Certes, il n'a pas manqué d'incidents divers: affaire Donald Gordon, affaire de la Caravelle, agitation à propos de la visite de la reine, mais tous ont eu lieu alors que la crise se manifestait déjà depuis longtemps. Aucun de ces incidents pris isolément ne résume, ni ne symbolise, ni n'explique à lui seul les difficultés des années présentes entre les deux nations canadiennes. On est plutôt enclin à effectuer un rapprochement avec la série de problèmes et d'incidents qui devaient aboutir à la rébellion de 1837-38, sans qu'alors non plus aucun incident isolé ait fourni une explication complète de la crise.

Des causes analogues

Ce rapprochement ne doit pas surprendre: en effet, la rébellion ou plutôt les deux insurrections de 1837 et 1838 sont survenues à la fin d'une phase d'expansion économique du Bas-Canada qui avait engendré des tensions semblables, sous plusieurs rapports, à celles dont nous sommes témoins présentement. Ainsi que l'ont confirmé les travaux des professeurs Creighton, Manning et Ouellet, les Canadiens français manifestaient dans les années 1820 et 1830 une vive hostilité envers les institutions et les rouages du système économique dominés par des éléments anglophones. D'autre part et en même temps, l'évolution sociale et l'avancement des Canadiens français étaient paralysés ou réduits par des facteurs également soulignés ces années-ci, notamment par les problèmes de l'enseignement et de la langue. Ces griefs d'ordre économique et d'ordre social devaient fatalement trouver leur expression dans des revendications d'ordre politique. Et lorsqu'à la suite d'un retournement de la conjoncture, le pays entra dans une période de récession, la combinaison de ces divers griefs avec la crise économique produisit l'explosion, savoir la rébellion.

Et même si les conclusions auxquelles en arriva Lord Durham après son enquête étaient moralement inacceptables et politiquement impraticables, son analyse des causes lointaines du conflit était essentiellement juste, exclusion faite évidemment de ses préjugés libéraux typiques de l'ère victorienne et de son manque de perspective historique.

Le néo-nationalisme

Aussi, n'est-ce pas le fruit du seul hasard que la commission Dunton - Laurendeau dans son rapport préliminaire évoque à plusieurs reprises le rapport de Lord Durham. Car en étudiant le malaise actuel, les membres de la Commission ont été amenés à constater dans le Québec que les Canadiens français étaient préoccupés beaucoup moins par les questions même de bilinguisme et de coexistence des cultures que par les problèmes économiques et sociaux. Tout comme dans les années 1830, le Québec des années 1960 traverse une phase de profondes transformations économico-sociales. Une fois de plus, les facteurs séculaires de langue, de système d'éducation et de situation sociale remontent à la surface. Certes, il n'y a as, et de loin, parallélisme absolu entre les deux époques, les deux situations. Ainsi, la classe moyenne canadienne-française est beaucoup plus nombreuse, plus forte et mieux équipée aujourd'hui qu'elle ne l'était au temps de Papineau. Cela est d'ailleurs la source d'une autre différence : les Canadiens français ne sont plus hostiles ni à l'urbanisation, ni à l'industrialisation; au contraire, ils s'y engagent à plein et entendent en profiter.

La similitude des situations historiques se manifeste notamment en ceci que tout comme en 1830, les griefs d'ordre économique et d'ordre social de la communauté canadienne-française se traduisent dans des débats et des revendications d'ordre politique et d'ordre constitutionnel. On peut également observer comme facteur de similitude et d'intérêt que le néo-nationalisme canadien-français coïncide aujourd'hui avec l'affirmation des nationalismes en Afrique et en Orient, tout comme dans les années 1830, il coïncidait avec l'éveil du nationalisme en Europe.

On ne doit pas oublier que Papineau et ses camarades de lutte étaient sensibles aux événements d'Irlande, de Belgique et de Grèce d'alors et informés de ces événements tout comme les Canadiens français d'aujourd'hui le sont des événements de Cuba, d'Algérie et d'Indonésie. Ajoutons que les indépendantistes canadiens-français sont fondés à réclamer Papineau comme leur ancêtre spirituel: davantage, la doctrine "nouvelle" des Etats associés avait au moins partiellement son équivalent dans le principe de "la double majorité" revendiqué dans les années 1840 par certains hommes politiques du Canada français.

Gare à l'inflexibilité

L'historien hésite toujours à pousser très loin de pareils parallèles ou de telles comparaisons. Mais si l'on veut bien noter qu'il s'agit ici de situations non pas identiques mais similaires sous certains aspects, alors la comparaison peut être utile comme facteur d'analyse ou d'explication. En tout cas, ce rapprochement appelle certaines constatations. D'abord, si les griefs actuels des Canadiens français sont principalement d'ordre économique et d'ordre social, on ne doit pas y chercher des solutions uniquement ou même principalement d'ordre constitutionnel et d'ordre politique. Il devient nécessaire de faire en sorte que le système politique et constitutionnel reste extrêmement souple afin que demain devant une nouvelle vague de revendications, l'adaptation soit possible, alors que la rigidité conduirait à une succession de crises et à une nouvelle explosion. N'oublions pas que c'est l'attitude inflexible de John Russell qui provoqua finalement la rébellion de 1837. Mais sachons aussi qu'à long terme, les véritables solutions seront trouvées dans les domaines économique et social. En d'autres mots, c'est la réussite d'hommes comme Lévesque, Gérin-Lajoie et Kierans qui fournira la véritable réponse aux questions soulevées par le rapport préliminaire de la commission Dunton-Laurendeau.

Ramsay COOK

Le nouvel ambassadeur de France a présenté ses lettres de créance

OTTAWA — **Le nouvel ambassadeur de la France au Canada, M. François Leduc, 52 ans, a présenté ses lettres de créance au gouverneur général, mercredi.**

Il franchit la distance qui sépare l'ambassade française, située sur Sussex Drive, à Rideau Hall dans un landau tiré par quatre chevaux et escorté par quatre agents de la police montée arborant des oriflammes.

M. Leduc est arrivé de Paris à Montréal, mardi. Il a fait le voyage de cette ville à Ottawa en automobile en compagnie de son épouse et de trois de leurs sept enfants, Bruno, 14 ans, Béatrice, 13 ans et Monique, 9 ans, fréquenteront des écoles canadiennes pendant que les quatre autres enfants continueront leurs études en France.

Le nouvel ambassadeur succède à M. Raymond Bousquet qui prend sa retraite. Il est avocat et diplomate de carrière. Il possède une vaste expérience des questions militaires et des relations entre les pays de l'Europe occidentale.

Après un stage comme ministre et conseiller à Bonn et à Bruxelles de 1955 à 1960, il fut directeur des affaires administratives et sociales au ministère français des affaires étrangères jusqu'au moment de sa nomination comme ambassadeur au Canada le 2 mars.

M. Leduc parle couramment l'anglais. Il a visité le Canada l'an dernier en compagnie d'une mission française venue étudier ici la question des pêcheries.

LES PRESSES DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

vient de paraître...

DIX POUR UN

LE PARI CONFÉDÉRATIF

par MARCEL FARIBAULT et ROBERT M. FOWLER

"Ensemble ils ont cherché à répondre aux questions qui divisent les Canadiens de langue française et ceux de langue anglaise."

Un volume 5½x8½, 166 pages — Broché: $2.50 - Relié: $4.50 Frais de port: $0.10

En vente chez votre libraire ou aux Presses de l'Université de Montréal C.P. 6128, Montréal 3, Canada

BON DE COMMANDE
Nom .....
Adresse .....
.....

Publié simultanément en langue anglaise par McClelland and Stewart Limited

JAMAIS AVANT — JAMAIS APRÈS

VENTE

Peintures à l'huile originales

UNE COLLECTION EXTREMEMENT VARIEE OFFRANT UN CHOIX ILLIMITE D'ARTISTES ET DE SUJETS. TOUTES LES TOILES FURENT IMPORTEES DES CENTRES D'ART D'EUROPE.

AUBAINE UNIQUE! PRIX UNIQUE!

PRIX DE LISTE DE $150. — $375.

$99.

TOUTES LES PEINTURES SONT ENCADRÉES

De nouvelles peintures sont exposées chaque jour provenant de notre entrepôt.

HEURES D'AFFAIRES : 9 h. a.m. _ 6 h. p.m. (TOUTE LA SEMAINE SAUF LE DIMANCHE)

La GALERIE ROYALE s'est engagée dernièrement dans un programme vaste et vigoureux qui demande une acquisition constante d'oeuvres de peintres canadiens et aussi de talents nouveaux. Les tableaux offerts ici, font partie de notre collection permanente européenne. Rien n'a été acquis dans le seul but de cette vente et les prix de liste n'ont pas été gonflés pour faire croire à un plus grand rabais.

NOTEZ : CETTE VENTE DURERA QUELQUES JOURS A MOINS QU'ELLE NE SE TERMINE PLUS TOT QUE PREVU.
NOUS ATTENDONS PLUSIEURS GROUPES DE PERSONNES AINSI NOUS VOUS SUGGERONS DE VENIR LE MATIN.

LA GALERIE ROYALE

1420 ouest, rue SHERBROOKE (angle Bishop) TEL. : 845-4383

Me PAUL LACOSTE, D. Ph.,
avocat

LALANDE, BRIERE, REEVES, LACOSTE et PAQUETTE

276 ouest, rue St-Jacques, — Montréal — 842-9914

Le tourisme est un élément de coopération internationale

NDLR. Le texte que nous publions ci-dessous constitue le rapport d'une conférence convoquée voici près de deux ans par l'ONU sous le thème du tourisme et les considérés comme éléments de coopération et de développement. Ces résolutions n'ont guère été diffusées, aussi nous a-t-il semblé bon de les reproduire, à la veille de la "semaine d'éducation touristique" qu'organise la Chambre de commerce de Montréal, semaine dont il est question dans la page voisine.

"La Conférence des Nations unies sur le tourisme et les voyages internationaux,

1 — persuadée que le tourisme est une activité humaine fondamentale et éminemment souhaitable qui mérite les éloges et les encouragements de tous les peuples et de tous les gouvernements;

2 — fermement convaincue que le tourisme pourrait être un élément vital de la décennie des Nations unies pour le développement, à la condition que soient prises les mesures nécessaires pour stimuler et coordonner les initiatives requise,

3 — reconnaît le rôle fondamental que joue le tourisme dans les économies nationales du fait des avantages économiques qu'il procure aux pays qui en bénéficient notamment en augmentant leurs recettes en devises et en stimulant le commerce international.

4 — Profondément consciente du fait que le tourisme est un facteur important qui contribue au renforcement de l'économie de tous les pays, notamment de ceux en voie de développement, en suscitant une diversification des activités économiques et la création de nouvelles possibilités d'emploi ainsi qu'en fournissant un puissant encouragement à la création d'industrie autochtones;

5 — pleinement avertie de l'influence sociale, éducative et culturelle du tourisme et de la contribution importante qu'il apporte au développement de l'entente et de la compréhension internationales des peuples et à la préservation de la paix,

6 — note avec satisfaction les progrès accomplis ces dernières années par le tourisme dans le monde entier, tant dans les pays développés que dans les pays en voie de développement.

La conférence

7 — considère qu'il appartient aux gouvernements de stimuler et de coordonner les activités nationales en matière de tourisme.

8 — Persuadée que cette tâche peut être essentiellement accomplie par l'intermédiaire d'organismes nationaux de tourisme,

9 — recommande que les organismes nationaux de tourisme se voient accorder la compétence et les ressources nécessaires pour qu'ils puissent agir efficacement de la façon souhaitée par les gouvernements en matière de développement et de promotion selon les besoins du tourisme national et international :

La conférence,

10 — considérant particulièrement les cas des pays en voie de développement qui, dans les efforts qu'ils font pour créer et moderniser l'équipement et les services touristiques et mettre en valeur leurs ressources touristiques, ont besoin de moyens financiers et de connaissances techniques;

11 — soulignant le rôle utile que jouent l'organisation des Nations unies, ses commissions économiques régionales et, en particulier, l'UIOOT et les autres organisations compétentes en la matière, ainsi que les accords bilatéraux de coopération, en fournissant ou en permettant de fournir des avis et une assistance technique aux pays en voie de développement;

12 — sachant que la coopération et l'assistance technique, le partage des compétences, des connaissances et de l'expérience acquise, ainsi que l'expansion des sources de financement, sur un plan international, sont nécessaires au développement du tourisme dans tous les pays;

13 — reconnaissant l'importance essentielle du développement des possibilités d'hébergement pour l'expansion du tourisme,

14 — recommande

a) que le Bureau d'assistance technique des Nations unies et les autres administrations intéressées accordent une priorité élevée aux demandes d'assistance technique concernant le tourisme ainsi qu'aux projets intéressant le tourisme dans les programmes d'assistance technique;

b) que les gouvernements des pays en voie de développement accordent une priorité élevée aux projets intéressant le développement du tourisme dans leurs pays;

c) que les gouvernements des pays en voie de développement envisagent la possibilité de demander le concours du Fonds spécial des Nations unies pour l'exécution d'inventaires régionaux et subrégionaux des ressources touristiques existantes et latentes et pour l'établissement, par des spécialistes d'évaluation et de prévisions du mouvement touristique, en vue de la mise au point de plans, à court terme et à long terme, de développement des facilités et installations touristiques;

15 — Exprime le voeu que la coopération économique, financière et technique bilatérale continue et s'accroisse dans le domaine touristique et qu'en particulier les pays en voie de développement puissent accéder dans les pays développés, en fournissant toutes garanties utiles à des sources d'emprunts spéciales, à long terme et à faible taux d'intérêt;

16 — recommande que les organismes qui accordent des dons et des prêts ainsi que les organismes de coopération internationale examinent avec bienveillance la possibilité d'accorder des dons et des prêts pour des projets financièrement sains dans le domaine du tourisme et, en particulier, pour la construction et l'amélioration d'hôtels et d'autres moyens d'hébergement;

17 — recommande que les gouvernements examinent la possibilité de faire figurer les projets intéressant le tourisme, particulièrement ceux concernant l'hébergement, sur la liste des projets qui peuvent bénéficier de prêts consentis par leurs sociétés industrielles ou autres, et qu'ils créent, le cas échéant, des sociétés financières spéciales pour le tourisme;

18 — recommande que les gouvernements examinent avec bienveillance la possibilité d'accorder des facilités et des encouragements spéciaux pour les projets intéressant les moyens d'hébergement:

La conférence,

19 — recommande qu'en raison de la tâche importante et spécialisée dont s'acquittent les agences de voyages, une réglementation adéquate de leur création et de leur fonctionnement par voie législative ou par discipline librement consentie, soit mise à l'étude;

20 — recommande qu'en matière d'allocations de devises pour les voyages les mesures les plus libérales soient adoptées et suggère, en tant que norme désirable, que dans le cas des pays empêchés d'accorder dans ce domaine une libéralisation complète, les allocations atteignent, sur demande des intéressés, au moins 500 dollars des Etats-Unis par personne;

21 — considère que l'existence d'impôts spéciaux frappant les touristes étrangers constitue une mesure discriminatoire injustifiée et que les impôts auxquels sont assujettis les nationaux se rendant à l'étranger constituent une pratique restrictive qui devrait être abolie aussitôt que possible;

22 — regrette l'existence de ces impôts car ils freinent le développement du tourisme, alors qu'il est reconnu que plus le volume du tourisme international est grand, plus sont grands les avantages qui en découlent;

23 — souligne la valeur touristique très importante que représente le patrimoine naturel, historique et culturel des pays.

24 — demande instamment que soient prises les mesures adéquates pour assurer la conservation et la protection de ce patrimoine;

25 — reconnaît l'importance primordiale des transports publics et privés en tant qu'élément du développement du tourisme;

26 — constate que les compagnies de transport aérien ou maritime ont réduit les tarifs en instituant des classes touriste et économique;

27 — considère que l'abaissement des tarifs internationaux, si les circonstances économiques le permettent pour tous les modes de transport, est indispensable au développement continue du tourisme;

28 — souhaite vivement la mise en vigueur, pour tous les modes de transport, de tarifs plus bas, valables pour toute l'année dans la mesure compatible avec les exigences d'une gestion économiquement saine;

29 — considère que, pour assurer le succès de tout programme de développement du tourisme, il est indispensable que la population du pays en cause soit consciente de l'importance du tourisme;

30 — exhorte les gouvernements, agissant par l'intermédiaire de leurs organismes nationaux de tourisme, à s'efforcer d'obtenir dans leur pays un large appui pour le tourisme dans l'opinion publique, ainsi que dans les milieux gouvernementaux.

31 — Considérant qu'il n'existe pas d'institution spécialisée en matière de tourisme dans le cadre des Nations unies:

32 — estimant qu'en vue d'éviter tout double emploi, il n'est pas nécessaire, pour tirer parti de l'expérience accumulée, de créer dans le cadre des Nations unies une organisation distincte ou un service spécial pour s'occuper du tourisme;

33 — recommande que l'organisation des Nations unies considère l'UIOOT comme son principal instrument pour promouvoir le tourisme et fasse appel à l'UIOOT, lorsque cela semble approprié, pour donner effet aux résultats de la présente Conférence et qu'elle appuie en conséquence les activités de l'UIOOT;

34 — recommande en particulier que les commissions économiques régionales des Nations unies et l'UIOOT travaillent en collaboration étroite afin d'aider au développement du tourisme et d'éviter tout chevauchement des activités administratives;

35 — recommande que les commissions économiques régionales des Nations unies soient dûment équipées pour mener une action efficace et apporter une aide plus substantielle aux gouvernements dans le domaine du tourisme, ainsi que pour établir une coopération plus étroite avec l'UIOOT et d'autres organismes spécialisés.

La conférence

36 — affirme l'idéal exprimé dans la déclaration universelle des droits de l'homme, selon lequel toute personne a droit à la liberté d'aller et de venir, y compris à la liberté du transit, et prend note du rapport de la commission des droits de l'homme — sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités — en matière du droit qu'a toute personne de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays;

37 — recommande aux gouvernements d'éviter dans le domaine du tourisme toute campagne de dénigrement ou mesure discriminatoire fondée sur des motifs religieux, raciaux ou politiques;

38 — recommande que soient tout spécialement encouragés et facilités les voyages à des fins éducatives, scientifiques, culturelles ou sportives.

La conférence

39 — invite toutes les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, directement ou indirectement intéressées au tourisme, à travailler à la réalisation des objectifs fixés par la conférence;

40 — exprime l'opinion qu'afin de laisser un délai raisonnable pour la mise en oeuvre des résultats de la présente conférence et sauf circonstances exceptionnelles, il n'est pas utile de tenir une nouvelle conférence mondiale avant cinq ans au moins.

Parmi les 26 jolies filles qui suivent présentement des cours d'hôtesse de l'air, au siège social des lignes aériennes du Canadien Pacifique, à Vancouver, il y a les six aspirantes que voici, qui représentent autant de pays. De g. à d., à partir du centre, en haut, Suzanne Deniger est Québécoise; Marie del Carmen B. Vara est Espagnole; Maria Carla Carvalho est Portugaise; Alice Wong est de Hong-Kong; Katsuko Takakusu est Japonaise et Carmen Pastorelli est Péruvienne.

Les escales d'Ulysse

Le soleil de minuit

Scandinavian Air System limitera volontairement le nombre de ses passagers, à 40, cet été, à bord de ses vols spéciaux vers le pays du soleil de minuit. Cette mesure vise à procurer à chacun les meilleurs conditions pour bien voir et pour photographier le phénomène du soleil qui ne se couche pas.

Quatre vols quotidiens de l'horaire régulier de Stockholm et d'Oslo à Bodo (Norvège) et à Kiruma (Suède), auront des sections supplémentaires du début de juin à la fin de juillet afin de servir le grand nombre de voyageurs qui veulent passer au nord du cercle polaire une "journée" inoubliable.

Du Pirée à Halifax

HALIFAX — Le nouveau paquebot de la Greek Line, le **Queen Anna Maria,** arrivera à Halifax le 3 avril lors de son premier voyage sous le pavillon grec. Il s'agira du premier de six transatlantiques de luxe qui relieront l'Europe et l'Amérique à partir de cette année.

Le paquebot de 26,300 tonnes devait quitter le Pirée, port de la ville d'Athènes en Grèce, le 24 mars après avoir été remis à neuf aux chantiers de construction navale de Gênes, Italie. Le navire moderne a été acheté par la Grèek Line en février 1964 et livré à ses nouveaux propriétaires en novembre, avant son entrée aux chantiers.

Lancé en 1956 par le Canadien Pacifique sous le nom de **Empress of Britain,** le paquebot a été rebaptisé en l'honneur de la nouvelle reine de Grèce, anciennement la princesse Anna-Marie du Danemark. Avant de quitter Le Pirée, le navire a été placé sous le pavillon grec et baptisé lors d'une cérémonie à laquelle assistait la famille royale de Grèce.

Coopération KLM-Swissair

En corrélation avec la commande de six DC-9 que la KLM vient de passer à Douglas, Swissair a conclu avec la compagnie royale néerlandaise de navigation aérienne un accord portant sur la revision des moteurs à réaction. La KLM prend en charge la revision des moteurs à double flux des DC-8 de Swissair, tandis que cette dernière revisera à sa base technique de Kloten les moteurs des DC-9 de la KLM.

Par cette répartition rationnelle du travail, les deux entreprises réaliseront non seulement des économies dans leurs investissements, mais elles pourront réduire les frais courants d'entretien.

Camps [illegible]pcances européens pour enfants sages . . . ou non

Les Canadiens peuvent maintenant très facilement envoyer ou amener leurs enfants à des camps d'été en Europe. Les frais additionnels occasionnés par les billets d'avion des enfants (de 6 à 14 ans) sont compensés par le coût peu élevé de l'inscription des enfants à ces camps remarquablement bien organisés.

Air France vient d'annoncer un programme en vertu duquel elle prend charge des jeunes dès le décollage et jusqu'à leur retour à la maison sains et saufs.

Cela s'applique dans les cas où les parents se rendent en Europe et laissent leurs enfants au camp pour quelques semaines, comme aussi dans le cas où les jeunes prennent l'avion sans leurs parents.

10,000ème liaison (aérienne) Belgique-Congo

Un quadriréacteur Boeing Intercontinental, de la Sabena a assuré le dimanche 14 mars, à 20 heures 05, au départ de Bruxelles, et le mardi 16 mars, à 7h., au départ de Léopoldville, la 10,000e liaison aérienne régulière Belgique-Congo et retour. L'avion, qui a effectué la ligne Bruxelles-Léopoldville, via Genève et Kano, a parcouru la distance séparant les capitales belge et congolaise en quelque 9 heures de vol dans chaque sens. Il y a eu quarante ans, en février, qu'un trimoteur Handley-Page, conduit par un équipage belge, et capable d'atteindre une vitesse de croisière de 80 milles, réalisait la première liaison aérienne Belgique-Congo en 51 jours de voyage, dont 75h. 25 minutes de vol effectif. Aujourd'hui, la Sabena et la compagnie aérienne congolaise Air Congo, assurent ensemble sept liaisons hebdomadaires entre Bruxelles, d'une part, et Léopoldville, Elisabethville et Bujumbura, d'autre part, deux de ces liaisons étant prolongées jusqu'à Johannesbourg. Alors que la 100e liaison fut accomplie le 20 novembre 1938, et la millième, le 15 mars 1950, soit quinze ans après le premier vol, il n'a fallu que 2 ans pour passer du 9,000e au 10,000e vol.

Il y a foule au-dessus de l'Atlantique-Nord

La réunion spéciale de l'Organisation de l'aviation civile internationale sur l'Atlantique nord, qui vient de se terminer à Montréal après quatre semaines de travaux, a proposé des mesures destinées à améliorer immédiatement l'écoulement de la circulation aérienne au-dessus de l'Atlantique nord, en même temps qu'une planification à longue échéance visant à assurer la sécurité et la régularité de l'exploitation aérienne au cours de la prochaine décennie, compte tenu de la forte augmentation prévue du trafic.

La circulation aérienne au-dessus de l'Atlantique nord n'a cessé d'augmenter d'année en année au point que l'espace aérien est pratiquement saturé aux heures d'affluence pendant les mois d'été qui sont les plus chargés et le seul moyen de faire place à un plus grand nombre d'aéronefs est de réduire l'intervalle qui les sépare, c'est-à-dire leur espacement.

Voyages organisés en Scandinavie et en URSS

Afton Tours et Scandinavian Airlines System (SAS) ont mis au point, pour cet été, cinq tournées de la Scandinavie, de l'Union soviétique et de l'Europe orientale. On prévoit 60 départs de Copenhague (facilement relié à New York ou Montréal) entre le 3 mai et le 9 septembre.

Les voyages Afton dans les pays du nord prendront 14 de ces départs entre le 3 mai et le 6 septembre. L'itinéraire de 21 jours passe par Copenhague, Stockholm, Moscou, Kiev, Léningrad, Helsinki et Oslo. Les prix commencent à $1,045 (USA).

La tournée de 21 jours dans les pays de la mer Noire (14 départs) prévoit des séjours de deux ou trois jours à Moscou, Léningrad, Kiev, Yalta et Prague. Les prix commencent à $1,051 (USA). Les départs sont prévus entre le 13 mai et le 9 septembre.

SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue Drummond — Tél.: UN. 1-0200 et UN. 1-3906
RESERVATION d'Hôtel - Avions - Bateaux — MONTREAL

Profitez des facilités les plus avantageuses
d'ACHAT ou LOCATION

RENAULT - SIMCA - CITROEN-FIAT - VOLVO
PEUGEOT — VOLKSWAGEN PANHARD — TAUNUS

Choix dans toutes les marques européennes

Kilométrage illimité — Assurance et permis Internationaux
Livraison dans toute l'Europe, Garantie de rachat en dollars

Partez à la conquête de tous les coins de
L'EUROPE . . . EN AUTOMOBILE !

Le Canadien Pacifique
ajoutera à son service régulier Montréal-Lisbonne-Madrid-Rome
des vols
sans escale
(les seuls)
Montréal-Rome
par jet

A compter du 29 avril

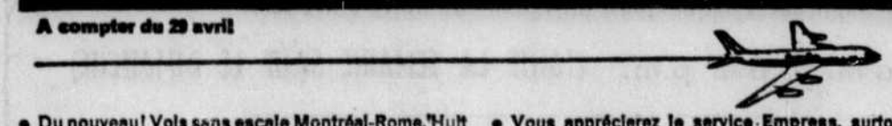

- Du nouveau! Vols sans escale Montréal-Rome. Huit heures. Les seuls vols sans escale par jet depuis Montréal.
- Rome est la plus belle porte d'entrée de l'Europe et du Moyen-Orient. C'est un excellent point de correspondance pour Vienne, Budapest, Athènes, Le Caire, Tel-Aviv, Istamboul et autre villes du sud européen.
- $46 comptant (le solde en paiements mensuels) pour un voyage de 21 jours de Montréal à Rome. Séjour minimum de 14 jours.
- Visitez d'autres villes sans frais de transport additionnels: Londres, Paris, Berlin, Prague, Vienne.
- Vous apprécierez le service Empress, surtout sa cuisine. Le menu comprend steak grillé, homard et autres spécialités de la gastronomie.

PAR AVION avec le Canadien Pacifique
TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS/HÔTELS/TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

- Avec les adeptes du jet, volez sans escale vers l'Europe. Voyez votre agent de voyages ou le représentant du Canadien Pacifique, 861-9361.

VOYAGES RITA CARON
Suite 230 — Palais du Commerce
1600 rue Berri, Montréal, P.Q.
Tél.: 842-8781

VOYAGES
RITA CARON INC.

- VOYAGES d'affaires,
- VOYAGES de plaisir, ou
- VOYAGES organisés, tous les
- VOYAGES répondent à
- VOYAGES RITA CARON INC.

Tous nos services sont gratuits.
De 9 a.m. à 6 p.m. — Plus tard sur rendez-vous — Jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.

VOYAGES HONE
21 jours en Europe !
VOYAGE DE PRINTEMPS
Direction : M. Jean Fontaine
FRANCE - ITALIE - SUISSE
20 mai au 10 juin
Tous frais compris
$947.90
Pour renseignements et dépliant :
VOYAGES HONE TOURS
1460, avenue UNION, Montréal 2 — Tél.: 845-8221
Plus de 50 années d'expérience

VOYAGES HOUYOUX

1 — PARIS — ATHENES — ROME
6-27 avril — $393. (plus traversée)

2 — EUROPE pour les jeunes (15e année)
24 juin-11 août — $835. (plus traversée)
13 juillet-3 août — à partir de $698. (tout compris)

3 — COURS d'ETE et TOUR d'EUROPE
Professeurs du Québec: 24 juin-19 août
$935. (plus traversée)
professeurs de l'Ontario: 13 juillet-19 août
$685. (plus traversée)

4 — FRANCE — ITALIE — MAROC
3-24 août — à partir de $762. (tout compris)

pour renseignements et brochures :
ETAPES ET RENCONTRES INTERNATIONALES
a/s l'abbé Joseph Houyoux,
481, Radisson, Trois-Rivières — Tél.: 754-5628

Les dix commandements du Montréalais accueillant

La Chambre de commerce de Montréal et de la région tient, du 29 mars au 4 avril, une "semaine d'éducation touristique" placée sous le thème: "l'accueil et le tourisme". Les organisateurs s'attaquent à forte partie, assurément, mais leur oeuvre sera d'un intérêt capital. A deux ans du grand rendez-vous auquel les Canadiens, et plus spécialement les Montréalais, ont invité le monde entier, préparer un climat accueillant s'impose. Les dirigeants de la Chambre de commerce l'ont compris et avec eux les responsables de l'Exposition universelle qui collaboreront à cette "semaine". Il reste à souhaiter que les conseils du comité de tourisme de la Chambre n'atteignent pas seulement ceux que leur métier destine à accueillir le visiteur (de l'employé d'hôtel au chauffeur de taxi) mais aussi celui qui ne sera, en 1967 comme aujourd'hui, qu'un passant dans la rue, qu'un quidam que l'étranger considérera, à juste titre bien qu'un peu hâtivement, le "Montréalais moyen". Il convient que cette "moyenne" soit élevée.

1 – Souriez

Beaucoup de touristes en sont à leur première visite au Canada. Ils sont en pays étranger. Ils ne connaissent rien de nos moeurs. Souvent ils ne comprennent pas la langue du pays. Les us et les coutumes diffèrent complètement des leurs. Par exemple, l'emploi du téléphone et la signalisation routière... Tous ces petits détails peuvent devenir pour eux une source de soucis et d'inquiétudes.

Votre sourire les rassurera; il leur fera sentir votre compréhension. Le sourire n'est-il pas un bon moyen de se faire des amis. Que coûte-t-il ? Rien. Votre sourire contribuera à rendre leur voyage agréable. Ils en garderont un bon souvenir. Un accueil chaleureux et souriant est comme une invitation à revenir.

Reviendront-ils? Encourageront-ils leurs amis à nous visiter? Cela dépend de vous. Que vous soyez chauffeur de taxi, employé d'un grand magasin, préposé d'hôtel ou toute autre personne, vous avez chaque jour l'occasion de rencontrer des touristes. Donnez l'exemple en étant courtois, serviable et souriant en toutes occasions envers les visiteurs. Au fond, c'est grâce à eux que beaucoup de nos concitoyens vivent.

Cette jeune fille qui nous offre, de face et de profil, son charmant sourire, sera en 1967 "professionnelle de l'accueil" puisqu'elle est hôtesse à l'Expo. L'accueil, pourtant, ce n'est pas seulement son affaire, c'est celle de tout un chacun.

2 – Saluez amicalement les visiteurs

C'est très important de bien amorcer toutes nos conversations. Accueillez les touristes avec un "bonjour madame ou monsieur, puis-je vous être utile?" Quelques paroles obligeantes au début de la rencontre et on est engagé dans la bonne voie. Le visiteur doit sentir que vous êtes heureux de l'aider et que vous tenez à le faire avec empressement et civilité.

Si vous êtes dans le commerce, faites connaissance avec les visiteurs qui fréquentent votre établissement. Il est tellement agréable de ne pas passer inaperçu... En deux mots, soyez aimable.

Créer une bonne impression. Inquiétez-vous du bien-être d'un voyageur. Demandez-lui s'il trouve son séjour plaisant. Au

Renseigner cette élégante visiteuse sera une agréable tâche, mais il est aussi recommandé d'être aimable avec... les laiderons !

moment du départ, un mot agréable: "J'espère que vous avez fait un bon voyage et que nous aurons bientôt le plaisir de vous recevoir de nouveau..."

3 – Soyez courtois

"Le manque de civilité n'est pas le fait d'un seul vice mais de plusieurs : de la paresse, de la sotte vanité, de la stupidité, de la distraction, de la jalousie et du mépris des autres"

La politesse doit être sincère, parce que les manières qui n'expriment pas une vraie courtoisie, un intérêt sincère, repoussent plutôt qu'elles n'attirent. Notre franchise touche profondément le visiteur.

Si une personne est impolie avec vous, restez poli avec elle. C'est la meilleure façon de confondre un insolent. Courtoisie et Politesse doivent devenir synonymes de Montréalais. La politesse aplanit bien des difficultés. Soyez poli et exigez que les personnes que vous supervisez le soient aussi.

On n'abuse jamais des: "S'il-vous-plaît", "Pardon", "Puis-je vous aider"? "Veuillez m'excuser" Elles sont des marques de courtoisie, de bienveillance. Aidez les visiteurs chaque fois que l'occasion se présente. Ils doivent sentir que chez nous la courtoisie est de rigueur.

Ne ratez jamais une occasion de faire preuve de politesse. Ça ne coûte rien; ça rapporte tellement.

Les visiteurs sont des êtres humains, sensibles aux marques d'attention. Les "Que puis-je faire pour vous, madame, monsieur?" Puis-je vous aider s'il-vous-plaît? etc..." sont des mots magiques qui ont plus d'effet qu'on ne le croirait, surtout s'ils sont accompagnés d'un sourire.

Donnez l'exemple; on vous imitera.

4 – Sachez dire merci !

C'est la façon par excellence de prouver votre gratitude. Evidemment, il ne faudrait pas que vos bonnes manières se limitent à des paroles aimables ou à un sourire; il faut qu'elles se manifestent aussi dans l'empressement à rendre service. Sachez cependant remercier, en vous souvenant que la reconnaissance est la mémoire du coeur. Vous êtes souvent appelé à solliciter des touristes. Il ne faut pas trop insister et, quelle que soit la réponse des visiteurs, dites merci avec le sourire et faites-leur comprendre que votre seul désir est de leur procurer un service adéquat.

Lorsque les pourboires sont de mise; acceptez-les avce grâce: "Merni, madame", "Merci, monsieur". D'ailleurs, une des meilleures façons de voir augmenter vos pourboires, est de les rendre agréables. Si parfois on vous demande un renseignement et que la personne doit attendre quelques instants avant que vous ayez pu lui obtenir la réponse, dites-lui: "Je vous remercie d'avoir bien voulu attendre, voici ce que vous me demandiez..." Remerciez avec conviction. Que ce dernier merci, lorsqu'un visiteur ovus quite, en soit un qui restera gravé dans sa mémoire. Ce souvenir de la cordialité, de l'hospitalité montréalaise, est votre meilleur gage de publicité.

5 – Gardez votre bonne humeur

Faites preuve de tact et de délicatesse. Il n'y a rien de mieux apprécié. On n'est jamais trop affable. C'est le meilleur moyen de gagner la faveur d'un visiteur. Si vous êtes triste, n'en laissez rien voir. Vous vous rendrez bientôt compte que la gaieté est une seconde nature. Faites toujours votre travail avec un sourire. Soyez un ambassadeur de la bonne humeur. Dans vos contacts avec le touriste, semez la joie dès le début. Accueillez chacun avec un mot aimable. Ceci s'applique aussi bien au moment où le touriste prend un taxi, arrive à un hôtel, s'arrête à un poste d'essence, prend un train, entre dans un restaurant. Il y a mille occasions de bien recevoir et d'accueillir le touriste chez nous et de lui faire sentir que sa visite nous est un réel et sincère plaisir.

6 – Exprimez de l'enthousiasme

Parlez des derniers développements dans notre ville. Faites part des nombreuses constructions récentes et des réalisations de toutes sortes. Montrez-leur les nombreux avantages pour eux tant dans le domaine des communications, métro, autoroutes, boulevards, chemins qui conduisent aux frontières, etc.

Que vos paroles et votre comportement laissent voir votre enthousiasme. Le ton sur lequel vous parlez est important: "Monsieur, nous avons l'édifice le plus élevé du Canada, avec ses nombreux restaurants, sa tour d'observation, sa galerie de boutiques"... Parlez aussi des grands magasins, des centres commerciaux importants des rues Ste-Catherine, St-Hubert, Mont-Royal, etc. Puis, il y a la venue de notre prochaine Exposition mondiale. Vous pouvez être un exemple vivant de dynamisme et communiquer votre enthousiasme qui contribuera à faire mieux apprécier notre ville. Soyez fier de votre travail. Que vous soyez commis de banque ou de magasin, garçon de table ou chauffeur de taxi, parlez de votre travail, des efforts qui sont faits pour bien servir le touriste. Rappelez-vous que c'est là un travail d'équipe. Une seule négligence de la part d'un employé et voilà envolée la bonne réputation que plusieurs autres ont peut-être contribué à créer auprès d'un touriste de passage en nos murs.

7 – Renseignez correctement le visiteur

Certains visiteurs, de passage dans vos établissements, posent des questions, d'autres sont silencieux. Efforcez-vous de deviner les questions non formulées, d'y répondre. Prévenez leurs besoins. Votre empressement est le meilleur moyen de montrer combien vous avez à coeur le bien-être des touristes. La gamme des renseignements que vous pouvez leur donner est presque infinie. Vous pouvez parler des événements qui ont lieu actuellement dans votre ville; vous pouvez parler des lieux historiques, des points intéressants à visiter, de l'Exposition qui approche, des activités dans votre établissement, et autres sujets intéressants. Les renseignements de ce genre sont si appréciés!

Soyez clairs, précis et rapides. Demandez-vous: "Que puis-je dire pour rendre service?" "Quelle est la meilleure façon de m'y rendre?" Lorsque vous ne pouvez répondre à une question, empressez-vous de trouver une personne capable de le faire. Si vous devez obliger le visiteur à se déplacer pour obtenir un renseignement, dites-lui pourquoi. Soyez poli. Faites-lui part des attractions touristiques, des régions avoisinantes, de telle sorte qu'il prolongera son séjour parmi nous.

Pour mieux le renseigner, tenez-vous au courant des événements quotidiens dans votre ville. Connaissez mieux votre métier; découvrez vous-même nos attraits touristiques, nos manifestations sociales, sportives et culturelles, les facilités de transport, les hôtels, les moyens de communications. Rafraîchissez votre mémoire sur l'histoire de votre ville, la géographie, ses points d'intérêt. Il importe que vous possédiez le plus de renseignements possibles ou du moins que vous sachiez où et comment les obtenir; d'autant plus si vous êtes employé d'une entreprise qui dessert les touristes.

Développez votre aptitude à communiquer vos connaissances. Exprimez-vous clairement, employez le mote juste, et faites des phrases correctes. Surveillez votre diction. Evitez le jargon. Considérez chaque demande de renseignements comme une occasion de puiser dans vos connaissances, et de vous rendre utile. Si on sollicite votre aide, c'est que déjà on vous fait confiance — Ne les désappointez pas.

8 – Accordez une attention particulière aux personnes âgées ou handicapées

Accordez une attention particullère aux personnes âgées ou handicapées, ainsi qu'aux enfants. Les enfants sont la joie et l'orgueil des parents. Votre empressement auprès d'eux fera plaisir à leurs parents et contribuera à rendre leur voyage plus agréable. Les enfants sont nos visiteurs de demain. Laissons-leur un souvenir qui les incitera à nous visiter de nouveau. Pour un malade ou un vieillard, le voyage est une occasion de changer, de se rajeunir, de se distraire; le déplacement peut cependant lui être pénible. Il faut lui rendre le séjour agréable. Il est, par nature, plus inquiet. Souvent, un bon mot, un renseignement, un sourire suffisent pour le réconforter. Ces voyageurs exigent plus d'égards que les autres. Accordez-leur une attention spéciale, empressée et joyeuse, montrant par là que vous appréciez leur venue parmi nous. Dans les autobus offrez-leur votre place; aidez-les à traverser une rue. Soyez prévenant, ouvrez les portes, ramassez les objets échappés. Ce sont là les marques d'un homme civilisé.

9 – Evitez tout embarras au touriste

Mettez-vous à la place du touriste. Dans un pays étranger, un certain nombre de choses ne vous sont pas familières, et vous en êtes peut-être embarrassé ou inquiet. Voici quatre moyens d'éviter des embarras aux touristes. Sympathisez avec lui. Avouez-lui comprendre son embarras. Aidez-le à résoudre ses problèmes. Expliquez-lui comment, à l'avenir, il pourrait éviter de semblables ennuis.

En agissant ainsi, vous aurez acquis la reconnaissance de ce voyageur et vous aurez, du même coup, posé un geste de charité et de civisme.

10 – Soyez un bon propagandiste de Montréal

Quel que soit votre rôle, devenez un propagandiste de votre ville, de votre pays. Une atmosphère de vive concurrence caractérise notre monde commercial. La clef du succès réside dans l'art d'aider le public voyageur, de satisfaire à ses exigences. Pour stimuler les affaires, parlez aux touristes des avantages qu'offrent notre ville et notre province sur le plan touristique : Ses centres de ski, ses routes améliorées, ses moyens de transport ferroviaires, ses parcs, ses musées, ses galeries d'art, ses cinémas, son théâtre, sa Place des Arts, son Oratoire, ses magnifiques églises, etc. En parlant de toutes ces choses et en encourageant les touristes à aller voir les lieux historiques, vous aiderez le visiteur.

Soyez un hôte parfait, un ambassadeur de Montréal. Prenez le temps de demander aux touristes s'ils sont satisfaits de leur voyage et de leur séjour parmi nous. Répondez poliment et clairement à toutes les questions qu'on vous pose. L'hôte parfait doit saluer les convives au moment de leur arrivée et de leur départ. C'est l'un des meilleurs moyens de dire "je vous sais gré d'être venu, et je vous prie de revenir". Un cordial au revoir et un merci poli au moment du départ d'un visiteur, constituent une invitation irrésistible à revenir.

Au revoir ! Revenez-nous !

VOYAGE CULTUREL EUROPE - ETE - 1965

Plus de six semaines à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe. — 53 jours dont 45 en Europe. — Aller par bateau de Montréal ou Québec le 28 juin. — Retour par avion "jet", 21 août à Dorval. — Angleterre, Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Monaco, France, Hollande.

Tout compris **$1,203.00** en dollars canadiens

Profitez de l'expérience: onzième année consécutive. Excellent service d'une grande compagnie.

Pour détails et informations, demandez :

R.P. Julien Déziel, o.f.m.
Les Franciscains,
Châteauguay, P. Qué.

Aux Antilles, TOUT LE MONDE AIME
"CASTELHAITI"
CUISINE CREOLE ET FRANCAISE — PISCINE — ORCHESTRE — L'HOTEL PREFERE DES CANADIENS A HAITI (PORT AU PRINCE). VOIR VOTRE AGENT

VOYAGES

I — Pâques à Jérusalem : 21 jours (avec Mgr R. Marien), départ le 5 avril, $1090.00.
II — EUROPE y compris la GRECE: été 1965, 2 mois, 12 pays, 62 jours — bateau (avion), $1297.00.
III — MOYEN-ORIENT : 21 jours, 21 juillet (avec M. l'abbé J. Fournier), $998.00.
IV — EUROPE et MOYEN-ORIENT : combinés, $1594.00.
RENSEIGNEMENTS :
VOYAGES Bel-Air : 2155 de la Montagne, Mtl, 844-8817
M. G. Bellefleur, 3973 Mentana, Mtl, 523-2583

Pour vos vacances
A LA MARTINIQUE
André Beuzelin sera heureux de vous recevoir à
L'HÔTEL CAP EST
- Site enchanteur
- Cuisine française et créole
- Excellents vins de France

Prix de demi-pension :

	Hiver	Eté
Simple U.S.	$28.00	$20.00
Double U.S.	$42.00	$34.00

Sa direction entièrement nouvelle est à votre disposition pour rendre votre séjour inoubliable

Pour réservations voyez votre agent de voyages habituel ou
Transport gratuit de l'aérodrome à l'hôtel et retour

VOYAGES CLAUDE MICHEL INC.,
100, rue d'Youville,
Québec 4, Qué.
Tél. 529-8981

ROBERT REID,
Hotel Representative
Park Plaza Hotel,
Toronto, Ont.
Tél. WAL 1-3161

vole mon coeur, vole via PARIS

vers les plus belles vacances du monde

AIR FRANCE vous les offre dans sa magnifique brochure illustrée "VACANCES D'ÉTÉ 1965". Vous y trouverez un Tour de France passionnant et de magnifiques circuits en Europe, Italie, Espagne, Portugal, France-Italie-Suisse, etc. à partir de $714.00 tous frais compris.

C'est le guide rêvé pour choisir des vacances "sur mesures" . . . Demandez-le sans retard à votre agent de voyage ou à AIR FRANCE, 1265 rue Peel, Montréal — tél. 861-9001.

Un bon conseil: Si vous voulez être sûr de partir à la date de votre choix, réservez votre place dès maintenant.

Et n'oubliez pas . . . à bord d'Air France, vous êtes déjà en France!

Profitez du tarif d'excursion de 21 jours en classe économique: Montréal-Paris, aller-retour, seulement $347.00. Vols quotidiens sans escale.

AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE
à Votre Service

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
VACANCES
VOYAGES DE NOCES
SERVICE GRATUIT
9 A.M. A 9 P.M.

VOYAGES TRAVELAIDE LTEE
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
B. A. TURCOTTE, PRESIDENT
JULES DESMARAIS, SEC.-GEN.
UN. 1-7272

SESSION Fédérale

Le président de la Chambre, M. McNaughton, a soumis hier de nouvelles suggestions en vue de réformer la procédure parlementaire. Il s'agit d'une série de compromis mis au point par le comité spécial de la procédure, à la demande de la Chambre, afin d'obtenir la revision des règlements dès la présente session. Dans un rapport précédent, le comité avait recommandé que 15 comités soient créés dans les 10 jours qui suivent le début d'une nouvelle session. Le rapport d'hier maintient cette proposition en la précisant; deux recommandations du rapport antérieur, — permettant de déférer l'étude de tous les crédits à des comités spéciaux et de créer un comité exclusivement pour surveiller le cabinet et assurer qu'il ne dépasse pas les pouvoirs que lui confère le parlement — ont été supprimées. Le rapport propose toutefois un délai maximum de 45 jours pour l'étude des crédits aux Communes, soit une première période de 30 jours au terme duquel, si les crédits ne sont pas adoptés, la Chambre ne pourra consacrer plus d'un jour à l'étude et l'adoption des crédits de chaque ministère. Enfin, le président des Communes a fait savoir que dès la prochaine session, le journal des débats sera rédigé au moyen d'un procédé de linotype automatique fait par des calculatrices électroniques.

✲ ✲ ✲

Le ministre de la justice, M. Favreau, n'a pas voulu répondre en Chambre à des questions suscitées par son témoignage devant la Commission Dorion. Il a dit d'une part qu'il n'était pas tenu de répondre à des questions touchant ses rapports avec ses hauts fonctionnaires et d'autre part, lorsqu'on a affirmé que son témoignage contredisait celui des dirigeants de la Gendarmerie, il a suggéré aux députés de lire le compte rendu sténographié de l'enquête.

✲ ✲ ✲

La Chambre a approuvé un projet de loi revisant de fond en comble la loi des compagnies. Il s'agit de la première revision depuis 1953. Elle permet notamment au gouvernement de dissoudre une compagnie qui ne tient pas d'assemblée d'actionnaires pendant deux années consécutives ou qui ne fait pas parvenir à ses actionnaires un exemplaire du rapport financier annuel et du rapport des vérificateurs.

✲ ✲ ✲

La Chambre a été unanime à offrir ses félicitations à quatre députés qui célébraient hier vingt-cinq ans de présence continue aux Communes. Les jubilaires étaient le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, qui a 69 ans, le président du conseil privé, M. McIlraith (56 ans), le député conservateur de Huron, M. Elston Cardiff (76 ans), MM. Raymond Eudes (52 ans) et George E. Nixon (67 ans) députés libéraux respectivement de Montréal-Hochelaga et Algoma-ouest. Tous ont été élus pour la première fois le 26 mars 1940.

✲ ✲ ✲

Après que le député créditiste de la Beauce, M. Gérard Perron, eut demandé deux fois au ministre de la santé si le gouvernement entendait ajuster les allocations familiales au coût de la vie, Mme LaMarsh a répondu avec humour que de tels sujets relèvent de la politique gouvernementale et ne peuvent être abordés pendant la période de questions.

✲ ✲ ✲

Le chef du Crédit social, Robert Thompson, a fait une sortie vigoureuse contre le régime de retraite, le qualifiant de nouvelle taxe dirigée principalement contre les pauvres.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

VERIFICATEUR INTERNE

Une importante institution de Montréal recherche un vérificateur interne. Le candidat à ce poste devra posséder une formation universitaire, être comptable agréé avec 10 ans d'expérience dans un bureau de vérificateur public, bilingue et âgé de 30 à 38 ans. Salaire initial entre $10,000 et $12,000. selon la qualité de l'expérience.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet à :

Case 1219, Le Devoir

ARCHIVISTE MEDICALE DIPLOMEE

pour hôpital de Montréal.

Excellentes conditions de travail. Salaire adéquat.

Case 1216, Le Devoir

SOCIETE RADIO-CANADA

Offres d'emploi avantageuses

Ingénieur diplômé ayant 5 années d'expérience au moins dans la radiodiffusion à ondes longues et ondes courtes, antennes et propagation. Barème des traitements annuels allant de $7,850. à $10,200 selon l'expérience.

Nombreux congés et avantages accessoires excellents.

Prière d'adresser les offres de services avec bref exposé des études et de l'expérience à :

L'Agent du Personnel,

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA,

7925, chemin de la Côte St-Luc, Montréal 29, Qué.

SERVICE DE SANTE DE MONTREAL-NORD

demande

une infirmière bilingue, 25 à 35 ans.

Hygiéniste de préférence.

DA. 2-6271 local 57 ou 58

ASSURANCE

Jeune homme possédant 2 ou 3 années d'expérience dans l'assurance-incendie et risques multiples. Au minimum diplômé de 12e année. Excellente occasion. Parfait bilingue.

MONSIEUR DICKEY

849-3568

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY

offre
deux nouveaux postes au sein de l'administration pédagogique

- Directeur (trice) de l'enseignement régulier et des activités culturelles, premier cycle.
- Directeur (trice) de l'enseignement régulier et des activités culturelles, deuxième cycle.

Les demandes doivent être adressées à :

M. Bernard Jasmin,

Directeur général des études,

Commission scolaire régionale de Chambly,

1330 ouest, boul. Curé-Poirier,

Cité Jacques-Cartier.

Toutes les demandes devron têtre parvenues à nos bureaux avant le 2 avril 1965

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE ST-LAURENT

recherche les services
de spécialistes diplômés au niveau de 10e et de 11e année en :

MATHÉMATIQUES
PHYSIQUE
RELIGION
FRANÇAIS
CHIMIE ET
ANGLAIS

S'adresser à :

M. Léonard Desroches,
Directeur des études,
748-9391

PROFESSEURS DEMANDES

POUR SEPTEMBRE PROCHAIN

Au niveau collégial : — Mathématiques - Physique
— Biologie - Latin
— Littérature française en 3e et 4e année.

Au niveau secondaire : — Latin - Français
— Cinéma.

S'adresser, par écrit seulement, à :

Monsieur Bernard SAINTONGE,
Adjoint à la Direction des études,
Collège Saint-Denis,
3205 est, boul. Saint-Joseph,
Montréal 36

CHEF DE L'ENTRETIEN TECHNIQUE

FONCTIONS : Organiser, diriger, surveiller les travaux de réparations courantes, d'aménagements mineurs et d'entretien général et technique des immeubles des terrains de l'Université de Montréal.

QUALIFICATIONS : Baccalauréat en sciences appliquées (génie civil ou mécanique et électricité); expérience souhaitable d'au moins cinq (5) ans en entretien préventif, ou mécanique ou dans secteur connexe, possédant des connaissances administratives suffisantes pour contrôle de budget et direction de plusieurs subalternes. Agé de 30 à 38 ans. Connaissance suffisante de la langue française écrite.

Salaire à déterminer suivant les qualifications. Programme complet de bénéfices marginaux.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet à :

Service du Personnel,
Université de Montréal,
2900 boul. Mont-Royal, Montréal, P.Q.
Tél. : 733-9951, poste 531

Ingénieur senior des communications

Surveiller l'ETUDE et le PERFECTIONNEMENT des systèmes récepteurs, des antennes et des dispositifs d'enregistrement des données.

La personne nommée à cet emploi, au ministère de la Défense nationale, doit posséder de l'expérience en recherche et en perfectionnement ainsi qu'une connaissance approfondie des théories des systèmes et de la fabrication des prototypes.

TRAITEMENT : en rapport avec l'expérience requise

Faites parvenir SANS DELAI un résumé de votre formation et de votre expérience au : SURVEILLANT, Groupe des catégories techniques et scientifiques, COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, sans omettre de rappeler le numéro de concours 65-1150-5.

L'Administration de la Voie Maritime du St-Laurent

demande

HOMMES D'INSTRUMENTS
(De préférence bilingues)

pour

TRAVAUX DE SONDAGE HYDROGRAPHIQUE
dans la région de Montréal

Les candidats devront posséder au moins quatre années d'expérience dans les travaux d'arpentage en général, être aptes à conduire une équipe d'arpentage, et capables d'effectuer les calculs requis.

Salaire — $100. - $110. par semaine

Ces postes offrent un emploi à l'année longue, excellents bénéfices et opportunités de promotion. Fonds de pension et plan d'assurance. 5 jours — 40 hres. par semaine. Les candidats peuvent écrire ou se présenter en personne à l'Administrateur du Personnel, Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, 465 rue Victoria, St-Lambert,

REGISSEUR au TRANSPORT

Une importante organisation scolaire requiert les services d'un régisseur pour le transport des écoliers.

Fonctions : Direction entière du service. Organisation, amélioration des routes, maintien des horaires, etc.

Exigences : D'abord expérimenté dans son domaine. Devra pouvoir diriger son personnel habilement et efficacement. Posséder beaucoup d'initiative, rédiger ses rapports intelligemment, assumer la responsabilité de ses décisions. Bilingue autant que possible.

Adressez votre curriculum vitae à :

CASE 1218, LE DEVOIR

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU ST-LAURENT

demande à St-Lambert

INGÉNIEURS CIVILS, INGÉNIEURS-ÉLECTRICIENS,
INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE

pour

Travaux d'entretien des écluses, canaux, déversoirs, chemins, ouvrages, équipements électriques et mécaniques,

Les charges comprennent l'inspection à pied d'oeuvre, la rédaction des rapports, évaluations et devis relatifs aux travaux, ainsi que la direction des personnels d'entretien et d'arpentage.

Ces postes offrent des opportunités de promotion. Fonds de pension et plan d'assurance. 3 semaines de vacances annuelles. 5 jours — 37½ hres. par semaine, etc.

Les ingénieurs possédant 2 à 7 années d'expérience professionnelle, de préférence bilingues, peuvent s'adresser à l'Administrateur du Personnel, l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Casier Postal 97 — St-Lambert, P.Q.

Centre de recherches spatiales de Fort Churchill
Installations de lancement des fusées

Le Conseil national des recherches du Canada

annonce un concours pour pourvoir des postes pour son nouveau Centre de recherches spatiales de Fort Churchill au Manitoba.

Des ingénieurs et des techniciens sont requis pour contrôler les opérations techniques, pour gérer les travaux effectués sous contrat et pour planifier. Des scientifiques sont requis pour effectuer des recherches en haute atmosphère. De plus, il faut des agents d'administration et des employés de bureau. Il y a en tout 24 postes à pourvoir à Churchill et 8 à Ottawa.

Pour obtenir de plus amples renseignements les intéressés sont priés d'écrire au Bureau de placement du Conseil national de recherches à Ottawa (Concours ER 328). On peut également trouver des précisions sur les tableaux d'affichage des bureaux de poste et dans les bureaux régionaux du Service national de placement.

INGENIEUR en ELECTRONIQUE TECHNICIENS et ASSISTANTS

Nous projetons une expansion immédiate dans le domaine de la capacité de production de notre équipement de communication, à notre nouvelle usine du Parc Industriel de Pointe-Claire.

Nous demandons :

1 ingénieur professionnel avec expérience dans des domaines connexes.

2 techniciens qualifiés possédant de l'expérience en production ou des connaissances avancées dans la technique transistor.

Aussi, 2 assistants semi-spécialisés dans la main-d'oeuvre (homme ou femme) pour un travail de mécanique et de montage de fils métalliques.

Veuillez téléphoner à: Monsieur Crevier, 697-6210 pour un bulletin de demande

BROWN BOVERI (CANADA) LIMITED
4000, route Trans-Canada, Pointe-Claire

INFIRMIERES LICENCIEES !

Si vous êtes désireuses de faire carrière dans un milieu professionnel et progressif, nous avons actuellement plusieurs postes vacants susceptibles de vous intéresser.

Rémunération : $4,160 à $4,730 selon l'expérience

Semaine de travail : 36¼ heures

Vacances : 4 semaines après un an

Congés payés en maladie et assurance-groupe.

Pour tous renseignements additionnels et pour obtenir un résumé détaillé des conditions de travail, veuillez écrire au:

Directeur du Personnel,

HÔPITAL MAISONNEUVE,

5415 boul. L'Assomption, Montréal

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

INSPECTEURS DE BOUILLOIRES ET D'APPAREILS A PRESSION
Certificat d'inspecteur ou de 1ère Classe; connaissance des codes; pouvoir faire croquis et calculs. Concours 65-916 — $5,500 à $7,000 selon la compétence.

INSPECTEURS EN TUYAUTERIE
Licence de compagnon, cinq ans d'expérience; connaissance du code provincial de plomberie. Concours 65-917 — $4,900 à $7,000 selon la compétence.

COMPTABLES-VERIFICATEURS
Licence ou maîtrise en sciences commerciales (option comptabilité) ou appartenance à une association reconnue de comptables professionnels. Annexer une attestation d'études. Concours 65-919 — $5,500 à $9,400 selon la compétence.

PROGRAMMEURS, TRAITEMENT DES DONNEES
Posséder quelques années d'expérience en programmation. Concours 65-921 — $5,000 et plus selon la compétence.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Posséder quelques années d'expérience pertinente. Concours 65-922 — $6,500 et plus selon la compétence.

CONSEILLERS JURIDIQUES (Avocat ou notaire)
Appartenance au Barreau ou à la Chambre des notaires, de préférence avec expérience. Concours 65-914 — $5,500 à $9,400 selon la compétence.

TRAVAILLEUR SOCIAL (Femme)
Prison des femmes à Montréal. Concours 65-924 — $5,500 et plus selon la compétence.

ANALYSTES DE CONVENTIONS COLLECTIVES
Diplômé universitaire en plus d'une bonne expérience dans la négociation collective. Concours 65-940 — $8,200 à $10,200 selon la compétence.

INGENIEURS - Services Techniques
Appartenance à la Corporation des ingénieurs professionnels et quelques années d'expérience pertinente. Concours 65-942. — $8,200 à $9,400.

AGENTS TECHNIQUES
Technicien professionnel ou diplômé avec expérience. Emplois dans l'analyse des coûts de construction, l'établissement de systèmes d'inventaires et des achats. Concours 65-953 — $6,000 à $8,000 selon la compétence.

STATISTICIEN
Degré universitaire et aptitudes à utiliser les ordinateurs électroniques. Concours 65-954. — $6,500 à $9,400 selon la compétence.

INGENIEURS - ANALYSTES
Bachelier en sciences appliquées avec expérience pour l'étude technique de commandes d'ameublement, d'outillage et d'instruments. Concours 65-955. — $6,500 à $9,400 selon la compétence.

PSYCHOLOGUE
Licence en psychologie ou en orientation professionnelle. Emploi aux services psychiatriques du ministère de la santé. Concours 64-884. — $9,800 à $12,600 selon la compétence.

STENOGRAPHES - Québec, Montréal, Hull et autres centres
11ème années ou l'équivalent. Un ajustement régional sera versé aux résidants de Montréal. Concours 65-935. — $2,200 à $3,500 selon la compétence.

COMMIS-DACTYLOS
Formation au niveau secondaire. Concours 65-925. — $2,200 à $3,200 selon la compétence.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser aux bureaux de la Commission du service civil, 30 rue Saint-Joseph est, Québec ou 1454 rue de la Montagne, Montréal. S'inscrire immédiatement au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission. Bien mentionner le numéro de concours.

Québec, le 27 mars 1965.

DIRECTEUR des ETUDES

Commission scolaire régionale Duvernay
demande directeur des études

FONCTIONS : Coordonner l'enseignement dans le secteur secondaire et préparer la mise en application des options graduées à ce niveau.

QUALITES : Formation académique très sérieuse (16 ans et plus d'études). Bonne expérience de l'enseignement secondaire.

LES CONDITIONS : Salaire et conditions d'engagement à discuter.

OFFRES : Jusqu'au 30 mars 1965.

Ecrire au :

Directeur général des écoles,

Commission scolaire régionale Duvernay,

4897, rue St-Joseph, St-Vincent-de-Paul,

Comté Laval, Québec

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE VAUDREUIL-SOULANGES

requiert les services de :

★ **Un directeur pédagogique**

★ **Un principal d'une école secondaire**

Salaires très intéressants attachés aux postes ouverts.

Faire parvenir votre demande d'emploi en mentionnant vos qualités et votre curriculum vitae à :

JACQUES CHARTRAND,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES,
CITÉ DES JEUNES,
VAUDREUIL, QUÉ.

PREPOSE AUX RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Le Conseil national de Recherches a besoin de deux diplômés bilingues en génie pour son Service de renseignements techniques à Québec et Montréal.

FONCTIONS : Faire des visites aux diverses industries secondaires pour faire connaître le Service de Renseignements techniques, discuter leurs problèmes techniques ou industriels et, si nécessaire, soumettre ces problèmes au bureau chef d'Ottawa pour en trouver la solution.

APTITUDES : Les candidats devront posséder au moins un diplôme en génie (de préférence chimique ou mécanique) d'une université accréditée, ainsi que quelques années d'expérience dans l'industrie. Une automobile sera nécessaire. Le salaire variera selon les aptitudes du candidat choisi.

Envoyez les demandes **au Service d'Emploi du Conseil national de Recherches, Ottawa, Ontario,** en donnant tous détails utiles. Veuillez rappeler le numéro du dossier. TIS 10-64.

CARRIERES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette rubrique coûtent .25 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de case postale est de .25. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi la veille de la parution.

Téléphonez à :
844-3361
ou écrivez à :
LE DEVOIR
434 est, Notre-Dame,
Montréal.

L'univers féminin

Enquête éclair sur un nouveau jeu des enfants :

Les cartes d'horreur

par Renée ROWAN

Savez-vous jouer au "coq"? Non? Eh bien, vous êtes vieux jeu car c'est la nouvelle passion de tous les enfants de six à quinze ans. Vous n'avez qu'à jeter l'oeil dans une cour de récréation pour voir un groupe de garçons en train de lancer contre un mur une série de cartes à tour de rôle. Ils empochent ou se font "pocher" selon leur propre expression. Ce jeu tout à fait inoffensif a remplacé la marelle et les billes. C'est un jeu comme un autre auquel en principe, les parents n'ont rien à voir. En effet, tant que les cartes en question représentent des joueurs de hockey, de football, de baseball ou des drapeaux, cela ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête, mais quand ces cartes prennent figure d'atrocités de guerre, de monstres, de scènes de cruauté, ou d'horreurs à la Frankenstein, il est peut-être temps que nous y regardions de plus près.

Commerce au détriment de la naïveté des enfants

Nous avons reproduit sur cette page trois cartes parmi les plus répandues. Jugez par vous-mêmes si de telles photos ont leur place dans les mains de vos enfants. Certains parents au cours de notre enquête nous ont répondu qu'en fait, cela n'avait pas tellement d'importance, puisque les enfants se contentaient de lancer les cartes au mur, sans même les regarder. D'autres au contraire les interdisent et souhaitent que l'école en fasse autant.

Quant aux marchands, ils adoptent, de leur côté, une attitude générale qui va de soi. "Je suis ici pour vendre, moi, Madame, et puis, je ne vois pas le mal qu'il y a là-dedans". Ce marchand a lui-même un fils de douze ans. Pour cinq sous, chez tous les petits restaurateurs de quartier, les écoliers peuvent se procurer un paquet de 4 cartes d'horreur, plus un morceau de chewing gum. Un seul marchand, de la rue Monkland, nous a répondu qu'il refusait catégoriquement de vendre ce genre de marchandise, ainsi que les bombes "puantes" qui font actuellement la joie des enfants terribles et qu'on peut obtenir moyennant dix sous chez plusieurs marchands. "Cette malpropreté ne m'intéresse pas, nous dit ce marchand; oh, je sais que les enfants me trouvent vieux jeu et qu'ils vont en acheter en face chez Tom, mais moi, je ne puis pas accepter cela".

"On aime ça se faire peur..."

Nous avons également interrogé des enfants. Pourquoi choisissent-ils ces cartes-là? Les préfèrent-ils aux cartes de joueurs de hockey, etc. Notre première surprise a été de savoir que les enfants — loin de se contenter de lancer les cartes — les regardaient et pouvaient même les décrire avec beaucoup de réalisme. "Ah, moi, madame, quand je regarde une photo d'horreur, ça me fait frissonner et j'aime ça me faire peur..." Quant aux cartes qui mêlent sadisme et sexualité, leur succès est encore plus grand chez les enfants de onze à quinze ans. Les "Funny Valentine" qui représentent des scènes grotesques et des blagues d'un goût douteux pour ne pas dire tout à fait vulgaire sur le sexe et l'amour sont également disponibles moyennant cinq sous, camouflées sous un morceau de chewing gum. Toute cette marchandise, plus une affiche publicitaire d'environ 10 pouces par 30 pouces mettant en vedette les pires images des meilleurs films d'horreur de l'année circulent ouvertement depuis quelques mois dans les cours de récréation de la ville. Ces sous-produits sont généralement fabriqués et imprimés aux Etats-Unis par la Universal Pictures Co. ou par la Leaf Brands Inc. de Chicago mais distribués par la même compagnie qui a son siège social à Toronto. Ces cartes comme ces affiches sont évidemment toujours en anglais.

Application du Code

Cette marchandise avant de pénétrer au Canada est-elle soumise à un Bureau quelconque de censure? Existe-t-il une loi qui puisse en interdire la vente libre? Nous avons posé la question au capitaine Trépanier de l'escouade de l'Aide à la Jeunesse qui nous a donné lecture de l'article 150 du Code criminel sous lequel ces cartes pourraient tombées :

"Est réputée obscène toute publication dont une caractéristique dominante est l'exploitation indue des choses sexuelles ou de choses sexuelles et de l'un quelconque ou de plusieurs des sujets suivants, à savoir : le crime, l'horreur, la cruauté et la violence".

Le capitaine Trépanier nous a demandé de lui faire parvenir immédiatement ces cartes d'horreur et nous a promis d'intervenir le plus rapidement possible afin que cesse cette exploitation de la naïveté des enfants. Le capitaine Trépanier nous a paru fort énergique et prêt à mener une lutte efficace dans ce sens. "Il n'y a aucune raison, nous a-t-il dit, pour que ces cartes continuent de circuler si elles tombent sous l'article de loi 150 du Code criminel". Dès que nous aurons réussi à trouver les distributeurs, nous sévirons. Le capitaine Trépanier engage en outre les mères de famille et les éducateurs à entrer en contact avec son service dès qu'ils se rendent compte de telles anomalies. "C'est souvent par ignorance que nous ne sévissons pas, nous dit-il. Si les parents nous prévenaient plus tôt, nous pourrions agir plus rapidement et plus efficacement".

Interdiction à l'école ?

Certaines écoles les interdisent et confisquent les cartes d'horreur; il en est de même de plusieurs parents. Toutefois, il ne semble pas qu'une action officielle ait été prise par la CECM à cet égard. Rejoint au téléphone, M. Roméo Mathieu, directeur pédagogique, nous répond que seuls les directeurs d'école ont la responsabilité d'appliquer selon leur jugement, de telles mesures disciplinaires. M. Mathieu fait confiance en leur jugement et leur sens moral pour adopter l'attitude qui convient en cette circonstance. A moins d'être aveugles ou inconscients, les directeurs d'école ne peuvent ignorer que ce jeu est très répandu dans les cours de récréation. Toutefois n'allons pas confondre les genres et interdire toutes les cartes, puisque ce jeu semble correspondre aux goûts des enfants. Seules les cartes d'horreur, de sadisme, de cruauté et de violence devraient être interdites. Il est évident que le meilleur moyen de faire cesser cette exploitation est encore d'appliquer l'article du Code; à ce moment-là, les enfants ne pourraient plus s'en procurer et parents et maîtres n'auraient plus besoin de créer des interdictions inutiles.

Une ravissante collection, sobre et de bon goût chez Dupuis

Les cadres internes de la maison Dupuis Frères se transforment et un souffle nouveau semble vraiment filtrer sur tout. C'est du moins l'impression que nous avons eue, jeudi après-midi, en assistant au défilé de la mariée qui avait lieu au Petit Salon.

De la sobriété, du bon goût mais également une pointe de hardiesse, d'originalité, de jeunesse. La mariée la plus spectaculaire était tout en rose... un rose ravissant qui inondait une splendide robe de style espagnol, à larges volants de dentelle superposés les uns sur les autres. Même le voile adoptait ce large volant de dentelle tout à fait exquis. Pour un mariage dans un décor campagnard, la collection présentait également une fort jolie robe avec corsage blanc très simple ajusté et jupe de ligne "A" également rose, ceinturée simplement de minuscules roses sauvages. La rose de la mariée était blanche mais adoptait également la même ligne que celle des demoiselles d'honneur. Seules les roses conservaient leur teinte naturelle.

Importations du prêt-à-porter

Pour le voyage de noces, pour les réceptions qui précèdent ce grand jour ou tout simplement pour garnir la garde-robe de la future mariée, la maison Dupuis a importé une pléiade de très jolis modèles choisis dans le prêt-à-porter de Madeleine de Rauch, de Castillo, de Jean Dessès et plusieurs tricots italiens. Parmi les tailleurs, nous avons surtout remarqué le trois pièces à quadrillé noir et blanc dont la surblouse est brune et le large canotier dans un mélange de brun et noir. Quoique étonnants comme mariage de couleurs, ces tons s'harmonisaient fort bien. La toile est omniprésente pour la petite robe de ville et même pour le tailleur d'été. On en fait de pimpants ensembles chauds en couleur et des robes toutes simples dans des coloris marine, vert ou orangé qui se portent sous des manteaux de toile blanche ou encore tricotés à la main. Les ensembles et robes infroissables que toute personne partant en voyage apprécie particulièrement étaient également au programme ainsi que les deux-pièces pour le sport. Ces derniers qui comprennent le pantalon et la blouse ou le short et la blouse sont en très belle toile tissée.

La collection offrait également un échantillonnage de vaporeux déshabillés, robes de nuit et robes de détente qui font évidemment partie du trousseau de la jeune mariée. Vraiment rien n'avait été oublié et nul doute que les jeunes filles à marier qui ont assisté à ce défilé ont pu faire un rapide tour d'horizon de leur garde-robe. Cette façon de procéder est sûrement très avantageuse pour celle qui dispose de peu de temps et qui doit procéder au choix d'une garde-robe.

Le chic de la collection était une robe de grand mariage en pure soie recouverte d'un manteau de style cathédrale, entièrement boutonné dans le dos de la nuque au bas de la traîne. Le manteau est si somptueux qu'il se porte pendant la cérémonie du mariage et au moment de la réception, la nouvelle mariée apparaît en ravissante robe de bal ou robe à danser, en même tissu et dans le même style que le manteau. Le corsage est recouvert de minuscules perles. Bref, une collection fort réussie et qui laisse prévoir un renouveau de la mode dans ce magasin.

S. C.

A votre disposition,
Mesdames !
GERARD GAUTHIER
Joaillier-Gemmologue
● Bagues de fiançailles
● Remontage de bijoux
1255, UNIVERSITE, ch. 416
Tél. 861-7686 Soir: 331-4103

LIMONADE ASEPTA REDONNE DE L'ENTRAIN
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

du confort pour ceux qui portent des DENTIERS!
COUSSINET DENTAIRE EZO
épais ou mince
Contribue à:
• Arrêter les grains
• Diminuer la pression
• Faire tenir le dentier
• Empêcher les claquements
PROVISION D'UN MOIS: $1.10
Aux pharmacies et grands magasins

CAMP KANAWIO
CAMP BILINGUE POUR GARCONS
de 6 à 16 ans
Membre de l'Association des Camps du Québec. Plus de 35 activités. Cours privés si nécessaire.
PROSPECTUS :
2495, Montée St-Hubert, St-Hubert, P.Qué. 676-6040

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
Lithines 33
ÉCHANTILLON GRATUIT C.P.P. 200, Rue Vallée, MONTRÉAL

Les mots croisés du "DEVOIR"

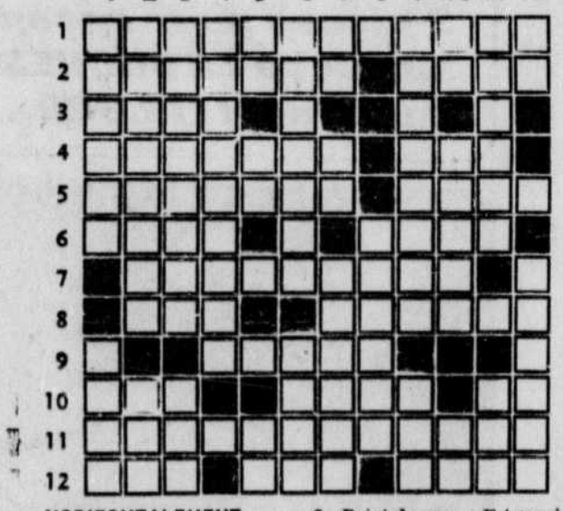

HORIZONTALEMENT

1—Formé de dépôts fertiles
2—Vice de l'argent — Petite chose
3—Détester
4—Sonnerie de cloche — Employa
5—Poète français — Amène une objection
6—Peau désordonnée — A la compétence pour
7—Qui manque de délicatesse
8—Abrège une liste — Durcit avec le temps
9—Meuble
10—Saison — Colonne — Fin de participe
11—Travaillent la tôle
12—Personnel — Direction — Abattue

VERTICALEMENT

1—Désert africain — Provocation
2—Qui a perdu ses esprits — Semblable
3—Condescendent — Légumineuse
4—Manque de déférence
5—Note — Note — Article
6—Diminue la longueur — Membre
7—Négation — En Suède — Plein d'attentions auprès des dames
8—Sa commission est importante au Québec
9—Point de vue — Est couché
10—Deux pour un ancien romain — Fait un bond — Obtenu
11—Faisait un songe — Colère
12—Dans — Divinité

Solution d'hier

Horizontalement

1—VEGETARIENNE
2—ALOURDISSE
3—GAGEURES — OU
4—ABO — MINUTES
5—BO — AE — EUMES
6—ORDONNE
7—NEON — DAIM
8—DRUE — VRILLES
9—ESPIEGLES
10—GESIER — EAU
11—EU — MAITRISE
12—MEULEE — ETE

Verticalement

1—VAGABONDAGE
2—ELABORER — EU
3—GOGO — DOUES
4—EUE — ONESIME
5—TRUMAN — PEAU
6—ADRIEN — VIRIL
7—RIEN — RE — TE
8—ISSUE — DIGERE
9—ES — TU — ALLAI
10—NE — EMPILEUSE
11—OSE — MES — ET
12—EMU — SU

Buffet
... du DIMANCHE SOIR
$4.25 par personne
TRIO MUSICAL
Pour réservations téléphonez au Maître d'Hôtel: VI. 2-4212
PRÉPOSÉ AUX AUTOMOBILES À L'ENTRÉE
Hôtel Ritz Carlton

FB Affrayante vente à l'enchère FB
Lundi à 10h. a.m.
Ensembles de salle à manger en acajou, ensembles de chambre à coucher modernes, cabinet à porcelaine, buffets, canapés coloniaux et scandinaves, sofas, divans, bureaux, coffrets à tiroirs, réfrigérateurs, poêles électriques, radio-télévision combiné, piano, ensembles de cuisine, bureaux de travail, chaises, lits continentaux, bibliothèque vitrée, caisse enregistreuse, garde-robes, machines à coudre, tapis, carpettes, draperies, lampes de table, lampes sur pied, miroirs, tableaux, porcelaine, verrerie.
ET POUR LA FERMETURE D'UN DOMAINE
Bijoux et petites fourrures en grande quantité
EN MONTRE : samedi, le 27 mars, 9h. a.m. — 5h. 30 p.m.
VENTE : lundi le 29 mars — 10 h. a.m.
A notre salle de VENTE A L'ENCHERE, au sous-sol 721, rue Inspecteur
(angle St-Jacques, une rue à l'ouest d'Université)
FRASER BROS. LTD.
UN. 6-5751
Commissaires-priseurs depuis 1880

SUR VOTRE AGENDA

Date	Invitation	Lieu
27 mars	Journée d'étude sur l'utilisation des techniques audio-visuelles organisée par l'Alliance des Professeurs catholiques de Montréal en collaboration avec la faculté des Sciences de l'U. de M. L'inscription aura lieu à 8h. 30 du matin et la journée se terminera vers 5 heures du soir. Commissions d'études et colloque suivi d'un forum.	Université de Montréal
27 mars	Journée culturelle pour célébrer le dixième anniversaire de l'Institut de Diction française. Thème de la journée : "Le professeur de diction face au statut professionnel". L'inscription aura lieu à 2h. 30.	Hôtel Windsor
27 mars	Conférence de M. Jean-Paul Desbiens sur les conséquences du Rapport Parent organisée par la Fédération des Unions de Familles, à 8h. 30, à l'Externat classique de Longueuil. Renseignements : OR. : 4-0164 ou 671-7792.	945 chemin Chambly, Longueuil
28 mars	Assemblée annuelle de l'Ass. des veuves à midi. Messe, dîner et conférence à 2 heures, à la maison des Dames du Bon conseil.	71 est, boul. Dorchester, Montréal
29 mars	Défilé de modes organisé par la Ligue féminine au profit des oeuvres de la paroisse St-Maurice de Duvernay. Renseignements : 669-0778.	2,000 Champfleury, Duvernay
29 mars	Début du Festival régional d'art dramatique du Québec-ouest qui se poursuivra jusqu'au 3 avril inclusivement.	Théâtre du Gesù
30 mars	Partie de cartes au profit des scouts de la paroisse des Sts-Martyrs canadiens, à 8 heures. Renseignements : 388-8378.	Coin Papineau et Sauvé
30 mars	Réunion d'information politique organisée par le comité féminin du N.P.D. Mme Thérèse Casgrain parlera du rôle de la femme en politique. Cette rencontre aura lieu à 8 heures chez Mme J. P. Poirier. Renseignements : 669-5368.	620, rue Fontainebleau, Duvernay
30 mars	Conférence de Mme Réjane DesRameaux devant les membres des Femmes chefs d'entreprise à 2 heures au salon Piano Nobile. Mme DesRameaux présentera également sa collection de poupées historiques. Un buffet sera servi.	Place des Arts

Vient de paraître
PAR INGRID SAUMART
LA VIE EXTRAORDINAIRE DE
JEAN DESPREZ
Ce livre raconte la vie et la carrière de cette femme aux talents multiples, qui s'est dépensée sans compter pour défendre des idées et, surtout des êtres humains, malheureux ou persécutés.
● 128 pages ● Préface de Roger Duhamel
● Témoignages de 27 personnalités du Québec
● 28 photos hors-texte
En vente partout à $1.00
DISTRIBUTEUR : LA PATRIE, 180 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL
TÉL. : UN. 1-2701
VIENT DE PARAITRE AUX ÉDITIONS DU JOUR inc.
Dirigées par Jacques Hébert
3411 ST-DENIS, MONTREAL
VI. 9-2228

M. Coucescu, nouveau premier secrétaire du PC roumain. (Photo Keystone)

La troïka roumaine suit la voie tracée par Dej

Le trio Stoica-Maurier-Coucescu, qui succède à Gheorghiu Dej à la tête du parti et du gouvernement roumains, poursuivra sans modification la politique d'indépendance inaugurée par ce dernier. C'est l'impression qui se dégage de la lecture de l'éloge funèbre de Dej, prononcé mercredi par M. Nicolas Coucescu, nouveau premier secrétaire du parti roumain.

En effet, celui-ci a rappelé les termes de la résolution du comité central du 22 avril 1964, en insistant sur le désir de la Roumanie de baser sa politique extérieure sur "les principes d'indépendance, de souveraineté, d'égalité de tous les peuples, de respect mutuel et de non-intervention dans les affaires intérieures".

On sait que l'opinion roumaine a accueilli la résolution d'avril 1964 qui impliquait le rejet des projets "supranationaux" des Soviétiques, comme une véritable proclamation d'indépendance. En affirmant la volonté de la nouvelle direction de rester fidèle à l'esprit de cette résolution — testament politique de Gheorghiu Dej — M. Coucescu a pris un engagement dont le sens n'a échappé à personne, ni à Bucarest ni ailleurs.

Les nouveaux dirigeants de la Roumanie n'ont évidemment aucune raison de s'écarter de la voie tracée par Gheorghiu Dej. Ils ont été les collaborateurs du chef de l'Etat à qui ils étaient personnellement et politiquement attachés. Et d'autre part, la politique d'émancipation poursuivie par Gheorghiu Dej, à partir de 1962 à d'ores et déjà apporté à la Roumanie des fruits appréciables, en renforçant notamment le prestige international du pays. On en a eu la preuve dès août 1964, au moment de la célébration du 20ème anniversaire de la libération. En se tenant à l'écart du conflit sino-soviétique, Bucarest a pris une position d'arbitre courtisé à la fois par Moscou, Pékin, Belgrade, Washington et Paris.

La même situation s'est reproduite à l'occasion des obsèques de Dej, auxquels l'URSS comme la Chine se sont fait représenter par des personnalités de premier plan: Mikoyan et Chou En-Lai. Alors que l'URSS a rompu en 1961 avec l'Albanie et que la Chine considère la Yougoslavie comme une "agence impérialiste", Dej a réussi le tour de force de réunir autour de sa table en 1964, autour de sa tombe le 24 mars 1965, les représentants de tous les 14 pays qui se disent socialistes, ceux de la Yougoslavie, de l'Albanie et de Cuba y compris.

Certes, la réunion de la famille en pleine querelle, n'a eu qu'un caractère protocolaire. M. Mikoyan, rapporte-t-on s'est entretenu avec M. Chou En-Lai. Mais celui-ci eut l'occasion, lors de son séjour de novembre à Moscou, de voir longuement tous les dirigeants de premier plan de l'URSS; il s'entretint avec M. Kossyguine lors des deux brefs séjours de ce dernier à Pékin au début de février. Or, l'on sait — l'article-fleuve du Drapeau Rouge du 22 mars vient encore de le confirmer — que ces conversations n'ont donné aucun résultat. La Chine reste farouchement opposée à la politique de l'URSS, quant aux Soviétiques, ils ont repris dès le lendemain des obsèques de Dej, leurs attaques contre Pékin. Tout porte à croire que la guerre froide entre la Chine et l'URSS ne diminuera pas d'intensité dans un avenir prévisible.

Cependant les dirigeants roumains ne veulent pas se laisser entraîner dans cette dispute et cette attitude semble porter ses fruits.

Les forces aériennes EU attaquent au nord du 20e parallèle

SAIGON — Un nouveau pas a été franchi dans l'escalade de la guerre dans le Sud-Est asiatique lors du raid d'hier contre le Nord-Vietnam, estime-t-on à Saigon.

Jamais les avions de la 7e flotte américaine n'étaient allés bombarder des installations militaires, notamment des stations radar, aussi près de la Chine communiste.

L'un des objectifs visés hier, la station radar de l'île Bach Long, plus connue sous le nom de île Nightingale, bien que située à 90 milles au large des côtes nord-vietnamiennes, et à 175 milles au sud-est de la capitale de la république démocratique du Vietnam, est en effet à égale distance de l'île chinoise de Hai Nan et de la côte nord-vietnamienne. La province chinoise de Kouang Toung n'est qu'à 150 milles de là.

Jusqu'à présent le point le plus haut atteint sur le territoire nord-vietnamien par les chasseurs bombardiers américains et vietnamiens avait été Phu Qui, à 90 milles au sud de Hanoï.

Pendant ce temps, la conversation de plus d'une heure entre le secrétaire d'Etat Dean Rusk et l'ambassadeur soviétique Anatole Dobrynine sur le Vietnam et d'autres sujets, qui s'est déroulée vendredi matin au département d'Etat, n'a apporté aucun nouvel élément dans la situation politique internationale créée par les opérations militaires dans cette partie du monde.

Le chef de la diplomatie des Etats-Unis et le représentant soviétique à Washington ont en fait poursuivi les échanges de vues qu'ils avaient déjà commencés le 2 mars dernier sur l'attitude de leurs gouvernements respectifs en ce qui concerne la situation au Vietnam. Rien, souligne-t-on de source officielle, ne permet de penser, à la suite de l'entretien de vendredi, que des développements majeurs de la situation soient à prévoir dans un proche avenir. L'entretien s'est déroulé dans le calme et sans accusation ou contre-accusation de la part des deux diplomates. On relève notamment dans les milieux officiels américains que la question des gaz qui a fait l'objet d'une protestation du Kremlin à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou n'a pas été soulevée par M. Dobrynine.

Brejnev constate l'échec du dernier plan agricole

MOSCOU — La production brute de l'agriculture soviétique au cours du plan septennal soviétique 1959-1965, n'a augmenté que de 10 pour cent au lieu des 70 pour cent prévus, a annoncé M. Leonide Brejnev, dans son rapport au plenium du comité central du parti communiste de l'URSS, rapport qui est diffusé par l'agence Tass.

La production céréalière de l'URSS, d'ici 1970, ne suffira pas à ses besoins et pour cette raison, il y a lieu de réduire de 65,500,000 tonnes à 55,-700,000 tonnes les quantités annuelles de céréales que les collectivités agricoles doivent obligatoirement livrer à l'Etat. Ce régime sera maintenu jusqu'en 1970, a souligné M. Leonide Brejnev.

M. Brejnev a indiqué, d'autre part, qu'à partir de la récolte de 1965, les prix d'achat des céréales par l'Etat seront relevés, et que le prix des quantités excédentaires que les exploitations agricoles livreront sera majoré de 50 pour cent par rapport aux prix de base.

Le praesidium du comité central a décidé de prendre des mesures pour pallier le déficit de l'élevage dans de nombreuses exploitations, et commencera par réduire de 9 millions à 8,500,000 tonnes les quantités de viandes à stocker en 1965, a indiqué M. Brejnev. Les prix d'achat de la viande aux producteurs seront considérablement augmentés, mais le prix de détail ne s'en ressentira pas. M. Brejnev a ajouté que le prix du pain sera également maintenu au niveau actuel.

Le premier secrétaire du parti a souligné que les paysans savaient mieux que personne, comment constituer des stocks de fourrages, comment nourrir leur bétail, et ce qu'il convient de semer sur leurs terres. A ce propos, M. Brejnev a déclaré: "Il est regrettable que, ces temps derniers, des gens qui n'avaient aucune culture scientifique se soient posés en arbitres dans les discussions entre savants, paralysant ainsi l'initiative de ceux-ci".

AUX QUATRE COINS DU MONDE

Washington fête ses deux héros de l'espace: Grissom et Young

WASHINGTON. — Le président Johnson a déclaré vendredi que les Etats-Unis ne s'intéressent aucunement aux "acrobaties et aux exploits spectaculaires", en rendant hommage aux astronautes Virgil Grissom et John Young. Après les honneurs de l'espace, les deux co-équipiers du vol Gemini, effectué mardi, ont eu droit aux honneurs publics au cours d'un programme chargé de festivités.

Le principal héros de cette journée a été sans conteste Virgil Grissom, le premier qui ait effectué deux vols dans l'espace. Grissom s'est vu décerner par M. Johnson la "médaille de l'espace" pour services exceptionnels rendus à l'occasion du vol Gemini. Il s'est également vu décerner une palme à la médaille qu'il avait reçue du président John Kennedy à la suite de son vol balistique de juillet 1961. Son compagnon, John Young, ainsi que deux savants responsables des projets Gemini et Ranger, ont également reçu la médaille de l'espace pour services exceptionnels.

Ottawa est d'accord pour augmenter les quotes-parts au FMI

NATIONS UNIES — Intervenant devant le conseil économique et social de l'ONU au sujet du rapport du fonds monétaire, le représentant du Canada, M. Marvin Gelber, a salué particulièrement le programme de formation offert par l'institut du fonds et la décision de donner les cours en deux langues.

"Ma délégation, a-t-il dit, accueille avec joie les mesures qui ont été prises au cours de l'année afin d'élargir les services que le fonds monétaire international fournit à ses membres. Nous aimerions plus particulièrement exprimer notre appui à l'égard de la création de l'institut du fonds monétaire international, du service bancaire central et du département des affaires fiscales".

Relativement à la recommandation du conseil des gouverneurs réclamant une hausse générale de 25 pour-cent dans le quotes-parts, M. Gelber a affirmé que son gouvernement "appuie fortement cette recommandation".

Israël accepterait l'embargo des armes vers le Moyen-Orient

LONDRES — Au cours d'une conférence de presse qui clôturait sa visite en Grande-Bretagne, le premier ministre israélien, M. Lévi Eshkol s'est déclaré favorable à un embargo total des livraisons d'armes à destination des pays du Moyen-Orient. Il a cependant souligné l'importance de maintenir l'équilibre des forces militaires dans cette région du monde. Il a affirmé d'autre part que la solution du conflit israélo-arabe dépendait en grande partie de la diminution de la tension est-ouest et a demandé à ses hôtes britanniques d'user de leur influence en vue de diminuer de la tension au Moyen-Orient. Le gouvernement britannique pour sa part reconnaît à Israël le droit de s'armer pour se défendre, mais déplore toute mesure viant à restreindre l'utilisation des eaux du Jourdain par l'un quelconque des Etats riverains. Le premier ministre israélien a de plus obtenu la promesse que ses interlocuteurs prendront les mesures afin d'équilibrer la balance commerciale entre les deux pays, balance actuellement favorable à l'Angleterre.

L'abbé Fulbert Youlou s'évade

LEOPOLDVILLE — Les rumeurs de l'évasion de l'abbé Fulbert Youlou qui ont couru en fin d'après-midi hier ont été confirmées le soir et l'on précise que c'est dans la nuit de jeudi à vendredi que l'ancien président de la République du Congo (Brazza) a réussi à s'enfuir de la villa prison dans laquelle il vivait. Selon certaines sources, il aurait traversé le fleuve Congo nuitamment et aurait trouvé refuge au Congo (Léo). Ces dernières indications doivent toutefois être accueillies avec réserve.

Belyaev et Leonov affirment que leur capsule était "pilotable"

MOSCOU. — Les deux derniers cosmonautes soviétiques, Belyaev et Leonov, ont quelque peu refroidi l'enthousiasme des Américains en affirmant, au cours d'une conférence de presse, que leur capsule Voskhod était capable de manoeuvres (qui n'ont pas été exécutées pour la simple raison qu'elles n'étaient pas prévues) tout comme les engins soviétiques du type "Polyot", dont le premier lancement remonte à un an et demi. Ils ont d'autre part affirmé que la capsule qu'ils avaient utilisée était réutilisable. Selon le président de l'Académie des sciences de l'URSS, M. Keldych, on assistera "dans un proche avenir" à la création d'une station spatiale permanente qu'utiliseront des savants de diverses spécialités. Mais avant d'en arriver là, l'étape du "rendez-vous dans l'espace" est la plus importante. Quant à aller sur la lune, c'est, selon M. Keldych, un problème d'une complexité effarante, à l'égard duquel on a tendance à montrer "trop d'optimisme".

M. Cals aurait trouvé le moyen de résoudre la crise à La Haye

LA HAYE. — Un accord de principe est intervenu pour la constitution d'un cabinet de coalition groupant catholiques, socialistes et anti-révolutionnaires (calvinistes de stricte obédience). En effet, on apprend de source officielle que M. J. Cals, leader catholique chargé par la reine Juliana des Pays-Bas de "trouver une formule permettant une harmonieuse coopération entre le gouvernement et le parlement", se rendra aujourd'hui à Lech (Voralberg autrichien) pour présenter un rapport intérimaire" à la souveraine. M. Cals regagnera les Pays-Bas lundi matin afin de poursuivre les consultations avec les chefs des trois groupes politiques qu'il espère désormais rassembler sur un programme minimum.

Le plenum du PC soviétique

MOSCOU. — Le plenum du comité central du parti communiste de l'URSS a accepté hier à l'unanimité les décisions prises lors de la conférence des 19 partis communistes qui s'est tenue à Moscou au début de mars. Il a d'autre part approuvé les mesures prises par le praesidium du comité central pour "soutenir la lutte du peuple vietnamien". En outre le plenum a pris les décisions suivantes, concernant ses membres: M. Dmitri Oustinov, premier vice-président du Conseil soviétique a été élu membre suppléant du praesidium du comité central et membre du secrétariat du comité central du parti communiste de l'URSS. M. Leonide Ilyitchev, qui vient d'être nommé vice-ministre des affaires étrangères, a été libéré de ses fonctions de membre du secrétariat du comité central. M. Cyrille Mazourov, premier secrétaire du parti de Bielo-Russie, de membre suppléant devient membre de plein droit du praesidium du comité central.

Chypre: nouveaux incidents; nouveaux efforts diplomatiques

NICOSIE — Des Chypriotes turcs ont barré la route menant à Ayios Theodors, village proche de Larnaca où résident aussi bien des Chypriotes turcs que grecs, et contrôlent les Chypriotes grecs entrant dans le village. Le chef chypriote turc de la région a déclaré que la route avait été barrée pour empêcher les policiers et les soldats grecs d'entrer dans le village qui, a-t-il dit, "est territoire turc". La garde nationale a menacé d'intervenir et la tension a été très vive, mais les représentants des deux communautés ont finalement accepté de se rencontrer à Larnaca pour étudier la situation. D'autre part, les efforts entrepris de divers côtés pour l'ouverture de conversations gréco-turques sur Chypre semblent s'intensifier et la visite à Athènes de M. John Jernegan, adjoint au sous-secrétaire du département d'Etat américain pour les affaires du Moyen-Orient, aurait pour objectif principal, estiment les observateurs, d'amener le gouvernement grec à accepter un dialogue avec Ankara.

Qui donc possède 4 chambres à dormir? 3 salles à repas? 2 pièces pour réceptions? Vous – dans l'incomparable ranch surélevé LA DUCHESSE!
Seulement $18,680...comptant total $2,591.17* / mens. $104.12†

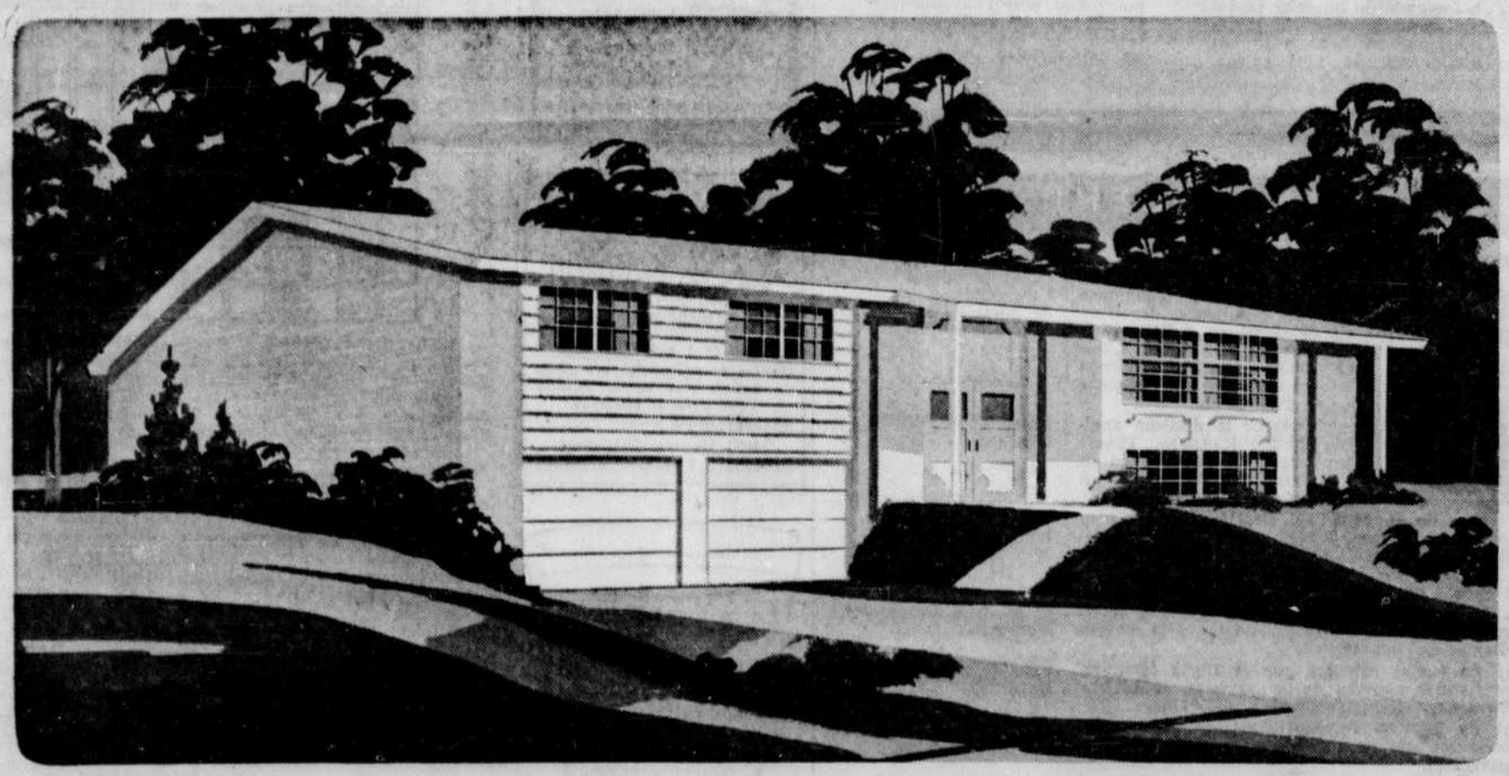

Si vous avez besoin d'espace vital en masse, c'est un ranch surélevé La Duchesse qu'il vous faut.

Il y a 8½ pièces, comprenant plus de 1922 pi.ca. d'espace utile. 4 chambres à coucher, dont 3 groupées à part pour plus d'intimité. 2 salles de bains—1 grande salle de bains principale à 2 portes, plus une salle d'eau-buanderie en bas. 2 pièces pour recevoir—un salon de 18' x 13'6 à balustrade en fer forgé, une salle de récréation de 17'6 x 13'6 avec boiseries. 3 endroits pour dîner—une salle à manger, une terrasse de 16' x 10' et une dînette dans la vaste cuisine de 14' x 11'2. (La cuisine cumule les détails-confort: elle comprend four et cuisinière encastrés Tappan-Gurney, ventilateur et hotte, armoires à portes et dessus en formica d'entretien facile.) Même le garage est double, mesurant 24'6 x 22'3.

Hélas, le terrain est unique. Mais il est vaste: 7,500 pi.ca. au moins, expertement terrassé.

5 MODELES, DE $15,700 A $19,280 / COMPTANT TOTAL A PARTIR DE $1,082.35* / MENSUALITES A PARTIR DE $94.29† / BONI D'HIVER ALLOUES

AU CHOIX:

L'AIGLON: ranch à 1120 pi. ca. d'espace utile, 3 chambres à coucher, cuisine de 17', sous-sol pleine hauteur 26' x 26', garage ..... **$15,700.**

LE BIARRITZ: modèle à paliers, 1340 pi. ca. d'espace utile, 3 chambres à coucher, 7 pièces, boudoir aménagé, sous-sol pleine hauteur 25½' x 20½', garage ..... **$16,990.**

LE CHANTILLY: ranch surélevé, 1550 pi. ca. d'espace utile, 7½ pièces, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, remise pleine hauteur pouvant servir de 5e chambre, garage.. **$17,180.**

L'ELEGANTE: pavillon colonial, 1755 pi. ca. d'espace utile, 4 chambres à coucher à l'étage, 2 salles de bains, véranda, entrée séparée à l'arrière, soubassement pleine hauteur de 32½' x 22'4", garage ..... **$19,280.**

OCCUPATION LE PREMIER MAI *boni d'hiver inclus †capital et intérêts

WINSTON MUSS
À LORRAINE

Aux pieds des Laurentides...à moins de 35 minutes de Montréal

Bureau des ventes, tél.: (514) 625-0705. Visite des maisons modèles de 10 hres a.m. à 8 hres p.m.

DE MONTREAL, Prenez l'Autoroute des Laurentides jusqu'à la sortie 9 (Ste-Rose), puis continuez 3 milles vers le nord sur la Route 11-A. Au 3e feu vert, (Rte 29) tournez à droite et faites environ 2 milles jusqu'à Lorraine (Boul. de Gaulle). A votre gauche, à 400 verges environ, voici le bureau de ventes et les maisons modèles.

Une autre réalisation domiciliaire de Winston-Mus (Québec) Ltd., filiale de Winston-Muss Corporation, société à capitaux publics.

LORRAINE
la cité champêtre lauréate

A Lorraine, un plan directeur soigné, sauvegardé par une régie architecturale permanente, conserve la beauté naturelle du paysage, préserve votre individualité et la sécurité de votre placement, vous offre une vie de loisir chez vous! **Tous les avantages du centre de villégiature:** rade riveraine, parcours de golf de championnat à 18 trous sur 6500 verges de pistes et pelouses verdoyantes, piscine de championnat, curling à 4 pistes, 20 arpents de parcs sous la surveillance d'un moniteur permanent, jeux, cours spéciaux et loisirs organisés. (Pas besoin d'un coûteux camp d'été!) Au chalet du club: danses, dîners, réceptions. La charmante maison Garth, bâtie il y a 143 ans, sert de centre culturel: bibliothèque bilingue, cours pour adultes et enfants, réunions de scouts et guides. **Service municipaux complets:** livraison postale quotidienne à domicile, police, pompiers, déneigement et enlèvement des déchets ménagers, égouts modernes, eau purifiée et fluorée, compteurs d'eau individuels, filerie électrique souterraine. Rues larges, éclairées, sans intersections à 4 voies. **Près de tout:** écoles catholiques et protestantes bien cotées, maternelles, cours élémentaire et supérieur tout près de votre maison, avec autobus GRATIS à votre porte. Centres commerciaux dans un rayon de 2 milles, un autre sous peu à Lorraine même. Eglises pour tous les cultes. Et le coeur de Montréal à moins de 35 minutes par l'Autoroute des Laurentides — ou 45 minutes en train de banlieue du Canadien Pacifique. Enfin, autobus provinciaux toutes les demi-heures. Vivre à Lorraine, c'est vraiment un plaisir!

Le 8 avril

Notre supplément littéraire (suite...)

Enquêtes, entrevues, textes d'imagination, études, etc., le supplément littéraire du *Devoir* se présente, cette année encore, comme la plus importante publication journalistique publiée à l'occasion du Salon du livre de Montréal. Nos lecteurs ont pu trouver, samedi dernier, dans cette même page, quelques aspects de ce numéro; nous en publions aujourd'hui quelques autres.

Rappelons que ce supplément paraîtra le jeudi 8 avril au matin, le jour même de l'ouverture officielle du Salon du livre.

Nous publierons samedi prochain la troisième tranche de notre sommaire qui groupe une quarantaine de signatures.

●

"Louis Dantin fut souvent décrié. C'était le "défroqué" le "Chiniquy" de la première moitié du vingtième siècle. La race canadienne-française avait sa brebis galeuse, raison suffisante pour que l'on fasse une campagne de silence autour de son oeuvre; et pourtant Louis Dantin tenait une correspondance avec presque tous les écrivains intelligents du Québec..." Telle est en partie la présentation que fait Réginald Hamel, directeur du Centre de documentation des Lettres canadiennes-françaises de l'université de Montréal, des 20 lettres inédites de Dantin à Louvigny de Montigny que l'on trouvera dans notre supplément littéraire. On y verra un Louis Dantin fin critique et charmant causeur, occupé, non seulement de questions esthétiques, mais non moins que de la vie politique québécoise, de notre vie littéraire et de questions religieuses. Cette grande et véritable "première" littéraire n'aurait pas été possible sans la sympathique et enthousiaste collaboration de la Faculté de Lettres de l'université de Montréal dont le directeur des études françaises est René de Chantal.

●

"Yves Thériault, Jacques Ferron, Maurice Gagnon, Victor Barbeau, Andrée Maillet, Jean Simard, Georges Cartier, Jacques Godbout, Claude Jasmin, Paul Chamberland, Bertrand Vac, Jean-Charles Harvey, êtes-vous pour ou contre une planification des Lettres?" Telle est la question que Yves-Gabriel Brunet a posée à ces écrivains. Et ces écrivains ont répondu oui et non. Cette enquête qui groupe des noms d'auteurs de tendances très différentes complète l'entrevue que Pierre Laporte a donnée au *Devoir*.

●

"Jolis Deuils" de Roch Carrier a, peut-être, été le recueil de nouvelles le plus charmant de l'année. Nos lecteurs trouveront dans notre supplément littéraire un joli deuil inédit qui s'appelle... "Chambre nuptiale."

●

Pour la première fois cette année au Canada, un ordinateur électronique a fait de la poésie. On se souvient de ce recueil (aux Editions du Jour). Le poète Alain Horic s'insurge contre la poésie mécanique et explique que, quitte à demander aux machines de faire de la poésie, les hommes la font beaucoup mieux.

●

TORONTO : *"Une place modeste, mais des efforts croissants et des initiatives de plus en plus belles."* (M. Hayne) — MONTREAL: *"Nouveaux cours et conférences stimulent l'intérêt des étudiants."* (René de Chantal) — McGILL : *"Sans les créateurs, professeurs et critiques n'ont pas de raison d'être."* (M. Launay) — OTTAWA : *"Publications, thèses de doctorat et de maîtrise, colloques, tout s'organise."* (R. Robidoux). Quels sont le rôle et la place des universités pour la promotion des Lettres canadiennes-françaises. Nous avons posé cette importante question à quatre universités canadiennes choisies pour leur importance et leur situation. Ces quatre réponses seront publiées dans notre supplément littéraire.

●

Bibliothèques, portes du succès et clefs de l'avenir. Parallèlement au Salon du livre de Montréal, se tiendra la "Semaine des bibliothèques" (du 10 au 17 avril prochain). Nous publierons dans notre supplément, concernant ce sujet, deux articles : un de Jean-Charles Bonenfant et l'autre de Jean-Charles Falardeau. Rappelons que la Semaine des bibliothèques est sous le patronage du premier ministre du Canada.

TETE DE CHRIST

Huile sur toile. H. 0,67; L. 0,48; signée en bas, à droite, non datée; 1937 ou 1938. Bibl. et repr. Waldemar George, La renaissance des arts. Georges Rouault, oeuvres récentes, oct.-déc. 1937,, p.15; Venturi, pl. 133, fig. 159; Catal. Bruxelles-Amsterdam, p. 42; Catal. New York-Cleveland, pl. 7; Catal. Milan, pl. XXX; Catal. Exp. Depuis Bonnard, Musée National d'Art Moderne, Paris, pl. 14; Catal. Exp. Marseille 1960, pl. 37; Catal. Milan, pl. XXV. Exp. 1952 Bruxelles-Amsterdam, no 47, repr. p. 42; 1952 Musée National d'Art Moderne, Paris, no 53; 1953 Cleveland-New York, sans no; 1954 Milan, no 59; 1960 Marseille, no 37. Coll, part. Paris.

A propos de l'exposition Rouault

Commençons par aimer la peinture...

Par Laurent LAMY

L'exposition Rouault (1) qui vient de débuter, place Ville Marie, est un événement qu'il ne faut pas laisser passer sans y participer. Pas besoin de se croire un esprit cultivé ou d'être un habitué des galeries, pour aller voir les oeuvres de Rouault, puisqu'elles peuvent être une excellente occasion d'établir un premier contact avec la peinture.

Qui mieux que Rouault peut nous introduire dans le monde de l'art ? Il suffit d'ouvrir les yeux, de regarder longuement les toiles, sans chercher à se rappeler ce qui a pu être dit ou écrit sur elles, (même ces quelques lignes!) En allant d'un tableau à l'autre, l'esprit disponible comme si on s'apprêtait à écouter de la musique, on se sentira peut-être pris, envahi par cet univers poétique et caricatural, naïf et cruel à la fois.

"Il faut commencer par aimer la peinture", écrivait Rouault. "Ensuite, quand on aime la peinture, on devient clairvoyant. Mais combien peu de gens aiment la peinture..." ajoutait-il. Ces paroles de Rouault indiquent avec quel état d'esprit ou quel état d'âme il faut aborder l'art. Ces paroles lui conviennent tout particulièrement, car il est étonnant qu'une oeuvre communique tant d'émotion, produise une telle impression de puissance.

Ainsi apprendra-t-on à voir ce qu'est le langage d'un peintre: des formes et des couleurs, amenées à une juste harmonie, à un point d'équilibre.

Avec Rouault, nous sommes comblés: l'unité entre la matière, l'esprit et la sensibilité, il l'atteint au profit d'une rare force expressive et d'une plénitude d'expression peu commune. La vision est large, directe, presque contradictoire. Pitoyable et horrifiée à la fois, cinglante dans "Les Juges", atroce dans "Projet de titre pour la guerre", sereine et émouvante dans "La fuite en Egypte", douloureuse dans "Les filles de cirque", sinistre dans "Homo homini lupus"...

Au-delà de la description de la société et de ses fantoches, il faut voir les charges sociales qui y sont impliquées. Ce n'est pas non plus la représentation du Christ qui est attachante, mais ce que Rouault a redonné au Christ, une virilité, une majesté, une humanité qu'il avait perdues depuis des siècles.

En artisan consommé, il a obtenu des pâtes raffinées et somptueuses, des couleurs précieuses et fortes qui incarnent la tendresse et l'espoir, la déchéance et la perversion. Les cernes noirs, fermes, enveloppent et mettent en valeur la richesse des matières et la subtilité des couleurs. Jamais les mosaïques n'empiètent sur les formes. Jamais les sertis n'isolent les couleurs et ne s'imposent d'une façon tranchée et dure. Par contre, dans les vitraux, ils prennent beaucoup d'importance, mais je ne suis pas sûr que ce soit dans les deux vitraux exposés place Ville Marie que réside le meilleur de l'oeuvre de Rouault. Pas plus d'ailleurs que dans les planches gravées du "Miserere" exposées ici, où le dessin n'est pas toujours d'égale qualité. Mais il reste que le "Miserere" constitue un monument de l'art religieux de ce siècle.

Ceux qui sont familiers avec l'oeuvre de Rouault éprouveront un plaisir intense à découvrir les oeuvres laissées inachevées, qui révèlent un Rouault libre et diversifié, inventif et aventureux. Cette série de toiles éclaire les rapports que sa peinture entretint avec plusieurs aînés, Goya, Daumier, avec les contemporains, Picasso, Dufy et aussi avec ceux qui sont venus après, Manessier par exemple, ceux du groupe Cobra par "Paysage biblique, chevauchée, soleil couchant", et les abstraits lyriques, par "Chantez matines au soleil levant." Dans cette partie de l'oeuvre de Rouault, dite "inachevée", on voit aujourd'hui et on verra peut-être plus tard jusqu'à quel point Rouault a été un novateur instinctif.

Dans cette filiation ou tradition dont Rouault disait qu'"on n'y entre pas comme dans un autobus, avec des numéros d'ordre", Rouault occupe donc uen place privilégiée.

Généreuse, fiévreuse, passionnée, son oeuvre réserve une approche des plus justes et des efficaces pour "aimer la peinture".

(1) Ceux qui visiteront l'exposition trouveront des renseignements précis sur les oeuvres dans le catalogue, qui en plus des textes de présentation, contient plusieurs écrits de Rouault d'une très grande actualité encore.

CINÉMA

Par Alain PONTAUT

Le merveilleux Méliès

Rêvons sur Méliès. Pour quelques jours encore, la Cinémathèque canadienne nous y invite. Comme les trente-six panneaux de son exposition, faits de photogrammes et d'esquisses, de souvenirs et d'invention, de projets avortés, d'illusions abouties, comme cette mine et cette source, ouvrent de poétiques parenthèses!

Qu'est-ce qu'un poète sinon celui qui s'empare de nos tourments et nous les rend en féeries, de nos angoisses et les recompose en paillettes. "Tu m'as donné ta boue et j'en ai fait de l'or". Méliès, sans doute, n'alla pas aussi loin que Baudelaire. Mais il a pris l'affaire Dreyfus, Pygmalion ou Cagliostro, il a remonté les automates de Robert Houdin, refait les Sélénites selon Jules Verne, étiré les membranes de l'homme à la tête de caoutchouc, pour en faire les premiers témoins d'une imagerie qui inventait une technique et une émotion. Il a pris Barbe Bleue ou le Juif errant pour en faire des guirlandes et des rêves de Noël. Il a pris une mécanique où des arroseurs, bêtement, s'arrosaient, une attraction à manivelle et à arc à charbon, un jouet de bricoleur à l'avenir duquel nul ne songeait et, par sa main de prestidigitateur, il l'a mené tout droit sur la lune ou chez Gulliver, au royaume du merveilleux, de l'anticipation, de la substitution.

L'art est magie, bien sûr, et non reproduction. Est-ce que McLaren fait du cinéma-vérité? Méliès, en 1896, peut bien faire imprimer sur son papier à lettre "Le monde à la portée de la main", il ne parle pas du même monde. Il ne se ressent pas chasseur d'images. Le pouvoir qu'a cet objectif de strictement photographier le mouvement de la vie le passionne bien moins que les techniques du trucage, les accessoires prodigieusement nouveaux que la machine-cinéma lui permet de faire naître par déduction.

Ces trucs, qui, après lui, vont devenir langage, il les a tous inventés: la double ou triple exposition, la surimpression sur fond noir, le dédoublement des personnages, le fondu, les caches, l'image par image, le ralenti, l'accéléré, sans oublier la synchronisation. Quelques-uns de ses tours restent aujourd'hui encore inexpliqués. Méliès a par avance fait du cinéma ce qu'il est.

Dès l'adolescence, au Lycée Louis-le-Grand, il se dit "travaillé par le démon du dessin, du spectacle et de la machination". Bref il attend le cinéma: il est né en 1861 et ce n'est que par pis-aller qu'il se retrouve, au Musée Grévin, l'animateur du "Cabinet fantastique".

Et le cinéma vient. Et parce que sa caméra s'enraye, un matin, place de l'Opéra, et qu'il doit s'arrêter pour la réparer, il découvre à la projection que les passants, soudain, deviennent des passantes, le chien un cheval, et le tramway un corbillard. D'autres se seraient lamentés, qui n'auraient pas eu sa prescience. Méliès, fasciné, ajoute au cinéma une règle nouvelle, le "truc par substitution". Robert Houdin est enfoncé. Les spectateurs sont éblouis. Le cinéma ne cessera plus de démarquer Méliès, — "Le grand Méliès", comme dit le court métrage de Franju —, et même de le contretyper comme fera Edison, de jouer avec ses secrets.

Qu'est-ce qu'un poète? Lumière est ingénieur, Méliès est illusionniste. Lumière (ou Marey, ou Reynaud, ou vingt autres) a peut-être inventé le cinéma. Méliès a inventé l'art du film. Lumière n'a que le court instinct des hommes d'affaires. Méliès est prophète. Un prophète placé devant l'immense parti à tirer de ce qui n'est encore qu'un brevet. Et il le lui faut, ce brevet, il le convoite. La fortune paternelle le lui permettant encore (ça ne durera pas), il fait à Antoine Lumière une offre considérable. Or voici, mot pour mot, ce que lui répond l'inventeur: "Jeune homme, remerciez-moi. Cette invention n'est pas à vendre; mais, pour vous, elle serait la ruine. Elle peut être exploitée quelque temps comme une curiosité scientifique: en dehors de cela, elle n'a aucun avenir commercial."

Curieux destin, Méliès, dix mois après la projection fameuse du train en gare de La Ciotat, fera construire à Montreuil-sous-Bois un studio qui prévoit tous les accessoires des plateaux modernes. Il créera de toutes pièces le spectacle cinématographique, devancera "Cabiria", de Mille et la pin-up, Trnka et McLaren, Zeman et les surréalistes, inventera tout, permettra tout par des chefs d'oeuvre. Pourtant, en 1928, on le retrouvera, gare Montparnasse, vendeur de jouets et de bonbons. Pour simplement ne pas mourir de faim. Dix ans plus tard, on le retrouvera à la Maison de Retraite du Cinéma. Mais il est vrai que, là, lorsque ses yeux se fermeront, quelques hommes, dont Paul Gilson, l'auront alors fait reconnaître comme "le Mage du cinéma".

Le miracle est peut-être, après tout, qu'il vive encore. Malgré la fragilité de la pellicule. Malgré le vol et les saisons. Malgré ces si nombreuses destructions par lui-même et les autres. Il vit toujours. Intensément. Dans ces panneaux de la Cinémathèques. Et il attend votre visite.

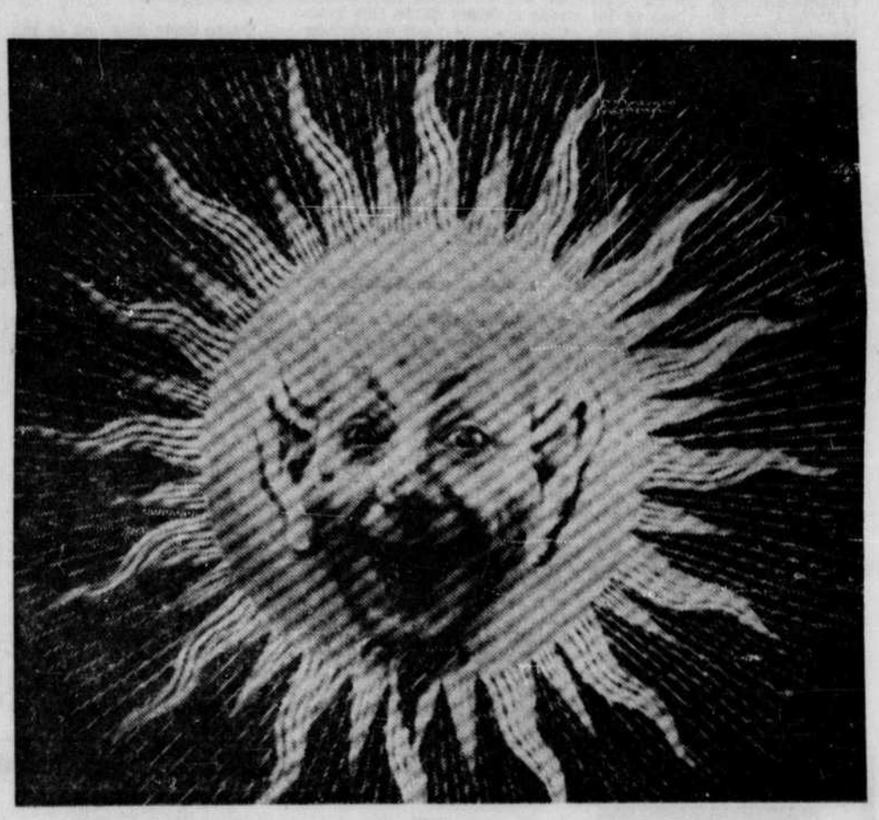

Ce motif de fantaisie, signé G. Méliès et Star Film Paris, ornait l'affiche publicitaire du film "Le Voyage à travers l'impossible", document que l'on peut consulter entre mille autres à la Cinémathèque Canadienne, 360 McGill, jusqu'au 1er avril inclusivement.

Le feuilleton littéraire de...

Jean ETHIER-BLAIS

"Le Couteau sur la table" de Jacques Godbout

"Il faut quand même faire coïncider les réels" dit le héros du COUTEAU SUR LA TABLE (1) de M. Jacques Godbout. Et toute la technique de son roman tient dans ces quelques mots. Faire coïncider le réel et la vie et celui, tout aussi important, du rêve, le réel des faits et celui de l'espoir, le réel de sa propre petitesse et ce que l'on imagine être soi. On retrouve dans ce livre le ton à la fois lyrique et grinçant qui caractérisait L'AQUARIUM; mais il vient s'y ajouter quelque chose et c'est l'émotion sous-jacente, à base d'amour et de sensualité, ce qui est nouveau chez Jacques Godbout. Le coeur paraît soudain dans son oeuvre, sous la forme d'une jeune femme, comme il se doit dans tous nos romans de torturés, Canadienne anglaise. On sait que M. Georges Cartier a traversé les mers pour découvrir son pays et son appartenance dans les yeux de l'une de nos compatriotes anglophones. Le héros de M. Jacques Godbout, déserteur, paresseux, que ne rebute pas la condition d'esclave est ejusdem farinae. Au fond, c'est le même thème que dans LE POISSON PECHE, ce qui prouve bien que les idées sont dans l'air. L'homme qui ne peut combattre son ennemi à armes égales lui enlève ses femmes. Celles-ci méprisent leur ravisseur et il est bien qu'il en soit ainsi car ces ravisseurs sont des lâches. Mais l'homme a quand même l'impression d'avoir vaincu. Toute la dialectique du rapt des Sabines est là. On imagine ce que furent ces ménages en lisant LE COUTEAU SUR LA TABLE: un mélange de passion physique, de mépris et de haine. Dès le début du livre, on entre dans le monde de la sensualité. Patricia, la femme, est sous la douche et le héros écrit: "... il faut courber les épaules, le dos, pour que les gouttes ne rebondissent pas inutilement, pour que l'eau qui gicle s'écoule, lèche le corps..." Ce que je constate c'est que voici un jeune homme curieusement peu en possession de lui-même, qui séduit une jeune fille (ou bien est-il séduit par elle? On ne sait plus dans dans le monde où nous vivons)., qui vit avec elle, qui aime son corps, mais ELLE, mais son coeur, son esprit, son âme, tout ce qui fait qu'un être, en plus de son corps est aimable, cela l'aime-t-il? Je ne le crois pas. Il y a chez lui un gouffre de haine, non un volcan d'amour. Mais ce jeune homme est sensible. C'est pourquoi les descriptions de Jacques Godbout sont des modèles du genre, du début à la fin de son livre. Un paragraphe comme celui-ci, par l'écriture, est une chose rare dans nos lettres: "Eastview Castle craque de partout comme une vieille barque, oscille sous les vents printaniers qui partent tantôt des lacs à demi gelés des terres de Baffin, tantôt des marais grouillants croassants bruyants des savanes de la Floride, et quand ils se rencontrent dans le parc devant la maison ou à l'orée du bois derrière le jardin, ils font des tourbillons devant nos fenêtres blanches, délogent les oiseaux ébahis qui déjà cherchent à nicher dans les meurtrières, cassent les glaçons qui — comme des stalactites de verre s'accumulant sous les balcons — tombent avec un bruit sourd; puis soudain, les vents s'arrêtent, essoufflés sans doute, créant l'espace d'une seconde un silence tel qu'on croirait entendre la terre tourner..." Je ne demande pas pardon de la longueur de cette citation, puisqu'elle est belle, progressant, s'avançant vers cette dernière phrase et cette terrestre image. On y trouve la sensualité métaphysique du héros de Jacques Godbout, dont je parlais tout à l'heure, son besoin de déchiffrer l'univers par le regard, les mains, l'odorat. Sans qu'il s'en doute, son monde est celui de des Esseintes, mais un des Esseintes cruel, absirait, incroyant, égoïste et pétaradant.

Peu sympathique, du reste, ce jeune homme, un joli poseur, qui aime le clinquant, bien qu'il le décrive à merveille. "Les salles de quartier sont ses cathédrales, les bobby-soxers ses diacres. Il faut se plier aux rites, aux signes de croix ostensibles, se tremper les doigts dans un bénitier de pop-corn chaud au beurre salé." C'est un monde qui nous est inconnu, celui de la jeunesse inculte d'aujourd'hui. Jacques Godbout décrit de merveilleuses randonnées en motocyclette qui nous font regretter nos vingt ans. Que de fois, à cet âge, j'ai vogué vers le midi sur une superbe moto allemande. C'était vers 1947 et je couchais la nuit, dans les champs, près d'Avignon ou d'Arles et puis en Italie, je me souviens d'une nuit à Latina.

Le héros du COUTEAU SUR LA TABLE est, d'une certaine façon, plus exotique; lui, c'est Glasgow ou Vera-Cruz, des endroits où l'on va peu. Jacques Godbout sait associer ces villes à des états d'âme. Elles ressurgissent parce que la mémoire les appelle. Elles sont exotiques parce que le lecteur ne les connaît pas; mais pour le héros, elles sont vraies et dans la ligne de sa vie. Ainsi, il n'est pas vain que le confident de la fin, lorsque tout est fini, lorsque Madeleine (la jeune Canadienne française que l'on aime aussi et qui nous donnera, elle, selon toutes les normes, un enfant) meurt, il n'est pas indifférent que ce confident soit un Mexicain, plus pauvre et encore moins lui-même que notre héros. Jacques Godbout croit à la communion intime des villes et des vies. La pauvreté et le désespoir en sont les clés.

Il a peur de mourir, ce garçon. Et il a encore bien plus peur de vieillir, de perdre ce qui lui permet de s'envoyer toutes sortes de Patricia, de Madeleine et de Jane Pickers. Il est toujours à "un tournant de ma vie". S'il meurt, au moins que ce soit dans une voiture grand sport, ou en courant, en sillonnant le sol de l'Amérique. Il est sensible, "mais ça n'y paraît pas." Et cette sensibilité rentrée sera la cause, soudain, de son vieillissement, du coup de vieux qui ne pardonnera pas. Dans ce sens, mettre le couteau sur la table, c'est tout dire de soi, ne rien cacher. "Tu achètes un poignard en argent sur la lame duquel un ouvrier a écrit à coups de marteau: mi vida para un amor, mais tu ranges le couteau dans un tiroir, tu ne le montres surtout pas; faut rien afficher Pedro, rien." Ce fameux couteau surgit dans le livre dès que le héros et sa maîtresse quittent l'Ouest canadien pour rentrer à Montréal. Car c'est Montréal qui galvanisera l'amour et la haine et surtout l'indifférence de Patricia, qui fera plus que jamais prendre conscience à l'homme de ce qu'il est, surtout de ce qu'il n'est pas.

Il y a, dans tout ce roman, un besoin profond d'être Canadien anglais. Peut-être exagéré-je, mais je ne le crois pas. Tout ce qui s'y passe repose sur la certitude du héros de Jacques Godbout que quoi qu'il fasse, il n'appartiendra jamais à la bourgeoisie riche et puissante, et civilisée, du Montréal anglophone. Il aura beau coucher avec Patricia, cela ne changera rien à rien. Il est assez symptomatique du reste que cette charmante enfant ne soit pas plus anglo-saxonne que vous et moi; son père est Juif d'Europe centrale et sa mère

(Suite à la page 13)

à prix populaire
marabout
en vente partout

LES LIVRES DE LA SEMAINE

Tous pour un
marabout
pour tous

L'OPINION DE NOS LECTEURS

A propos de "L'Afficheur hurle" de Paul Chamberland

par Gilles BEAUDET

J'ai trouvé des choses étonnantes dans la critique bienveillante de M. Guy Sylvestre sur l'**Afficheur hurle** du partipriste Chamberland (**Le Devoir,** 20 fév. 1965). Curieusement, c'est avec les propos de Naïm Kattan (même journal, même jour), commentant les poètes anglophones du Canada que je pourrais formuler mon sentiment sur la poésie "émouvante" de Ti-Paul. M. Kattan écrit: "Qu'ils (les poètes) décochent leurs flèches à l'adresse des institutions bien établies ne suffit pas pour donner du poids à leurs écrits." Or, Chamberland, piqué de la **mouche-à-Marx,** ne cesse de hurler contre un Québec-cataplasme que son imagination lui rend insupportable. Heureusement, M. Sylvestre reconnait à propos que le négativisme chamberlandeur (peut-être pas tellement éloigné de la vieille race des nihilistes à la russe, évidemment!) est "sa faiblesse". Mais il repêche aussitôt le poisson (coup de chapeau à Cartier!) en découvrant dans "le refus" "le poids humain" de l'oeuvre.

Il y a pourtant quelque chose qui vous ennuie dans ce CRI, M. Sylvestre, et que vous appelez "le préjugé initial qui veut que tous les malheurs viennent des autres (les maudits Anglais)". Ne devinez-vous pas qu'il est dans la stratégie partipriste de semer la haine pour accumuler les ruines sur lesquelles le drapeau tout rouge pourra ensuite flotter? Ne savez-vous pas que la faucille et le marteau (si chers à nos Majors, à nos Renauds, à nos Chamberlands, et autres "cassés" que la Province et Du Maurier fleurissent de leurs dollars féconds), doivent assommer ou égorger avant de trôner comme l'emblème de la Fraternité retrouvée dans la servitude (cubaine ou viet-cong, au choix....) Pour y arriver il faut nous emplir les oreilles de cris de haine. La poésie et toute l'oeuvre de certains indépendantistes ne peut réussir qu'à coup de mythes. Le Québec est en pleine période de mythologie, et Parti-pris tient le pompon avec sa litanie où **Mister Nobel Pearson** occupe une place d'honneur.

Le danger est d'abord que nous nous laissions prendre au jeu par son côté amusant. Tout cela est d'une tactique éprouvée depuis le meilleur Fontenelle et le plus outrecuidant Voltaire, sans négliger les imitateurs modernes du **MacLean** et ceux qui portaient leurs arguments-massue dans leur soulier. Nous laisser prendre au jeu, laisser le mythe nous fasciner, nous dominer et devenir les marionnettes des agitateurs et des démagogues est le premier danger à écarter. RESTER LIBRE, devant tous nos rhapsodes, tous nos romanciers de chantage! Nos Messies d'un paradis québécois ISOLÉ, — et non pas indépendant —. Comment ces anthropophages écrivains supportent-ils qu'en ce Québec ISOLÉ qu'ils revendiquent, les personnes restent libres? Après la révolution, rien n'est à espérer que la persécution. La minorité indépendantiste est pour une part encore supportable, et de bonne foi; mais l'élément communiste qui braille merveilleusement ses césariennes patriotiques, est déjà la plus insolente secte d'un Québec qui serait bien bête de lui baiser la botte. Les Québécois d'aujourd'hui et les Québécois de demain, VOUDRONT rester libres devant les beaux discours, enrobés ou non de soi-disant poésie. Chacun sait ce que vaut son idéal — et un Québécois doit savoir que l'amour et la liberté sont plus humains que la haine qui est le cri chronique de notre cher indé-socialo-laïque-athée de Ti-Paul: "Je vis... d'un amour CHANGE EN HAINE." M. Chamberland a "honte d'être homme"; comme je le comprends! Mérite-t-il bien le nom d'homme puisqu'il n'en vit pas la pleine réalité? Il est drôlement abusé, toutefois, lorsqu'il prétend qu'on lui refuse l'humanité. Il devrait avouer que c'est lui qui la rejette le tout premier. Mais cela tout le monde le comprendra; n'insistons pas!

Faut-il parler du style? Pourquoi M. Sylvestre tient-il tant à ce que Ti-Paul sache écrire, lorsque ce pauvre "cubain", ce pauvre "nègre", répète à cor et à cris, qu'il écrit mal et qu'il est "fier de mal écrire"? Pourquoi faut-il sauver à tout prix ce suicidé grammatical, ce meurtrier du style qui, fidèle à sa petite patrie (**née** celle-là pour la mort de la plus grande) a pris le parti de vitrioler jusqu'aux entrailles une langue qu'il serait normal qu'il respectât, après toutes les déclarations d'amour qu'il a faites à l'âme française?

Mais il paraît qu'il écrit bien. Et en effet on trouve chez lui d'heureux accouplements de termes. C'est un bon confiseur de maximes. Son imagination verbale assemble en puzzles chatoyants les sottises mythiques de la rage et de la haine, de la violence abrutissante, et astique du brillant le plus obsessionnel, avec une morose complaisance, ses accessoires sexuels. Nous sommes au paroxysme de l'aliénation véritable des victimes québécoises de la mouche-à-Marx, et, peut-être, de la mouche-à-Sartre. Suffit-il bien à un scribe railleur, à un montreur de mots, à un prestidigitateur de vocables de babiller sur tous les modes et tous les registres, quelques bavures contre son pays, contre son peuple, contre l'ennemi-bouc-émissaire, pour qu'on le couronne du beau nom de poète qu'honorèrent tant d'Hommes qui, eux, n'ont pas refusé l'humanité? Le poète doit apprendre aux hommes à être hautement hommes, dans la plus large mesure de l'homme. M. Jean-Marie Domenach n'a pas manqué de discerner chez Chamberland (**Esprit,** fév. '65, p. 306) une absence des "valeurs susceptibles d'orienter l'action... vers des fins réellement humaines." Les plastiqueurs d'âmes devraient mériter les donjons de l'oubli et de la honte. Puisque le camarade Ti-Paul veut bien s'enfermer lui-même dans sa honte, laissons-le bien en paix et laissons-le crier son saoul: cela le purge de ses rêves. De grâce, n'allons pas en faire un hymne national! La Paix!

M. Sylvestre, bonasse, s'émeut de la SINCERITE de Chamberland. Je voudrais qu'il parle plutôt d'authenticité. L'authenticité c'est l'objectivité: tu cries, le spectroscope enregistre les vibrations sonores; tu cries, l'onde s'ébranle: c'est authentique, c'est l'empreinte du cri dans l'air libre. Ti-Paul crie, il HURLE; pour un peu, il gueulerait. En crescendo impitoyable pour tous ceux que l'instinct n'a pas encore souverainement colonisés. Mais cela ne doit pas se confondre avec la sincérité. La sincérité est plus riche que l'authenticité. L'authentique a son être propre et se fait reconnaître comme tel. Le sincère est ce qui ne triche pas. Il y a une nuance. Or Ti-Paul triche il vit non sur la frange du mensonge mais au plus creux de son obstination: "Je suis au plus bas maintenant, on ne peut plus descendre." M. Sylvestre en convient: Chamberland "ment", dit-il, à propos de son art poétique et de ses fusils. Il "a gardé une ambiguité fondamentale", de constater encore M. Sylvestre qui parle des "caricatures monstrueuses" de l'Afficheur. Celui que Domenach, dans **Esprit,** p. 303) a crédité du titre moins flatteur pour le reste de Parti-pris de "l'un des intellectuels les plus brillants de l'équipe", et sur lequel M. Sylvestre s'apitoie, le considérant "comme un bourreau de soi-même", s'apercevra-t-il du triste pantin que fait de lui sa crise d'humanisme au rabais?

On se doute bien que ce masochisme est une forme de martyre dont s'honore la Cause enivrante (?) que les P.P. du Q. (les Parti-pristes du Québec) cherchent à monnayer à toutes les oreilles et à tous les ventres crédules. Il est temps qu'une action de Prise de conscience, personnelle et unifiée, libère chaque Québécois, jeune ou vieux, de ces afficheurs de ténèbres.

Ce qui m'ennuie moi, c'est qu'on nous fasse endosser, contre notre gré, aux yeux des nations extérieures, ces sentiments et ces positions extrêmes. L'ennui, c'est que le visage de notre peuple québécois s'exporte sous ce masque singulier et pas tellement honorable. On y ajoute bien quelque trait qui montre que le bon sens n'a pas totalement déserté notre peuple de 360 ans mais qui, est encore "à naître" pour l'adolescent de **Terre - Québec.** Alors le Québec authentique est trahi... et le Québec sincère. Un parti-pris de conscience pourrait tenir en première place un Québec de valeur. Puisse-t-il unir les romanciers, les cameramen, les artistes, les essayistes, les prophètes et les poètes, les hommes et les femmes qui sachent vivre l'Amour.

NOTES DE LECTURE

● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Vie ou littérature?

"Les Petites vertus" de Natalia Ginzburg — essais — traduit de l'italien par Adriana R. Salem — 22 pages — Flammarion éd.

Voici un livre rédigé par une femme. Portant, d'une façon particulière, marque de cette féminité...

Natalia Ginzburg paraît en effet, dans ce volume de mémoires et de réflexions, **"Les Petites vertus"** — une oeuvre qui sait être "leçon de vie"; aussi, surtout peut-être, "leçon de littérature" — comme à l'opposé de l'abandon (fréquent, mais trop souvent factice chez les femmes de lettres) au lyrisme, à l'émotion... Non que l'auteur refuse comme tel d'exprimer quelque affliction; mais toujours tournée vers le concret, elle sait donner sens physique à toute expérience morale. Ecrivain demeurant essentiellement attachée aux aux voix comme aux cadences!... Au milieu des joies, au milieu des douleurs, la "femme" crie vouloir demeurer pratique, presque brusque. Ainsi, écrira-t-elle dans ces pages — pages, on ne saurait en douter, qui sont autobiographiques — de 'MON METIER': "Le véritable crime est de tromper les autres avec des paroles qui n'existent pas vraiment en nous, mais que nous avons pêchées au hasard en dehors de nous et que nous assemblons avec adresse parce nous sommes devenus fourbes".

Narratrice donc, avant toute chose: c'est elle Natalia Ginzburg, qui nous offrira, parmi tant d'autres chapitres... "PORTRAIT D'UN AMI", pages très belles, écrites sur César Pavese; "SILENCE" où l'auteur ici moraliste, sait conserver (comme dans cet autre essai, très beau aussi ,profond: "LES RAPPORTS HUMAINS" un sens presque miraculeux du comique. Enfin, parfait chapitre, "LUI ET MOI": partant de la comédie à la fois objective et ironique, l'opposition de deux caractères, ici, saura peu à peu devenir le plus tendre des poèmes sur la vie conjugale...

Natalia Ginzburg, capable d'énoncer une pensée générale, un jugement sur l'existence: fidèle à elle-même, elle participe, — même dans cette sorte de chaleur familiale où baignent plusieurs de ses essais — d'une façon aiguë, à tous les maux d'un siècle qui est le nôtre...

Mme Raphaël Salem a traduit de l'italien **"Les Petites Vertus"**: cette langue française, toute poésie et nuances; souple, "féminine" elle-même.... Elle permettra au lecteur d'intuitionner le plaisir qu'il pourrait prendre à lire **"Le Piccole Virtu"**... Ce texte, bien sûr, qui est original!

Claude Dansereau

L'odeur d'une époque

"La fin du boulevard" de Simon Arbellot, broché 218 pages chez Flammarion.

"La fin du boulevard" de Simon Arbellot n'est qu'un prétexte pour nous faire respirer l'odeur de la belle époque. Cette époque qui débuta à l'ombre d'une navrante défaite française et dans le sillage d'une sanglante révolution, puis qui enfanta notre siècle et mourut tranquillement avec les derniers boulevardiers.

La belle époque et les grands boulevards parisiens, ce sont toutes les audaces que se permettaient les *dandys*, les mots bien préparés des journalistes du temps, les gestes étudiés de la *gentry*. C'est aussi les frisons et l'élégance des cototttes, le mélange des milieux, l'élite intellectuelle cotoyant le faubourg et y puisant les raisons vraies d'une évolution sociale nécessaire et urgente.

Dans ce livre, c'est une avalanche, une cascade de noms prestigieux plus ou moins fanés ou effacés par les années, mais qui gardent un nimbe fort touchant pour le lecteur romanesque. Simon Arbellot, en vrai journaliste, nous offre avec toute la précision d'un observateur le panorama de ce temps. Il y met beaucoup de tendresse, sans sacrifier à l'exactitude cependant. Tout comme s'il l'avait vécue, il ranime pour nous cette époque où les hurluberlus cotoyaient les faiseurs d'Histoire.

Grâce à ce bilan d'un boulevardier fin de siècle, nous rencontrons aux cafés, dans les grands cercles et dans tous les hauts lieux de plaisir du vieux Paris des monstres sacrés comme Mallarmé, Anatole France, Sarah Bernhardt, Toulouse Lautrec, Caran d'Ache... Les fresques et les folies grandiloquentes de ces fantômes ont un panache irrésistible qui les préserve de l'irrespect et de la moquerie.

Et tant soit peu nostalgique, nous regrettons en fermant ce livre que notre époque à nous ne nous permette point un "boulevard" au rythme paresseux et coloré.

Anne Sorel

Pierre Perrault, Jean-Paul Pinsonneault et R. Robidaux, Prix du Gouverneur

Pierre Perrault, poète, auteur dramatique et cinéaste; Jean-Paul Pinsonneault, romancier et directeur littéraire des Editions Fides; et Réjean Robidoux, professeur de littérature française et canadienne-française à l'Université d'Ottawa, sont les trois lauréats de langue française du Prix du Gouverneur général pour l'année 1964.

Cette nouvelle a été communiquée aujourd'hui aux journaux par le Conseil des Arts du Canada au nom et à la demande du Comité des Prix du Gouverneur général en même temps que les noms des trois lauréats de langue anglaise.

Pierre Perrault remporte le prix de la catégorie "poésie et théâtre" pour *Au coeur de la rose* (Beauchemin), une pièce de théâtre qui fut portée à la scène en 1963 par les Apprentis-Sorciers. Le prix de la catégorie "romans, nouvelles et contes" est attribué à Jean-Paul Pinsonneault pour son dernier roman, *Les terres sèches*, publié par la Librairie Beauchemin. Le R. P. Réjean Robidoux remporte le prix de la catégorie "autres genres littéraires" pour une étude intitulée *Roger Martin du Gard et la religion*, publié chez Aubier, à Paris.

Pour les oeuvres en langue anglaise, Raymond Souster, de Toronto, remporte le prix de la catégorie "poésie" pour *The Colour of the Times*, publié par la maison Ryerson Press.

Dans la catégorie "prose critique et autres genres littéraires," le prix échoit à Mme Phyllis Grosskurth, d'Ottawa, chargée de cours à l'Université Carleton, pour un ouvrage biographique sur *John Addington Symonds*.

Les prix seront remis aux lauréats par le Gouverneur général, Son Excellence M. Georges-P. Vanier, au cours d'une cérémonie qui aura lieu le 26 avril. Ces prix sont attribués par un comité complètement autonome et qui pourvoit lui-même au remplacement de ses membres. Chaque lauréat reçoit de plus une somme de $1,000 offerte par le Conseil des Arts du Canada, qui assume en outre les frais d'administration du concours et offre un dîner à l'occasion de la remise des prix. Un des lauréats de cette année, M. Le-Pan, qui est membre du Conseil des Arts du Canada, a refusé le prix de $1,000, mais a consenti néanmoins à figurer parmi les lauréats.

Le Comité des Prix du Gouverneur général pour l'année 1964 était formé des personnes suivantes: M. Roger Duhamel (Imprimeur de la Reine), président général; M. Léopold Lamontagne (doyen de la Faculté des Lettres de l'Université Laval), président du sous-comité de langue française; le révérend Frère Clément Lockquell (Faculté des Lettres de l'Université Laval); le révérend Père Bernard Julien directeur du Département de français de l'Université d'Ottawa); M. Roy Daniells (directeur du Département d'anglais de l'Université de la Colombie-Britannique), président du sous-comité de langue anglaise; M. F.W. Watt (Université de Toronto); Mlle Mary Winspear (Ecole Weston), Westmount. Avant d'arrêter leur choix, les membres du Comité des prix affirment avoir examiné au total de 130 à 140 titres provenant aussi bien d'éditeurs peu connus que de grandes maisons d'édition. Alors que, l'an dernier, le comité n'avait pas attribué de prix pour le roman en langue française ni pour la poésie en langue anglaise, il a attribué cette année des prix dans toutes les catégories.

ÉDITIONS PARTI PRIS

LE CASSE : Jacques Renaud
"Il n'existe aucun document sociologique sur la condition du paria canadien-français qui arrive à la cheville du roman de M. J. Renaud."
Jean Ethier-Blais ("Le Devoir")

LE CABOCHON : A. Major
"Le cabochon est une réussite, je le crois profondément. C'est un roman poétique calqué sur un réel qui ne l'est pas."
Jean Ethier-Blais ("Le Devoir")

L'AFFICHEUR HURLE : P. Chamberland
"... Je crois bien que "l'Afficheur hurle" est le recueil le plus émouvant que nous ait encore donné Paul Chamberland.
Gilles Marcotte ("La Presse")

LA CHAIR DE POULE : Major
"Il n'y a jamais rien de drôle dans le monde de M. Major et c'est ce que je lui reproche le plus; ...qu'il écrive des choses un peu folles peut-être, dramatiques s'il le veut, mais qui ne soient pas toujours tristes."
Jean Ethier-Blais ("Le Devoir")

agence du livre français
8180, rue Saint-Hubert, Montréal — Tél. 271-6888
Spécialiste en économico-socio-politique

PÉGUY ET LE TEMPS PRÉSENT
par Paul CIMON
Une étude magistrale de l'oeuvre de Péguy, témoin du temps présent
$2.00
UNE EDITION FIDES
245 EST, BOULEVARD DORCHESTER, MONTRÉAL 861-9621

AUX ÉDITIONS
BEAUCHEMIN
SONT ATTRIBUÉS
DEUX GRANDS PRIX
DU
GOUVERNEUR GÉNÉRAL
DEUX OUVRAGES
A LIRE

AU COEUR DE LA ROSE
de
Pierre Perrault
$2.50

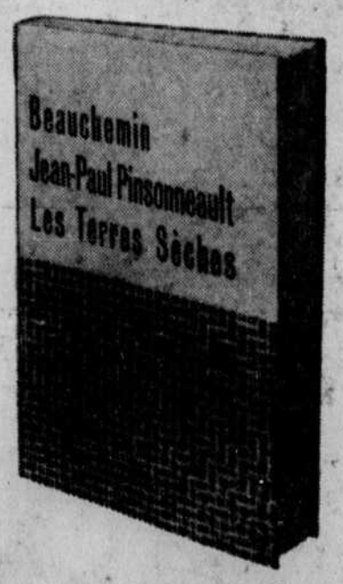

LES TERRES SÈCHES
de
Jean-Paul Pinsonneault
$2.75

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEÉ
450, avenue Beaumont, Montréal 15
Tél.: 273-5181

LES LIVRES

Dans les poches

Collections Seghers

"Musiciens de tous les temps"
JOHANNES BRAHMS
par Bernard Delvaille
GEORGES BIZET
par Frédéric Robert

Collections Marabout

"Histoire de la musique européenne" par Jacques Stehman (Marabout "U").

"Le Dossier Molière" par Léon Thoorens (Marabout "U").

"Mao Tsé-Toung" par Roy MacGregor-Hastie (Marabout 'U').

Trésors de l'art roman" par Guy Knoché (Marabout Scope").

"La France à livre ouvert" en collaboration (Marabout Scope).

"La Malvenue et autres récits diaboliques" par Claude Seignolle (Marabout Géant).

"Camarade Zolobine" par André Steppe (Marabout Géant).

Le livre de poche

Sophocle : les tragédies.

Montaigne : "Les Essais" (établi et annoté par Pierre Michel - préface de Albert Thibeaudet) tome 1.

Charles Dickens: "Oliver Twist (introduction d'Antoine Blondin).

Chateaubriand : "Mémoires d'Outre-tombe" (nouvelle édition) tome 2 et 3.

Les lettres américaines . . .

Par Naïm KATTAN

James Baldwin : la race et l'amour

L'ouvrage le plus ambitieux de l'écrivain noir James Baldwin vient de paraître en traduction française. Il s'agit de son roman "Un autre pays". Lors de sa parution à New-York, ce roman avait longtemps figuré sur la liste des best-sellers. Devait-il son succès à certaines audaces, à l'érotisme qui le parcourt ou à la puissante lumière qu'il jette sur certains aspects de la lutte raciale qui déchire les Etats-Unis?

Les oeuvres subséquentes et les gestes posés par Baldwin nous permettent d'examiner ce roman avec un certain recul. On sait que par ses essais, ses pièces de théâtre ainsi que ses discours, James Baldwin est devenu l'un des porte-parole de la révolution noire. Cela ne va pas sans une certaine confusion. Et ce roman reflète la grande ambiguïté de l'attitude adoptée par le jeune romancier vis-à-vis du puissant mouvement qui soulève son peuple.

Greenwich Village, qui donne son cadre à ce roman, est le théâtre où se déroulent des drames individuels qui symbolisent une tragédie collective. Des hommes et des femmes se rencontrent, tentent de s'aimer, de s'accrocher l'un à l'autre et n'arrivent qu'à se déchirer, à se torturer avant de s'abîmer dans l'échec et la déchéance. Telle une fatalité, un vent de violence souffle sur ces vies. Aucun parmi ces jeunes gens et jeunes filles n'est à l'aise dans sa chair. L'exil est leur partage. Ils espèrent toujours franchir la frontière et pénétrer dans cet "autre pays", cet univers qui les rejette. Aucune souffrance ne semble suffisante pour payer leur prix d'admission à un monde où le bonheur serait plus qu'un rêve: une récompense possible.

Quelle est cette terrible frontière qui divise ces êtres? Elle est celle de la race bien sûr mais elle est aussi celle du sexe.

Baldwin ne cesse de répéter que le problème noir est un problèmes d'amour. Il n'a cessé de dire que les Noirs et les Blancs ont à choisir entre un long apprentissage de l'amour ou la mort collective. Mais de quel amour s'agit-il en fait? Baldwin n'oublie pas qu'enfant il fut prédicateur et il prêche, dans ses essais, l'amour du prochain qu'enseigne la religion. Mais c'est un autre amour qu'il malmène dans ce roman: celui de l'homme et de la femme. Cet amour devient douloureux, impossible dès que les protagonistes sont de couleurs différentes. Une haine séculaire remonte à la surface. Dès lors, ils n'ont le choix que de bloquer les issues, d'annihiler toute présomption de bonheur afin de révéler l'image dérisoire de l'union des races dans celle de la chair.

Baldwin ne s'arrête pas là car cette frontière qui divise le Blanc et le Noir est la même qui dresse l'un contre l'autre, l'homme et la femme. Chaque personnage, à tour de rôle, essaie de traverser la barrière et cette tentative conduit inéluctablement à l'homosexualité. Pour ces hommes et ces femmes, ces Noirs et ces Blancs, ce n'est point là un pas dans la voie de la libération et de l'affranchissement mais une étape de plus dans la descente aux enfers.

La frontière de la race ne se confond qu'artificiellement avec celle du sexe et c'est ici que réside la grande confusion. Elle éclate dans l'irréalité des situations et des personnages. Toute cette violence, tout ce sang, toute cette haine, sont-ils autre chose que le produit onirique d'un esprit fiévreux? Et quand Baldwin prévient l'homme blanc que "la prochaine fois ce sera le feu", on se demande de quel feu il menace l'Amérique.

L'amour qu'il prêche, est-ce le même que celui du pasteur Martin Luther King ou bien est-ce celui qui se dégrade dans la drogue et le mépris du corps, celui qui agite les personnages d'**Un autre pays?**

Ce n'est pas un procès d'intention qu'on doit, à partir de ce roman, faire au porte-parole des Noirs qu'est devenu James Baldwin. On n'en est pas moins en droit de chercher dans ce livre des précisions sur le sens vague qui entoure souvent ses proclamations d'amour et de haine. Ce roman se déroule en dehors de tout cadre social. Or, pour les Noirs qui entreprennent leurs marches malgré les assauts de la police, l'"autre pays" n'est pas celui d'une liberté sexuelle imaginaire. Il est surtout celui de l'égalité humaine et de la justice sociale. (1)

(1) J'ai déjà consacré à l'ensemble de l'oeuvre de Baldwin un essai où j'ai parlé de ce roman — Cf. Les Ecrits du Canada français no. 17. "Un autre pays" par James Baldwin, roman traduit de l'anglais par Jean Autret, Editions Gallimard, collection du Monde Entier

les lettres allemandes

Ernst Jünger : Un "Homo Viator"

par Claude DANSEREAU

Ernst Jünger, "Journal de Guerre et d'occupation (1939-1948)" traduction et préface de Henri Plard; 502 pages. Julliard, éd. Collection "Lettres Nouvelles".

Thomas Mann, dans son *"Docteur Faustus"* — un des plus beaux textes de la littérature allemande contemporaine — nous avait habitué déjà à cette subtilité de la composition, dans un récit : progressant, régressant à la fois, le récit toujours peut suivre la marche des événements mais sait aussi revenir en arrière, évoque fantômes multiples de tout passé plus ou moins proche. Le *"Journal de Guerre et d'occupation (1939-1948)"* d'Ernst Jünger retrouve semblable mise en oeuvre, — un art particulier de voir, de traduire en formules des images. Le texte, ainsi, pourra contenir tous les éléments d'une biographie, celle-ci paraissant au lecteur allusive. Plus allusive, en somme, qu'explicite...

Une biographie : celle d'un homme, Ernst Jünger (né à Heidelberg en 1895) qui, mauvais élève, nourri de romans d'aventures, tourna à l'âge de quinze ans, un jour de rentrée, le dos au lycée et à la maison paternelle pour s'engager dans une Légion étrangère (celle de Verdun). Au lieu de dangers, de fleuves exotiques, le jeune homme, engagé volontaire, connut la boue des tranchées ; au lieu de grands espaces, les servitudes de la guerre de position dans laquelle il parvient cependant à affirmer, malgré la MECANISATION CROISSANTE de cette guerre — (un des thèmes les plus importants du *"Journal"* : dénonçant cette mécanisation, Jünger pourra écrire en effet : "L'extinction de la race des poètes est l'un des signes avant-coureurs de notre anéantissement"... — un "coeur aventureux" qu'il promènera par la suite, tout au long de son existence, dans "tant de dangers diurnes et nocturnes". Par cette guerre, précisément, Ernst Jünger sera amené à la littérature : car l'auteur, à la façon d'un Guillaume Apollinaire, prendra la guerre comme un temps de risques excitants, de dangers mortels pouvant bannir ennui comme dégoût de vivre. En somme, comme le complément précieux de toute éducation.

Elle lui permet enfin, cette guerre, de vivre une devise : "numquam retrorsum, semper prorsum"...

L'oeuvre, un *Journal"*, naîtra des réflexions, des expériences diverses de ces années. Livre — celui véritablement d'un "homo viator" — certes nationaliste et révolutionnaire, et qui n'est pas sans rappeler *"Les Démons"* de Dostoievsky. L'Etat que Jünger pressent, celui dont il salue — ou voudrait saluer — l'avènement, prend figure d'une technocratie autoritaire, opposée avec passion à toute démocratie bourgeoise ; — technocratie pouvant aussi bien revêtir la forme d'un Etat capitaliste développé que celles du facisme ou du communisme. Aussi, à tout moment, Jünger prophétisera-t-il, annonçant l'avènement mondial du travailleur et le déclin des valeurs du XIXe siècle. Que Hitler ("Kniébolo", écrit l'auteur) dut rencontrer cet homme était en fait, inévitable. Mais la pensée pauvre, peu originale, — ce côté "populacier" de l'idéologie hitlérienne, — répugnera à l'ascète cultivé, amateur de Poe et de Baudelaire. A tout moment, ainsi, trouvera-t-on dans le *"Journal"* réflexions sagaces, voire amères, sur la façon dont la "Bêtise au front de taureau" arrivera au pouvoir et le poussa — lui, Jünger ! — dans un mouvement d'opposition...

Disons le mot : cette figure d'Ernst Jünger, — le guerrier — est celle-là même du "héros-aventurier": héros ne cherchant point, ou peu, la communication avec autrui, cette communication demeurant comme le nécessaire abandon de soi-même à l'autre. Jünger, nationaliste, veut exister pour tous, sans rien par contre retrancher de son "moi". Ainsi pourra-t-il écrire : "Ma connaissance de l'infamie me dégoûte de toute participation à une vie collective, car je prévois que les 'petits comités' de l'avenir se recruteront dans le même genre d'humanité". Le moment de la mort sera donc le sommet de sa vie; il l'attend avec EXTASE : "Ce qui ne nous tue pas, nous rend plus forts : ce qui nous tue nous rend prodigieusement forts... Ce que j'aime dans l'homme, c'est son essence au-delà de la mort, c'est sa communauté avec elle". (Notons, en outre, cette phrase d'Héraclite que Jünger copia, désirant illuminer par là son texte : "Ceux qui dorment agissent et participent à l'évolution du monde".) Ainsi, dans cet instant, — encore *vivant* et déjà *mort*, — l'auteur se sentira-t-il devenir pour les autres ce qu'il est pour lui-même. Avant ?... Ernst Jünger se contente de moments parfaits : cet homme, — un héros — ne trouvera de goût à la vie que dans quelques moments privilégiés. Ecoutons-le: "C'est par mon amour de la vérité que je crois me rapprocher le plus de l'absolu. Je peux certes tourner les lois morales, me montrer peu sûr envers mon prochain, mais je ne peux m'écarter de ce que j'ai toujours reconnu pour authentique et vrai... Les dangers mêmes me serviront : il faut que je sois toujours prêt".

Que ce Jünger donc, engagé dans l'action pour échapper à la solitude, se retrouve enfin plus seul que jamais, comment nous en étonner ? C'est cette action même, conçue pour le justifier, qui se voit maintenant — par lui-même ! — justifiée...

Les hommes de la race d'Ernst Jünger, en un mot, agissent pour être délivrés ; ils se "débarrassent". La passion — même brûlante — en eux, ne saurait réduire une profonde voix. Voix qui crie : "Nada, Nada ; rien !"... Ces hommes luttent contre un néant qui se trouve au départ comme au terme des choses ; ils luttent contre lui pour le retrouver au-delà. Car au fond souhaitent-ils finalement, au fond, aiment-ils ce néant...

On songera peut-être ici à Montherlant : "En prison, pour médiocrité !", affirme la *"Reine Morte"*. Ernst Jünger, "le plus imprimé" des auteurs allemands contemporains, répond, — invitant le lecteur : "Ne permets pas que la vie devienne pour toi ordinaire"...

La réponse s'inscrit dans un *"Journal"* : celui-là même d'une guerre. Et d'une occupation...

QUEBEC:
THE NOT-SO-QUIET REVOLUTION

par Thomas Sloan

La révolution "pas tellement tranquille" vue par un observateur de langue anglaise, très au fait des bouleversements actuels. L'auteur pose la question: "La révolution qui remue le Québec porte-t-elle en elle-même ses propres ferments de destruction?" Il fait la synthèse des espoirs et des visées du Québec moderne et de leur portée d'une société en évolution. Sloan donne son point de vue sur l'homme, la politique, la religion et l'économie, à la lumière du séparatisme et du nationalisme. $3.50

THE RYERSON PRESS
299 Queen St. West, Toronto 2B, Ontario

L'architecte Hazen Sise

Le Vieux-Montréal est plus en danger qu'il ne le fut jamais dans le passé

M. Hazen Sise, architecte de Montréal, a déclaré jeudi soir que les Québécois devraient "avoir honte" de "négliger" les vieux quartiers de Montréal et de Québec. *"Si nous ne pouvons pas protéger et chérir notre passé, comment pouvons-nous prétendre avoir les aptitudes nécessaires pour diriger l'avenir?"* a-t-il demandé.

Il a lancé un appel pour que la province et les municipalités se joignent dans un effort commun, de préférence par l'entremise d'une agence pourvue d'un personnel compétent et d'un budget suffisant.

"Seule une agence autonome pourra faire ce travail convenablement et rapidement", a-t-il déclaré.

M. Sise donnait une conférence accompagnée de projections intitulée "Polonia Phoenix-An Architect looks at the New Poland" au Musée des Beaux-Arts de Montréal.

Les Québécois, a-t-il dit, sont indifférents à l'égard des vestiges de leur passé. Tout à l'opposé, le peuple polonais a entrepris, et avec succès, un effort quasi épique en vue de restaurer de larges secteurs urbains contenant des édifices d'importance historique ou architecturale, qui avaient été détruits ou endommagés pendant le deuxième conflit mondial.

"Admettons au départ que la Pologne avait un héritage architectural beaucoup plus riche et plus important que celui du Québec, même après les destructions innombrables de la dernière guerre, a dit M. Sise; mais ne devons-nous pas considérer le peu que nous avons comme étant plus précieux pour nous justement à cause de sa rareté?"

En beaucoup d'endroits de la Pologne, a-t-il noté, si peu de bâtiments demeuraient sur place qu'il aurait été peut-être plus facile de recommencer à neuf ou de construire de nouveaux quartiers. La décision de reconstruire sur le même lieu entraînait un autre problème: restauration ou modernisation?

Le débat fut rapidement résolu en faveur de la restauration. Il s'agissait cependant d'une rénovation réaliste, selon les concepts de l'urbanisme contemporain et où les intérieurs seraient équipés de toutes les installations modernes. On voulait éviter le type de restauration académique, pédantesque, qui exige une réplique exacte des édifices disparus et qui a pour résultat, en définitive, des secteurs inanimés, ressemblant à des musées.

Ces centres urbains harmonieusement reconstruits à Varsovie, Gdansk (Dantzig) et Poznan, trois villes que M. Sise a photographiées au cours d'un voyage l'été dernier, sont maintenant pour les Polonais un objet de fierté nationale et des centres d'attraction touristique appréciables pour le pays.

Le vieux quartier de Québec, a continué M. Sise, n'est peut-être pas comparable à la richesse d'architecture de Varsovie, mais il contient encore des centaines d'édifices du XVIIIe et du début du XIXe siècles.

"Après avoir admiré les réalisations des Polonais, qui n'avaient au début que leurs mains pour travailler et bien qu'ils aient été simultanément obligés de reconstruire et de moderniser leurs usines tout en créant de nouvelles industries lourdes, ne devrions-nous pas avoir honte de voir le vieux quartier de Québec croupir, abandonné, ressemblant quelque peu à une jolie femme sans maquillage, la figure sale et les cheveux malpropres?"

M. Sise a rappelé que le gouvernement du Québec a eu la sagesse de protéger légalement l'enceinte des fortifications de Québec et une partie du Vieux-Montréal afin de prévenir de plus amples détériorations de ces reliques du passé. Cette législation était nécessaire mais elle est d'ordre négatif.

"A moins de ne la faire suivre bientôt par des actes positifs, un danger guette ces quartiers, comme cela se produit déjà à Montréal. Les propriétaires commencent à s'agiter contre ce gel protecteur, soutenant qu'ils ne peuvent retirer les profits qu'ils seraient en droit d'attendre s'ils redéveloppaient commercialement leurs propriétés. Ils font semblant de ne pas comprendre que l'idée centrale de restauration réside dans un ensemble et non pas dans la conservation d'édifices éparpillés ici et là. Ils exigent que les autorités choisissent les "quelques" maisons historiques qu'elles veulent conserver, puis qu'elles lèvent l'interdit qui pèse sur les autres. Ce genre d'agitation, s'il atteint son but, détournera la loi des monuments historiques de sa première intention, soit de restaurer harmonieusement des groupes entiers d'habitations."

"On dit aussi que ces personnes songent à proposer que la protection historique soit réduite de moitié environ en levant les interdits sur la section ouest du quartier. Cette mesure empêcherait de conserver dans son entier la rue St-Paul. Or on sait que les bâtiments de la rue St-Paul s'échelonnent progressivement sur un siècle de notre histoire. C'est une rue presque unique en Amérique du Nord à cause de l'unité de ses lignes architecturales et sa richesse en édifices du début du XIXe siècle".

"Une restauration intelligente du Vieux-Québec et du Vieux-Montréal serait profitable à la longue en ce sens que le tourisme accru lui apporterait des millions de dollars, a ajouté M. Sise. Il est étrange que nous soyons dénués d'imagination au point où nous ne puissions pas dépenser des sommes relativement peu élevées pour faire une première restauration, purement extérieure ou "cosmétique" de ces quartiers, laquelle pourrait se réaliser pour le centenaire de la Confédération du Canada et l'Expo 67, alors que des millions de visiteurs se demanderont quel sorte de peuple nous sommes de laisser nos centres historiques dans un état si pitoyable."

"L'initiative personnelle de quelques citoyens qui, inspirés d'un esprit civique louable, ont restauré quelques propriétés ne suffit pas. Il faut une rénovation d'ensemble qui soit soigneusement préparée et contrôlée efficacement. Seuls les gouvernements municipaux et provincial, agissant de concert et préférablement par l'intermédiaire d'une agence, peuvent accomplir cette oeuvre à temps."

"Le Couteau sur . . .

(Suite de la page 11)

Irlandaise. S'il y a deux peuples qui sont étrangers à l'anglo-saxonnisme, ce sont bien les Juifs et les Irlandais. En sorte que comme toujours, notre brave petit Canadien français est floué, qu'il se fait rouler sur l'article. L'emballage, c'est la langue anglaise, mais l'intérieur, c'est la Tchécoslovaquie et la verte Erin. Avouez que c'est un coup joliment dur pour un Canadien français nationaliste qui veut se venger! Et pour s'enfuir, ce n'est pas sa maîtresse qu'il vole, mais les pauvres clients de la pharmacie (de drugstore, comme il dit) où il travaille; il se fait vendeur de drogue. Tout cela assaisonné, évidemment, vous l'avez deviné, de conversations séparatisantes, d'appels aux armes et de pistolets de bois. C'est encore le poncif dont je parlais la semaine dernière. Ces jeunes Canadiens français geignards dont parle M. Jacques Godbout, après d'autres, sont d'un ennui mortel. Ils ne s'expriment que par onomatopées et ces onomatopées sont tristes. Et tout cela ne mène strictement à rien, sinon à faire obtenir des augmentations de traitement à des salauds qui n'ont jamais eu le courage de s'exprimer sur quoi que ce soit et ne l'auront jamais. Dans dix ans, lorsqu'il aura fait sa paix avec la société, lorsqu'il se sera intégré dans le monde des affaires qui est le nôtre, le héros de M. Jacques Godbout sera quelqu'un de très bien. Il est doué; il parle l'anglais et il aime le parler et il n'hésite pas lorsqu'il s'agit de faire des affaires; voiture, drogue, rien ne lui fait peur. A un moment, il parle d'idées; lui, parce qu'il est Canadien français, il en a, des idées. Oui, de derrière la tête le lâche. C'est un héros bien de chez nous. C'est sur la table de cuisine qu'est le couteau.

Jacques Godbout : **Le couteau sur la table.** Editions du Seuil, Paris 1965.

VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DE L'HOMME

(réédition)
une des plus belles oeuvres de
YVES THERIAULT
Un roman qui enchante et émeut de la première à la dernière page.
En vente partout: **$1.50**
La Librairie Ducharme Ltée
418 ouest, rue Notre-Dame - Montréal - 849-1146
(commandes téléphoniques acceptées)

à prix populaires
marabout
en vente partout

POUR LA PREMIÈRE FOIS TOUT SUR LE
JUDO

Tous les exercices, tous les mouvements, tous les secrets de la ceinture blanche aux ceintures noires, par LUIS ROBERT.
PRIX SUGGÉRÉ
A PRIX POPULAIRE - EN VENTE PARTOUT
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
marabout service
ed. Marabout Kasan : 226 est, Christophe Colomb - Québec P.Q.

EXPOSITION
Walter LEWICKI
galeries **Waddington** galeries
1456 OUEST, SHERBROOKE

EXPOSITION
ALBERT
DUMOUCHEL
du 31 mars au 21 avril
GALERIE CAMILLE HEBERT
2075 Bishop 849-9931

galerie agnès lefort
EXPOSITION
jusqu'au 3 avril
Monique
CHARBONNEAU
Huiles, pastels, dessins, gravures
1504 o., Sherbrooke WE. 2-8620

GALERIE NOVA ET VETERA
Sculptures de André FOURNELLE et gravures de Francine BEAUVAIS
Sculptures et meubles anciens du Québec
Le dimanche de 1 h. à 5 h.
COLLEGE DE SAINT-LAURENT • 625, BOUL. STE-CROIX

GALERIE SOIXANTE
EXPOSITION
du 23 mars au 13 avril
GILBERT MARION
du lundi au vendredi de 2h. à 10h.
samedi et dimanche : de 2h. à 5h.
280 ouest, rue Sherbrooke 288-5029

vient de paraître à FIDES

Dans la collection "PRESENCE"
LE RAPPORT PARENT ET L'HUMANISME NOUVEAU par André NAUD
Une étude lucide et réfléchie sur un rapport qui tient et gardera la vedette encore longtemps.
L'auteur livre au public et aux éducateurs en particulier ses inquiétudes et ses préoccupations.
$1.25
FIDES 245 est, boulevard Dorchester, Montréal 861-9621
VISITEZ NOTRE LIBRAIRIE — STATIONNEMENT GRATUIT A L'ARRIERE DE L'IMMEUBLE

horaires des spectacles

THÉATRE

PLACE DES ARTS — Roger Williams, pianiste : 8.30 — Dim. : Soirée ukrainienne : 8.30
BOULANGERIE — "Amédée" : 8.30; Dim.: 7.30
COMÉDIE CANADIENNE — "Les Beaux Dimanches" : 8.30 — Dim.: 7.30. Relâche lundi.
THÉATRE DE L'EGREGORE — "Comédie" et "Le Tableau" 8.30 Dim. 7.30 — Relâche lundi.
THÉATRE DE LA PLACE — "Les Portes" : 9.00 — Sam.: 8.00 - 10.30 - Relâche lundi.
THÉATRE DU RIDEAU-VERT — "Les oeufs de l'autruche" 8.30 — Dim. 2.30 - 7.30.
GESU — "Le Cid" : 7.30
ESTOC, Québec — "Un goût de miel" : 8.30
THÉATRE DE L'ECHANGE — Vendredi : "Le neveu de Rameau" : 8.30 — Dimanche : "La cruche" : 7.30

CINÉMA

CINEMATHEQUE — Relâche
ALOUETTE — "My Fair Lady" - 8.06 merc. sam. dim. 2.00
AVENUE — "Seance on A Wet Afternoon": 12.30 - 2.50 - 4.55 - 7.00 - 9.10
BIJOU — "Les parapluies de Cherbourg" : 12.30 - 3.40 - 6.40 - 10.00 "Envie folle" : 1.51 - 5.11 - 8.31
CANADIEN — "Un gynécologue accuse" — 12.00 - 3.15 - 6.20 - 9.50 — "La chaste Suzanne" — 1.35 - 4.50 - 8.10.
CHAMPLAIN — "Le piment de la vie" : 2.24 - 6.08 - 9.52 — "Le dernier de la liste" : 12.37 - 4.21 - 8.05
CHATEAU — "Goldfinger" — 1.00 - 5.15 - 9.35.
CINEMA FESTIVAL — "La femme des dunes" (sur semaine) 7.30 - 9.30 (dimanche seul.) 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "Circus World" — 8h.30 tous les soirs. 2h. merc. et sam. — Dim. 1.00 - 4.45 - 8.30 — Enfants 10 ans et plus admis mercredi et samedi 2 h. dim. 1 h.
DAUPHIN — "L'homme de Rio" — 7.30 - 9.30 Sam. et dim. 1.10 - 3.20 - 5.25 - 7.35 - 9.40
ELYSEE — Resnais — "The Doll" : - du lundi au vendredi : 7.30 - 9.30 Samedi : 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00. Dimanche : 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. Eisenstein : "Bande à part" : même horaire.
EMPIRE — "Summerskin" : 6.30 - 10.15 — "L'amour à vingt ans" : 8.30.
FRANÇAIS — "Un certaine rencontre" : 10.30 - 2.10 - 5.50 - 9.30 — "Romulus et Remus" : 12.15 - 3.35 - 7.35 — Dim. de 12.30 à 5.50 — Hockey : Canadiens vs New York.
GRANADA — "Romulus et Remus" : 2.15 - 5.50 - 9.30 — "Une certaine rencontre" : 12.30 - 4.05 - 7.45
JEAN-TALON — "Un gynécologue accuse" : 8.30 - Dim.: 1.40 - 5.00 - 8.30 — "La chaste Suzanne" : 6.40 - 10.20 - Dim.: 12.00 - 3.25 - 6.40 - 10.20
KENT — "Becket" : 12.45 - 3.25 - 6.05 - 8.45
LAVAL — "Les folles filles d'Eve" : 12.25 - 4.00 - 7.45 — "Venus au vison" : 2.05 - 5.40 - 9.15
LOEW'S — "Becket" : 10.15 - 12.55 - 3.30 - 6.15 - 8.55
LA SCALA — "Cendrillon aux grands pieds" : 12.30 - 5.20 - 10.10 — "The Nutty Professor" : 3.40 - 8.30 — "Le soldat récalcitrant" : 2.00 - 7.00
MONKLAND — "Dr. Strange Love" : 2.35 - 5.55 - 9.50 — "The Pumpkin Eater" : 12.40 - 4.05 - 7.45
OUTREMONT — "A shot in the Dark" : 2.25 - 6.10 - 9.50 — "Topkapi : 12.30 - 4.07 - 7.45
PAPINEAU : "Romulus et Remus" : 2.25 - 6.05 - 9.35 — "Une certaine rencontre" : 12.30 - 4.20 - 7.50
PALACE — "Hush, Hush Sweet Charlotte" : 10.15 - 12.55 - 3.40 - 6.20 - 9.00
PARISIEN — "Goldfinger" — 10.05 12.20 - 2.35 - 4.50 - 7.05 - 9.30.
PLACE VILLE-MARIE — "Marriage Italian Style" — 1.00 - 3.10 - 5.15 - 7.25 - 9.55 — (Petite Salle) — "All these Women" — 12.40 - 2.35 - 4.40 - 6.50 - 8.45.
PLAZA — "Un gynécologue accuse" — 12.00 - 3.15 - 6.20 - 9.50 — La chaste Suzanne" — 1.35 - 4.50 - 8.10.
RIALTO — "36 Hours" : 1.20 - 5.30 - 9.40 — "Come Fly with me" : 3.35 - 7.45
RIVOLI — "Une certaine rencontre" : 2.35 - 6.05 - 9.35 — "Romulus et Remus" : 12.50 - 4.20 - 7.50
SAVOY — "Dr. Strange Love" : 3.00 - 6.25 - 9.50 — "The Pumpkin Eater" : 1.05 - 4.30 - 8.00
ST-DENIS — "Les parapluies de Cherbourg" : 12.20 - 3.40 - 6.40 - 10.00 — "Envie folle" : 1.51 - 5.11 - 8.31
SEVILLE — "The Sound of Music" : 8.15 — Merc., sam., dim. 2.15
SNOWDON — "Love Has Many Faces" — 1.00 - 2.55 - 5.05 - 7.10 - 9.20
STRAND — "Atragon" : 11.45 - 3.05 - 6.25 - 9.45 — "Airborne" : 10.15 - 1.35 - 4.55 - 8.20
VERDI — "A bout de souffle : Sem.: 8.30 — Sam. et dim.: 2.25 - 5.20 - 8.30 — "Les Dragueurs": Sem.: 7.00 - 10.00 — Sam. et dim.: 1.06 - 4.00 - 7.00 - 10.00
WESTMOUNT — "Mary Poppins" : 1.00 - 3.3 0- 6.00 - 8.30

RADIO-SELECTION

Samedi, 27 mars

• A 10 heures du matin, l'Université Radiophonique Internationale.
• A 10 h. 30, **J'habite une ville**, texte de Pierre Perrault.
• A midi, le **professeur Guillemin** parlera d'Alfred de Musset.
• A 2 heures, le Metropolitan Opera met à l'affiche **Madame Butterfly**, de Puccini, avec Dorothy Kirsten dans le rôle de Cio-Cio-San.
• A **Musique du XXe siècle**, à CBF-FM, à 8 h. 15, Alban Berg.
• A CBF, à 6 h. 15, **La parole est d'or**, avec Rene de Chantal, Jean Darbelnet et Marcel Pare.
• A 7 heures, **recital**, de Marcel Saint-Cyr et Rachel Martel qui joueront la Sonate pour violoncelle et piano, op. 36, de Grieg.
• A CBF-FM, à 3 heures, **Concert**. Au programme, l'ouverture de **Thesee**, de Haendel; le **Concerto de piano no 23** en la majeur, de Mozart; le **Quatuor no 72** en do majeur, de Haydn; la **6e Symphonie**, de Beethoven; le **Concerto en re mineur** pour violon, de Sibelius; le cycle **Les Amours du poetes**, de Schumann, avec Fischer-Dieskau, et **Mort et transfiguration**, de Richard Strauss, cette dernière oeuvre sous la direction d'Otto Klemperer.
• A 11 heures, à CBF-FM, **Les Classiques francais**. Ce soir: le **Miserere**, de Lulli.

Dimanche, 28 mars

• A 10 heures du matin, **concert symphonique**. Le programme comprendra **Burleske**, de Richard Strauss; **La Création du monde** et **Suite provençale**, de Darius Milhaud.
• A 11 heures, **Prédication du carême** en l'eglise Notre-Dame de Montréal. Le R. P. Vincent-de-Paul Raude, o.p. parlera du laic et la hierarchie.
• A midi, **Recital** de Yolande Duluide, soprano, et Marie-Thérèse Paquin, pianiste; oeuvres de Bellini, Verdi et Castelnuovo-Tedesco.
• A CBF-FM, à 1 heure, **Du pays de France**. Le programme comprendra, entre autres oeuvres, le **3e Quatuor**, de Milhaud; **Chambre à part**, de Claude Santelli, et la rubrique consacrée aux **Grandes Premieres** qui portera sur **Werther**.
• A CBF-FM, à 4 heures, **Musique sacrée**. Vous entendrez le **Requiem** de Verdi, dir. Carlo-Maria Giulini.
• A la **rencontre des illustres**, à 7 h. 30, l'Art musulman, texte de Pierre Villon.
• A CBF-FM, à 8 heures, **Concert**. Au programme, la **3e Symphonie**, de Brahms; le **Concerto pour clarinette**, de Hindemith; le **Quatuor en si bemol majeur**, de Beethoven, interprété par le Quatuor Amadeus; le **Requiem**, de Dvorak, avec solistes et Orchestre philharmonique tchèque, dir. Karel Ancerl.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

SAMEDI 27 MARS

CBFT 2

8.30 Musique
9.15 Cours universitaires — Le monde nordique
10.00 Cours universitaires — Principes de science politique
10.45 Cours universitaires — Urbanisme
11.30 Tour de terre
12.00 La souris verte
12.30 Pépinot
1.00 Golf et tennis sur table
2.00 Elles
2.30 Tire l'aiguille
3.00 F égale MA
4.00 Les uns les autres
4.30 Images en tête — "Une vie" — drame — francais
6.30 Téléjournal
6.45 Langue vivante
7.00 Jeunesse oblige
8.00 Thierry la Fronde
8.30 La soirée du hockey — Boston vs Montreal
10.15 Votre choix
10.45 Téléjournal
11.00 Nouvelles du sport
11.05 CINEMA — "Cartouche" — franco-italien — aventures

CFTM-TV 10

8.00 Mire
9.00 Bien l'bonjour
9.45 Manchettes - Horaire
10.00 Tele Bonbon
10.30 Bon pied, bon oeil
11.30 Premier pas
12.00 En matinée — "Fric-Frac" — comédie — francais
2.00 Sur le matelas
3.00 Cinéma — "Histoire d'amour" — francais — policier
4.30 La rampe sportive
5.00 Monsieur le Maire
5.30 Les Aventures dans l'île
6.30 C'est arrivé cette semaine
7.00 Comment pourquoi ?
7.30 Jeunesse d'aujourd'hui
8.30 Les grands spectacles — Le masque arraché — américain — drame
10.30 Amour, des lys et orgues
10.45 Dernière heure
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 Cinéma
11.15 Cinéma — "Un Flic" — francais — policier
12.40 Fermeture

CBMT 6

9.00 Test Pattern and Music
9.26 Today on CBMT
9.30 University Credit Course
10.00 Mr. Magoo
10.30 T.B.A.
11.00 Steve's Corner
12.00 Three-Star Bowling
1.00 Cuisine
1.30 Sports Magazine
2.00 World of Sport — Scotch Cup Curling
3.00 World of sport — The Dawn Fraser Show
4.00 Teen 65
5.00 Dr Who
5.30 Bugs Bunny
6.01 Country Time
6.30 Short Film From Europe
6.45 CBC TV News
7.00 Beverly Hillbillies
7.30 The Saint
8.30 N.H.L. Hockey — Boston vs Montreal
10.15 Juliette
10.45 Time out for Sports
11.00 CBC TV News
11.09 Final Edition
11.17 The Sport Shop
11.37 Film Favourites : "Green Fire"

CFCF 12

9.30 The Sound of Twelve
9.45 Meditation — Newsroom 12
10.00 The Ol' Wrangler
11.30 Woody Woodpecker
12.00 En France
12.30 Let's Fund Out
1.00 Uncle Bobby
2.00 Flying Fisherman
2.30 Wrestling
3.30 Saturday at the Movies — "Thunder Cloud" — western
4.30 Wide World of Sports
6.00 Like Young
7.00 Voyage to the Bottom of the sea
8.00 Academic performance — "Prince Valiant" — aventures
10.00 The Avengers — "The Undertakers"
11.00 National News
11.15 Pulse
11.35 Pajama Playhouse — "The Steel Jungle" — drame
1.30 News Room — Meditation

DIMANCHE 28 MARS

CBFT 2

11.00 Musique
8.30 Musique
9.15 Cours universitaires — Cytogénétique
10.00 Cours universitaires — Le roman canadien-français du XXe siècle
10.45 Cours universitaires — histoire de l'art
11.30 Le Jour du Seigneur
12.30 Le professeur Guillemin
1.00 Aventures vécues
1.30 Les travaux et les jours
2.00 Chez Mivilla en France
2.30 Magazine international des jeunes
3.00 L'Univers des sports — Championnat canadien de curling
4.00 Cinéma
4.30 Les 50 visages de l'Amérique
5.00 A l'heure du concile
5.30 L'Heure des quilles
6.30 Caméra 65
7.00 Robin des bois
7.30 Les Intrépides
8.30 Les Insolences d'une caméra
9.00 TELETHEATRE — "Marie-Octobre"
10.00 Conférence de presse
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport

CFTM-TV 10

11.00 Cartes sur table — Le rôle du dramaturge
12.00 L'art et les hommes
10.00 Mire
10.30 Cours télévisés — la physique générale
11.15 Cours televisé — administration de l'entreprise
12.00 Bien l'Bonjour
12.45 Manchette - horaires
1.00 En ces temps-ci
1.30 Le coin du disque
2.00 Programme double — "Piacre 13" (1ère partie) — francais — mélodrame
4.00 Film — "Le Chatiment" (2e partie) — mélodrame
8.30 Les P'tits Bonshommes du dimanche
4.30 Les jeunes talents Catelli
7.00 Cinéspectacle — La chose d'un autre monde — anglais — science fiction
8.30 Qui dit vrai ?
9.00 Perry Mason
10.00 Bon voyage
10.30 Le Québec en marche
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.10 Face à face

CBMT 6

9.00 Test Pattern and Music
9.26 Today on CBMT
9.30 University Credit Course
10.00 Time For Sunday School
10.30 The Christophers
11.00 Church Service
12.00 U.K. Magazine — "Festival in Edinburgh and Scotland Dances"
12.30 Jack in the Box
1.00 Tween 6et
1.30 Country Calendar
2.00 The 100th Summer
2.30 The Valiant Years
3.00 Heritage
3.27 CBC TV News
3.30 Wonderful World of Golf
4.30 Wild Kingdom and Profile
5.00 The Nature of Things
5.30 Cine Club presents Charlin Chaplin
6.00 Stingray
6.30 R.C.M.P.
7.00 Patty Duke
7.31 Flashback
8.00 Ed Sullivan Show
9.00 Bonanza
10.01 Seven Days
11.00 CBC TV News
11.09 Final Edition
11.16 Week-End in Sports
11.26 Shoestring Theatre — "I Was The Red Hot Pepper Queen"

CFCF 12

10.30 The Sound of Twelve
10.45 Meditation — Newsroom 12
11.00 The Liberal Arts
11.30 We Want an Answer
12.00 Continental Miniatures
12.30 En France
1.00 House on the Hill
1.30 The Family Doctor
1.45 The Law
2.00 After Four
2.30 Forum
3.00 Mayor Drapeau
3.30 Family Theatre — "The Adventures of Robin Hood" — aventures
8.00 Magic Tom's Talent Hunt
5.30 Telepool
6.00 Flipper
6.30 Walt Disney Presents
7.35 Mr. Novak
8.30 The Man From U.N.C.L.E.
9.30 Peyton Place
10.00 Musical Showcase
11.00 National News
11.15 Pulse
11.25 The Pierre Berton Show
12.05 Newsroom 12 — Meditation

Mangez du beurre MY COUNTRY Laclanlin

Léa Massari est, avec Alain Delon, l'interprète du film d'Alain Cavalier, "L'Insoumis", qui prendra l'affiche dans quelques jours au cinéma Dauphin à la suite de "L'Homme de Rio".

L'Ensemble Pro Musica de N.-York

Les amateurs de musique ancienne auront encore une fois l'avantage et le plaisir d'entendre le célèbre ensemble Pro Musica de New-York, qui, sous la direction de son chef, Noah Greenberg, viendra présenter un programme unique, dans la salle Claude-Champagne, avec Bellingham, lundi soir 29 mars, à 20 heures 30.

Interprètes remarquables de la musique des compositeurs d'avant le XVIIIe siècle, les membres de Pro Musica - chanteurs et instrumentistes - sont des artistes de haut calibre professionnel qui donnent l'occasion au public d'entendre la musique qui s'écrivait au temps de Shakespeare, Dante et Leonardo da Vinci.

Pro Musica de New-York réunit onze chanteurs et instrumentistes.. Ces derniers jouent des instruments anciens authentiques comme la flûte à bec, le krummhorn, le cornet, la viole de gambe, le clavecin, l'orgue portatif, etc. Les chanteurs sont Sheila Schonbrun et Elizabeth Humes, sopranos, Earnest Murphy, haute-contre, Ray de Voll, ténor, Arthur Burrows, baryton et Brayton Lewis, basse.

Le programme de lundi soir, unique en son genre, commémorera le quatrième centenaire de la naissance de William Shakespeare. Les compositeurs au programme sont William Byrd, John Wilbye, Thomas Morley, John Dowland, Tobias Hume, Robert White, Orlando Gibbons et Thomas Ravenscroft.

On se souvient que la saison dernière, Pro Musica de New-York donnait un concert à bureaux fermés dans la Grande Salle de la Place des Arts.

DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER À ROME

Le cinéma italien semble délaisser l'art pour une contemplation morose d'Eros

par Antonio TURI

Hormis Antonioni, Fellini, Pasolini, Rosi, Ferreri et Germi, qui sont des cas tout à fait uniques de fidélité à l'art, le cinéma italien s'est spécialisé dans son ensemble en érotisme. Si nous regardons les films que l'on projette dans notre pays depuis plus d'un an on remarquera que la sexualité en constitue la matière fondamentale.

Le cas le plus sensationnel de capitulation d'un artiste devant les nécessités du film commercial est celui de De Sica. Ce metteur en scène a peut-être été le plus grand artiste du néo-réalisme, il avait représenté la réalité avec une force toute nouvelle. "Voleurs de bicyclettes", "Miracle à Milan" et "Umberto D." ont été les étapes de son succès. Qu'est-il arrivé, ensuite ? De Sica a accepté de faire des films qu'il n'aimait pas, et il nous a donné il y a deux ans "Hier, aujourd'hui, demain", un film qui a étudié toute la sensualité de Sophia Loren. On peut considérer ce film comme la souche de la triste troupe de films érotiques qui inondent l'Italie. De Sica, cette année encore, nous propose un double de ce film : "Mariage à l'italienne" est son titre qui révèle les intentions commerciales du producteur : il cherche à exploiter le succès explosif d'un autre film italien : "Divorce à l'italienne" de Germi. "Mariage à l'italienne" se déroule tout autour du corps de Sophia Loren qui n'aura bientôt aucun secret pour le spectateur.

Nous pouvons faire la liste des films érotiques qui envahissent les salles cinématographiques italiennes : "Amore facile", "L'idea fissa", "Controsesso", "Tre notti d'amore", "Le bambole", "Il magnifico cornuto" "Extraconiugale". Les titres nous révèlent déjà de ce dont il s'agit, et il est bien triste de constater que plus d'un artiste s'est plié aux exigences du film commercial, à savoir Bolognini, Franco Rossi, Castellani.

"Le bambole" (Les poupées) est un exemple parfait du genre érotique, c'est pourquoi nous en parlerons. Ce film "Les poupées" réunit les actrices les plus célèbres du cinéma italien en ce moment-ci : Gina Lollobrigida, Monica Vitti, Virna Lisi. Il s'agit d'un film à épisodes, comme une bonne partie des films italiens que l'on produit depuis quelques années. Virna Lisi interprète le premier épisode qui nous raconte l'histoire d'une femme en train de téléphoner à sa mère tandis que son mari essaie par tous les moyens de la posséder. Les évolutions des jambes de l'actrice et les regards animalesques de l'acteur occupent presque toujours l'écran. Il est inutile de dire que le mauvais goût atteint ici un niveau extraordinaire. Monica Vitti interprète le deuxième épisode. Monica Vitti est l'actrice de grande classe du cinéma italien, le "visage" immortalisé par les films d'Antonioni. Elle réussit à se sauver du naufrage de ses collègues grâce à ses dons comiques, tout à fait surprenants chez une actrice habituée au rôle de la victime de l'incommunicabilité. Gina Lollobrigida ne va pas au delà d'un érotisme effréné dans l'épisode qui conclut le film. Elle s'abandonne aux gestes les plus lascifs pour séduire un garçon, qui la regarde, pense-t-elle, à travers le trou de la serrure de sa chambre. La scène finale nous donne l'impression au moyen des jeux de lumière de la complète nudité de l'actrice et de l'amplexe. Grâce à cette interprétation, Gina Lollobrigida doit se considérer comme relancée en Italie. Pour son épisode, la caméra est placée presque toujours sur son corps. Une exhibition identique nous donne une autre célèbre actrice italienne, Claudia Cardinale, dans son film "Le cocu magnifique".

Les autres films dont nous avons donné la liste ne sont que la copie exacte de cette formule : le lit en est toujours le véritable protagoniste et les situations érotiques se multiplient jusqu'à l'obscénité. Il n'y a que les visages des actrices qui changent. Ces films ont un succès extraordinaire en Italie : on les a baptisés "comédie à l'italienne". Si on lance un coup d'oeil aux encaisses des films, on peut remarquer qu'ils se trouvent tous en tête. Ils sont fabriqués pour le spectateur moyen, l'homme abruti par le travail, qui ne veut pas penser et réfléchir sur la condition humaine, qui va au cinéma pour se distraire et qui est tenu en éveil exclusivement par la sexualité. Et le succès de ces films tient au fait qu'ils représentent cet homme moyen, dépouillé de toute suprastructure litteraire, pris dans la misère de sa réalité quotidienne, un homme qui est matérialiste. Les metteurs en scène le représentent avec un sarcasme, mais aussi avec connivence. Voilà pourquoi le public à la fin est complètement satisfait : on l'a insulté, on a souligné ses goûts vulgaires et ses instincts, mais on lui dit aussi que cela va très bien quand même. La "comédie à l'italienne" continue à s'affirmer; les producteurs ont l'intention d'exploiter encore pour longtemps ce précieux filon.

Antonio Turi

CINERAMA Sam., 2 - 8h.30 — Dim. 1h., 4h.45, 8h.30 CINERAMA
CINERAMA Vous fera voir le cirque comme vous avez toujours rêvé le voir.
Samuel Bronston présente avec JOHN WAYNE CLAUDIA CARDINALE RITA HAYWORTH CIRCUS WORLD en CINERAMA
3 ième MOIS
• SIEGES RESERVES EN VENTE... poste ou téléphone... au théâtre — Faucher Electrique — Morgan (magasins Boulevard, Rockland, Dorval)
• Enfants, 10 ans, admis, Mer., Sam., 2 h. — Dim. 1 h.
• HORAIRE : 8h.30 tous les soirs — 2h. mer. et sam. — Dim., 1h., 4h.45, 8h.30.
• Guichet ouvert, 10 à 9 — Dim. 11 à 9
NULLE PART AILLEURS — à Montréal ou dans la province, ni actuellement ni plus tard — EN CINERAMA
CINERAMA IMPERIAL 1430, Bleury, Montréal AV. 8-7102 ou 5603
CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA

Un film d'une franchise implacable ! — N.Y. Post
STYLE BERGMAN — Newsweek
Gagnant du prix international de la critique au 14e festival du film de Cannes
Summerskin
Un film de LEOPOLD TORRE NILSSON — Version originale — Titre anglais
aussi "L'AMOUR A 20 ANS" Un film de Francois Truffaut — v.o. sous-titres anglais
Soirée 6.30 et 8.20 p.m. Dim. à partir de 1.00 p.m.
★ EMPIRE 3e SEMAINE ! 451 OGILVY 274-4521

DERNIERE SEMAINE
UNE PASSION ÉTRANGE
un film de ARNE MATTSSON
the doll
LA POUPÉE SUÉDOISE
VERSION SUEDOISE INTÉGRALE S.T. ANGLAIS
Elysée 35 MILTON / 842-6053
EISENSTEIN
JEAN-LUC GODARD
BANDE à PART
ANNA KARINA

LA SCALA
Papineau et Beaubien 721-5107
FESTIVAL JERRY LEWIS 3 FILMS
"Docteur Jerry et Mister Love" (version originale anglaise)
"Cendrillon aux grands pieds"
"Le soldat récalcitrant"
TOUS LES JOURS

12 NOMINATIONS A L'ACADEMIE
RICHARD BURTON · PETER O'TOOLE
HAL WALLIS' BECKET PANAVISION TECHNICOLOR
HORAIRE : 10.15 — 12.55 — 3.30 — 6.15 — 8.55. — Dernier programme complet : 8.35.
2e semaine LOEW'S-KENT
HORAIRE : 12.45 — 3.25 — 6.05 — 8.45 — DERNIER PROGRAMME COMPLET : 8.30.

2e SEMAINE
LE VERITABLE CHEF-D'OEUVRE de JEAN-LUC GODARD
"A BOUT DE SOUFFLE"
supervision: Claude Chabrol d'après une idée de François Truffaut
tous les soirs à 8h.30
2e FILM
'LES DRAGUEURS'
un film de J.-P. Mocky avec CHARLES AZNAVOUR JACQUES CHARRIER
tous les soirs: 7 h. et 10 h.
• VERDI •
CINEMA D'ART ET D'ESSAI
5380 boul. ST-LAURENT
près St-Viateur
nord de Laurier
Tél. 277-4800

DERNIER SAMEDI 1 h. et 3 h.

TINTIN ET LES ORANGES BLEUES
Tél. : 523-7311
PLAZA CANADIEN JEAN-TALON
Les enfants de dix ans et plus sont priés de noter que ce film ne passera nulle part ailleurs à Montréal.

12 NOMINATIONS A L'ACADEMIE
AUJ. ET DEMAIN 2 h. et 8 h. p.m.
my Fair Lady
AUDREY HEPBURN · REX HARRISON
Mat. 2 p.m. Merc. ST., Sam., Dim., Fêtes $2.50
Soir à 8h. Lun. à Jeudi $3. Vend. Sam. Dim. et Fêtes $3.50
ALOUETTE
Enfants de 10 ans et plus admis aux matinées seulement

MONTREAL ACCLAME L'HYPNOTISEUR ET LE MNEMONISTE DE réputation internationale

BILLETS MAINTENANT EN VENTE
Guichet ouvert de 10h. am à 9h. pm
MAT. Sam. et Dim. à 3h. p.m. : $1.50
SOIRÉES à 8h. p.m. $3., $2., $1.50
DEUXIEME SEMAINE
CAPITOL

EASTMANCOLOR
12e SEM.
"C'EST BIEN MEILLEUR QUE DU JAMES BOND!" — La Presse
"L'HOMME DE RIO"
JEAN-PAUL BELMONDO · FRANÇOISE DORLEAC · JEAN SERVAIS
Le Dauphin
Sur semaine 7.30 - 9.30
Sam. Dim. 1.10 - 3.20 - 5.25 - 7.35 - 9.40
721-6060 BEAUBIEN près IBERVILLE

33e SEM. Proposé comme meilleur film de l'année 1965
Un film prestigieux et provocant
LA FEMME DES DUNES
"UN VRAI CHEF-D'OEUVRE" Time Magazine
"UN FILM BEAU ET ÉMOUVANT"
FESTIVAL DE CANNES 1964
1206 EST, RUE STE-CATHERINE 525-8600
Festival
Sur semaine : 7.30, 9.30 Dimanche : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CINQUIEME SEMAINE
SAINT-DENIS et Bijou
1594, ST-DENIS VI. 2-3171 3020, PAPINEAU 526-1983
Geneviève et Guy chantent leur amour sous
LES PARAPLUIES DE CHERBOURG
EN COULEURS
Mise en nomination à Hollywood pour l'Oscar du meilleur film étranger de l'année
CATHERINE DENEUVE
Anne Vernon · Nino Castelnuovo
Avec CATHERINE SPAAK UNE ENVIE FOLLE

Vos vedettes préférées
Yvette Brind'amour
Pierre Boucher
Guy Hoffmann
Lionel Villeneuve
Guy Provost
Jean-Louis Roux
Robert Gadouas
Georges Groulx
Roland Chenail
François Cartier
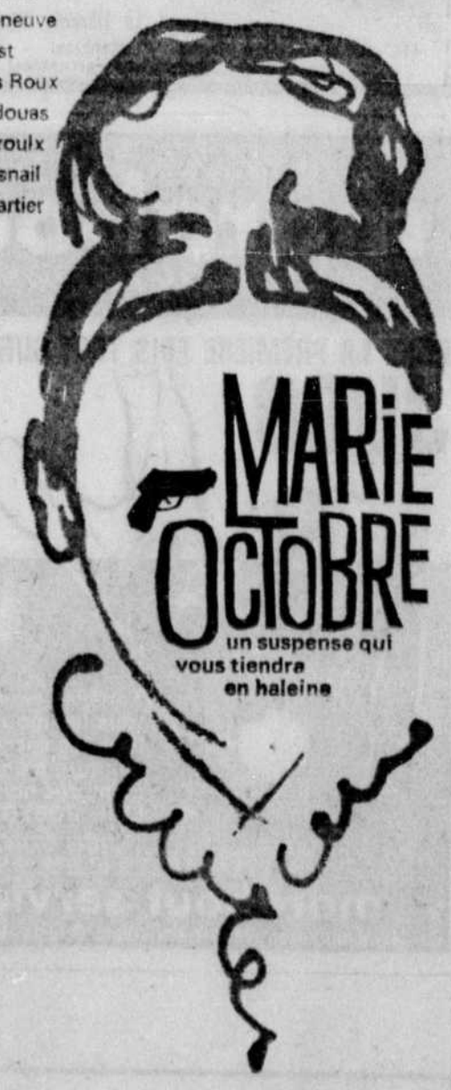

Dimanche 9 heures
AU CANAL
ET AU RÉSEAU FRANÇAIS DE RADIO-CANADA

AU TELETHEATRE DE RADIO-CANADA

"Marie-Octobre" ou une lugubre réunion

par Marguerite BEAUDRY-BECHARD

Des personnages bien campés. Une situation bien définie. Un élément dramatique intense: voilà qui fait de *Marie-Octobre* une pièce qu'on revoit volontiers, même si l'attrait de la découverte du traître ne joue pas autant que la première fois. C'est sans doute que *Marie-Octobre* est autre chose qu'une simple intrigue policière. Le "mystère de l'oubli", comme dit l'un des personnages, le "singulier cancer du doute", déclare un autre, sont quelques-uns des thèmes sous-jacents de l'action proprement dite.

Neuf hommes et une femme se réunissent, un soir, et font revivre un passé vieux de vingt ans. Survivants d'un groupe de résistants, ces hommes ont été convoqués par *Marie-Octobre* qui vient d'apprendre, de la bouche d'un Allemand, que c'est par l'un d'eux qu'ils ont autrefois été dénoncés à la Gestapo. Leur chef, Castille, avait alors trouvé la mort.

La soirée, commencée dans la joie de se retrouver, se poursuivra dans une atmosphère de peur, de suspicion, d'accusations, de mensonges, et chacun, pour se défendre d'être le traître, ne craindra pas de ressusciter le moindre incident du passé qui peut jeter les soupçons sur son voisin. Comme il semble que la dénonciation ait été précédée d'un vol important, chacun s'interroge bientôt sur la source des revenus des autres. Comment Thibaud a-t-il réussi à se monter un bureau de médecin aussi florissant, lui qui était sans fortune? L'avocat Simoneau aurait-il hérité, pour s'être attiré une clientèle aussi importante? D'où viennent les sommes qui ont servi à Bernardi à acheter son cabaret "sexy"? Le Guéven, pour sa part, devra répondre, lui qui est devenu curé, aux accusations de vol: on aurait entendu Castille l'accuser d'avoir subtilisé la réserve de leur réseau. Mais Picart vient à son secours: Castille lui aurait avoué s'être trompé. Il allait, le soir même de la trahison, leur livrer le nom du véritable voleur. Sauvé par la Guestapo? Il y aurait donc relation entre le vol et la trahison? Du contrôleur des contributions Van Damme, de l'imprimeur Rougier, du boucher Marinval, de Blanchet, de Picart: qui avait intérêt à dénoncer leur réseau de résistance? Marie-Octobre elle-même est vulnérable; n'était-elle pas amoureuse d'un Castille devenu indifférent? Ne se trouvait-elle pas à ses côtés lorsque le chef fut abattu? Par ailleurs, n'a-t-elle pas été forcée par Picart — qui fut témoin de la déclaration de l'Allemand concernant la trahison — de réunir les anciens résistants afin que soit dénoncé le coupable? Le traître devra expier son crime: il ne sortira pas vivant de cette lugubre réunion.

Marie-Octobre, que les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada verront demain à 9 heures, au *Télé-théâtre*, est une adaptation pour la télévision de la pièce de Jacques Robert, par Jeanne Frey. On se souvient qu'un film a été réalisé d'après cette pièce par l'auteur et Julien Duvivier, avec la collaboration d'Henri Jeanson pour les dialogues. La distribution de *Marie - Octobre* comprendra: Yvette Brind'Amour, Rose Rey-Duzil, Pierre Boucher, Guy Hoffmann, Lionel Villeneuve, Guy Provost, Jean-Louis Roux, Robert Gadouas, Georges Groulx, Roland Chenail et François Cartier. *Marie-Octobre* est réalisé par Fernand Quirion.

Concours belge d'oeuvres pour enfants

Suite à sa communication concernant le Concours d'oeuvres dramatiques pour enfants créé par la Radiodiffusion Télévision Belge, le Consulat Général de Belgique à Montréal fait savoir que la date de clôture pour l'introduction des oeuvres est fixée au 31 mars 1965. Tout envoi peut être adressé soit au Consulat, 1 Place Ville-Marie, suite 913, à Montréal, soit à la Radiodiffusion Télévision Belge, "Auditions et Concours", 18 place Flagey, Bruxelles 5, Belgique.

COTE MORALE DES FILMS

Service de l'Office catholique national des techniques de diffusion

A BOUT DE SOUFFLE: Ce film d'esprit nihiliste met en scène un personnage amoral et cynique dont la conduite n'est compensée par aucun élément de valeur. A proscrire.

AIRBONNE: En dépit de quelques légeretés dans le dialogue, ce film peut être vu par un large public. Adultes et adolescents.

ALL THESE WOMEN: En dépit du ton de fantaisie, le climat de libertinage, un dialogue cru et des scènes suggestives motivent de nettes réserves. Adultes, des réserves.

ATRAGON: cote provisoire. Adultes et adolescents.

BANDE A PART: Bien que présentée avec une certaine ironie, la liberté de moeurs des personnages motive des réserves. Adultes, des réserves.

BECKET: Bien qu'incomplète, cette évocation de la vie d'un saint met en relief sa détermination de préférer à tout le service de Dieu. Quelques scènes délicates font réserver l'ensemble aux adultes. Adultes.

BLONDE ET LES NUS DE SOHO, LA: Ce film bassement commercial baigne totalement dans la vulgarité et la sensualité. A proscrire.

BREATHLESS: voir: A BOUT DE SOUFFLE.

CALL GIRLS: Sous prétexte de condamner la prostitution, ce film contient une telle recherche d'érotisme commercial qu'il faut le déconseiller. A déconseiller.

CHASTE SUZANNE, LA: En dépit du ton de comédie, de sérieuses réserves s'imposent pour le climat de libertinage et la désinvolture avec laquelle on traite le mariage. Adultes, de nettes réserves.

CIRCUS WORLD: Le côté spectaculaire du film fait oublier les aspects délicats de l'intrigue et quelques toilettes un peu osées. Adultes et adolescents.

COFFIN FROM HONG-KONG: Les nombreuses brutalités et certaines libertés d'allure font réserver ce film aux adultes. Adultes.

DERNIER DE LA LISTE, LE: Ce film n'a d'autre prétention que de divertir. Adultes et adolescents.

DR. STRANGELOVE: Sur le ton de la satire, ce film condamne la guerre totale et ses conséquences. Certaines audaces dans le dialogue le font réserver aux adultes. Adultes.

DOLL, THE: Cette histoire morbide présente les conséquences de la solitude chez un déséquilibré. Des scènes d'amour libre et des images suggestives motivent de nettes réserves. Adultes, des réserves.

DRAGUEURS, LES: Une certaine nostalgie de l'amour vrai inscrite en filigrane tout au long du film ne saurait justifier la peinture complaisante et malsaine de moeurs dévergondées. A proscrire.

ENVIE FOLLE, UNE: En dépit du ton de comédie, l'atmosphère trouble qui imprègne le film, la liberté de moeurs des jeunes et la conduite adultère du héros motivent de nettes réserves. Adultes, des réserves.

FATE IS THE HUNTER: Ce film souligne chez son héros le sens de l'amitié et la conscience professionnelle. Adultes et adolescents.

FEMMES DES DUNES, LA: Ce film ne manque pas de résonances humaines et sociales. Il est regrettable qu'il comporte des scènes sensuelles très poussées, ce qui oblige à le déconseiller. A déconseiller.

GENDARME DE SAINT-TROPEZ, LE: Malgré le ton burlesque, des éléments d'un goût douteux font réserver ce film aux adultes. Adultes.

GIRL CHASERS: voir: LES DRAGUEURS.

GOLDFINGER: Malgré le ton de satire et d'invraisemblance, l'inconduite du héros, des brutalités nombreuses et des effets suggestifs motivent des réserves. Adultes, des réserves.

GYNECOLOGUE ACCUSE, UN: Ce film prône la stérilisation directe de la femme comme moyen de contrôle des naissances. Ce qui va à l'encontre de l'enseignement de l'Eglise dans une matière qui est grave de sa nature. A proscrire.

HOMME DE RIO, L': En dépit de quelques légéretés, ce film convient à un large public. Adultes et adolescents.

HUSH... HUSH, SWEET CHARLOTTE: L'atmosphère morbide du film et des scènes de brutalité assez poussées motivent des réserves. Adultes, des réserves.

JEUNE FILLE ET L'AMOUR, LA: Se présentant impudemment comme un sujet de réflexion sérieuse, ce film fait étalage de moeurs libres et manifeste une grande indulgence pour l'inconduite du héros. A déconseiller.

MARRIAGE ITALIAN STYLE: Le film aboutit à la régularisation d'une longue liaison. L'indulgence manifestée pour l'inconduite des personnages et une recherche d'effets suggestifs motivent de nettes réserves. Adultes, des réserves.

MARY POPPINS: Ce film optimiste et sain est un divertissement idéal pour tous les publics. Tous.

MOVE OVER DARLING: Le sujet du film et certaines situations risquées font réserver le film aux adultes. Adultes.

MY FAIR LADY: Ce film est un divertissement de qualité que ne déparent guère quelques légéretés de conduite présentées avec humour. Adultes et adolescents.

OUTRAGE, THE: Ce film constitue une réflexion amère sur la nature humaine. Il se termine sur une note positive, mais comporte de nombreuses vilenies qui le font réserver aux seuls adultes. Adultes.

PARAPLUIES DE CHERBOURG, LES: Ce film, dont l'orientation est positive, présente avec tact les faiblesses morales de ses personnages et leurs conséquences. Adultes.

PIMENT DE LA VIE, LE: Sur le ton de la comédie, ce film montre les dangers que comporte, pour l'harmonie conjugale, le travail de la femme hors du foyer. Adultes et adolescents.

PUMPKIN EATER, THE: En plus de présenter, sans contrepartie valable, des manquements graves à la morale conjugale, le film comporte une scène d'alcôve inacceptable. A déconseiller.

ROMULUS ET REMUS: Le film contient plusieurs éléments positifs mêlés à des scènes de violences coutumières à l'époque. Adultes et adolescents.

SEANCE ON A WET AFTERNOON: L'atmosphère tendue de ce film le fait réserver de préférence aux adultes. Adultes.

SHOT IN THE DARK, A: Certaines audaces dans le dialogue et dans les situations motivent des réserves. Adultes, des réserves.

SOUND OF MUSIC, THE: cote provisoire: Adultes et adolescents.

36 HOURS: Un suicide et l'évocation d'une situation délicate font réserver ce film de préférence aux adultes. Adultes.

TOPKAPI: Le ton d'humour atténue la portée de cette présentation détaillée d'une opération criminelle. Adultes.

TRAIN DE BERLIN EST ARRETE, LE: Ce film présente un cas de conscience issu d'une situation politique pénible. Un passage délicat fait réserver l'ensemble aux adultes. Adultes.

UNE CERTAINE RENCONTRE: L'orientation du film est positive. Des réserves s'imposent néanmoins en raison d'une motivation insuffisante du rejet de l'avortement. Adultes, des réserves.

WHAT A WAY TO GO: Des images et des scènes suggestives motivent de nettes réserves. Adultes, des réserves.

Cinquante peintres québécois présentés par la Caisse Populaire St-Alphonse d'Youville

Les représentants de la presse, de la radio et de la télévision ont été invités ces jours derniers à un vernissage d'un genre très spécial, en un lieu inusité puisqu'il s'agissait de La Caisse Populaire St-Alphonse d'Youville, sise à l'angle des rues Lajeunesse et Crémazie, dans le nord de la ville.

Plus de cinquante toiles sont là exposées. Elles renferment des oeuvres d'Alfred Pellan, Jean-Paul Mousseau, Soeur Marie-Anastasie, Normand Hudon, Gaboriau, Jean Lœbeuf, Gabriel Contant, Jacques Rouleau, Paul "Tex" Lecor, Eric Gebauer, Léo Ayotte, Claude Carette, Réal Arsenault, Claude Bonnière et Albert Gachon.

Quel est le but de cette exposition? comment et pourquoi a-t-elle été organisée? Il y a quelques semaines, un groupe d'artistes s'associait sous le nom de 50 artistes Inc. dans le but de promouvoir les intérêts de ses membres recrutés parmi les peintres résidants au Québec. La présidence est assurée par Normand Hudon, peintre satirique.

On fit des représentations auprès de diverses institutions bancaires dans le but d'utiliser leurs succursales comme autant de salles d'expositions aux oeuvres originales des artistes québécois et, par la même occasion, décorer de façon agréable les murs nus et froids de ces lieux bancaires.

Les administrateurs des Caisses Desjardins de la région montréalaise ont témoigné un réel intérêt à cette proposition. On connait déjà les nombreuses initiatives du Mouvement Desjardins dans les domaines éducatifs et sociaux. Nous leur sommes redevables pour le zèle qu'ils apportent à la recherche des moyens de développer l'économie canadienne-française, et pour leur action coopérative.

Bref, il fut convenu entre 50 Artistes Inc., la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins représentée par son directeur général, M. André Lamarche, et l'Union Régionale de Montréal de la Fédération de Québec, sous la présidence de M. Emile Girardin, qu'un effort conjoint de ces organismes soutiendrait le travail créateur des artistes québécois.

La Caisse Populaire St-Alphonse d'Youville, par son président, M. Edouard Gratton, son administrateur gérant, M. Jean-Paul Brodeur, et son conseil d'administration, est la première caisse qui donne suite aux voeux des dirigeants du Mouvement Desjardins.

Elle invite ses douze mille sociétaires à venir admirer les oeuvres de nos peintres. Chaque toile exposée est en vente. On peut en faire l'acquisition en s'adressant au gérant.

De plus, chaque tableau est échangeable en tout temps à sa pleine valeur pour toute autre toile exposée dans l'une ou l'autre des nombreuses Caisses Populaires qui ne manqueront pas d'imiter l'exemple de la Caisse Populaire Saint-Alphonse d'Youville.

Une exposition "animée": "Montréal dans le roman"

La Société des Ecrivains Canadiens a obtenu le concours de l'Office National du Film, de la Compagnie Onyx Films et de l'Office Municipal du Tourisme de la Ville de Montréal, pour la présentation de l'exposition littéraire qu'elle organise au Salon du Livre sous le titre de "Montréal dans le roman".

Cette exposition sort des sentiers battus, non seulement à cause de son thème résolument actuel, mais parce qu'elle fait appel à la photo et au film pour "animer" le texte des romans que la métropole a marqué de son empreinte.

Onze oeuvres, parmi d'autres, évoqueront particulièrement le lien organique qui les relie ainsi à Montréal; livres qu'il ne sera plus permis d'ignorer après le Salon de 1965.

Laurent Lamy, décorateur du stand de la Société des Ecrivains Canadiens, a parfaitement compris l'esprit de cette exposition. Il a réussi à dégager le livre de son étroit revêtement matériel pour le lancer comme un personnage vivant à la rencontre de ce visiteur inconnu, qui parcourt le Salon du Livre en quête d'une amitié.

Controverse Ichikawa: Jeux Olympiques de Tokyo

TOKYO. — Le comité du Festival international du film de Cannes a invité la "Toho Film Company", productrice du film documentaire sur les derniers "Jeux Olympiques de Tokyo à présenter ce film cette année au 18ème Festival de Cannes. Ce film tourné sous la direction de Kon Ichikawa, producteur de réputation mondiale, a suscité ces derniers temps une importante controverse sur la question de savoir s'il s'agit d'un documentaire ou non.

L'organisateur des Jeux olympiques de Tokyo, le ministre d'Etat Ichiro Kono, a quant à lui, qualifié cette oeuvre de "film dramatique" et a demandé qu'un autre film soit fait sur le sujet et qui sera purement documentaire. Le Comité d'organisation des Jeux de Tokyo a décidé d'accepter la décision de M. Ichiro Kono.

Mais l'Association japonaise des producteurs de film a vigoureusement protesté auprès du Comité des Jeux contre cette mesure, qui constitue "un affront" pour Kon Ichikawa et tous les autres producteurs. Si le Comité utilise une seule scène du film d'Ichikawa, précisent les producteurs japonais, il violera le copyright qui couvre son oeuvre.

les portes

Pièce canadienne de Robert Gurik
Musique et Chansons, Robert Charlebois
Mise en scène, Bernard Lapierre

Avec Marthe Mercure, Jean Perraud, Monique Aubry, Edouard Woolley, Irène Poujol, Gabriel Vigneault, Pascal Desgranges, et Bernard Lapierre.
Tous les soirs 9h. — Samedi 8h. et 10h.30
Relâche le lundi.

LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE
RÉSERVATIONS: 861-6665

Au Plateau, jeu. et sam. 8 et 10 avril
FESTIVAL BEETHOVEN
Sonates et variations pour violoncelle et piano
ANDRE NAVARRA — JACQUELINE DUSSOL
Places: Adultes: 2 concerts $7 ou $4.50 par concert, taxe inc. Etudiants: 2 concerts $3.00 ou $2.50 par concert. Inclure enveloppe affranchie avec commande postale.
PRO MUSICA, 1270 ouest, rue Sherbrooke, 845-0532, ou chez Archambault, 500 Ste-Catherine est, et 2140 de la Montagne

2 dernières — 2 pièces à l'affiche
★ COMEDIE
de Samuel Beckett
avec Kim Yaroshevskaya, Jacques Galipeau et Micheline Giard
★ LE TABLEAU
d'Eugène Ionesco
mise en scène: Albert Millaire
avec Yvon Dufour, Marc Favreau et Micheline Gérin
Tous les soirs 8h.30
Dimanche 7h.30
Relâche Lundi
Egrégore
TEL.: 866-9344

Dimanche, 25 avril 1965, 8h. p.m.
Seulement une représentation
UNE SOIREE MUSICALE ENLEVANTE
IDA HAENDEL, Violon
ZARA NELSOVA, Violoncelle
RONALD TURINI, Piano
Exécutions en solo
CONCERT CANADIEN ALL-STAR
Billets: 5170 Van Horne ou au guichet
PRIX: $5., 7.50, 6., 5., 4.50, 3., 2.
COMMANDES POSTALES: 5170 avenue Van Horne
Inclure une enveloppe affranchie à vos nom et adresse.
PLACE DES ARTS
LA SOCIETE DE CONCERTS DES ECOLES DU PEUPLE JUIF

L'ineffable
Carlos Montoya
"Il faut l'entendre pour le croire"
DIM. LE 4 AVRIL
à 8h.30 P.M.
ADMISSION: $4.00, $3.50, $3.00, $2.00
Taxe incluse
En vente dès maintenant au guichet des billets
PLACE DES ARTS

ARS ORGANI
Récital conjoint de
Pierre PAUL
et
Michèle QUINTAL
Elèves de la classe Concours du Conservatoire de Musique de la Province de Québec
le dimanche 28 mars à 8 h. 45 p.m.
à l'église de l'IMMACULEE-CONCEPTION
Entrée libre

8 AVRIL à 8H. P.M.
PASSION SELON ST MATTHIEU
de J.S. BACH
Chanté en allemand — En entier
SOCIETE DE LA CHORALE DE BACH DE MONTREAL
Directeur: George Little
Chorale de 50 voix avec orchestre et la Chorale de garçons de l'Eglise anglicane St-Mathias
Solistes: GLORIA RICHARD, CHRISTINA JONES, STANLEY KOLK, JAN SIMONS, ROLAND GOSSELIN.
BILLETS: $2, $3, $4, $5, taxe incluse.
Maintenant en vente au guichet du théâtre
PLACE DES ARTS
MONTRÉAL 18 (QUÉBEC) TEL.: 842-2112

Sous le gracieux patronage de la REINE JULIANA des Pays-Bas
La Philharmonique de la Haye
(HET RESIDENTIE - ORKEST)
WILLEM VAN OTTERLOO
conducteur
102 musiciens
LUNDI LE 5 AVRIL A 8H.30 P.M.
PROGRAMME
SYMPHONIE EN SOL MINEUR, NO 40, K-550 — Mozart
DON JUAN, OPUS 20 — Richard Strauss
LA TROISIÈME SYMPHONIE — Piper
DAPHNIS ET CHLOE, 2e SUITE — Ravel
Billets: 6.50, 5.50, 4.50, 3.50, 2.50, taxe incluse
MAINTENANT EN VENTE AU GUICHET DU THEATRE
PLACE DES ARTS
MONTRÉAL 18 (QUÉBEC) TEL.: 842-2112

CE SOIR À 8H.15
Blue Bonnets
Le dimanche: 2h.15 — Pas de courses le jeudi.
Cuisine réputée au restaurant "LE CENTAURE", dominant la piste. Réservations: 735-2680.
Venez donc!

SUCCES! de RIRE!
THEATRE DU RIDEAU VERT
CE SOIR, 8h.30
Dim. 2h.30 - 7h.30
RIRE!
LES OEUFS DE L'AUTRUCHE
d'Andre Roussin
AU STELLA, 844-1793
4664 rue ST-DENIS

THEATRE LA BOULANGERIE
5140 DE LANAUDIERE
CE SOIR
AMÉDÉE
EUGENE IONESCO
RÉSERVATIONS: LA. 3-2464
Les Apprentis-Sorciers

NEW YORK PRO MUSICA
CANADA CENTENNIAL
Noah Greenberg, directeur musical
interprète de la musique du MOYEN AGE, de la RENAISSANCE et de l'époque baroque
LUNDI 29 MARS A 8.30 P.M.
SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE
Ecole de Musique Vincent D'Indy
220, chemin Bellingham
BILLETS: $6, $5, $4, $3. — en vente chez
Ed. Archambault Inc., 500 est, Ste-Catherine — 849-6201
Mansfield Book Mart: 2045 ave. Mansfield — 845-1878
The Record Centre: 2000, rue Crescent — 845-3541
International Music Store: 1234 ouest, Ste-Catherine — 866-8537

Ecole Normale de Musique
4873 boul. Westmount
Ven. 9 avril
8h.30 p.m.
La Société de Musique Canadienne présente son douzième
CONCERT ANNUEL
Oeuvres de membres de la Ligue Canadienne de Compositeurs
ADASKIN — JOACHIM — PAPINEAU — COUTURE
MOREL — PREVOST — SOMERS — VALLERAND
Steven Staryk, Ida Bush, violonistes
Gail Grimstead, flûtiste; Jacques Simard, hautbois
Lise Boucher, Gilles Manny, pianistes
Billets: $2, Etudiants $1, taxe inc. chez Archambault (500 est, Ste-Cath. et 2140 de la Montagne) et au Centre du Disque, 1000 Crescent.

TNM présente
L'ÉCOLE DES FEMMES
de MOLIÈRE
Mise en scène de JEAN GASCON
Décors et costumes de ROBERT PRÉVOST
avec
JEAN GASCON
dans le rôle d'ARNOLPHE
Jean-Pierre COMPAIN, Victor DÉSY
Gabriel GASCON, Julien GENAY, Léo ILIAL
Edgar FRUITIER et Denise MORELLE
et, dans le rôle d'AGNÈS,
GENEVIÈVE BUJOLD
pour un nombre limité de représentations
au théâtre ORPHÉUM — réservations: 845-7149
Tous les soirs à 8h.30, dimanche à 7h.30 relâche le lundi

La Falconbridge Nickel Mines a eu en 64 un bénéfice record de $24,965,000

potins financiers

La dernière séance de la semaine sur la Bourse de Londres se distinguait par une note incertaine. Les Bourses de Toronto et de Montréal perdaient du terrain. Sur celle de N.-Y., l'indice de 30 industriels de D J clôturait 6.68 pts plus bas à 891.66, après avoir touché 900.60 le midi.

-O-

La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a reçu des plaintes de 75 investisseurs dans Ethnic Breweries disant qu'ils n'avaient pas reçu encore de certificats.

-O-

Une visite, hier, au bureau de A. Renaud & Cie Ltée, nous a permis de constater maintes améliorations et agrandissements. L'entrée en forme demi-circulaire en bois de rose frappe l'oeil, tout comme le bureau de M. Renaud, en noyer et décoré avec goût. Rien ne semble avoir été négligé pour assurer au personnel et aux clients le maximum de confort et de services.

-O-

L'effritement à Wall Street en fermeture, hier, nous semble de mauvais augure pour le début de la semaine prochaine.

-O-

Il aurait fallu lire que les revenus en 1964 de la Société de Fiducie du Québec furent de $111,400 et non pas de $11,400, comme il a été marqué erronément hier dans le 2è rapport annuel de cette société progressive.

-O-

La livre sterling a baissé de 3-16 ct hier à $2.78 27-32. Il y avait une grande pression contre elle hier sur le marché du change.

-O-

Crownzellerbach Canada Ltd. prédit une diminution dans les années à venir.

-O-

La Bourse Canadienne a été avisée par Black River Mining Limited que, le 8 mars 1965, paiement a été reçu pour 100,000 actions à 17½¢ chacune, représentant le solde de l'option due le 9 mars 1965, comprenant 200,000 actions au prix ci-dessus, en vertu d'un accord en date du 16 novembre 1964 conclu avec Bouchard & Compagnie Ltée, au nom d'un client.

-O-

Flint Rock Mines Limited a avisé la Bourse Canadienne que, le 15 mars, elle a reçu paiement pour 25,000 actions à 30 cts chacune, représentant une portion de l'option due le 21 juin 1965, embrassant un total de 75,000 actions à 30¢, selon l'accord en date du 21 septembre 1964, conclu avec W. D. Latimer and Company Ltd.

-O-

La Bourse Canadienne a été notifiée par Ajax Minerals Limited du prolongement d'un an, soit jusqu'au 15 février 1966, de l'option consentie le 12 juillet 1963 au secrétaire de la compagnie lui permettant d'acheter 100,000 actions à 15¢ chacune.

-O-

Stanwell Oil and Gas Limited a averti la Bourse Canadienne qu'elle vient d'acheter 2,000 actions de Lincoln Hotels Limited, pour $1,591.97.

-O-

96,051 actions ordinaires additionnelles, sans valeur au pair, de Shop and Save (1957) Limited ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 12 mars 1965. Elles sont réservées pour fins d'émission selon l'offre récente de droits, effectuée par la compagnie.

-O-

En vertu d'un accord en date du 8 mars 1965, Bouchard & Compangie Ltée, au nom d'un client, a souscrit ferme 200,000 actions de James Bay Mining Corporation à 55 cts chacune, payables sur-le-champ et elle s'est vu consentir des options sur un total de 800,000 actions à des prix variant entre 65 cts et $1.25 chacune, susceptibles d'être exercées dans les 12 mois. Le produit servira à développer les propriétés de la compagnie dans le territoire de Mistassini, dans le Nouveau-Québec.

-O-

Le village de Contrecoeur, comté de Verchères, a adjugé, à Desjardins, Couture Inc., au prix de 98.72, $100,000 de titres à 5%½ remboursables en séries en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.6858%. L'emprunt comporte un solde de $78,000 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 20 ans.

-O-

La paroisse de Contrecoeur, comté de Verchères, a vendu, ces jours-ci, à Desjardins, Couture Inc., au prix de 99.31, $140,000 d'obligations à 5½% remboursables en séries en 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.5949%. L'emprunt comporte un solde de $122,000 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 20 ans.

-O-

La paroisse de St-Jean-Chrysostome, comté de Lévis, a adjugé, ces jours derniers, à un syndicat composé de J.-E. Laflamme Ltée, Garneau, Boulanger Ltée, Grenier, Ruel & Cie Inc., au prix de 98.30, $130,000 d'obligations remboursables en séries en 10 ans. L'émission comprend $8,500 de titres à 5¼%, 1966-74, et $121,500 à 5½%, 1975. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.7210%. L'emprunt comporte un solde de $120,000 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 30 ans.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

11 soumissions pour St-Jean, adjugées à Equitable Securities Canada Ltd.

La cité de St-Jean, comté de St-Jean, a vendu, récemment, à Equitable Securities Canada Ltd., au prix de 98.28, $470,000, d'obligations remboursables en séries en 19 ans. L'émission comprend $184,000, de titres à 5¼% de 1966-75 et $286,000, à 5½% 1976-84. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.6547%. Datées du 1er avril 1965, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er avril 1966 au 1er avril 1984 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er avril et 1er octobre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par les règlements nos 729 et 741, l'emprunt est contracté pour des travaux d'égouts et pour l'achat de terrains pour fins industrielles. L'évaluation imposable de la cité, pour 1964, s'élevait à $44,657,630. y compris $12,500,030. pour les compagnies. Le 31 décembre 1964, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $3,734,500.

L'Association des Laboratoires d'Essais publie un nouveau répertoire de ses membres

L'Association Canadienne des Laboratoires d'Essais vient de publier la deuxième édition de son répertoire des laboratoires commerciaux d'essais et d'inspection. Cette brochure de 32 pages fournit la liste des sociétés membres de l'Association et de leurs succursales à travers le Canada, de même qu'une description détaillée des services qu'offre chaque membre. L'Association Canadienne des Laboratoires d'Essais porte, en anglais, le nom de Canadian Testing Association. Les principaux usagers des services d'essais, d'inspection, de contrôle de la qualité, de recherche appliquée et de conseils offerts par les membres de l'Association comprennent les secteurs suivants, dans l'industrie et les services gouvernementaux; exploitation minière, architecture, génie, construction, fabrication d'articles légers et lourds, pétrole et gaz, pâtes et papiers, aliments apprêtés, produits pharmaceutiques, travaux publics, hygiène et santé publique, assurances, affaires en litige, produits et procédés nouveaux, métallurgie, chemins de fer, agriculture, transport des marchandises. Le nouvel annuaire est offert gratuitement. On est prié de s'adresser au bureau principal de l'Association Canadienne des Laboratoires d'Essais, Suite 706, 696 Yonge Street, Toronto 5, Ontario.

Dominion Leaseholds Limited notifie la Bourse de certains changements

En outre de ce qui figure dans le dossier 151 et le bulletin 228, la Bourse Canadienne a été notifiée par Dominion Leaseholds Limited des amendements suivants; — A la suite d'un accord en date du 27 août 1964, conclu entre H. P. Wright et C. Powell Morgan, en vertu duquel ce dernier a acheté 400,000 actions libres de la compagnie, — il s'est engagé à les déposer entre les mains de la National Trust Company Ltd., sous réserve de ce qui suit. Il est référé à l'accord de souscription et d'option en date du 6 octobre 1964, conclu avec Barrett Goodfellow and Company, au nom d'un client. Pour chaque 3 actions prises et payées par le souscripteur et le détenteur de l'option, après l'exercice de son engagement ferme sur les dites 400,000 actions entiercées, 2 de ces dernières peuvent être libérées, de sorte que, lorsque les options auront été exercées sur les 600,000 actions sous option, toutes les 400,000 actions entiercées auront été libérées. Advenant que les options d'acquérir 600,000 actions ne sont pas exercées entièrement et qu'elles ont pris fin ou qu'il a été permis d'y mettre fin, le solde des 400,000 actions entiercées non libérées alors, demeureront entiercées sous réserve de leur mise en liberté sur le consentement de la Bourse Canadienne et de la Commission des Valeurs mobilières de Québec. La date portion des 400,000 actions précitées, selon qu'il en aura été mises en liberté de temps à autre, pourront être vendues et le produit ne bénéficiera pas au trésor de la compagnie.

Marcel CLEMENT

Bourse de New York

Wall Street finit mal la semaine

NEW YORK — La cote a subi hier sa plus forte baisse depuis six semaines environ en raison de l'instabilité de la situation mondiale.

L'activité a été modérée. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 6.68, à 891.66.

La moyenne que la Presse Associét établit pour 60 valeurs a cédé 2.5, à 333.5.

Le virement a été de 5,040,000 actions au regard de 5,410,000 jeudi.

Les sidérurgiques, les automobiles, les produits chimiques, les chemins de fer, les services publics, les transports aériens les aérospatiales, les produits pharmaceutiques, les électronique et les installations électriques ont été durement touchés par ce fléchissement.

Par contre, les aurifères ont fait bonne contenance. Ainsi, Homestake a gagné 2⅛, American South African Investment, 3⅜ et Dome Mines, ¾.

Olin Mathieson a été la valeur la plus active, gagnant ⅝, à 48¾, sur un déplacement de 110,200 actions.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Dome Mines a gagné ¾ et Pacifique Canadien, ⅛, cependant que Aluminium Ltd. a cédé ⅝ et International Nickel, ¼.

La cote s'est effritée à la Bourse Américaine. Le virement a été de 1,890,000 actions au regard de 2,030,000 jeudi. Canadian Javelin a gagné 1¼ Scurry Rainbow Oil, ¼ et Brazilian Traction, ⅛, cependant que Jupiter Corp et Canadian Marconi ont perdu ⅛.

Cours de l'or

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cote aujourdh'ui 43.50F au marché libre de l'or français. L'aigle, pièce américaine de $10 vaut 103.40F.

LONDRES — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché de l'or européen : $35.14 à l'achat et $35.16 à la vente.

Prix de l'once troy d'or à la Bourse londonienne des lingots : $35.13 13-50, 251 shillings, 11 1-4 pence.

$5.12 l'action vs $2.94

La Falconbridge Nickel Mines Limited a annoncé hier le chiffre record de bénéfices pour 1964 de $24,965,000, soit $5.12 par action — par comparaison à $14,288,000 soit $2.94 par action l'année précédente.

Dans son rapport annuel pour 1964, qui vient d'être publié, la compagnie a également fait état de nouveaux records dans les ventes et les livraisons de nickel, toutes sur les marchés commerciaux. Un autre facteur déterminant dans les résultats de l'exercice a été l'augmentation considérable des dividendes provenant des actions que Falconbridge possède dans d'autres sociétés — $9,912,000 en 1964, par comparaison à $3,941,000 en 1963. Falconbridge a payé des dividendes de $2.80 par action en 1964, soit une augmentation de 30 cents par action par rapport à l'année précédente.

"Pendant l'année 1964", a dit M. H.J. Fraser, président et directeur-gérant, parlant au nom du conseil d'administration, "l'industrie du nickel a dû faire face à la plus forte demande de ses annales. La consommation annuelle de nickel dans le monde libre a dépassé pour la première fois le chiffre de 600,000,000 de livres et elle se maintient au même niveau jusqu'à présent cette année, sans le moindre signe de fléchissement". On attribue principalement cette consommation grandissante à l'utilisation accrue du nickel et à son emploi pour de nouveaux usages.

Le rapport indique que Falconbridge a réussi en 1964, grâce à un effort concerté de mise sur le marché, allié à des stocks suffisants, à effectuer des livraisons de 78,485,000 livres de nickel — soit 25,240,000 livres de plus qu'en 1963. La conséquence a été une augmentation des profits d'exploitation de $7,012,000 provenant des opérations sur le nickel, portant le chiffre total à $27,305,000, par comparaison à $20,293,000 l'année précédente.

La plus forte augmentation dans les recettes de dividendes provient de la Kilembe Copper Cobalt Ltd. (exploitée dans l'Ouganda) et da la Luz Mines Limited (au Nicaragua), qui ont vendu leur production de cuivre aux cours exceptionnellement élevés cotés sur le marché des métaux de Londres. De plus, la United Keno Hill Mines Limited (producteur d'argent dans le Yukon) a doublé ses bénéfices pendant l'année.

M. Fraser a dit que la valeur négociable indiquée des actions de la compagnie cotées en bourse s'élevait à la fin de l'année à $165,728,000 (équivalent à $34.02 pour chaque action en circulation de la compagnie). Cela représente une augmentation de $67,046,000 (soit $13.68 par action) au cours de l'année. La valeur négociable indiquée des actions au 31 décembre 1963, qui étaient détenues au 31 décembre 1964, a augmenté de $53,249,000. Compte tenu des investissements nets faits pendant l'année, l'augmentation des valeurs négociables indiquées était d'environ 55%.

Il a été indiqué que les réserves prouvées atteignaient 52,236,250 tonnes en fin d'année, d'une teneur en nickel de 1.43% et d'une teneur en cuivre de 0.76% et d'un contenu total de 1,144,186 tonnes de ces deux métaux dans le minerai. (Les réserves indiquées à la fin de 1963 étaient de 51,332,000 tonnes, d'une teneur en nickel de 1.42% et d'une teneur en cuivre de 0.79%, contenant 1,132,785 tonnes de ces deux métaux dans ce minerai). Les réserves non prouvées de minerai "probable" furent estimées à la fin de 1964 à 17,287,400 tonnes, d'une teneur en nickel de 1.02% et d'une teneur en cuivre de 0.68%, soit 293,880 tonnes de ces deux métaux réunis.

Les principaux projets actuellement en voie de réalisation sont ceux de la mine Strathcona, dans le bassin de Sudbury, où l'on s'attend que la production commencera vers la fin de 1967; le développement d'un nouveau gite de minerai, la North Mine, dans la même région; et le projet de $25 millions pour l'exploitation du minerai de fer de Tasu, de la Wesford Mines Limited, compagnie en propriété exclusive, dans les Iles de la Reine Charlotte en Colombie-Britannique.

Dividendes

Victoria and Gery Trust Co., 12 cents, 15 mars, inscription 19 février.

Acklands Ltd, 37 1-2 cents l'action privilégiée, 27 février, inscription 22 février.

Copp Clark Publishing Co., 10 cents l'action ordinaire, 1er mars, inscription 22 février.

Loblaw Groceterias Co., Ltd, $1.20 l'action ordinaire, $1.20 l'action de deuxième privilège et 37½ cents l'action de premier privilège, 1er mars, inscription 3 février.

Massey-Ferguson Ltd, 15 cents l'action ordinaire, 15 mars, inscription 19 février.

United Corporations Ltd., classe B 8½ cents, le 15 février, inscription le 29 janvier.

Fruehauf Trailer of Canada Ltd, 50 cents, 19 mars, inscription 26 février.

Shop and Save 1957 Ltd, 10 cents, 3 mars, inscription 18 février.

Socony Mobil Oil Co. Inc., 70 cents en argent américain, 10 mars, inscription 1er février.

D. A. Stuart Oil Co., 25 cents plus un boni de 25 cents, 1er mars, inscription 10 février.

Turnbull Elevators Ltd, 25 cents l'action ordinaire et 27 1-2 cents l'action privilégiée de $1, 1er mars, inscription 8 février.

Rockwell-Standard Corp., 30 cents en argent américain, 10 mars, inscription 12 février.

Shoppers City Ltd, cinq cts l'action ordinaire, 26 février, inscription 12 février.

Silverwood Dairies Ltd, 17½ cents l'action de classe A et 17½ cents l'action de classe B, 1er avril, inscription 26 février.

Simpson's Ltd, 12½ cents l'action ordinaire, 15 mars, inscription 15 février.

Economic Investment Trust Ltd., privilégiées 43.1 cents, le 26 février, inscription le 12 février.

Canada Malting Co. Ltd., 22 1-2 cents, le 15 mars, inscription le 15 février.

Photo Engravers and Electrotypers Ltd., communes 40 cents, le 1er mars, inscription le 15 février.

Dominion Scottish Investment Ltd., 62 1-2 cents l'action privilégiée, 26 février, inscription 12 février.

Noranda Mines Ltd, 40 cents l'action ordinaire, 15 mars, inscription 23 février.

Me LUC PARENT, de Montréal, qui vient d'être nommé conseiller en loi de la Reine. Me Parent est le fils de Me Honoré Parent, C. R., auparavant directeur du Contentieux de la Cité de Montréal.

Cours du dollar

Le dollar américain a cédé hier 1/16 à $1.08 3/16.

La livre sterling a cédé 7/16 à $3.01¾.

-O-

NEW YORK — Le dollar canadien a gagné hier 1/16 à 92 7/16 au regard de 92 29/64 vendredi dernier.

La livre sterling a cédé ⅛ à $2.78 59/64.

Rapports financiers

Opemiska Copper Mines Quebec Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: $3,024,535, soit l'équivalent de 55 cents l'action au regard de $2,931,793, ou 3 cents pour l'exercice précédent.

Toronto Iron Works Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: 34,452, soit l'équivalent de $2.55 l'action au regard de $158.29, ou $1.18 pour l'exercice précédent.

INGENIEURS - CONSEILS

BEAUCHEMIN - BEATON - LAPOINTE
INGENIEURS CONSEILS
Génie civil, Mécanique, Electricité
Urbanisme, travaux municipaux, travaux publics, ponts, voirie, circulation, signalisation, éclairage.
6655 Chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal 26 REgent 1-8521

VALEURS DE PLACEMENT
Jacques Légaré & Cie
LIMITÉE
QUÉBEC MONTRÉAL

ATTENTION, HOMMES D'AFFAIRES !

Désirons entrer en contact avec des hommes d'affaires sérieux dans toute la province de Québec, soit pour participer à l'administration ou encore comme actionnaires dans une nouvelle brasserie canadienne-française avec recettes et personnel technique de Belgique. Ces gens fourniront une partie des capitaux.

Multiples possibilités pour des distributeurs de bière régionaux dans tout le Québec. Charte fédérale obtenue pour cette brasserie au coût de $15 millions.

Le même promoteur est à compléter un projet d'une grande papeterie canadienne-française. Aussi, tout le personnel technique, ingénieurs et chimistes, est absolument assuré dans tous les domaines spécialisés dans les papiers, pâtes et concessions forestières prévues pour ce dit moulin.

Dans les deux cas, tout le financement est absolument assuré.

Pour de plus amples renseignements, écrire à :
Case 1220, Le Devoir, Montréal
Toute lettre est assurée d'obtenir une réponse.

Nous vous inviterons par groupes et vous ferons connaître les deux projets au complet.

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse Canadienne

	— CETTE SEMAINE — Ventes	Haut	Bas	Frm.	ANNEE Haut	Bas
Ajax	21000	10	9½	9½	12	7½
Alpha	110	35	—	—	75	35
Alscope	1935	85	80	80	125	80
Alsof	12500	15	14	14	15	13
Amg B Bel	31599	30	25½	30	30	21
Amerau	26000	6	5	5	9	4½
Anthonian	5500	6½	6	6	8	5½
Arno	9500	5½	4½	5½	5	4½
Augustus	1494	33	32	32	42	28
Baker	7500	9	8	9	9	8
Band-Ore	15000	15	12	12	16½	10
Barvallee	1000	6	—	—	6	4
Bateman	30200	7	6	6½	8	6
Beld-C	300	13	—	—	13	13
Black Hawk	35340	294	252	275	305	188
Black River	812820	28	16	25	28	14½
Blue Bon	4000	340	335	335	340	310
Bluewtr	60700	33	25	33	33	12
Bornite	8500	7½	7	7	12	6
Brinton Car	175	48	—	—	48	40
Br Con Oil	100	30	—	—	30	30
Bruce-Pre	44500	20½	17	19	22	16
Bruneau	38200	26	23	26	26	20
Burnt Hill	39500	34	29	29	53	28
Cadamet	10000	14	—	—	15	14
Calumet	7500	6½	6	6	9	6
Camflo	30000	370	345	355	395	270
C Delhi	100	290	—	—	985	290
C Dredge	100	315	—	—	330	300
CG Inv	100	65	—	—	65	60
C Ind Gas	1350	13	12¾	12¾	13⅜	11⅛
CI Inv Tr	1	36	—	—	36	36
C Int Urban	3823	400	390	400	400	300
C Magnite	2700	75	70	70	158	65
C Security 'A'	4500	145	135	135	145	105
Carbec	6000	10	8	10	10	6½
Cartier Q	6800	11	10	10	13	9
Casavant	310	480	475	480	485	455
Casslar	2075	14	13¾	14	14¾	12
Cessland	5277	465	445	460	475	220
Chemalloy	163160	129	130	169	179	100
Chib Cop	5000	7	6½	6½	8	6½
Chipman	151700	24	18	24	27	18
Cleveland	136000	8	7	7½	8	5
Comm Hldgs	4100	85	—	—	110	80
Com Oil Gas	24200	52	46	49	72	45
Commodore	19155	10	9⅝	10	10	7
C'modor A W	6500	600	5⅝	5¾	6	345
Cominga	76950	16	15	15½	16	9
C Canada	37100	55	35	39	60	35
C Div Sec A	425	180	—	—	190	175
C Div Sec Pr	7	45	—	—	42½	41
C Manitoba	49666	43	38	40	65	35
C Mogador	13000	36	30	30	41	21
C Monpas	2750	7	—	—	6½	6
C New Pac	4600	12	10	10	13	9
C Persh	18615	19½	13	13½	19½	10
C Virginia	18300	40	39	40	45	36
Copstrm	27000	15	13	14	20	12
Couvrette 'A'	3035	31¾	29½	31¾	33¾	29
Credit M-G	1550	14	12½	14	13¼	12
Credit Ltl 'A'	1000	10½	—	—	10¾	10½
Crbridge	134800	70	57	70	70	39½
Crusade	3500	9	8½	9	14	6
Dauphin	26500	30	24	25	39	24
David Fr A	265	47	—	—	47	47
Delta Elect	1790	290	270	270	325	255
Denault	10455	18	13	14¾	15	9
Dolsan	2101425	40	20	36½	40	15
Dome	300	37¾	—	—	42	35¼
D Explorers	8500	12½	12	12	15	12
D Lease	5500	32	30	30	36	25
D Oilcloth	2400	33	32	33¼	38	32
Drum Weld	200	11½	—	—	11⅜	10¾
Dumagami	1500	65	—	—	75	53
Dumont	38000	30	28	28	38	25
East Sull	9200	625	575	625	620	480
E Ventures	4100	35	32	32	42	32
Electrolier	25	9⅜	—	—	9¾	9¼
Emp Oil	17000	6	4⅛	6	6	4
Equity Ex	826100	35	28	28	194	25
Fab	105300	25	22½	24	27	15
Fabl	105	5½	—	—	5½	5
Fano	39800	9½	9	9	14	9
Flint Rock	56700	60	57	60	60	40
Fontana	7000	4	—	—	6½	4
Ft Reliance	11700	40	37½	39½	43	25
Fox Lake	392300	24	18½	20	47	13
Frigistors	11600	58	43	52	80	43
Fundy	9250	6	5	5	7	4
Futurity	230054	44	36	37	50	36
Garney	5000	52	40	42	52	38
G Autotron	4875	220	200	210	235	110
Ghislau	51700	36	32	33	49½	31
Glen Lake	111800	165	155	163	205	150
Grissol	2300	255	250	250	275	200
Gul Por Ur	16000	31	30	30	35	29
Hastings	2100	400	385	395	400	360
Inland C	300	5½	—	—	6¾	5
Inspiratn	13490	225	210	220	225	180
Int Atlas Dev	3739	140	130	130	140	120
Int Ceram	3500	6	—	—	7	5
Int Dredg	48900	17½	15½	17½	18	13
Inv Fnd	66	52¼	51½	52	53	51
James Bay	210800	70	52	53	80	50
Jockey	3300	6¾	6½	6⅜	6¼	5
Jubilee	42144	220	200	205	234	160
K-Desmond	70866	74	53	56	74	49
Kenting Aviat	700	8½	5¼	5¼	6	5
Kiena	2910	330	285	295	485	225
Kodiak P	21031	195	175	195	205	150
Kontiki	1700	8	—	—	10	6
Lab Accept	2450	10	9¾	9⅞	10⅜	9¼
Labrador	790	40½	—	—	41	40½
Laduboro	29000	42	30	42	56	30
Lait Leclerc	3750	10½	10	10½	10½	7½
Lambt A	300	17½	17	17	18¼	17
Lamontag 'A'	2800	19	18	18½	21½	17
Lingside	11700	4	—	—	5	4
Lith Corp	13500	12	9½	11	12	7
Louanna	30200	23½	22½	23	29	21
M Hygrade	20700	24	22	23	40	20
Massival	265000	11	9½	9½	14	9
McKinney	1000	24	—	—	39	24
Melchers	970	22⅞	20	20	23	17½
Melch Pr	150	5¼	—	—	5¾	5½
Mer Chip	44700	12	10½	11	15	10½
Merrill	10200	53	50	50	65	50
Mid Chib	500	26	—	—	29	22
Midepsa	14850	260	245	251	275	200
Mistango	34500	28	25	27	42	24
Molyb	200	5	—	—	6⅝	41
Monpre	19500	12½	10	11	14	9
Mt Costigan	7000	23	20	20	32	20
Mt Pleasant	33450	103	102	101	114	100
MR Dairies	225	425	—	—	500	425
MR Rice	100	18⅜	—	—	19	14¼
M Wright Iron	5000	61	—	—	79	61
N Aut Vend	2400	115	110	110	130	110
Native M	4500	12½	12	12	14½	12
N Forma	58433	8	6½	7	11	6
N Imperial	122300	255	250	243	279	184
Newrich	7800	20	15	17	25	14½
Nocana	2500	7½	—	—	9½	6
NA Asb	5250	6	5	6	7½	4
NA Rare	1100	30	—	—	35	30
North Expl	58000	200	191	205	270	165
NW Canalask	12105	11½	11½	11½	15	11
Opem Expl	19530	15	14	14	17	13
Opemiska	200	8	—	—	9	815
PA Inv	1650	430	—	—	440	415
Pat Silver	112300	27	19	23½	62	19
Paudash	43500	14½	11	12½	14½	7
Peace River	5725	450	430	450	500	385
Pennbec	10000	8	7	7	9	6½
Peso Silver	5525	150	130	134	180	130
Phoenix Can	6301	80	78	80	82	67½
Pit Gold	45	5	4	5	6	4
Porcupine	473200	35	31½	35½	40	8½
Pow Cp 1 Pr	175	48½	—	—	49½	48¼
Pow Cp 2 Pr	1350	17¼	16⅞	17	17¾	15½
Provo	200	258	—	—	260	232
Que Chib	5500	17½	17	17½	19½	15
Que Cobalt	435	175	—	—	204	155
Que Ind Min	7000	35	33	34	53	33
Que Smelt	69075	27	23½	24	33	23½
Que Ph 50	215	20¾	—	—	21	20¾
Que Ph 51	238	20⅜	—	—	21	20¼
Que Ph 55	30	21	—	—	21	21
Red Crat	7000	3½	—	—	4½	3
R A Pete 'B'	4900	70	67	70	100	67
Ruby Foo	6070	420	390	390	420	285
Ruby Foo Wts	10900	38	34	34	40	14
Rusty Lake	12000	43	42	43	65	42
StL Colum	5450	340	320	335	430	210
St Law Div Lds	100	74	—	—	85	74
St Lucie Ex	24700	17½	16	16	33	15
Sangamo	900	800	—	—	800	71¼
Sapawe	18000	35	33½	34	61	30
Slect Fin	2200	5½	5	5⅛	5⅞	5
Silver Reg	6600	17½	16	16½	22½	16
Silver Summit	99	22	17	19	28	13
Silver T	26500	26	20	25	50	20
Sobey	880	19	18½	19	19	17½
Sogena	560	10½	—	—	11	10
S Dufault	17000	8	7½	8	10	7½
Spartan	24100	63	55	55	74	46
Stairs Expl	259900	173	158	168	173	129
Std Gold	4000	12	10	12	10½	10
Sullivan	3600	425	420	425	440	355
Surluga	500	35	—	—	48	28
Tache	69100	13	11½	12	14	9
Tailsman	14550	80	73	79	82	56
Tazin	7000	8½	7½	8	13	6½
Tib Expl	69600	7½	5½	6½	8	5½
Titan	7500	9	8½	9	12	7
Tooke	900	125	—	—	225	150
Tooke Pr	107	250	—	—	375	250
Tor & Lond Inv	1500	370	—	—	375	370
Transterre	39850	58	52	58	98	52
Tru-Wall C	2200	485	465	470	485	425
U Corp B	500	13	12½	13	15⅞	12½
Un Obalski	7275	38	36	37	50	32
U Towns El	160	15½	15¼	15¼	16⅜	15½
Val Mar	400	5½	5¼	5¼	6	5¼
Van der Hout	1900	140	125	125	140	100
Vanguard	9500	6½	6	6⅛	8½	5½
Wabasso	100	16½	—	—	17	15
Wabasso B	4000	58	—	—	65	40
Wsburne	8000	125	—	—	150	110
Western Tin	36100	55	45½	51	62	23
Westville B	359780	51	41½	45	55	12½
White Star	43800	40	33	38	65	33

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse de Montréal

	— CETTE SEMAINE — Ventes	Haut	Bas	Frm.	ANNEE Haut	Bas
Abitibi	15930	13	12⅜	12⅜	14¼	12¼
Algoma	756	80¼	79	79	80¼	68¼
Alliance	9925	13¾	13⅜	13⅜	13⅞	11¼
Alumin	18767	30½	29¼	29¼	34½	29½
Alumin 4¼ P	1275	41	40½	40⅞	44¼	40¾
Alcan 1 Pr	5125	23¾	—	—	24	23
Alcan 2 Pr	3650	49¼	49¼	49¼	56½	49½
Ang C P 4½	745	26¾	26⅝	26⅝	29¼	26½
AngT Pr 2.65	880	53	—	—	54¼	52⅝
AngT Pr 2.90	650	55	53½	53½	55	53
AngT 4

Dominion Steel and Coal Corp. Ltd.

A gagné $1.26 l'action en 1964 vs $1.12 en 1963

Le revenu de Dominion Steel and Coal Corporation Limited en 1964 a été de $1.26 par action en comparaison de $1.12 en 1963, selon le rapport que son président et président du Conseil, M. T. J. Emmert, vient de nous communiquer.

"Il s'agit du profit le plus élevé réalisé depuis 1957 et il faut l'attribuer à la compétence de la dierction à profiter de l'expansion de l'économie canadienne par un programme incessant de modernisation", déclare-t-il.

Les ventes nettes consolidées de 1964 se sont élevées à $157,091,919, une augmentation d'environ $15 millions par rapport à l'année précédente.

Le revenu net, déduction faite de la dépréciation qui se chiffre à $6,055,393 et de la provision pour les impôts sur le revenu de l'ordre de $2,957,000, a atteint le montant de $3,736,205.

"La décision de la compagnie, annoncée récemment, de faier construire une nouvelle usine pour le laminage de l'acier plat à chaud et à froid près de notre nouvelle usine de tiges et de barers à Contrecoeur, Québec, constitue une importante avance. En plus d'être une réalisation heureuse quant à l'expansion et aux progrès de la Corporation, cette laminerie permettra d'augmenter nos assortiments de produits d'acier", ajoute M. Emmert.

Au cours des deux prochaines années, de fortes dépenses en capital seront engagées dans la Province de Québec et à Sydney, N.-E.

En plus de la laminerie qui sera construite dans le Québec, une somme d'environ $10 millions sera consacrée à l'usine de Sydney. Ces fonds serviront à des améliorations pour augmenter le rendement de l'usine et donner à cette source d'acier primaire et de produits semi-ouvrés plus de capacité de concurrence.

Bourse de Montréal

Toutes les sections hésitaient, sauf les papeteries

Le marché a décliné hier au milieu d'une activité modérée en place locale.

Le virement industriel a été de 272,200 actions et celui des mines et pétrolières de 1,809,400. L'indice composé a cédé 0.9 à 162.7.

Dominion Oilcloth a gagné ¼ à 33¼. Aux industrielles, CIL a cédé un point à 26⅛ et Dominion Glass ¼ à 16⅛ cependant que Asbestos a gagné ½ à 27.

Parmi les services publics, Bell Telephone a perdu ⅝ à 61⅝.

Dans le secteur des banques, Toronto-Dominion a cédé 1¼ à 66¾, Canadienne Nationale un point à 74½ et Montréal ½ à 62½ cependant que Royale a gagné ½ à 81¾.

Texaco a perdu ½ à 53 et Husky ⅜ à 13¼ dans le secteur des pétrolières, Imperial, par contre a gagné ¼ à 57¼.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Falconbridge a cédé 1¼ à 92¼. D'autre part, Algoma a perdu un point à 79 et Aluminium ⅜ à 29⅛.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Chemalloy a cédé 10 cents à $1.69 et Jubilee cinq cents à $2.05 cependant que Kodiak Pete a gagné cinq cents à $1.95.

Bourse de Toronto

Le marché minier cédait du terrain

TORONTO — Les industrielles se sont effritées hier cependant que les valeurs spéculatives ont été l'objet d'un regain d'intérêt.

Jonsmith a pris la vedette, gagnant deux cents à 32½ sur un déplacement de 448,500 actions. McWatters a cédé 6½ cents à 46½ sur un déplacement de 139,800 actions et Quebec Manitou trois cents à 25½ sur un déplacement de 46,800 actions.

D'autre part ,Genex a gagné deux cents à 55 et Banff, une valeur pétrolière 20 cents à $4.00.

Aux industrielles, Interprovincial Pipe a cédé un point à 92 . Anthes Imperial deux points à 40½ et Banque Toronto-Dominion 1¼ à 66½.

Toronto Iron a perdu 1¼ à 23¾ par suite d'une prise de bénéfices.

Aux aurifères, Campbell Red Lake a gagné un point à 22½ et Giant Yellowknife ¼ à 15½. Hudson's Bay a cédé ½ à 18 et Home "B" ¼ à 24 parmi les pétrolières.

Le virement a été de 4,917,000 actions au regard de 4,002,000 jeudi.

Cours des changes

Afrique du Sud, rand	1.515
Allemagne, DM	.2721
Angleterre, livre	3.0195
Argentine, peso	.0075
Australie, livre aust.	2.42
Autriche, schilling	.0420
Belgique, franc	.0216
Brésil, cruzeiro	.00062
Chili, escudo	.2248
Danemark, couronne	.1564
Espagne, peseta	.0186
France, franc	.2209
Hollande, florin	.3008
Italie, lire	.001733
Japon, yen	.003015
Mexique, peso	.0864
Etats-Unis, dollar	1.08¼
Norvège, couronne	.1513
Nlle-Zélande, livre NZ	3.0095
Suède, couronne	.2108
Suisse, franc	.2489
Venezuela, bolivar	.2414

Denrées alimentaires

MONTREAL — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix du gros aux centrales de campagne, cageots de bois : extra-gros 39; A-gros 38; A-moyenne 35 1-2; A-petits 30; B 30; C 23.

Beurre : arrivages courants, non admissible : 52 3-4, en gros, solide, non admissible : 53 1-2.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc ou coloré 38.

Pommes de terre : Nouveau-Brunswick $2.05 à $2.15 les 50 livres, .47 à .50 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $3.40 à $3.50 les 75 livres, $2.30 à $2.40 les 50 livres, .54 à .56 les 10 livres.

Poudre le dait écrémé : procédé par vaporisation, No 1 en sacs : 15 à 16; procédé par rouleau, No 2 en sacs : 14 à 15; autre catégorie pour nourrissage 13 à 13 1-2. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 11 à 11 1-2. Poudre de lait clair 4 1-4 à 4 1-2 cents.

Obligations canadiennes

OBLIGATIONS DU CANADA

			Offre	Dem.
Sept 1	3¾	1965	99½	100
Perpetuels	3	1966	75½	76½
Dec 15	4½	1966	100¼	100¾
Juin 15	2¾	1968	95¼	95¾
Juin 1	3¼	1976	86	86½
Sept 1	4¼	1972	95¼	95¾
Avril 1	5½	1969	102¾	103¼
Oct 1	5½	1975	104⅛	104⅝
Sept 1	4½	1983	93¼	93¾
C.N.R. Dec 15	5½	1971	102¾	103¼
C.N.R. Avril 1	5¼	1967	100¼	100¾
C.N.R. aJn 1	5¾	1985	107½	108½
C.N.R. Fev 1	4	1981	88¼	88¾
C.N.R. Oct 1	5	1937	99¼	99¾

OBLIGATIONS PROVINCIALES

Alta Mun Fin	5½	1986	101	102
B.C. Elect Oct 1	3¼	1967	96	97
B.C. Elect Fev 1	3¾	1969	95	96
B.C. Electric	5½	1989	101	102
B.C. Elect Avril 1	5¼	1977	102¼	103¼
B.C. Pow Sept 15	5	1982	95½	96½
Manitoba Jan 15	5¼	1981	103	104
N.B. Sept 15	3½	1965	99¼	100
N.B. Dec 15	5¼	1986	97¼	98¼
Newfound Fev 1	6	1981	103¼	104¼
N. Scotia Mars 15	5½	1982	100½	101½
N. Scotia Juin 15	3¼	1965	99¼	100
Ontario Nov 1	3	1965	99	99½
Ont. Hyd. Nov 15	5¼	1983	98½	99½
Ont Hyd Mars 1	4	1966	99¼	100
Ont. Hyd Oct 1	5¼	1984	98¾	99½
Que. Juil 15	4¾	1977	93	94
Quebec Aout 1	5¼	1985	95¾	94¼
Que. Juin 1	5½	1980	98½	99½
Quebec Aout 1	6	1972	103	104
Quebec Fev 1	5¾	1986	101	102
Quebec Aout 1	6	1982	103¼	104
Que. Hyd. Mars 1	3½	1975	85½	86½
Que. Hyd. Nov. 1	5½	1985	98½	99½
Sask. Mars 10	5½	1982	101¼	102¼
Shawinigan W&P	5½	1972	100	101
Shawinigan W&P	4¾	1976	93¼	94¼
Shawinigan W&P	3½	1970	91¼	92¼

OBLIGATIONS MUNICIPALES

City of Mtl Nov 1	3	1973	83¾	84¾
City of Mtl Dec 1	5½	1981	97½	98½
City of Ott. Juill. 2	5½	1980	100	101
City Van. Juill. 15	6	1980	104	105
Met. Tor. Fev 15	5½	1982	100¼	101¼

OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Abitibi P&P	4½	1966	108	113
Brazilian Tract	4½	1971	85	90
Cdn. Petrofina	4	1972	91	—
Cdn. Utilities	5¾	1977	158	—
Inland Cement	4½	1976	89	—
Inland Nat Gas	5½	1977	99½	100
Loblaw	4¾	1976	140	—
Pac Pete	5	1977	106	108
Simpson's	5½	1979	137	—
Simpson's	5	1976	210	—
T.C. Pipe Line	5	1989	115	117
T.C. Pipe Line	5	1988	146	—
Utd. Town El	6¼	1981	117	—
Westcoast 5½ x-coupon		1988	102	104

OBLIGATIONS INDUSTRIELLES

Abitibi P&P	4¼	1977	104	108
Algoma Steel	5¼	1978	98½	99½
Alum of Can.	4½	1973	94¼	95¼
B.A. Oil	5¼	1977	98½	99½
C.B. Alum.	5¾	1980	100½	101½
C-I-L	5¾	1977	101½	102½
Cdn Breweries	5	1983	95½	96½
Cdn. Chemicals	5¼	1971	99¼	100½
C.P.R.	5	1983	95¾	96¼
C.P.R.	3¾	1972	90	91
Credit Foncier	5½	1974	98¾	99¾
Dom Stores	5½	1976	99½	—
Dom. Tar	5¼	1978	97¾	98¾
Dom. Textiles	4	1966	97¾	98¾
G.M. Accept	4¾	1969	96½	97½
Imperial Oil	3	1969	93	94
Indust. Accept	5¾	1982	99	100
Loblaw Groc.	6	1977	102	103
Massey Ferg.	4½	1976	95	96
Reynolds Alum	5¾	1978	100	101
Shell Oil	4¼	1976	92¼	93¼
Shell Oil	5⅞	1977	101½	103
St. Law. Corp	5	1978	95¾	96¾
Simpson's	4¾	1973	98½	99½
Steinberg's	5½	1972	99½	100½
Traders Fin	5¾	1974	98½	99½
Weston Geo.	4¾	1971	96½	97½

UTILITES PUBLIQUES

Ang Can Tel	6	1983	101	—
Alta Gas Trunk	5¼	1981	98	99
Bell Telephone	3¾	1979	84½	85½
Bell Telephone	5½	1982	100½	101½
Bell Telephone	5¾	1984	102½	104
Bell Telephone	6¼	1973	105¾	107
Bowater Power	5¾	1980	83	84
B.C. Telephone	5¾	1986	101	102
Calgary Power	5¾	1983	101	—
Can Elect	4	1968	94	—
Cdn W Nat Gas	5¾	1982	100	101½
Consumer's Gas	5¾	1984	101	102½
Consumer's Gas	5	1978	94½	—
Gt Lakes Pwr	5¾	1977	101	—
Lakeland Nat Gas	5½	1982	100½	102
Maritime Elect	5¾	1983	100	102
Nfld L & P	5½	1978	97	—
Nor. Ont. NGas	5¾	1982	100	102
Northwestern Ut.	5¾	1988	101	102½
Northern Tel	5¾	1983	99	101
Que. Nat Gas	5¾	1985	98	99½
Que. Nat Gas	6	1988	100	101½
Que Tel	5¾	1983	99½	101
T.C. Pipe Line	5.85	1987	101½	103
Union Gas	5½	1977	99	101

IMMEUBLES

Brant Coach Real.	6	1978	95	—
Eaton's Realty	5	1978	95½	97
Eaton's Realty	3½	1968	95	96½
Lob Lease Pro	5½	1983	98½	100
Steinbg Prop	6	1984	100½	—

Titres au comptoir

	Offre	Dem
ADM AND T	40	41
ALLIANCE PFD	13½	14
AC TEL A	98	99
BANK OF W CAN	14	16½
CHAR CREDIT	6¾	7¼
CONS THEA A	6½	8
CORPEX	9	10
C FONC de MTL	9¼	10
CPR PFD	195	205
CREDICO	7	7½
ELEC ASS	250	275
GRT CDN OIL-SDS	16½	17
GRT WST LIFE	10¼	—
IND LIFE	220	230
LDN LIFE	460	490
LA PREV	17	18
LES PREV	70	80
MAR TEL PFD	19¾	—
MTL C & D	17½	18
NAT BOWL	40	60
NS L & P PFD	80	—
DO 4½	90	—
DO 5	49½	—
PACIFIC GAS	16½	16¾
PACO	200	225
PERMEATOR	15½	17
QUE SAVE	10	11
SFIC	12½	13½
SUPERSEAL	9½	10½
SUPERSOL	5	6
TRUST GN PFD	37½	38
TRIZAC	85	—
UN CDN ASSUR	5	6
ZODIAK (NEW)	6½	7

INDICES à NEW-YORK

	30in	15rt	15ut	40stks
Vendredi	477.0	176.0	173.5	333.8
Jeudi	481.0	177.8	174.1	336.0
Sem. pass.	480.3	175.7	173.3	334.9
Mois pass.	485.4	173.4	173.3	334.1
Ann. pass.	433.9	162.1	149.4	301.7
1964-65 ht	487.2	177.8	175.5	337.6
1964-65 bs	406.6	150.7	148.9	286.7
1963 ht	407.1	152.5	151.1	286.8
1963 bs	341.1	121.8	134.9	242.7

Indices des Obligations à New-York

	20rt	10in	10ut	10trn	10ty
Vendredi	83.4	102.1	88.6	94.3	93.9
Jeudi	83.6	102.1	88.6	94.9	93.9
Sem. pass.	83.6	102.3	88.5	95.0	94.0
Mois pass.	83.3	101.9	88.5	94.4	94.1
Ann. pass.	81.2	101.7	87.8	90.6	93.2
1964-65 ht	83.6	103.5	88.9	95.0	94.3
1964-65 bs	80.5	100.8	87.2	90.1	92.9
1963 ht	82.2	102.4	89.5	91.1	95.1
1963 bs	79.7	99.5	87.5	88.4	93.1

Indice Dow Jones

	65in	13ut	7ba	85co	8pa
30 Inds.	898.34	900.60	888.51	891.66	—6.68
20 C.for	216.05	216.97	213.29	213.67	—2.29
15 Utilit	142.31	142.88	141.40	142.09	+0.19
65 Steks	317.22	318.22	313.90	314.92	—2.12

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abitibi	14425	$12¾	12⅝	12½	
Ackind	700	425	425	425	
Ackind pr	25	$24	24	24	
Alta Gas	340	$38¼	38¼	38¼	
Alta Gas pr	25	$106½	106½	106½	+ ⅛
Alta Gas w	2380	$1	1¼	12¾	13¼
Alta Nat	250	$18⅝	18⅝	18⅝	
Alg Cen	350	$9¾	9¾	9¾	
A Cen w	200	525	525	525	+10
Algoma	1268	$79¼	79	79	— ¼
Alliance	125	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Alumini	4803	$29⅞	29¼	29¼	— ⅛
Alm 4¼ pr	340	$40⅝	40¾	40¾	— ¼
Alm 2p 4½	260	$49½	49	49	— ½
Analog	14383	6⅝	6¼	6¼	
Ang CP 4½	150	$27	27	27	
Anthe A	544	$42¾	40½	40½	—2
Anthes B pr	22	$104	104	104	
Argus	875	$20½	20⅛	20½	+ ⅛
Arg Bpr	220	$53¼	53¼	53¼	
Arg C P pr	765	$16¼	16	16⅛	— ⅛
Arg 250 pr	25	$52¾	52¾	52¾	+ ¼
Ash Temple	25	$23¾	23¾	23¾	
Ash Tem B	260	$10½	10½	10½	
Atl Acc	200	$20½	V	14½	20½
Atlan 6pr	50	$26¾	26¾	26¾	
Atl Sugar	400	$18¾	18⅝	18¾	— ⅛
Atl Sug A	100	$23¾	23¾	23¾	
Atl Sug pr	10	$102¼	102¼	102¼	+2¼
Auto El	300	475	460	475	+15
Bank Mont	666	$6	7⅛	66½	66½ — ½
Bank NS	184	$81		80½	81 + ¾
Bay Mills	100	56¼	6¼	6¼	— ⅛
Bay Mills pr	200	$1.¼	11¼	11¼	
Bll Phone	2508	$62¾	61⅞	61⅞	— ½
Bicks	225	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Bowater	215	$7	7	7	
Bramalea	2000	$9¾	9⅛	9⅜	+ ⅛
Brazil	1775	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Br Tank pr	40	$31½	31½	31½	+ ½
Bright	25	$72	72	72	
BA Oil	4484	$35	34⅝	34⅝	+ ⅛
BC Forest	1535	$30¼	30	30	— ⅛
BC Phone	40	$68¾	68⅜	68⅝	— ⅛
BCPh 5¾ pr	10	$104½	104½	104½	+ ½
BCPh 5¼ pr	10	$102½	102½	102½	
BCPh 4¾ pr	70	$99¼	99¼	99¼	—1⅛
BCPh 4¼ pr	210	$91¼	91¼	91¼	
Bruck A	100	$34	34	34	—2
Bulolo	200	$7⅛	7¼	7¼	+ ⅛
Burns	825	$20⅜	20¼	20⅜	+ ⅛
Cabol	2107	28	28	28	
Cal Pow	4710	$21¼	21	21	
Calvert	200	185	185	185	
Can Bread	550	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Can Cem	189	$58	57½	57¾	+ ¼
Can Cem pr	33	$27⅜	27⅜	27⅜	— ⅛
CD Sug	82	$25	25	25	— ⅛
CI Fndry	520	$50⅛	49½	49½	— ⅝
Can Malt	325	$24½	24¼	24½	+ ⅛
C Pack A	50	$82	82	82	—3½
C Pack B	170	$82½	82	82	—2½
Can Perm	1713	$81	80	80½	+1
C Saf 4 pr	75	$99⅜	99¼	99¼	— ¼
CSL	200	$333¾	333¼	333¼	
CAE	500	$15¾	15⅜	15⅝	+ ⅛
C Brew	49720	9	8¾	9	
C Brew A pr	505	$47½	47	47	— ½
C Brw BV PR		½))	6¾	6¾	
C Brw B pr	100	$52	52	52	
C B Alm A	200	$17¼	17¼	17¼	— ¼
C B Al A w	4760	455	450	455	—5
Cdn Can A	210	$15⅜	15⅜	15⅜	
C Chem w	1275	11¾	11⅜	11⅝	
C Colli63 pr	225	19¼	19¼	19¼	
C Curt w	1000	6	60	60	
C Dredge	2225	325	320	320	
C Found pr	100	$19	19	19	
CGE	215	$51	50	50	
CGE pr	50	$49¾	49¾	49¾	+1¾
Cdn G Inv	220	$64	64	64	
CG Sec A	200	$14½	14⅜	14½	— ½
C Hydro	104	$30	30	30	— ⅛
C Hydro pr	2125	$21½	21¼	21¼	
C Imp Bk C	2703	$71¼	70⅞	71	— ¼
C Ind Gas	1410	$12⅞	12½	12½	— ⅛
C Ind Gas p	100	$15½	15½	15½	
C In Gs oil	495	$12¼	12¼	12¼	— ½
CIL	1505	$27⅜	26	26¼	—1
Cdn Loco	100	7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
C Marc	500	5¾	5¾	5¾	
CPR	14770	$64⅜	64	64	— ⅛
C Refract	275	$17¾	17¾	17¾	
Cdn Salt	50	$27¾	27¾	27¾	+ ⅜
C Tire A	175	$44	43⅝	43⅝	— ⅛
C Util	195	$41¼	40½	40½	1
C Ut 4¼ pr	85	$89	88	89	+2¼
C Vickers	230	$25½	25⅜	25⅜	
CWN Gpr	250	$1..	¼	16¼	16¼
C Wst	65	$72		72	72
Cap Bldg	2225	120	115	120	
Chat-Gas	200	$16¼	16¼	16¼	
Chemcell	5513	$20	19¾	20	+ ⅛
Chrysler	295	$60½	60½	60½	
Clairtone	1340	$7⅛	6⅞	7	— ⅛
Clairton w	300	370	370	370	—5
Col Cell	1050	$10¼	10	10¼	+ ¼
Computing	230	$24½	24½	24½	+ ¼
C Savings	200	$15¼	15¼	15¼	
C Savngs rts	435	55	55	55	
Conduits	200	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Con Bldg	4650	$7⅜	7⅛	7⅛	— ⅜
Con M S	1330	$44¼	43⅞	44	— ⅛
Con Paper	1697	$44¾	44¼	44½	
Con Gas	8920	$13⅝	13⅜	13⅜	— ⅛
Con Gas B	60	$105½	105¼	105¼	—1¼
Copp Clark	100	$10	10	10	—1
Corby vt	240	$21¾	21¾	21¾	+ ⅛
Corby B	125	$21	21	21	+ ¼
Coronation	325	5¼	5¼	5¼	+ ¼
Coron w	310	50	50	50	
Coron 2 w	200	110	110	110	—10
Cosmos	105	$133¾	13⅜	13⅜	— ⅛
Crain RL	350	$24	23⅞	23⅞	— ⅛
Crestbrk	1395	$8	7⅝	7⅝	— ⅛
Crown Zell	26	$58½	58½	58½	
Crush Int	3020	$15¾	15⅝	15¾	+ ⅛
Cygnus A	1380	470	465	470	
Cygnus B	1413	$5⅞	5¾	5¾	
Cygnus pr	450	$24	24	24	
Dale-Ross	775	$11¾	11⅝	11⅝	— ⅛
Dale RAP	1450	$10½	10	10	—
Deltona	600	$13⅞	13⅞	13⅞	— ⅛
Dist Seag	1885	$38⅛	37⅞	37⅞	— ⅛
Dl Bridge	265	$27⅛	27⅛	27⅛	— ⅛
D Can Gen	180	$109½	109	109½	—1
Dom Elect	210	$12	12	12	
Dofasco	1134	$28	27⅝	27⅝	
Dom Glass	400	$1	3⅛	16⅛	16⅛ — ⅛
Dom Lime	200	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
D Lime w	100	190	190	190	—5
D Magnes	100	$10¼	10¼	10¼	
Dosco	2105	$17	16⅝	16⅝	
Dom Stores	3085	$15¾	15⅝	15⅝	— ⅛
Dom Tar	2309	$23¼	23	23¼	+ ¼
Dom Tar pr	275	$23¾	23¾	23¾	
Dom Text	1006	$39½	39¼	39½	
D Text pr	20	$148	148	148	— ¼
Du Pont	2668	$54¼	54	54¼	+ ⅛
East Ch Tr	50	$50¼	50⅛	50⅜	— ⅜
Econ Inv	160	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Eddy Mtch	60	$40	39	39	—3
Emco	600	$35½	35¼	35½	+ ⅛
Emp Life	81	$465	450	465	+10
Exquisite	350	$11¼	11⅛	11⅛	— ⅛
Exquite Pr	250	$11½	11½	11½	
Exquie Aw	150	215	215	25	+5
Falcon	2229	$95¼	92¼	92¼	— ⅜
Fam Play	2380	$24⅞	24⅝	24⅝	
Fed Farms	100	440	440	440	
Fed Farms	100	440	440	440	
Fed Frm w	200	175	175	175	—35
Fed Grain	40	$7		7	7
Fleet Mfg	4000	76	74	74	—3
Fodd Cda	230	$158	158	158	
Fraser	800	$32¼	32¼	32¼	— ¼
Frosst A	975	$24⅜	24½	24⅜	+ ⅛
Fruehauf	225	$10⅜	10⅜	10⅜	
Gen Bake	700	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
GMC	259	$110	107½	107½	
GP Mfg A	50	$34	34	34	+2
GS Wares	100	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
Globe A	200	$17	17	17	
Goodyear	25	$178	178	178	—2
Goodyr pr	25	$47½	47½	47½	
GL Paper	1575	$22½	22	22½	—
GL Power	75	$30	29½	29½	
GN Cap	100	$8½	8½	8½	+ ½
Gr Wpg G	715	$19	19	19	+ ⅛
Greyhnd	1016	$13	12¾	13	
Hand Chem	260	$6⅞	6¾	6⅞	
Hand Ch A	100	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Hardee	50	67	67	67	—3
Hard Carp	85	$36	36	36	+ ½
Hard Carp A	450	$33	32¾	32⅞	
Hawker-S	3035	$6⅞	6⅝	6⅝	— ⅛
Hays Stl	503	$6¼	16	16¼	
Holt Ren	100	$1	⅛	16⅛	16⅛
Home A	5281	$22⅜	22⅛	22⅛	— ⅛
Home B	3355	$22¼	24	22⅛	— ⅛
Horne Pf	4150	305	300	305	+5
HBC	942	$13¾	13¾	13¾	
H BOil G	2338	$18⅛	18	18	— ½
Hughes O A	100	$13¾	13¾	13¾	
Hur Erie	80	$67½	67½	67½	
Husky	2991	$13⅜	13¼	13¼	— ⅛
Husky Dw	450	750	745	745	
Husky A pr	25	$53½	53½	53½	
Husky Bpr	75	$53¾	53¼	53¼	
Imp Life	155	$33⅝	335	335	—3
Imp Oil	2986	$57⅛	57¼	57¼	
Imp Tob	1365	$15	14⅞	15	
Imp Tob pr	300	6¼	6¼	6¼	
Ind Accep	2957	$24¼	24¼	24¼	
I Ac 450 pr	55	$97½	97½	97½	— ¼
Ind Min	120	9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Ind Wire	400	185	185	185	+5
Ingersoll A	945	8½	8½	8½	+ ½
Inglis	300	390	380	390	+10
Inland Cpr	301	$19⅞	19⅞	19⅞	
Inland Gas	150	$10½	10½	10½	+ ½
Inland Gw	1600	130	125	130	
Int Bronze	30	$29½	29½	29½	— ½
IBM	22	$490	490	490	
IMC	415	$59⅛	59⅛	59⅛	— ¼
Int Nickel	4415	595	94¼	94¼	—¼
Int Util	3623	$32¼	32⅛	32⅛	+ ⅛
Intpr Dis	300	345	340	345	+5
Intpr D62w	400	$17	17	17	
Inter PL	913	$92¼	91⅛	92	—1
Int Stl P	5013	390	385	385	
Inv Group	600	$13	13	13	
Inv Grp A	3950	$12¾	12½	12½	— ¼
ITL Ind	600	9	8⅞	9	
ITL Ind pr	100	$24	24	24	+ ¼
Jefferson	2140	$13¾	13⅜	13⅜	
Jeff Bw	3590	660	655	660	
Jockey C	5446	$6⅛	6⅛	6⅛	
Jock C pr	650	$11	11	11	
Jock W	23030	125	120	120	
Kelly D A	1300	$6	5⅝	5¾	— ⅛
Kelly wts	1575	155	150	155	+5
KelseyCo	1800	$8⅝	8	15

PANORAMA SPORTIF

Tout le monde n'a pas peur de parler de loisirs et de sports — Campbell, "jambon" dodu — La cité des jeunes de l'abbé Landry

par Gérard GOSSELIN

Et les "pitounes," monsieur Bertrand!

A cause de ce que je vais écrire, certains de mes bons amis libéraux vont dire que j'ai "viré de capot". C'est que je dois féliciter l'Union nationale d'avoir inscrit le problème des loisirs et des sports à son congrès de la semaine dernière. Ce parti politique a parlé plus longtemps de ce problème, en une journée, que le parti au pouvoir en quatre ans. Et pourtant, en 1960 et en 1962, on en avait promis des choses. Un peu comme l'éminence grise du comté de Terrebonne, (même actuellement), M. Lionel Bertrand, qui, en assemblée politique, pouvait déclarer dans une de ses envolées oratoires qui varient avec les saisons, à cause des montagnes qui changent de couleur: "Oui, messieurs de ce plus beau coin du comté, où coule la plus belle rivière de la province, La Rouge, où les villégiateurs cherchent la paix, la quiétude, des eaux propres pour se baigner, des eaux non polluées par du bois qui traîne, oui, messieurs, je vous le déclare solennellement, élisez-moi, et ça va changer... il n'y aura plus de "pitounes" dans votre belle rivière, nous allons faire cesser cet embêtement, etc., etc... Allez-y voir. Juste pour le plaisir de la chose, si vous voulez faire une balade en fin de semaine, rendez-vous jusqu'à La Conception et si vous n'y voyez pas des millions de "pitounes", cordées sur les bords de la Rouge, et si vous allez plus bas que Brébeuf et avant Huberdeau, vous en verrez autant. Monsieur le politicien qui promettez pour seulement ramasser des votes et qui ne faites rien pour corrigr l'injustice dont souffrent tous les riverains, monsieur Bertrand, ceux qui sont impliqués vous disent M....

Daniel n'a pas peur du sport

Mais revenons au congrès de l'Union nationale. Félicitations pour avoir abordé le problème et engagé le dialogue. Je manquerais à l'esprit de ma chronique hebdomadaire si je vous félicitais sans réserve. On ne peut rien vous reprocher dans le moment, parce que vous ne tenez pas les rênes du pouvoir. Mais avant 1960 qu'avez-vous fait? Vous devez avoir des remords. Vos contributions aux centres de loisirs se limitaient assez généralement à des oeuvres de comtés qui avaient eu le bon goût d'élire vos représentants. Mon bon ami, Gérard Thibeault, à lui seul, a remis plus de chèques qu'aucun ministre actuel, mais toujours aux mêmes. Toutefois, je me réjouis de voir que vous êtes disposé à oublier le passé. Vous l'avez prouvé en invitant des panelistes qui n'étaient pas des politiciens. Le R. P. Marcel de la Sablonnière, René Bélisle et Dollard Morin, de La Presse. Le directeur du centre de l'Immaculée-Conception prêche le même évangile, en tous lieux, sous tous les gouvernements. Quant à M. Bélisle, si certains bleus lui reprochent d'avoir accepté un "job" du gouvernement actuel pour préparer son rapport, en revanche des libéraux le représentent comme un favori de l'Union nationale. Je ne veux pas fourrer mon nez dans cette polémique, mais je suis certain d'une chose, il est apprécié à sa juste valeur par les deux grands partis. Quant à Dollard Morin, il n'est certes pas "à gauche", parce qu'il est le bras droit de bien du monde, sans parler de la formidable réclame qu'il fait à toute la cause des loisirs paroissiaux et provinciaux. Les conseils de ces trois personnages en vue, dans le monde des loisirs, ne peuvent que profiter à l'Union nationale, qui ne voudra pas faire des promesses à la Lionel Bertrand.

Un "jambon" bien dodu

La semaine dernière, faute d'espace et pour ne pas trop grever notre page de sport, j'ai omis de désigner le "jambon" de la semaine. Je me reprends. J'en ai un de taille. Si on essaie de caractériser sa personnalité, on ne peut pas dire qu'il déteste les Canadiens français — il a déjà fait des déclarations dans ce sens, — mais je ne jurerais pas sur l'Evangile qu'il les aime tendrement. Ce monsieur connaît tout du hockey, à preuve qu'l est président du plus important circuit de hockey au monde. Vous avez reconnu Clarence Campbell, qui vient, après vingt ans de présidence, de découvrir qu'on joue trop rudement. Après 20 ans, il a enfin trouvé un article de règlement qui l'autorise à imposer des amendes pour les joueurs qui quittent leur banc pour participer à des batailles. Quand on est aussi ferré, aussi juste, aussi bon juge, aussi bon avocat, aussi bon témoin, et qu'on a pendant 20 ans la confiance des six propriétaires des six plus grands clubs de hockey au monde, c'est quelque chose! Quand un homme de cette taille parle, on l'écoute et on le croit. On n'a pas le choix.

De deux choses, l'une

Or, il y a à peine deux mois, coincé par des journalistes au sujet de l'expansion du hockey de la Ligue nationale, il a protesté énergiquement; il a nié toutes les rumeurs; il a cherché à étouffer l'affaire dans l'oeuf. N'a-t-il pas déjà déclaré: "La Ligue nationale, c'est notre affaire personne, oui, personne n'a le droit de s'y ingérer, ni les spectateurs, ni les journalistes, ni la police, ni les autorités chargées de maintenir l'ordre". Donc, monsieur Campbell, qu'on a toujours cru le porte-parole officiel des magnats de la Nationale, a nié tout projet d'expansion. Pourtant, il y a à peine deux semaines, il a dû changer son fusil d'épaule. Les six gouverneurs se sont réunies, quelque part, et ont permis à Clarence d'assister, un peu comme en spectateur. Ils ont discuté. Ils se sont mis d'accord. Ils ont préparé un projet. Ils en ont jeté les grandes lignes. Puis... ils ont dit à leur commissionnaire... Clarence, d'aller annoncer la bonne nouvelle au monde. C'est ainsi que Clarence, dont l'écho de ses premières déclarations n'était pas encore éteint, a dû prendre le micro et annoncer pontificalement "Messieurs, l'expansion de la Ligue nationale est une chose accomplie, décrétée, adoptée, préparée de longue main". Quand on est fou, il paraît, c'est pour longtemps, mais quand on est "jambon" ce n'est pas pour longtemps. On ne l'est que jusqu'à ce qu'on se fasse manger. Qui niera que les gouverneurs l'ont mangé, royalement, cuit dans la bière, avec sauce aux ananas et clous de girofle.

Le miracle des laïcs

J'écris cette chronique d'un coin unique de la province, à Rivière-du-Loup, royaume de l'abbé Ronald Landry. Je dis bien royaume, parce qu'au milieu d'une ville relativement modeste, — 11,000 âmes — il a réussi en à peu près six ans à faire une union réelle de toutes les bonnes volontés, à planifier de telle façon, qu'il a créé la première cité des jeunes, un complexe de plusieurs millions de dollars, au service exclusif de la jeunesse. Comme dit le dévoué promoteur de cette oeuvre, si le complexe réunit une dizaine d'édifices, pourquoi multiplier le bon Dieu en bâtissant cinq ou six chapelles; on a pu économiser, en empêchant le bon Dieu de déménager d'une place à l'autre. La même chapelle est utilisée par tout le monde, 24 heures par jour. On a fait de même pour les services généraux de la communauté, école technique, institut en voie de formation, éducation physique, récréation, divertissement, aréna, tracé de piste et pelouse, terrain de baseball et que sais-je. Si bien qu'après six ans, on a réussi à vaincre tous les obstacles de l'ancienne mentalité de statu quo, en faveur d'une meilleure collaboration et d'une meilleure compréhension, surtout devant les résultats merveilleux que tout le monde a sous les yeux. Les laïcs, dit l'abbé Landry, ont compris le problème. On aimerait que le gouvernement en fit autant. Cette dernière remarque, toutefois, est de moi. Le caractère serein de l'abbé Ronald ne va pas jamais jusqu'à la critique. A ceux qui ont mis ses projets en doute, il a toujours répondu par un silence résigné et les a confondus par son opiniâtreté à prouver, par son système, que la fortune sourit aux audacieux. Et c'est le miracle des laïcs qui est responsable des succès de Foyer-Patro, conclut modestement le jeune abbé.

EN VRAC

Buzzie Bavasi, ancien gérant général des Royaux de Montréal, est mentionné pour le poste de commissaire du baseball. Même si j'aimerais le voir accéder à cette fonction qui commande un salaire égal à celui du président des Etats-Unis, je crois qu'il ne sera pas choisi. Il est trop intime avec Ford Frick, qu'on veut remplacer par un commissaire plus ferme. Frick est le parrain du fils de Bavasi, Christopher... Nous faisons partie d'un pays qui défend l'usage des pétards pour les enfants dans les rues de nos villes et villages, mais qui n'est pas aussi chatouilleux pour les bombes atomiques... On a parlé du scandale des arbitres congédiés par la Ligue nationale. Je suis prêt d'en voir un autre. Si les Leafs de Toronto, qui ne sont pas capables de gagner deux parties de suite, depuis un mois, alors qu'ils sont assurés de ne pas être rejoints par les Rangers et les Bruins, si les Leafs, dis-je, se trouvent des ressources endormies, des talents engourdis pendant un mois et qu'ils gagnent la coupe Stanley, je serai le premier à demander qu'on fasse une enquête. On peut fermer la gueule aux journalistes en refusant de leur parler, de les recevoir, mais il ne faudrait pas prendre les spectateurs pour des poires. Si Toronto, en un mois, a conservé une moyenne de victoires inférieure à .500, cela ne peut m'entrer dans la tête qu'ils vont gagner une série des éliminatoires. S'ils le font, cela voudra dire que pendant un mois, ils n'ont pas donné leur plein rendement, et ce faisant, ils auront triché leurs clients, et je sais que les amateurs de Montréal ne paieront pas de gaieté de coeur, une piastre de plus pour les éliminatoires, pour assister à un triomphe des Leafs. Il ne faudra pas que cela passe comme un coup d'eau.

- LES SÉRIES -

SERIE "A"		DETROIT vs CHICAGO		
Jeudi	1 avril	Chicago	à Détroit	
Dimanche	4 avril	Chicago	à Détroit	
Mardi	6 avril	Détroit	à Chicago	
Jeudi	8 avril	Détroit	à Chicago	
Dimanche	11 avril	Chicago	à Détroit	(si nécessaire)
Mardi	13 avril	Détroit	à Chicago	(si nécessaire)
Jeudi	15 avril	Chicago	à Détroit	(si nécessaire)
SERIE "B"		MONTREAL vs TORONTO		
Jeudi	1 avril	Toronto	à Montréal	
Samedi	3 avril	Toronto	à Montréal	
Mardi	6 avril	Montréal	à Toronto	
Jeudi	8 avril	Montréal	à Toronto	
Samedi	10 avril	Toronto	à Montréal	(si nécessaire)
Mardi	13 avril	Montréal	à Toronto	(si nécessaire)
Jeudi	15 avril	Toronto	à Montréal	(si nécessaire)

Au Centre Maisonneuve

Championnat nord-américain de polo-aquatique

Dix équipes se disputeront le trophée canadien et nord-américain de polo-aquatique, en fin de semaine, au Centre Maisonneuve, dans la métropole. Les équipes de la section canadienne sont: Toronto, Royal Canadian Navy, Hamilton Aquatic Club, les équipes E.E.B.C. Concordia "A" et "B".

Dans la section américaine, les équipes suivantes sont inscrites: New York Club, champion de l'an dernier, Philadelphia Athletic Club, Renssalaer Polytechnic Institute, Brooklyn's St. Francis College et le Red Star Kosice de Tchécoslovaquie. Le programme d'aujourd'hui débute à 9h. ce matin, alors que le Philadelphie A. C. rencontre les Tchèques. La dernière joute en soirée mettra aux prises le Concordia A et le Concordia B.

Demain, la compétition débute à 9h. a.m. également alors que le St. Francis College rencontre le Renssalaer. Les finales commenceront à 3h. de l'après-midi. Les deux premières équipes des sections américaine et canadienne en viendront aux prises. La joute décisive débutera à 6h. L'entrée est gratuite.

Surveillez Collector et Starbound

Le secrétaire de courses Georges Giguères n'a pas tardé à réunir des ambleurs de classe en une même épreuve et les amateurs de courses pourront voir demain, dès le troisième programme du présent meeting, les noms les plus en vedette l'an dernier à Montréal. Et de cette liste de six concurrents, deux noms en particulier retiennent l'attention, ceux de Collector et de Starbound.

Collector avait émerveillé l'automne dernier en remportant 4 victoires d'affilée. Il appartient à Charles Bastien, de Ville St-Laurent. Il est conduit et entraîné par Philippe Dussault et l'an passé, les gains de Collector ont atteint $16,569. Au tirage des positions, Collector a obtenu la première place, ce qui ne gâte en rien ses chances de l'emporter.

Starbound, son plus sérieux rival, partira, lui, de la 6e place. Il a récolté $20,720 en bourses l'an dernier et il a été opposé aux ambleurs de la classe ouverte. A noter que l'an dernier, dès son premier départ, Starbound, à Roger Laureau, l'avait emporté en 2:04.1, battant Hundo Hanover et Whirlrod. C'est Henri Filion qui sera aux rênes de Starbound.

En plus de Collector et Starbound, Bullets, Whirlrod, F.W. Adios et Gee Dee Frisco sont aussi inscrits dans cette course de $4,000. Le handicappeur Bill Slack a accordé une cote préférentielle de 2-1 à Collector.

Ce soir, Slack a porté son choix sur Hi Land Lark et Miss Ima comme principaux adversaires de la course principale.

Hi Land Lark a connu beaucoup de succès vers la fin de la dernière saison, enregistrant 3 victoires en 5 départs. Tout comme Collector, Hi Land Lark partira de la rampe. Edouard Bradette le pilotera. Miss Ima sera conduite par Philippe Dussault et quittera la barrière de la deuxième position.

Deux ambleurs feront leur début local ce soir. Il s'agit de Meadow Andy et de Fabius Hanover, Meadow Andy, à Réal Bardier, s'est très bien comporté à l'entraînement. Il a été acheté pour $7,000 l'an dernier. Fabius Hanover est la propriété de Cy Feldman et il a couru l'an dernier à Yonkers et Roosevelt.

Athlètes honorés

Les deux meilleurs athlètes, masculin et féminin, de la province de Québec et plusieurs dirigeants des différentes disciplines sportives du sport amateur seront honorés lors du banquet annuel de l'Union Athlétique amateur du Canada qui aura lieu à l'hôtel Skyline à Montréal, lundi.

M. Carl Schwende, président de la section du Québec de l'Union Athlétique amateur du Canada, nous informe qu'à cette occasion plusieurs personnes recevront un témoignage d'appréciation pour services rendus dans le domaine du sport amateur.

Des certificats du Hall de la Renommée seront remis à trois personnalités qui ont fait un travail énorme pour l'avancement du sport amateur. Ce sont le lieutenant-colonel John W. Davies, Mme Hilda Strike Sisson et M. Dennis White.

Il y aura également présentation du trophée du Dr A. S. Lamb octroyé annuellement à l'athlète qui s'est le plus signalé dans la province de Québec au cours de l'année et celui du "Montreal Star" sera remis à l'athlète féminin qui s'est le plus mis en évidence en 1964. Les lauréats de ces trophées sont le lutteur Phil Oberlander et Mlle Joah Hendry, qui se signale dans le domaine des épreuves de piste et pelouse.

D'autres personnalités seront également honorées. M. Morris M. Bruker recevra un certificat de mérite (executive award) et plusieurs disciplines sportives honoreront une personnalité qui a fait un travail marqué dans un sport particulier.

Le baseball de vendedi

BRADENTON, Floride
Philadelphie 300 001 100—5 10 1
Kansas City 004 011 00x—6 8 3
Mahaffey, Baldschun (6), Wagner (8) et Corrales; O'Donoghue, Wyatt (6) et Bryan. G-O'Donoghue. P-Mahaffey. Circuit: Philadelphie - Triandos.

— — —

WEST PALM BEACH, Floride
Pittsburgh 020 100 000—3 9 1
Milwaukee 010 000 001—2 6 2
Schwall, McBean (9(et Crandell; Umbach, Niekro (4) Tiefenauer (9) et Torre, Oliver (6). G-Schwall. P-Umbach.

— — —

ORLANDO, Floride
Chicago (A) 010 004 110—7 12 0
Minnesota 010 010 010—3 5 2
Horlen, Wilhelm (7) et J. Martin; Pascual, Ollom (4), Perrf (7) et Battey. G-Horlen. P-Ollom. Circuits: Chicago— Bufford, Ward. Minnesota — Allison, Valdespino.

— — —

LAKELAND, Floride
Los Angeles (N) 010 001 000—2 8 1
Détroit 000 300 00x—3 4 1
Koufax et Valle; Aguirre, Smerry (7), et Freehan. G-Aguirre; P-Koufax. Circuits: Los Angeles - W. Davis; Détroit - G. Smith

Ligue Nationale
Chapeau bas devant Détroit

	J	G	P	N	P	C	Pts
Detroit	68	39	22	7	220	170	85
Montréal	68	35	22	11	204	176	81
Chicago	69	34	27	8	223	173	76
Toronto	68	29	25	14	199	169	72
New York	69	29	25	14	199	169	72
Boston	68	19	43	6	157	250	44

HOCKEY

HIER
LIGUE NATIONALE
Aucune partie
LIGUE AMERICAINE
Pittsburgh à Baltimore
Cleveland à Providence
Hershey à Rochester
CE SOIR
LIGUE NATIONALE
Boston à Montréal
Détroit à Toronto
LIGUE AMERICAINE
Québec à Cleveland
Rochester à Hershey
Baltimore à Pittsburgh
Buffalo à Springfield
DIMANCHE
LIGUE NATIONALE
Montréal à New York
Toronto à Détroit
Chicago à Boston
LIGUE AMERICAINE
Québec à Pittsburgh
Buffalo à Providence
Baltimore à Rochester
Hershey à Springfield

CLASSEMENT
LIGUE AMERICAINE

DIVISION EST

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	70	44	25	1	277	218	89
Hershey	69	34	31	4	237	227	72
Baltimore	69	33	31	5	263	236	71
Springfield	70	29	37	4	234	263	62
Providence	70	20	48	2	186	297	42

DIVISION OUEST

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Rochester	69	47	19	3	293	190	97
Buffalo	70	38	26	6	245	213	82
Pittsburgh	69	28	35	6	218	248	62
Cleveland	70	22	43	5	220	232	49

COMPTEURS DE LA LHN

	B	A	Pts
Mikita, Chicago	28	59	87
Ullman, Détroit	41	41	82
Howe, Détroit	29	47	76
B. Hull, Chicago	39	37	71
Delvecchio, Détroit	25	41	66
Provost, Canadien	27	37	64
Gilbert, NY	26	34	60
Pilote, Chicago	14	45	59
Backstrom, Can.	25	30	55
Esposito, Chicago	23	31	54
Bucyk, Boston	24	29	53
Mahovlich, Tor.	22	28	50
Richard, Canadien	21	29	50
Keon, Toronto	20	26	46
Kelly, Toronto	18	28	46
P. McDonald, Dét.	13	33	46
Goyette, NY	12	34	46
Bathgate, Toronto	16	29	45
Henry, Chicago	26	18	44
Wharram, Chicago	24	20	44
Smith, Détroit	16	28	44
Ferguson, Can.	17	26	43
Rousseau, Can.	12	31	43
MacGregor, Dét.	21	20	41
Balon, Canadien	18	23	41
Fleming, Boston	18	23	41
Oliver, Boston	20	20	40
Maki, Chicago	16	24	40
Pulford, Toronto	19	20	39
Murphy, Détroit	20	18	38
Hadfield, NY	18	20	38
Béliveau, Canadien	17	21	38
Larose, Canadien	21	16	37
Ellis, Toronto	21	16	37
Hay, Chicago	11	26	37
Marshall, NY	20	15	35

RESULTATS A B.B.

PREMIERE COURSE
Shadydale Peach 12.00 6.90 4.60
Kelly McWin 11.50 8.70
Aberdeen Frisco 5.00
Temps 2:15.1

DEUXIEME COURSE
Scott Express 14.20 4.40 2.70
Cherry Gold 3.00 2.40
Sir Royal Volmite 2.60
Temps: 2:09.3
Pari double: $101.60

TROISIEME COURSE
K-Jo 8.70 4.80 3.10
Golden Champ 11.00 5.00
Shady Adios 2.90
Temps: 2:14.4

QUATRIEME COURSE
Alice Lind 5.00 3.10 2.90
Nina Song 5.60 4.70
Poplar Perk 4.30
Temps: 2:13.1
Quinella: $18.90

CINQUIEME COURSE
Diplomat Rotan 17.70 9.50 5.70
Little Keith Cone 12.30 5.50
Meadow Fanny 4.40
Temps 2:13.1

SIXIEME COURSE
Moomie Dolly 11.10 5.40 4.00
Miss Princess Alice 4.00 3.00
Goose All 5.30
Temps 2:13.2

SEPTIEME COURSE
Virgne's Jimmy 18.90 8.00 6.20
Betina 5.00 3.30
Marty's Last B 4.90
Temps 2:12.2

HUITIEME COURSE
Chipman's Direct 13.20 6.00 3.90
Fleet Hal 4.00 3.00
Miss Flame 4.00
Temps 2:11.1

NEUVIEME COURSE
Windy City 11.80 3.60 2.60
Ber Lin 2.80 2.30
Hobo Lem 2.90
Temps 2:10.3

DIXIEME COURSE
Snippy Sir 11.60 7.70 2.80
Tuffy Johnston 22.20 4.30
Timber Tone 2.30
Temps 2:13
Exacta: $153.20

"Par monts ou par vaux" c'est la SUSPENSION CITROËN qu'il vous faut!

Avec l'*hydropneumatique*, les ressorts métalliques traditionnels sont remplacés par 4 coussins de gaz, 10 fois plus efficaces que l'acier. Le jeu d'un liquide de liaison (incompressible) et d'un volume constant de gaz (compressible) a permis de réaliser une suspension très flexible et cependant parfaitement amortie. Chacune des 4 roues indépendantes réagit séparément aux inégalités du sol, tandis que, grâce à un correcteur automatique d'assiette, la voiture reste toujours à hauteur constante quelle que soit la charge. Unique au monde, la suspension hydropneumatique Citroën offre une parfaite tenue de route et un confort total à n'importe quelle vitesse, sur n'importe quel chemin. Petit avantage supplémentaire: avec une Citroën, vous pouvez changer les pneus sans cric.
Le confort de ses sièges est incomparable! Larges et mœlleux, ils sont d'un dessin anatomiquement parfait et inclinables à volonté pour former couchette.
Un bon conseil à ceux qui souffrent du dos ou des reins après une longue randonnée: changez pour Citroën. C'est le genre de suspension qu'il vous faut!

CE QUE LES CANADIENS APPRÉCIENT DE CITROËN:
triple couche d'émail — double revêtement antirouille spécial — 2 éléments chauffage-dégivrage indépendants (avant, arrière et latéral) — pneus spéciaux été-hiver — prix "tout compris" — concessionnaires plus nombreux — techniciens experts — stock important de pièces détachées à prix modérés.

CE QUE LE MONDE ENTIER APPRÉCIE DE CITROËN:
suspension hydropneumatique=confort
freins à disque assistés et ventilés=sécurité
carrosserie aérodynamique=vitesse et économie
traction avant (depuis 30 ans)=tenue de route

La conduite d'une Citroën est une vérité d'expérience, elle n'est pas communicable, elle doit se vivre! Pour l'essayer, vous n'avez qu'à nous téléphoner. Une voiture sera mise à votre disposition.

DS 19 "PALLAS" • DS 19 • ID 19 • ID 19 STATION WAGON

GARANTIE TOTALE de 2 ANS ou 24,000 MILLES sur les PIÈCES et la MAIN-D'OEUVRE

CITROËN CANADA LIMITÉE

MONTRÉAL
Citroën Canada Limitée,
4010 ouest, Ste-Catherine,
Tél.: 937-7411
4584 rue Papineau,
Tél.: 527-9861

QUÉBEC
Citroën Canada Limitée,
1792 boul. Hamel, Route 2,
Ville Duberger
Tél.: 681-7393

TORONTO
Citroën Canada Limited,
623 Yonge Street,
Tél.: 922-6191

Concessionnaires et points de service à travers tout le pays.

8e SALON DE L'AUTO BRITANNIQUE
1-4 AVRIL
Hôtel Reine Élizabeth
MONTRÉAL

Entrée libre! Ouvert de 9 a.m. à 10.30 p.m. (Dimanche: 1 p.m. à 10.30 p.m.) Ne manquez pas cette exposition prestigieuse des voitures britanniques les plus nouvelles!

GÉRANT DE CENTRE SPORTIF

FONCTIONS: Responsable de la gestion, de l'organisation, de la surveillance et de l'entretien de l'arena et des terrains de tennis et football de l'Université de Montréal. Préposé à la coordination des services de cantine et restaurant, de la boutique d'articles de sport ainsi qu'au contrôle du budget des opérations courantes et à la promotion de la location de salles, de terrains, d'équipement, etc...

QUALIFICATIONS: Le candidat devra posséder une expérience spécifique ou connexe dans ce secteur d'activités, être habitué à diriger du personnel subalterne et posséder un intérêt pour les activités sportives.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet avec photo au:

Service du Personnel, Université de Montréal,
2900, boulevard Mont-Royal, Montréal, P.Q.
Tél.: 733-9951, poste 531

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
ROBIC & BASTIEN
ci-devant
Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25
288-2132

Encouragez nos annonceurs

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone:
861-5771

La rareté des dispositions propres à encourager les distractions saines de plein air est chose inquiétante

La tâche de renseigner la population du Canada sur les nouvelles, les besoins et les problèmes dans le domaine de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles est un défi. Les transformations sociales, économiques et technologiques se succèdent à un rythme que nous avons de la peine à suivre. Mais nous devons faire davantage. Nous devons utiliser tous les renseignements disponibles pour percer le voile, si nous voulons participer à l'élaboration des choses à venir.

Le taux de croissance de la population du Canada, de la production nationale brute, de la capacité industrielle, ainsi que celui de la production des fermes et des forêts, se situent parmi les plus élevés des nations évoluées. Cette croissance dépend en grande partie, directement ou indirectement, des produits de la terre. Il faudra une exploitation rationnelle des richesses naturelles pour assurer notre expansion et notre prospérité.

Toute mise en valeur et toute expansion nécessaires à notre avenir font surgir des problèmes et des dépenses insoupçonnés qui peuvent être reconnus et évités seulement par un public averti et bien informé. Les nouvelles technologies se développent rapidement et, ce faisant, améliorent l'aspect matériel de notre mode de vie. Mais souvent, elles ne regardent pas au-delà des limites de leur spécialisation propre, sans égard à leurs répercussions sur les humains et leur milieu.

Il devient de plus en plus évident que la terre doit nous servir à autre chose qu'à la production des aliments, des textiles et de l'énergie nécessaires à satisfaire nos besoins physiques. Nous avons aussi d'autres besoins, spirituels et psychologiques. A mesure que nous nous entassons davantage dans un environnement peu naturel, tout fabriqué, des grandes régions urbaines et industrialisées, nous ressentons un besoin réel d'évasion dans une ambiance naturelle.

Ainsi, alors que la population canadienne croît à un taux d'environ deux pour cent, le nombre des visiteurs dans les parcs et autres oasis, monte en flèche au rythme d'environ dix pour cent par année. Les activités connexes, chasse, pêche, observation des oiseaux, photographie de la nature, excursions et campisme sont toutes à la hausse ; certaines connaîtraient un essor plus rapide que durant ces dernières années si ce n'était de la distance et de l'espace qui déjà commencent à imposer des limites.

Comment ne pas s'inquiéter de l'absence de dispositions propres à encourager ces saines distractions en plein air. La plupart des régions populeuses et en pleine expansion manquent déjà d'emplacements utilisables au grand air, à bonne distance des gens qui en ont le plus besoin. Des occasions précieuses sont perdues chaque année à mesure que s'étendent les tentacules de béton et de brique, d'acier et d'asphalte qui prolifèrent sans cesse autour des villes.

Le Canada poursuit sa propre "révolution tranquille". Plusieurs Canadiens se rendent compte qu'il faut à tout prix modifier notre présente allure d'expansion par une planification plus rationnelle fondée sur une connaissance des complexités des phénomènes naturels. Les forestiers, agronomes, biologistes et ingénieurs et d'autres encore savent ce qu'il faut faire. Mais combien de ces voix sont étouffées, dans une certaine mesure, par les politiques maîtresses qu'ils servent. C'est le contribuable, le citoyen qui, par son vote, à la voix la plus forte, mais un trop faible nombre sait ce qu'il faut demander.

Nous citoyens modernes, devons prendre conscience de notre ambiance laquelle dépasse les limites de nos connaissances spécialisées qui passent pour de l'éducation dans ce monde de plus en plus complexe. Faut-il nous rappeler que nous ne nous évadons jamais complètement des forces de la nature qui façonne notre évolution ? Nous devons comprendre que nous partageons notre milieu avec nombre de créatures qui nous ont accompagnés depuis des millénaires. Nous n'avons pas dépassé les rapports d'interdépendance qui ont guidé nos premiers pas dans notre évolution. Nous faisons encore partie de la nature et nous ne pouvons ignorer ses lois qu'à nos propres périls.

(Tiré de Nouvelles de la faune)

Le message de M. le président

La saison printanière débutera bientôt. Quoi de mieux puis-je souhaiter à nos pêcheurs du Québec qu'une fructueuse saison de pêche, tout d'abord, mais selon les normes de la pêche strictement sportive.

L'ouverture du 21e Salon du Sportsman de Montréal est le signe avant-coureur de cette magnifique saison qu'est le printemps. Nos sportifs ont l'avantage de venir s'y retremper dans l'atmosphère de gaieté, des grands espaces et de la grande nature qui sera bientôt la leur. Ils pourront voir au Salon de superbes kiosques, tous aussi alléchants les uns que les autres, où le thème de la conservation de la faune est hautement respecté et honoré.

Nous nous devons de conserver ce riche patrimoine et surtout d'en assurer la perpétuité. C'est une lourde responsabilité qui incombe à nos sportifs que j'invite cordialement à nous visiter pendant la période à compter d'aujourd'hui jusqu'au 4 avril inclusivement. Bienvenue cordiale à tous. C'est votre Salon du Sportsman.

ERNEST PLEAU,
Président du Salon du Sportsman de Montréal, Inc.

AUJOURD'HUI
9.00 a.m. — Le Salon ouvre ses portes aux orphelins et aux enfants infirmes. Le nageur Robert Cossette parlera aux enfants, à 10.00 hres
11.00 a.m. — Démonstration de dressage et d'obéissance (chiens)
8.00 p.m. — L'hon. Maurice Sauvé, ministre des Forêts, adressera la parole avant le spectacle

DIMANCHE
Les spectacles habituels, plus de 24,000 personnes attendues

LUNDI
8.00 p.m. — Une personnalité bien connue sera nommée chef indien par le Chef Poking Fire de Caughnawaga sur la scène

MARDI
Spectacles habituels

MERCREDI
8.00 p.m. — Soirée de Granby — Spectacle spécial — Animaux du zoo

JEUDI
8.00 p.m. — Finale du concours pour le championnat canadien des fumeurs de pipe

VENDREDI
8.00 p.m. — Présentation d'une plaque à l'équipe de Pointe-Claire, qui a remporté le championnat de hockey Pee-Wee

SAMEDI
9.00 a.m. — Tournoi de lancers (léger, à la mouche et au devon) par la Fédération des Associations de chasse et de pêche de la province — Les champions seront couronnés — Le tournoi débute à 9.00 a.m.

DIMANCHE
8.00 p.m. — Présentation du trophée de la Conservation et clôture du Salon à 11.00 p.m.

Dans quelque temps, tous les mordus de la pêche pourront en faire autant. Quoi de plus reposant et plus sain qu'une journée passée à pêcher la truite dans un endroit enchanteur, où le gazouillement des oiseaux est seul à rompre le silence. . .
(Photo Le Devoir, par Denis St-Jean)

Pêche sportive possible sous la glace dans les lacs des Laurentides

C'est un titre semblable qui coiffe le résumé d'une étude qui fut complétée en 1963 par des biologistes du Service de la faune du Québec, dans certains lacs des Laurentides. Ce résumé est publié dans le rapport des travaux réalisés en 1963 par le service précédemment désigné.

Ce rapport répond en quelque sorte au désir déjà exprimé par les autorités municipales de certaines municipalités qui désiraient que la pêche sous la glace soit permise, au cours de l'hiver.

Au cours de la saison estivale de 1962, une équipe du service de la faune dirigée par Bernard Parent et François Guilbert a tendu des filets dans trois de ces grands lacs: Labelle, Tremblant et Archambault. Pour confirmer les résultats donnés par cette pêche, une semblable expérience a été faite dans les eaux du lac Supérieur, qui est situé à proximité de la pisciculture de Saint-Faustin, dans Terrebonne.

Comme suite aux résultats obtenus, ces spécialistes ont recommandé au gouvernement de permettre la pêche à travers la glace dans quatre grands lacs du district d'aménagement des Laurentides, mais à titre expérimental seulement. Ces lacs pourraient être les suivants : Archambault, Ouareau, Petit et Grand Nomininque. Toutes les captures seraient alors conservées par les pêcheurs, vu que l'hameçon ne fait aucune ségrégation parmi les espèces de poissons.

Les biologistes qui ont fait cette étude des lacs de la région, verraient dans l'acquiescement des autorités à cette pratique sportive, un autre moyen de stimuler l'industrie touristique de la région dont la prospérité dépend largement, en fait, des revenus apportés par le tourisme. Ainsi, la région des Laurentides viendrait s'ajouter aux quelques autres où la pratique de cette pêche sportive est déjà permise.

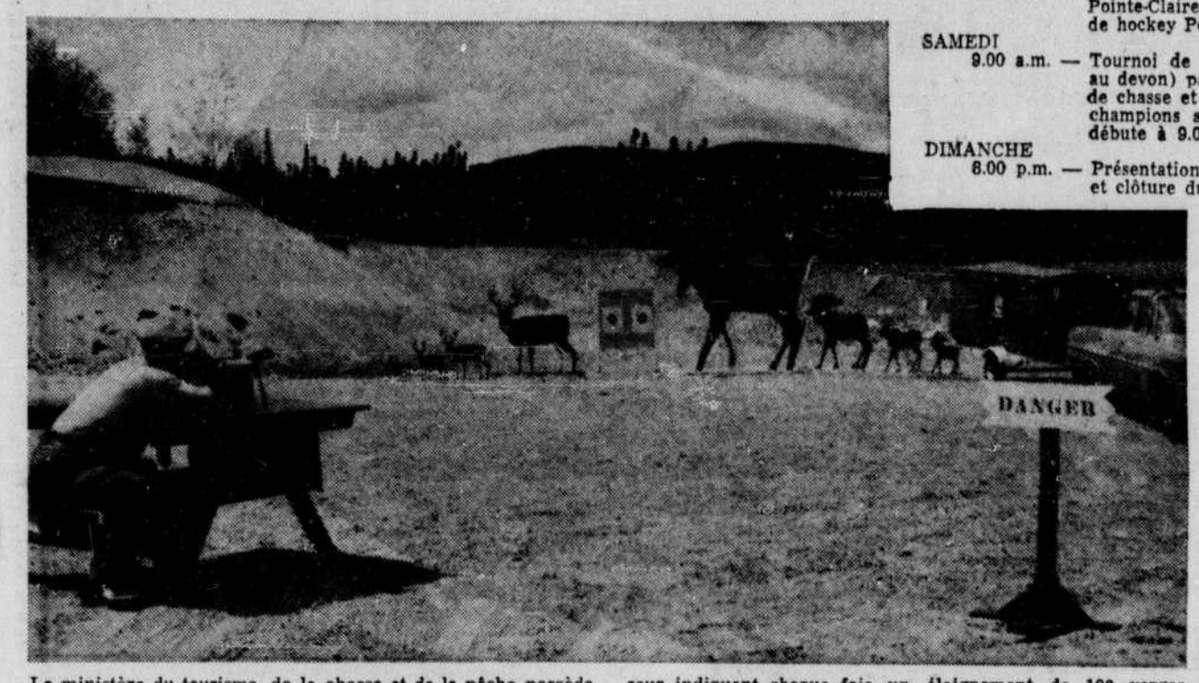

Le ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche possède maintenant un équipement itinérant pour l'installation provisoire d'un champ de tir afin de vérifier et d'ajuster gratuitement les armes des chasseurs, membres d'associations ou de groupements sportifs. Dans cette photographie, la plus grosse des silhouettes représente un orignal d'environ 1,200 livres tel qu'aperçu à 100 verges et les silhouettes diminuent en grosseur indiquant chaque fois un éloignement de 100 verges. L'armurier du ministère, M. Maurice Lavigueur, est au banc d'essai du tir à la carabine. Les associations de chasseurs qui désirent bénéficier de ces services gratuits feront bien de signifier leur intention sans délai afin de permettre au ministère d'établir l'horaire des déplacements.

Comment pratiquer la conservation !

1 — Apprendre à connaître et à aimer la nature.
2 — Ne pas couper d'arbres inutilement.
3 — Ne jamais fumer en marchant dans les bois.
4 — Ne jamais jeter de mégots allumés.
5 — Eteindre complètement ses feux de camp.
6 — Ne jamais déposer dans les rivières ou les lacs des choses qui pourraient contribuer à leur pollution.
7 — Détruire la mentalité du pêcheur ou du chasseur qui veut toujours battre un record de quantité.
8 — Dénoncer aux officiers de la conservation les braconniers et particulièrement les récidivistes.

Que fait le ministre Cournoyer et ses spécialistes

L'opération déblocage est commencée

PAR ROGER LABONTÉ

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, (un organisme provincial à deux directions et qui forme tous les éléments de deux ministères différents) est conscient de sa responsabilité de satisfaire les besoins du public pêcheur et chasseur. Cependant, les autorités veulent prendre des décisions qui tiennent compte de la conservation de la faune, de sa protection, ainsi que de la politique du ministère des terres et forêts, relativement aux lots de villégiatures.

Voilà la ligne de pensée, telle qu'exprimée tout récemment par M. Oswald Parent, adjoint parlementaire du ministre Gérard Cournoyer, face à une multitude de revendications qui échoue au ministère.

Pour être pratique, que fait le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Il étudie et compile des dossiers, fruits de longues recherches par les spécialistes du ministère et des différents mouvements s'intéressant, au Québec, à l'adoption d'une législation toujours plus adéquate pour faire bénéficier le plus grand nombre possible de la récréation en plein air.

Nouveau départ

Depuis deux ans, on s'est appliqué, pour sortir de l'improvisation, à définir la structure du ministère, former des cadres, et élaborer une politique générale et de plans directeurs.

Le ministère a tenté d'établir un plan directeur qui facilitera la redistribution qui s'amorce, des territoires de chasse et pêche, au grand public. On complète la structure administrative du ministère qui, dans sa forme actuelle, n'est vieux que de deux ans, on essaie de combler les postes vacants par des personnes compétentes. C'est ainsi qu'un concours a été lancé pour l'engagement de chefs de district du service des parcs. Ce service aura pour tâche d'administrer les nombreuses réserves que le gouvernement veut créer. Il a fallu restructurer ce service, et il faut maintenant, pour compléter les cadres, retenir les services d'un personnel compétent.

Le ministère veut être convaincu à l'avance que la protection de la faune sera assurée, avant d'ouvrir des territoires au grand public. C'est un peu, et même beaucoup, disait M. Parent dans sa causerie, parce que le service de protection n'était pas prêt à assumer cette protection maximum de la faune que nous avons adopté la formule des réserves administrées par des associations.

Parlant de régionalisation, c'est le moyen qu'on entend adopter dans l'avenir pour faciliter l'administration des réserves qui seront créées. M. Parent mentionnait que le service de la faune, de la protection, des parcs et de l'hôtellerie, exerceront leurs activités à l'échelle régionale, dans les onze régions déterminées à cette fin.

Il s'agira d'une initiative toute nouvelle dans le domaine chasse et pêche et récréation, et elle provoquera, selon lui, une amélioration sur le plan administratif.

Le ministère du tourisme de la chasse et de la pêche, marquera son deuxième anniversaire en pouvant se prévaloir d'un budget de $4,000,000 pour créer de nouvelles facilités de campisme le long de nos routes et, grâce à la collaboration du ministère de la voirie, la province sera en mesure, estime-t-on, d'accueillir en 1967 les innombrables visiteurs qui afflueront lors de l'expo universelle.

En somme à Québec on a beaucoup de pain sur la planche pour les mois à venir, mais ce qui est encourageant, c'est que déjà on a beaucoup fait.

Salon du SPORTSMAN'65
Pour toute la famille!
du 26 mars au 4 avril.

★ Spectacles sensationnels
★ Les fameux dauphins acrobates
★ Danses guerrières indiennes
★ Invités surprises
★ Zoo de Granby

PRIX DE PRESENCE :
Bateau "PRINCECRAFT"
Voyage à MIAMI
Tente "MESSAGER"

Venez voir les deux DAUPHINS savants PEDRO et PAUL dans un aquarium transparent.
ENTREE :
Adultes: lun. au vend. .75
Enfants: lun. au vend. .30
Adultes: sam. et dim. .85
Enfants: sam. et dim. .35

LUNDI AU VENDREDI
Midi à 11 p.m. (3 représentations)
SAMEDI
9 a.m. à 11 p.m. (5 représentations)
DIMANCHE
Midi à 11 p.m. (5 représentations)

PALAIS DU COMMERCE
1650 rue Berri, Montréal

Commodore YACHT CLUB LIMITEE

TOUTES LES FACILITÉS POUR LE SPORTIF
• Quais pour bateaux et hydravions
• Gazoline
• Descente pour bateaux
• Salle à manger permis complet

333, boul. Lévesque, Pont-Viau — Informations : MO. 9-0075 - 3479

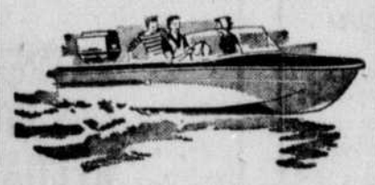

NOUVEAU-NOUVEAU chez DE SERRES
NOTRE SECTION MARINE EST DEMENAGEE DANS UN LOCAL PLUS VASTE
1200, rue Sanguinet, angle Dorchester

TOUTE LA GAMME DES MOTEURS HORS-BORD DE
Johnson

Sea Horse 33

Aussi nous avons les 3 c.v., 5 c.v., 6 c.v., 9½ c.v., 40 c.v., v60 c.v., v75c.v. et v90 c.v. pour grand rendement et vitesse.

VOTRE MOTEUR USAGE VAUT DE L'ARGENT
généreuse allocation d'échange pour votre moteur actuel nous achetons moteurs usagés de 3c .v. à 18 plus haut prix payé !
pour informations :
861-9203

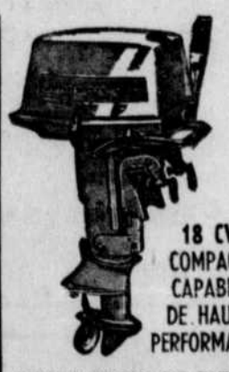

18 CV COMPACT CAPABLE DE HAUTE PERFORMANCE

VASTE CHOIX DE PIECES ET ACCESSOIRES POUR HORS-BORDS PRENEZ CONSEIL DE NOS SPECIALISTES.

OMER DeSERRES
1200, SANGUINET
(Marine et réparations)

FACILITES DE STATIONNEMENT GRATUIT
SALLE DE MONTRE AMELIOREE

Atelier de service des moteurs hors-bord sur place — Mécaniciens qualifiés — Outillage spécial — Réservoir d'essai pour moteurs.

Voici l'authentique VELODO
Le BATEAU à PÉDALES
Qui vous assurera du plaisir à bon marché

Construction ultra-solide
Pour tous renseignements : MO. 9-0023
ou demandez notre circulaire en mallant ce coupon

VELODO Ltée
2, boul. Martin
Pont-Viau,
Qué.

S'il vous plait, veuillez me faire parvenir votre catalogue illustré.
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Prov. .....

INVITATION AUX
GOLFEURS
CLUB de GOLF CARTIERVILLE

ANCIENNEMENT LE MALBOROUGH
CLUB FERME et PRIVE
achat d'actions non requis
activité sociale 12 mois
ACCEPTERAIS MEMBRES
RENSEIGNEMENTS :
TEL. : 331 - 6300
PHIL GIROUX, pro
6800, boulevard Gouin ouest

Nouvelles de la législature — nouvelles de la législature — nouvelles de la législature — nouvelles

Lesage attaque Dief

Le premier ministre, a repris en Chambre hier les accusations qu'il avait portées le soir précédent au cours d'une conférence de presse, contre M. John Diefenbaker, chef de l'opposition aux Communes.

"M. Diefenbaker a certainement commis hier, en invoquant la question de privilège pour critiquer des procédures devant cette Assemblée — qui est souveraine quant à sa procédure — une violation flagrante des privilèges de l'Assemblée législative du Québec", a dit M. Lesage.

"Ce n'est d'ailleurs pas surprenant, a ajouté M. Lesage, quand on connaît l'esprit centralisateur à outrance de celui qui s'est rendu coupable de cette violation des privilèges de l'Assemblée législative".

M. Lesage a déclaré qu'il avait consulté ses conseillers juridiques qui lui ont dit que M. Diefenbaker était protégé par son immunité parlementaire quand il a déclaré aux Communes qu'aucune province ne peut recourir au droit souverain de présenter une adresse à la reine. C'est la procédure que veut suivre l'Assemblée législative du Québec relativement à la formule de rapatriement de la constitution canadienne qui est soumise à l'Assemblée législative.

Loi des mines

L'Assemblée législative a adopté le projet de loi numéro 9, modifiant la loi des mines. Jeudi, un vif débat s'est engagé entre le ministre des richesses naturelles, M. Lévesque, et le chef d'opposition, M. Johnson, à ce propos. M. Johnson disait qu'il était inutile pour le Québec de tenter d'accroître son emprise sur ses richesses minières tant que la province n'aura pas récupéré d'Ottawa la totalité des droits d'impôts sur les sociétés. M. Lévesque, impatient, a reconnu que la nouvelle loi n'est pas une panacée, même pas un élément déterminant de la "reprise en mains" des ressources minières, mais a souligné qu'elle permet quand même au Québec de récupérer $10 millions au lieu de $6 millions en redevances sur l'exploitation des minerais.

Conseil législatif

Le leader du gouvernement en Chambre, M. Laporte, n'a pas voulu préciser à quel moment l'Assemblée législative étudiera l'amendement apporté par le Conseil législatif au bill trois, qui modifie justement les pouvoirs dudit Conseil. Le président de la Chambre a communiqué l'amendement aux députés jeudi après-midi.

Subsides à la CTM ?

Le premier ministre Lesage n'a pas voulu répondre à une question du député Paul Dozois, qui demandait si le gouvernement songeait à accorder à la Commission de transport de Montréal une exemption de la taxe sur l'huile diesel pour permettre à la CTM de ne pas hausser le prix des billets, du moins pour les écoliers. La CTM a annoncé récemment une hausse de 20 à 38 p.c. dans le prix des billets. M. Lesage a dit que si des exemptions de taxes devaient être accordées, il ne serait pas question d'en parler avant le discours du budget, le 8 avril.

Forêts

Au cours du débat sur les crédits de son ministère, jeudi, M. Lucien Cliche, ministre des terres et forêts, a déploré le manque d'intérêt des capitalistes canadiens-français ou québécois à l'égard des investissements forestiers ; ils préfèrent investir dans l'immeuble, a dit le ministre.

Agriculture

L'Union catholique des cultivateurs et l'Union catholique des femmes rurales ont fait parvenir au premier ministre et aux ministres de l'éducation et de l'agriculture un télégramme réclamant l'intégration immédiate de l'enseignement agricole et sylvicole au système général d'enseignement.

Electriciens

Le comité des bills privés de l'Assemblée législative a décidé de retarder l'étude d'un projet de loi soumis par quelque 375 électriciens membres de la société des entrepreneurs électriciens du Québec. Ce groupe veut notamment soustraire ses membres à un règlement de la Corporation des maîtres-électriciens, organisation rivale, suivant lequel aucun maître-électricien ne peut exercer son métier comme salarié. A la demande de M. Lesage, des représentants des deux organismes doivent se rencontrer pour examiner la possibilité de permettre aux électriciens qui ont subi avec succès les examens de la Corporation de continuer à travailler comme salariés tout en travaillant pour le compte personnel en vue de jeter les bases de leur propre entreprise.

Québec à l'Expo

Les travaux de construction du pavillon du Québec sur l'emplacement de l'Exposition universelle de 1967 commenceront en novembre prochain, a annoncé hier M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce. M. Lévesque a précisé que le verre sera le matériau principal utilisé dans la construction du pavillon du Québec et que les architectes "ont fait des études particulières" sur ce matériau en vue de l'érection du pavillon du Québec. Les plans de la structure doivent être remis aux entrepreneurs le 10 novembre prochain et le gros oeuvre sera terminé en mai 1966.

Chutes Churchill

M. Lesage a affirmé en Chambre que les rumeurs voulant que le gouvernement de Terre-Neuve songe à exproprier les chutes Churchill (autrefois chutes Hamilton) n'avaient aucun fondement. En réponse à une question de M. Johnson, il a dit tenir ses renseignements à ce sujet d'un des principaux actionnaires de Brinco, sans toutefois identifier son informateur. La veille, M. Lesage avait fait état d'une conversation qu'il a eue avec M. Robert Winters, président et directeur général de Brinco.

Arthur Tremblay, au colloque de la CECM

Le sous-ministre de l'éducation, M. Arthur Tremblay, participera activement au prochain colloque annuel de la Commission des écoles catholiques de Montréal qui aura lieu le 3 avril prochain, sous la présidence de M. Maurice Chartrand, directeur général adjoint de la Chambre de commerce de Montréal.

Environ 300 personnes seront invitées à étudier le thème général suivant: "Sommes-nous prêts à réaliser l'école idéale?" Ce thème permettra à la CECM de fournir plusieurs renseignements sur ce qu'elle entend réalisr à la suite du Rapport Parent et à l'occasion de l'Opération 55. Il permettra également aux groupes intermédiaires de la métropole de donner leur avis sur plusieurs questions urgentes.

Au début de la matinée, M. Gérard Barbeau, directeur du service des études de la CECM, prononcera une causerie dans laquelle il décrira ce qu'il considère être l'école idéale. Par la suite, les participants se diviseront en trois commissions d'étude pour approfondir certaines questions.

Dans l'après-midi, M. Tremblay participera à une discussion de groupe au cours de laquelle on étudiera principalement les ressources matérielles nécessaires à la réalisation de cet idéal; il parlera plus particulièrement du rôle du ministère de l'éducation. Feront également partie du groupe : MM. André Gagnon, commissaire à la CECM (le financement), Jules Leclerc, adjoint administratif au président de la CECM (l'équipement), et Gérard Rancourt, secrétaire général du Conseil du travail de Montréal (le rôle des corps intermédiaires).

Les participants décideront eux-mêmes, à la fin de la journée, s'il y a lieu d'adopter des voeux et résolutions pour donner suite à leurs études.

immeubles

OUVERT POUR INSPECTION
LE SAGUENAY
135 est, rue Sherbrooke
TOUT NOUVEAU • TOUT ELECTRIQUE
1½ — 2½ — 3½ — 4½ — 5½
ET STUDIO AVEC ALCOVE
Maison d'appartements de 21 étages avec chauffage électrique par câble radiant, assurant un confort sans pareil avec contrôle thermostatique dans chaque pièce.
PISCINE CHAUFFEE ET BAIN SAUNA FINLANDAIS
VENEZ VISITER NOS APPARTEMENTS MODELES AUJOURD'HUI
OCCUPATION 1er MAI 1965
Ouvert samedi et dimanche de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
Tous les jours de 10 h. a.m. à 10 h. p.m.
Tél. : 482-2309 ou 482-2300

La Résidence du Boulevard
445 ouest, boul. St-Joseph (angle de l'Epée)
60 logements
4½ - 5½ et 6½ pièces de $185. à $375.
Bâtisse à l'épreuve du feu
Logement luxueux offrant le confort d'un hôtel particulier.
Réfrigérateurs, cuisinières, armoires de cuisine en formica Monel. Débarras dans chaque appartement, buanderie à chaque étage, fenêtres d'aluminium. Loggias ou balcons fermés.
Service de bonne, 2 ascenseurs rapides, thermostats individuels.
Visitez l'appartement modèle ouvert tous les jours de 10h. a.m. à 6h. p.m.
273-1086 737-8006

BUREAUX LUXUEUX
Centre Professionnel de Montréal
Angle Sherbrooke et St-Hubert
• OCCUPATION IMMEDIATE
• SITUE A PROXIMITE DE LA STATION DU METRO
• AIR CLIMATISE Stationnement intérieur
• SERVICE GRATUIT DE PLANIFICATION Salle de conférence à votre disposition
• DIVISIONS INTERIEURES ET FIXTURES GRATUITES POUR VOUS CONVENIR
Renseignements: 527-2496 R. Duhamel P. Lajeunesse

Vous allez acheter une nouvelle voiture?
Cette carte vous indique les endroits où vous obtiendrez les meilleures conditions d'achat!

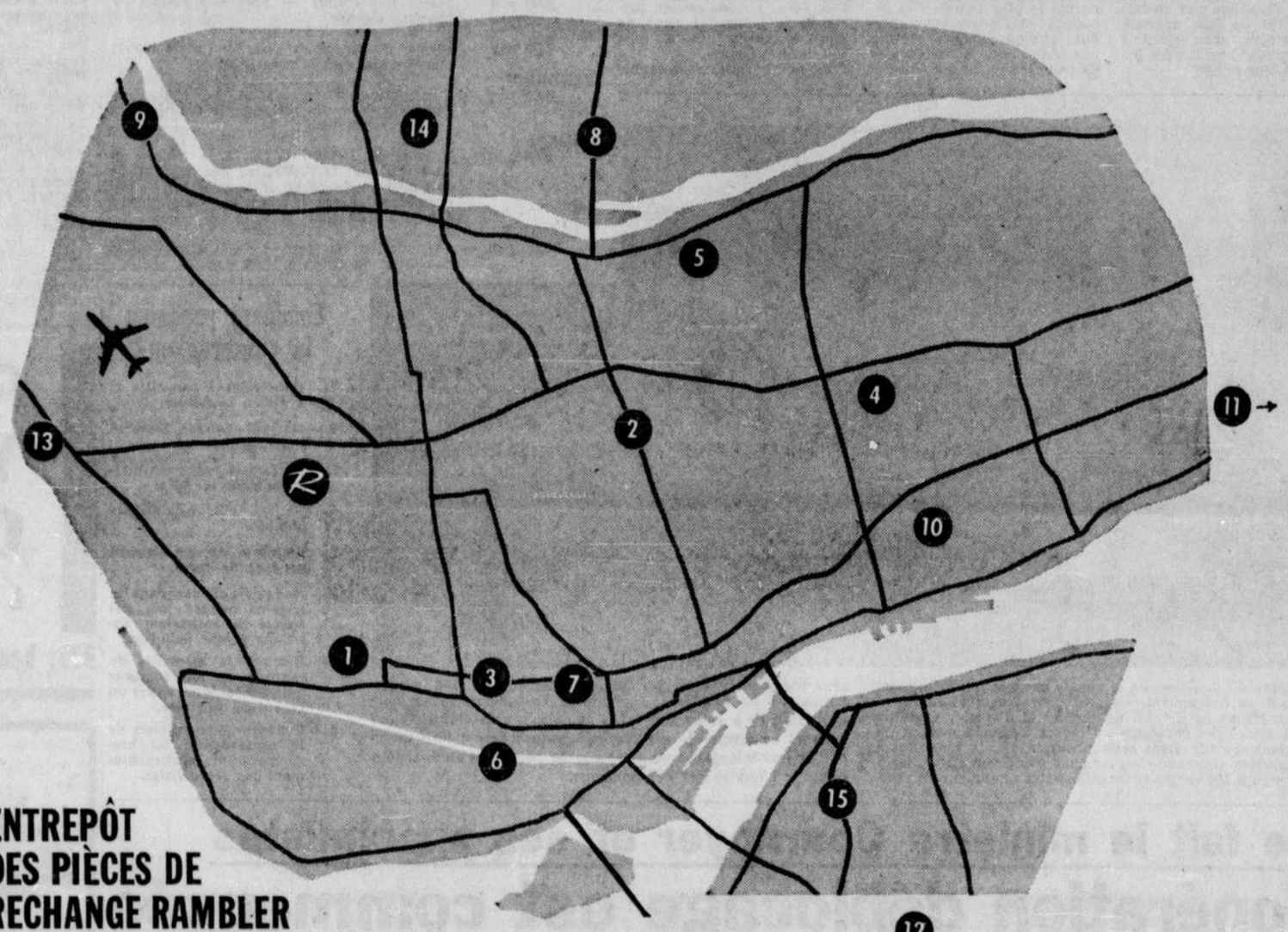

ENTREPÔT DES PIÈCES DE RECHANGE RAMBLER
4875, RUE BOURG, ST-LAURENT

Pour vous assurer le meilleur service possible, Rambler a construit à Montréal un entrepôt moderne pour ses pièces de rechange: il contient des pièces dont l'ensemble vaut presque un million de dollars! Quel que soit l'article dont vous avez besoin, qu'il s'agisse d'un moteur ou d'une ampoule électrique, le concessionnaire Rambler est en mesure de le faire livrer sans le moindre délai.

1 MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11 SUD, AVENUE WESTMINSTER HU. 4-1101

2 MODEL AUTO SALES INC.
6995, BOUL. ST-LAURENT CR. 2-5761

3 CHALET MOTORS LTD.
2110, BOUL. DÉCARIE, ANGLE SHERBROOKE
481-0161

4 MOUSSETTE AUTOMOBILES LTÉE
4747 EST, RUE JEAN-TALON
ST-LÉONARD-DE-PORT-MAURICE 729-5287

5 ARBOUR AUTOMOBILE LTÉE
10305, RUE PAPINEAU DU. 1-2378

6 MAURICE HÉROUX AUTOMOBILE LIMITÉE
3995, AVENUE BANNANTYNE, VERDUN PO. 6-4122

7 COOKE TOLEDO MOTORS LIMITED
2134 OUEST, RUE STE-CATHERINE WE. 7-3561

8 VIAU RAMBLER LTD.
1072, BOUL. DES LAURENTIDES, PONT-VIAU
387-9514 & 669-2691

9 À MA BAIE AUTOMOBILE INC.
9490, BOUL. LALONDE, PIERREFONDS
684-4400

10 GARAGE LAVAL LTÉE
2230, RUE VIAU 254-9475

11 ANDRÉ LAPIERRE AUTOMOBILE LTÉE
855, RUE NOTRE-DAME, R.R. 2, REPENTIGNY
581-5780 581-5781 581-5782

12 LEROUX AUTOMOBILES INC.
16, RABASTALIÈRE, ST-BRUNO 653-2500
653-2464

13 LAKESHORE MOTORS LIMITED
660 LAKESHORE DRIVE, DORVAL 631-9891

14 LAVAL AUTO INC.
4600, 60e RUE, LAVAL-OUEST NA. 7-2748

15 ST. LAMBERT AUTOMOBILE LTD.
860, BOUL. TASCHEREAU (près de Towers),
ST-LAMBERT 676-7901

Où que vous habitiez dans la région de Montréal, vous n'êtes pas loin d'un concessionnaire Rambler. Rendez-lui visite: vous constaterez qu'il peut vous offrir les conditions d'achat les plus avantageuses qui existent à Montréal.

La raison en est simple: la nouvelle Rambler a connu un tel succès dès le mois de septembre qu'il aurait été peu sage de laisser diminuer la clientèle durant les mois d'hiver. Il fallait donc l'attirer en offrant des aubaines.

Présentement, le concessionnaire Rambler vous offre le meilleur choix de voitures Rambler de toute l'année. Choisissez le modèle qui vous convient le mieux: la compacte American, si jeune d'allure, la rapide Classic 6 ou V8, de grosseur moyenne, ou la nouvelle Ambassador, luxueuse et plus grosse. Rambler vous offre aussi le plus vaste choix de moteurs Rambler 6-cylindres et V8 qui ait jamais existé. Et vous pouvez choisir parmi 70 accessoires et dispositifs spéciaux, tous plus tentants les uns que les autres!

Si vous désirez une voiture usagée de qualité supérieure, le concessionnaire Rambler saura vous satisfaire. Il a tout ce qu'il faut, en somme, pour bien vous servir. En plus, il est disposé à faire l'impossible pour établir un record de ventes cet hiver: c'est pourquoi il vous offre les meilleures aubaines de la région. Consultez notre carte; puis choisissez votre concessionnaire, votre voiture et les conditions qui vous conviennent le mieux.

Rambler
UN PRODUIT DE L'AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED